
PROPERTY OF THE
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS





CHARLES II

ROI DE NAVARRE, COMTE D'ÉVREUX

ET

LA NORMANDIE AU XIVᵉ SIÈCLE



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

HISTOIRE DE LA VILLE DE VERNON ET DE SON ANCIENNE CHATELLENIE. Deux volumes grand in-8° avec gravures. (14 fr.)

NOTES POUR L'HISTOIRE DE VERNON. In-8°. (1 fr. 25.)

SILLY-ANNEBAUT. LE TESTAMENT DE JACQUES DE SILLY. In-8°. (1 fr. 50.)

HUIT JOURS A LONDRES. In-8°. (75 cent.)



CHARLES II

ROI DE NAVARRE, COMTE D'ÉVREUX

ET

LA NORMANDIE AU XIVE SIÈCLE

PAR

EDMOND MEYER

PARIS
ERNEST DUMONT, ÉDITEUR
32, RUE DE GRENELLE, 32

1898

PRÉFACE

L'histoire du quatorzième siècle est encore peu connue, a dit quelque part Siméon Luce; et cet écrivain, pour mieux faire connaître cette époque, l'a analysée très minutieusement et l'a grandement éclairée par ses travaux sur la vie de du Guesclin, sur la Jacquerie, par la publication de quelques chroniques inédites et surtout par celle des Chroniques de Froissart qu'il a enrichies de très nombreuses et très savantes notes. Malheureusement l'esprit de parti lui a fait faire assez souvent fausse route.

Perrens a retracé, dans les belles pages de la vie d'Étienne Marcel, les luttes de la bourgeoisie pour obtenir des réformes que la mort du prévôt des marchands empêcha d'aboutir.

D'autres grands historiens ont étudié cette époque, non plus dans des monographies, mais dans des ouvrages plus étendus, embrassant les différentes périodes de l'histoire de France, de ses origines à nos jours, et, dans ce nombre, figurent au premier rang Sismondi, Henri Martin, Michelet et Gabourd.

Il est enfin un autre auteur qui, dès le dix-huitième siècle, avait fait des recherches étendues sur la vie de Charles le Mauvais, que presque tous ces historiens ont

cité complaisamment et devant les jugements duquel ils se sont inclinés comme devant un oracle : cet auteur, c'est Secousse. Or l'ouvrage que je publie aujourd'hui a pour but de démontrer que presque toutes les assertions de Secousse sont erronées. Y suis-je parvenu ? Je n'en sais rien, mais ce que je puis affirmer, c'est qu'à l'inverse de cet écrivain, qui a reproduit les innombrables erreurs commises par Froissart et ses contemporains et qui s'est fait l'écho de toutes les calomnies déversées sur le roi de Navarre par les courtisans de Jean le Bon et de Charles le Sage, j'ai tenté d'écrire avec impartialité le récit des événements dont une partie de la France fut le théâtre pendant la deuxième moitié du quatorzième siècle.

De Michelet je me tairai, malgré tout le mérite littéraire de son œuvre, de cette histoire de France qu'il a écrite en pages si imagées, mais, au moins pour l'époque qui m'occupe, plutôt en romancier qu'en historien. Ses exagérations sont du reste bien connues de ceux que préoccupe avant tout la vérité historique.

C'est un reproche qu'on ne saurait adresser à Henri Martin, mais Henri Martin comme Michelet ont emprunté à Secousse et à Favyn toutes les accusations mensongères que j'entreprends de mettre à néant. Ils ont eu le grand tort de s'y fier. Pour Secousse, j'essayerai de le démontrer. Quant à Favyn, Dacier le considère avec raison « comme un écrivain fabuleux qu'il serait presque honteux de réfuter ».

Michelet appelle Charles d'Évreux « le sanguinaire roi de Navarre. Cet homme flétri sera, dit-il, le démon de la France. L'engouement de Paris pour lui était étrange.



Que demandait ce prince si populaire? Qu'on affaiblît encore le royaume; qu'on mît en ses mains des provinces entières, des provinces les plus vitales de la monarchie, toute la Champagne et une partie de la Normandie, la fraction anglaise, le Limousin, une foule de places et forteresses. Mettre en des mains si suspectes nos meilleures provinces, c'eût été perdre d'un trait de plume autant qu'on avait perdu par la bataille de Poitiers. Les bourgeois de Paris s'imaginaient que si le roi de Navarre était satisfait, il allait les délivrer des bandes de brigands qui affamaient la ville et qui se disaient Navarrais. Au fond ils n'étaient ni au roi de Navarre ni à personne. Il eût voulu rappeler tous ces pillards qu'il ne l'eût pu.

« Ce roi des bandits ne pouvait, ne voulait sans doute les empêcher de piller. »

Ce que demandait le roi de Navarre, c'était qu'on lui rendît justice, qu'on lui restituât la Champagne et la Brie qu'on lui avait prises par la fraude et par la force et qu'on retenait malgré ses justes revendications. Mais la justice n'est pas de ce monde.

Il y eut à cette époque plusieurs princesses qui portèrent le même prénom de Jeanne : Jeanne de France, femme de Charles II, roi de Navarre ; Jeanne d'Évreux ou de Navarre, sa sœur ; Jeanne d'Évreux, veuve de Charles IV, roi de France et de Navarre, sa tante ; Jeanne de Navarre, sa mère. De là chez la plupart des historiens des erreurs sans nombre.

Jeanne de Navarre, sœur de Charles d'Évreux, qui devait avoir environ vingt-quatre ans au moment de la



cité comm
se sont
Secous
but de
Secous
rien,
cet écri
commi
fait l'éch
Navarre
le Sage
événem
pendant
De M
de son
en pag
m'occu
exagéra
préoc
C'e
Mart
à S
qu

démontrer
pas lieu
pour vo
de se faire

appeler le *Mauvais* et qui ne réussit pas à empoisonner le roi de France, mais qui fut plus heureux avec les deux reines de France et de Navarre. » (Vacquerie, *les Miettes de l'histoire.*) Vacquerie a purement et simplement emprunté ces fausses accusations d'empoisonnement à Secousse et les a reproduites sans se préoccuper de savoir si elles étaient ou non fondées. Et combien d'autres ont fait comme lui!

Ce livre tend à la réhabilitation de Charles le Mauvais. La tâche est ardue, je le sais, car cette réhabilitation ne peut s'obtenir qu'en faisant descendre Charles V du piédestal sur lequel l'ont élevé les générations qui nous ont précédés et que certains auteurs tendraient plutôt de nos jours à rehausser.

La perfidie du roi de France que les écrivains royalistes ont appelé complaisamment Charles le Sage a déjà été pleinement démontrée par Sismondi, Lavallée, Perrens, Tessier et Lazard. Je ne fais que l'accentuer. Mais pour la plupart des historiens, Charles le Sage avait les plus rares qualités.

Un exemple entre cent. Je le prends dans les *Invasions de l'étranger dans les quatorzième et quinzième siècles*, par A. du Chatellier (1872).

M. du Chatellier fait l'historique des événements qui suivirent la bataille de Poitiers. « Un ennemi nouveau et plus ardent qu'aucun autre, le roi Charles de Navarre, qui avait épousé une des filles du roi Jean, s'insinuait partout où il lui était possible, pour faire échec au jeune Charles (le dauphin), encore à peine saisi des pouvoirs



bataille de Cocherel, fut fiancée alors à Jean de Grailly, captal de Buch. Après avoir été promise ensuite au comte d'Alençon, elle devint enfin vicomtesse de Rohan et mourut en 1403.

Eh bien, Michelet, la confondant avec Jeanne de France fille de Jean le Bon, flétrit d'un mot cette dernière princesse sur laquelle aucun contemporain n'a porté la moindre accusation et qui fut toujours fidèle au roi de Navarre : « Sa femme le trompait, dit-il, pour le brave capitaine gascon des Anglais, le captal de Buch. »

Siméon Luce commet une autre confusion en attribuant à la veuve de Charles IV, qu'il appelle la belle reine Jeanne d'Évreux, et qui avait dépassé cinquante ans en 1364, « un sentiment tendre pour le captal de Buch ».

G. Dupont a commis une méprise encore bien plus singulière en parlant du veuvage « récent » de cette princesse, veuve depuis trente-six ans.

Quicherat, de son côté, fait erreur en attribuant à la reine Jeanne de Navarre, morte en 1349, un rôle joué en 1358 par la tante de Charles d'Évreux, roi de Navarre : « Le soir du meurtre des maréchaux, dit-il, Étienne Marcel alla chez la reine Jeanne, mère de Charles le Mauvais, lui dire qu'elle fit venir son fils au plus vite. » C'est ainsi que s'écrit l'histoire.

Ces quelques exemples suffisent pour démontrer avec quelle légèreté certains historiens ont pu retracer les événements de cette époque. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de trouver sous la plume des littérateurs des phrases telles que celle-ci : « Don Pèdre avait pour voisin, en Navarre, ce Charles qui trouva moyen de se faire

appeler le *Mauvais* et qui ne réussit pas à empoisonner le roi de France, mais qui fut plus heureux avec les deux reines de France et de Navarre. » (Vacquerie, *les Miettes de l'histoire*.) Vacquerie a purement et simplement emprunté ces fausses accusations d'empoisonnement à Secousse et les a reproduites sans se préoccuper de savoir si elles étaient ou non fondées. Et combien d'autres ont fait comme lui!

Ce livre tend à la réhabilitation de Charles le Mauvais. La tâche est ardue, je le sais, car cette réhabilitation ne peut s'obtenir qu'en faisant descendre Charles V du piédestal sur lequel l'ont élevé les générations qui nous ont précédés et que certains auteurs tendraient plutôt de nos jours à rehausser.

La perfidie du roi de France que les écrivains royalistes ont appelé complaisamment Charles le Sage a déjà été pleinement démontrée par Sismondi, Lavallée, Perrens, Tessier et Lazard. Je ne fais que l'accentuer. Mais pour la plupart des historiens, Charles le Sage avait les plus rares qualités.

Un exemple entre cent. Je le prends dans les *Invasions de l'étranger dans les quatorzième et quinzième siècles*, par A. du Chatellier (1872).

M. du Chatellier fait l'historique des événements qui suivirent la bataille de Poitiers. « Un ennemi nouveau et plus ardent qu'aucun autre, le roi Charles de Navarre, qui avait épousé une des filles du roi Jean, s'insinuait partout où il lui était possible, pour faire échec au jeune Charles (le dauphin), encore à peine saisi des pouvoirs

qui échappaient au roi son père... Dans des alternatives de succès et de défaites, le roi de Navarre, allié des Anglais et de Marcel, plus remuant que jamais, se prévalait de sa position et des vastes domaines qu'il occupait, comme les comtés d'Évreux, de Brie et de Champagne, pour s'introduire à Paris. Il essayait aussi de se rendre maître des affaires de France et se trouva assez puissant pour obliger le dauphin à s'éloigner de sa capitale, qui tomba un moment à la complète disposition des révoltés. »

Si je cite cette notice, parmi tant d'autres, c'est pour montrer à quelles erreurs peut mener la persuasion que si Charles le Mauvais fut un grand criminel, Charles le Sage, par contre, eut toutes les vertus et fut le plus grand roi, et cela parce que Secousse l'a écrit en un gros volume in-quarto et que son opinion a force de loi.

Le jeune fils de Jean le Bon, dit M. du Chatellier, « devait plus tard s'appeler Charles V et mériter le titre de Sage, quand sa résolution et son dévouement l'eurent si justement recommandé à la reconnaissance de ses contemporains... La mort surprit le roi Jean quand le dauphin n'avait encore que vingt-six ans. L'expérience et de dures épreuves l'avaient cependant mûri et les premiers actes de son gouvernement ne tardèrent pas à faire voir ce dont il serait capable. »

Le roi meurt à Londres dans la nuit du 8 au 9 avril 1364. « Le 12 du même mois, cette mort était connue à Paris, soit par des signaux ou autrement et, sans perdre une minute, le jeune roi Charles V prenait, dans la première heure de son règne, une mesure qu'il croyait de nature à préparer l'expulsion de l'étranger. » Le 12 avril 1364, à

Paris, il donnait l'ordre de délivrer au maître du clos des galées de Rouen cent milliers de viretons (bois de flèches) pour la défense du pays. « On peut penser, dit M. du Chatellier, que cette réunion du conseil, le 12 avril, ne put avoir d'autre objet que de faire connaître la mort du roi Jean, de sorte que la nouvelle d'un nouveau règne et la pensée d'une lutte à outrance contre l'étranger furent aussi spontanées l'une que l'autre dans l'esprit du jeune prince. »

Donc, dès la première nouvelle de la mort de son père, il prend résolument des mesures pour chasser les Anglais.

« Portons-nous au fort de la lutte et arrivons à l'année 1370. » Nombreuses revues d'hommes d'armes à Paris, Clermont et en Berri. Le 19 mars 1370, Regnault de Douy reçoit à Pontoise dix chevaliers et trente écuyers pour *servir à la compagnie du Roy en son présent voyage de Vernon.....* « Ce fut le noyau principal de la garde du roi quand il se rendit, en mars 1370, de Paris à Pontoise et à Vernon, voulant sans doute s'assurer par lui-même de ce qui pourrait être entrepris du côté de la Normandie... »

« ...Ce fut donc bien, comme on l'a dit, du cabinet même du roi Charles V que partirent, à la fin du quatorzième siècle, les ordres et les mesures d'organisation qui rendirent à notre pays la libre disposition de son territoire envahi par les Anglais depuis un demi-siècle. »

Eh bien, tout cela est inexact.

La Champagne et la Brie n'appartenaient pas au roi de Navarre.

Charles V ne prit pas, le 12 avril 1364, le jour même où, d'après M. du Chatellier, il apprit la mort de son père,



la résolution de chasser les Anglais. Cette mort ne fut connue à Paris que le 16 avril ; la nouvelle en fut apportée de Paris au dauphin au château du Goulet, près de Vernon, où il se trouvait alors. L'ordre en question est du 12 avril 1365 (nouveau style).

M. du Chatellier a fait également erreur en parlant du voyage de Vernon en mars 1370 (vieux style). Charles V vint dans cette ville en mars 1371, non pour s'assurer *de ce qui pourrait être entrepris du côté de la Normandie,* mais pour y recevoir l'hommage du roi de Navarre.

On voit par là à quelles erreurs peut conduire l'idée préconçue d'exalter ce prince et de découvrir dans ses moindres actes la preuve des plus rares qualités.

Peut-être, après m'avoir lu, me reprochera-t-on d'avoir été agressif envers Siméon Luce. A cela je répondrai que je m'y suis cru autorisé par les critiques acerbes de cet écrivain à l'égard d'autres auteurs, et par ses attaques injustes et passionnées envers le roi de Navarre.

Il n'était pas permis à l'historien qui a scruté si profondément le quatorzième siècle de se méprendre à ce point sur les actes d'un prince qui valut beaucoup mieux que sa réputation et que je n'étudie que dans ses rapports avec la France, en tant que prince français, laissant à d'autres le soin d'écrire l'histoire de ses relations avec la Castille et l'Aragon, en qualité de roi de Navarre.

E. M.



CHARLES II

ROI DE NAVARRE, COMTE D'ÉVREUX

ET

LA NORMANDIE AU XIV[e] SIÈCLE

JEANNE DE NAVARRE ET PHILIPPE D'ÉVREUX

« Les états généraux, appliquant à la couronne la règle de succession, anciennement établie pour les terres saliques, exclurent du trône la fille de Louis X. Ainsi le droit d'hériter, reconnu aux filles pour les fiefs, ne le fut pas pour la couronne.

« On a beaucoup vanté cette règle de notre droit politique ; nous ferons remarquer seulement que plusieurs maisons, notamment celle d'Autriche, doivent leur grandeur à un principe contraire, et que la loi salique, bonne pour garder l'indépendance d'un petit État, était moins nécessaire à une puissante monarchie. La France était trop grande pour être absorbée par quelque État que ce fût, et tout prince étranger qui l'eût gagnée par un mariage l'aurait, au contraire, accrue de ses domaines. En politique, comme en astronomie, les plus grosses masses entraînent les plus petites. Que fût-il arrivé, par exemple, si Édouard III, prince français par sa mère, par ses habitudes, sa langue et une partie de ses possessions, puisqu'il était duc de Guyenne et comte de Ponthieu, eût hérité de la couronne au lieu de Philippe de Valois ? C'est que la Guyenne avec le Ponthieu, et momentanément

l'Angleterre, auraient été réunis au domaine royal au lieu du Valois. Quelques seigneurs à qui Edouard eût préféré des Anglais y eussent perdu, le pays y eût gagné de n'être point désolé par la guerre de Cent ans. L'Angleterre n'a jamais eu que des rois étrangers, saxons, danois, normands, angevins, gallois, écossais, hollandais, allemands, s'en est-elle trouvée plus mal? L'Espagne, qui doit sa dynastie des Bourbons à un mariage, n'a pas pris avec elle la loi salique (1). »

« On rapporte ordinairement à la loi salique, dit M. de Foncemagne, le principe de l'exclusion des filles de France, et le vulgaire peu éclairé entend par ce mot une loi écrite qui les exclut formellement du trône. Ce préjugé, qui n'a commencé à s'accréditer qu'à la fin du quinzième siècle, sur la parole de Robert Gaguin et de Claude de Seyssel, les premiers écrivains français qui aient cité la loi salique comme le fondement de la masculinité de la succession au royaume de France, ce préjugé est aussi mal appuyé qu'il est presque universel (2). »

Philippe le Bel laissa trois fils : Louis le Hutin, Philippe le Long, Charles le Bel, qui régnèrent de 1314 à 1328 et moururent sans enfants mâles, ouvrant la route à la branche des Capétiens dite des Valois. Philippe le Bel avait épousé la fille de Henri, roi de Navarre et comte de Champagne, et fut ainsi roi de France et de Navarre. Louis le Hutin (1314-1316) hérita de la Navarre à la mort de sa mère en 1305 ; il était, en outre, aux droits de celle-ci, héritier du comté de Bigorre, mais son père lui retira ce comté et le donna à son troisième fils Charles le Bel, afin de détacher ce pays de la Navarre.

Louis X, en mourant, ne laissa, de son premier mariage avec Marguerite de Bourgogne, qu'une fille, Jeanne, à

(1) *Histoire populaire de la France.* — Duruy.

(2) *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. VIII.

qui la couronne de Navarre revenait de droit, mais Philippe le Long, faisant abusivement application à ce royaume de la loi salique, qui écartait déjà de la couronne de France l'héritière naturelle, prétendit réunir à cette couronne la Navarre elle-même qui, de fait, s'y était trouvée réunie tant que Louis le Hutin avait vécu.

A la mort de son frère Louis, Philippe, alors comte de Poitiers, était rentré précipitamment d'Avignon pour s'emparer de la régence. Il eut contre lui, dit la Chronique normande, son frère Charles de La Marche, le comte de Valois et d'autres seigneurs qu'il réduisit à l'obéissance. Les barons lui ayant enfin fait hommage comme régent, le duc de Bourgogne, « dans la crainte qu'il ne se commît quelque fraude au préjudice de sa nièce Jeanne », demanda qu'elle fût remise entre ses mains jusqu'à ce qu'il eût été statué sur la succession au trône. Jeanne lui fut en conséquence confiée pour être élevée près de lui.

Le 17 juillet 1316, Eudes, duc de Bourgogne, au nom d'Agnès, sa mère, duchesse de Bourgogne, de Jeanne, sa nièce, et en son nom, avait fait, avec Philippe le Long, régent du royaume, un traité aux termes duquel Jeanne aurait en héritage, aussitôt qu'elle serait en âge d'être mariée, le royaume de Navarre et les comtés de Champagne et de Brie, à condition qu'elle donnerait quittance du reste du royaume de France et de la succession de son père. Si elle ne voulait donner cette quittance, elle rentrerait dans tous ses droits, mais alors l'abandon qui lui était fait de la Navarre, de la Champagne et de la Brie deviendrait nul (1).

Philippe le Long se fit sacrer à Reims le 6 janvier 1317, en présence de Louis d'Évreux et de quelques grands ba-

(1) Secousse.



rons. Le comte de Valois, son oncle, n'y voulut être présent, disent les Grandes Chroniques. Charles, comte de La Marche, son frère, qui l'avait accompagné, « n'y daigna être, mais s'en partit de Reims, le matin, par indignation ». Le duc de Bourgogne refusa d'y assister. La cérémonie eut lieu, les portes de la ville fermées et gardées.

Quelques historiens modernes ont vu dans l'opposition du duc et l'abstention de nombreux grands seigneurs, et peut-être avec raison, l'intention de faire grossir leurs apanages. L'érection en pairie du comté d'Évreux fut la récompense de la présence de Louis d'Évreux au sacre.

La vieille duchesse de Bourgogne, Agnès de France, dernière fille de saint Louis, fit inviter les pairs et particulièrement les prélats à s'abstenir de procéder au couronnement, jusqu'à ce qu'une décision eût été rendue sur les droits de sa petite-fille au trône de France. On lui répondit que « femme ne devait pas succéder au royaume de France. Laquelle chose ne se pouvait clairement prouver, » disent les Grandes Chroniques.

« De retour à Paris, Philippe le Long assembla un conseil habilement choisi, et cette assemblée, qui n'était ni la cour des pairs, ni les états du royaume, rejeta l'appel de la duchesse douairière de Bourgogne et exclut les femmes du trône (1). »

« L'opposition du duc de Bourgogne au couronnement n'avait aucun fondement, dit Secousse. Les droits de Philippe sur la couronne étaient incontestables. » Cependant, il avoue que les droits de Jeanne sur la Navarre, la Champagne et la Brie, n'étaient pas moins fondés et que, cependant, le nouveau roi de France les garda.

Il faut avoir écrit avec la partialité qui distingue l'au-

(1) *Histoire populaire de la France.*



teur des *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles II, roi de Navarre*, pour soutenir une pareille thèse. Les précautions dont s'entoura Philippe le Long à son couronnement de faire fermer et garder les portes de la ville; l'opposition calculée ou non des grands vassaux ; la composition du conseil qui prononça l'exclusion de Jeanne ; le traité passé le 17 juillet 1316, dans lequel il était dit que Jeanne, à l'époque de son mariage, pourrait donner quittance de ses droits à la couronne de France ou les revendiquer ; l'échange, fait par son oncle, de ses droits réels contre le royaume de Navarre qui lui appartenait non moins réellement, le fait, rapporté par la *Chronographia regum francorum*, que Philippe le Long fut obligé de forcer les portes du Louvre que les comtes de Valois et de La Marche refusaient de lui ouvrir et qu'ils ne lui firent hommage que lorsqu'ils surent que la majorité des barons de France l'avait déjà fait ; la révolte des gentilshommes qui se réfugièrent en Flandre quand la rébellion eût été étouffée par Gautier de Châtillon et Miles de Noyers, et dont les châteaux furent démolis et les biens confisqués (1), tout cela prouve péremptoirement, quoi qu'aient dit Secousse et nombre d'écrivains après lui, que l'avènement de Philippe le Long au trône fut une véritable usurpation.

Eudes de Bourgogne et la noblesse de Champagne s'étant alliés pour défendre les droits de Jeanne, un nouveau traité intervint le 27 mars 1317. Eudes renonça à perpétuité pour sa nièce aux droits qu'elle pouvait avoir sur la couronne de France et de Navarre et, en faveur de Philippe le Long et de sa postérité masculine seulement, à ses droits sur la Champagne et la Brie, s'engageant à faire ratifier par Jeanne ce traité lorsqu'elle au-

(1) Bibliothèque nationale, manuscrits français 2621.

rait douze ans. Si Philippe le Long mourait sans enfants mâles, la Champagne et la Brie reviendraient à Jeanne qui, dans ce cas, rendrait ce qu'on lui donnait en échange, savoir : 15 000 livres de rente en terres sur le comté d'Angoulême et sur la châtellenie de Mortain, plus une somme de 50 000 livres tournois (1).

Le 18 juin 1318, Eudes obtenait la récompense de l'inique traité qui dépouillait sa nièce ; il épousait la fille de Philippe le Long.

A cette même date, Philippe d'Évreux se maria avec Jeanne de Navarre ; il avait alors treize ans, Jeanne en avait six. Aussitôt le mariage célébré, Jeanne fut retirée à sa grand'mère, qui avait défendu ses droits avec tant d'opiniâtreté, et remise entre les mains de la reine Marie de Brabant, veuve de Philippe le Hardi et de Louis, comte d'Évreux. L'année suivante, Philippe ratifia le traité du 27 mars 1317 et Jeanne le fit à son tour à douze ans, c'est dire que cette ratification, faite par des enfants, ne pouvait avoir une grande valeur.

Philippe V garda donc la Navarre, mais non sans opposition. Don Carlos de Viana, don Juan de Jasso et d'autres nobles navarrais le traitèrent d'usurpateur, et il eut contre lui la population navarraise tout entière qui ne voulut pas admettre le principe de la loi salique.

Il mourut en 1322, ne laissant qu'une fille, et Charles le Bel lui succéda.

Les Navarrais essayèrent de relever leur royauté nationale et ne se soumirent qu'à la force. Charles avait voulu obliger les états à lui jurer fidélité et à ne recevoir son serment que par simple délégation, ne voulant pas s'assujettir à se présenter en personne.

Charles le Bel mourut en 1328 et les Valois lui succé-

(1) Secousse, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XVII.



dèrent. Ce fut en vain que le gouvernement français voulut soutenir les droits de Philippe de Valois sur la Navarre. Les jurisconsultes et le peuple déclarèrent que les fueros mettaient l'ordre national d'hérédité au-dessus d'une loi apportée d'un pays inconnu pour eux. L'irritation fut portée au comble par l'ordre envoyé aux états de se réunir pour reconnaître Philippe VI.

Les *ricos hombres*, les jurats, le clergé, accourus à Puente-de-la-Reyna, proclamèrent sa déchéance et reconnurent pour leur reine légitime Jeanne, fille unique de Louis le Hutin et femme de Philippe, comte d'Évreux.

Une députation apporta la proclamation à la comtesse d'Évreux, qui avait alors dix-huit ans.

Philippe de Valois dut renoncer à la couronne de Navarre, en présence des difficultés que faisait prévoir l'attitude résolue et belliqueuse des Navarrais (1).

Cette même année 1328, Philippe d'Évreux avait cédé à Charles le Bel les droits de sa femme sur la Champagne et la Brie et obtenu 15000 livres de rente en échange sur Angoulême et Mortain ; la pension de 50000 livres tournois avait été portée à 70000. Il fut en outre stipulé que, si Jeanne mourait sans enfants, Philippe hériterait de la moitié du tout, « avantage considérable personnel au comte d'Évreux, » ajoute Secousse. Ce traité fut ratifié par Philippe de Valois, devenu régent du royaume.

La mauvaise foi des chroniqueurs contemporains à l'égard de Charles II, roi de Navarre, ressort en toutes choses. C'est ainsi que l'auteur inconnu de la Chronique normande dit que Jeanne d'Evreux perdit la Champagne et la Brie, parce qu'elle était la fille de Marguerite de Bourgogne « qui s'était méfait de son corps ».

Jeanne et Philippe furent reçus à Pampelune avec

(1) Cénac-Moncaut.



enthousiasme, mais les Navarrais, mis sur leurs gardes par les événements passés, leur firent jurer de ne faire frapper d'autre monnaie que celle de Navarre, de ne pourvoir aucun étranger de charges publiques, de ne vendre ou de n'engager le royaume pour quelque cause que ce fût, de faire couronner roi de Navarre, dès sa naissance, leur premier enfant mâle, de n'exiger que 100 000 écus d'or de rente et que, s'ils contrevenaient à cette convention ou décédaient sans enfants, les Navarrais reprendraient leur liberté et éliraient le prince qui leur paraîtrait le plus digne.

Cependant ces promesses ne paraissent pas avoir été toutes tenues. Jeanne administra la Navarre et lutta avec les états qui en exigeaient la scrupuleuse observation. Trois ans ne s'étaient pas écoulés que Philippe d'Évreux déchirait le traité et faisait une nouvelle constitution en même temps qu'il confiait le gouvernement de la Navarre à un Français, Henri Solibert.

D'autres gouverneurs français lui succédèrent : Regnault de Pons, Guillaume de Brache, blessant ainsi la fierté navarraise ; Jeanne donna le gouvernement de la Navarre à Jean de Conflans, seigneur de Dampierre, à la mort de son mari survenue en 1343, au cours d'une croisade contre les Maures (1).

Compagnon de plaisir de Philippe VI, Philippe d'Évreux avait si bien suivi l'exemple de ce prince fastueux et prodigue, que sa veuve, sur l'avis même du roi, renonça à ses meubles et à ses dettes. Cette situation embarrassée explique pourquoi en 1328, à l'âge de vingt-trois ans, il céda si facilement les droits de sa femme sur la Champagne et la Brie, pour obtenir en échange un accroissement de revenu de 4 000 livres, qui équivaudrait à 200 000 francs

(1) Cénac-Moncaut.



de notre monnaie, l'augmentation de 20000 livres tournois et la faveur d'hériter de la moitié du tout, dans le cas où il survivrait à la comtesse d'Évreux. A son comté d'Évreux avaient été réunis, en 1326, les seigneuries de Nonancourt, Longueville, Mantes, Meulan, Bréval, Paci, Montchauvet, Anet et Nogent-le-Roi.

GODEFROY D'HARCOURT

Jeanne n'avait que quatre ans, lorsque la loi salique l'exclut du trône de France ; ce n'était qu'une enfant dont les droits furent iniquement méconnus au profit de princes ambitieux et sans scrupules, mais lorsque Philippe de Valois parvint au trône, il trouva en face de lui le roi d'Angleterre, Édouard III, qui avait, certes, autant de droits que lui à la couronne de France en sa qualité de petit-fils de Philippe IV, par sa mère Isabelle.

« Les douze pairs de France ne donnèrent pas le royaume à Ysabel, qui était reine d'Angleterre. Ils choisirent Mgr Philippe de Valois, fils jadis de Mgr Charles, comte de Valois, frère du beau roi Philippe ; ils exclurent la reine d'Angleterre et son fils, neveu du roi Philippe, par laquelle succession le royaume leur appartenait. C'est le point et le certain article, dit Froissart, pourquoi les guerres et les tribulations ont été en France. » Et il ajoute : « Ainsi alla le royaume hors la ligne droite, ce semble à moult de gens ; pourquoi grands guerres en sont nés et venus et grand destruction de gens et de pays au royaume de France. » On voit par là ce que pensaient les contemporains de ces prétendus droits que Secousse déclare incontestables.

Édouard III était un concurrent autrement redoutable



qu'une femme mariée à un prince sans énergie. Il avait protesté contre son exclusion et revendiqué la couronne, mais les troubles intérieurs de l'Angleterre l'avaient obligé à reconnaître Philippe VI et à lui faire hommage pour son duché de Guyenne.

En 1336, Edouard manda à Philippe VI de lui rendre ce qu'il considérait comme son patrimoine, sinon qu'il le « pourchasserait » le plus tôt qu'il pourrait, qu'il le défiait et se gardât de lui.

Le roi de France assembla ses barons, ses chevaliers et son conseil à Vernon, « et là, chaque pays donna le meilleur conseil à son avis. Quand ce fut aux Normands, les barons de Normandie chargèrent le sire d'Harcourt de répondre. Il s'exprima ainsi : « Sire, vos ancêtres, le roi saint Louis, Philippe le Beau et autres, nous ont tenus paisiblement en nos franchises de Normandie et sont lettres scellées du grand sceau royal de France que voici. Plaise vous nous les renouveler et tenir paisiblement en nos franchises et libertés et pour ce, nous vous donnerons 100 000 livres et vous promettons que si le roi d'Angleterre vient sur vos terres par la Bretagne, la Normandie ou la Picardie, nous le combattrons à nos propres frais et vous le rendrons mort ou pris en vos prisons à Paris, ou nous y mourrons tous. »

« Le roi fut tout joyeux de cette réponse et dit : « En « nom de moi, c'est bien répondu », et comme il était tard, on alla dîner.

« Le lendemain, le roi assembla ses barons d'autres pays et leur dit : « Beaux seigneurs, vous avez entendu la « réponse des Normands, que nous conseillez-vous ? » Les envieux des Normands, Bourguignons et autres répondirent : « Sire, vous vîtes bien le grand orgueil des « Normands et leur outrecuidance. Avisez-vous qu'ils « sont vos hommes, vous doivent féauté et hommage et



« tiennent leurs terres de vous. Si vous leur accordez « cette requête jamais ne vous obéiront pour le grand « honneur qui leur sera advenu.

« Vous ferez autrement, vous ferez vos semonces à « certain lieu et appellerez les Normands avec vous « comme vos sujets et si le roi anglais passe la mer et « vient sur vos terres, vous irez à l'encontre avec le « plus de forces que vous pourrez et là vous verrez les- « quels vous seront amis ou ennemis, car vous pourrez « mieux soutenir le faix avec toutes vos forces et les Nor- « mands avec vous, qu'eux seuls. Vous en aurez l'honneur « et non pas les Normands » (1).

« Les barons de Normandie furent profondément irrités de cet avis et Godefroy d'Harcourt, frère puîné du sire d'Harcourt, manifesta hautement son mécontentement en déclarant qu'ils seraient quand même maintenus en leurs franchises, ou que jamais si grand dommage n'en adviendrait au royaume de France. »

Philippe, dit M. Dupont, comprit ce que la situation exigeait. Il s'engagea à confirmer et faire confirmer la charte aux Normands par son fils.

De concert avec le roi, Pierre Roger, archevêque de Rouen ; Guillaume Bertran, évêque de Bayeux ; l'évêque d'Avranches ; Jean de Hainaut ; le comte d'Eu ; Jean d'Harcourt et le sire de Briquebec, arrêtèrent les bases d'un traité qui devait être soumis à la ratification des états.

Le 23 mars 1339, ce traité fut conclu à Vincennes. Le comte d'Eu, le comte d'Harcourt, Robert Bertran, sire de Briquebec, Godefroy d'Harcourt, Jean Malet, sire de Graville, Robert d'Esneval, Fouques Paynel, sire de Hambie, Roger Bacon, sire du Molai, Robert Bertran, sire de Fauguernon, Pierre de Bailleul, Jean Taisson, sire

(1) Pierre Cochon. — *Chronique des quatre premiers Valois.*



de la Roche, Jean de Saint-Martin, Pierre de Préaux, chevaliers bacheliers avec compagnons, et quarante autres chevaliers déclarèrent que, en échange de la confirmation de leurs privilèges, usages et coutumes, de leurs libertés et franchises, enfreintes par les officiers royaux, ils prenaient l'engagement pour eux et pour les autres citoyens nobles, habitant les villes et pour tout le peuple de Normandie :

De passer en Angleterre en la compagnie du duc de Normandie, avec 4 000 hommes d'armes, chevaliers et écuyers et autres gens d'armes, et 40 000 sergents de pied, dont le roi leur quitte la moitié, et comprenant 5 000 arbalétriers ;

Le duc prendrait, sur les 4 000 hommes d'armes, 1 000 hommes, tels qu'il lui plairait, pour lesquels la Normandie payerait 30 sous tournois par banneret, 15 sous par bachelier, 7 s. 6 d. par écuyer ; le duc ferait le passage de ces 1 000 hommes d'armes à ses frais ;

Le pays de Normandie payerait le passage des trois autres mille hommes d'armes et des 20 000 sergents ;

Les gens de Normandie feraient le service pendant dix semaines. Le duc pourrait les retenir quinze jours de plus, s'il le jugeait bon ; passé ces quinze jours, ils demeureraient à ses gages ;

Si, au contraire, les Anglais venaient en France, les Normands seraient tenus, au lieu dudit passage, de faire aide au roi de 4 000 hommes d'armes et de 20 000 sergents pendant huit semaines.

Les nobles et les bonnes villes s'obligeaient à faire ce service, sous peine de 300 000 livres ; leurs privilèges leur seraient portés à Rouen, le premier jour où ils s'assembleraient, confirmés, scellés et déclarés.

Au cas où la paix serait faite avant ledit passage, les privilèges octroyés aux Normands leur demeure-



raient, et ils seraient tenus de faire au roi le service de 2 000 hommes d'armes, aux grands gages, pendant trois mois, en la première guerre qu'il aurait (1).

La Normandie fit de nombreux armements, rassembla des troupes, et de tout cela, il ne résulta rien.

« Les Normands avaient promis de donner au roi une grande somme de pécune. La somme fut levée, le roi et le duc jurèrent de tenir et garder les libertés et franchises, mais au bout de peu de temps, ils mirent par tout le royaume des impositions ou maltotes et gabelles, dont les Normands furent moult dolents de ce qu'ils avaient fait, dont on ne leur tenait pas compte. De plus, le roi fit courir faible monnaie. Car, un gros tournois de fin argent courait pour cinq sous qu'il avait accordé aux Normands avoir cours, selon ce qui est contenu en leurs dites libertés et franchises en la dite duché de Normandie, pour le prix qu'il courait au temps du règne Mgr saint Louis, son bisaïeul, jadis roi de France, comme à savoir pour 12 deniers tournois la pièce et d'autre monnaie à l'équivalent, prix pour prix. Les collecteurs ordonnés et députés pour le roi cueillirent en Normandie lesdites impositions et malestoutes. Si advint que Mgr Godefroy d'Harcourt, le sire de la Roche-Tesson et Roger Bacon dirent, tant pour eux que pour les enfants de Navarre, qu'il ne courrait nulles males toutes en leurs terres. Pourquoi ils furent ajournés à Paris. Mgr Raoul Tesson et Roger Bacon, chevaliers, y allèrent et là eurent la tête coupée. Mais Mgr Godefroy d'Harcourt n'y alla point, mais s'en alla à refuge au roi Edouard, roi d'Angleterre. Pourquoi il fut banni du royaume de France (2). »

« Philippe VI n'avait pas été dupe de la résignation apparente d'Edouard III ; il connaissait bien cette ambition

(1) Froissart, *Notes de M. Kervyn de Lettenhove*. — G. Dupont.
(2) *Chronique des quatre premiers Valois.*



qui couvait et il ne se fit pas faute d'accroître les embarras du roi d'Angleterre ; il aida les Écossais, en guerre contre lui. Mais Edouard battit les Écossais et se promit bien de rendre au premier ennemi de la France l'appui que Philippe avait donné au sien (1). »

« Le fermier et le boucher anglais étaient unis au drapier flamand d'une alliance indissoluble. La France voulut la rompre, il lui en coûta cent ans de guerre (2). »

Le roi d'Angleterre vint au secours des Flamands révoltés contre leur comte et attaqués par Philippe VI ; il remporta une grande victoire navale en vue de l'Écluse (1339). Le Tréport fut brûlé par les Anglais. Une trêve fut conclue, mais la guerre recommença en Bretagne en 1341. Le duc Jean III venait de mourir sans laisser d'enfants. « Le duché devait-il passer à la fille la plus âgée de son frère, mort avant lui, à Jeanne de Penthièvre qui avait épousé Charles de Blois ou bien à son plus jeune frère, Jean de Montfort ? Charles de Blois était neveu de Philippe VI, avec lui, la Bretagne serait dans une plus grande dépendance de la France. Un arrêt du parlement lui donna gain de cause. » Ainsi le roi de France, qui avait écarté à son profit les filles du trône, faisait, en Bretagne, l'application contraire de ce principe, en écartant Jean de Montfort, qui se hâta de passer en Angleterre, promit de reconnaître Edouard III pour roi de France et avoua tenir de lui la Bretagne en fief, pourvu qu'il s'engageât à l'aider et le défendre comme son homme ou vassal, de tout son loyal pouvoir (3). »

Le roi d'Angleterre et le duc de Normandie, fils aîné de Philippe VI, se trouvèrent en présence à Malestroit, mais les deux armées n'en vinrent pas aux mains. Une

(1) Duruy.
(2) Michelet.
(3) Duruy.



trêve fut conclue qui devait prendre fin à la Saint-Michel 1346.

Un acte de déloyauté du roi de France ralluma la guerre à bref délai. Olivier de Clisson, qui avait engagé sa foi au roi d'Angleterre, fut invité, par Philippe VI, à un grand tournoi à Paris. Arrêté aussitôt, il fut décapité sans autre forme de procès; quatorze autres chevaliers bretons et normands subirent le même sort, « et croy bien, dit Froissart, que si vaillants hommes que cheulx étaient ne pensèrent mauvaiseté ni trahison ». Grande fut la colère du roi d'Angleterre à cette nouvelle. Il voulait user de représailles envers messire Hervé de Léon, prisonnier. Le comte de Derby l'en dissuada. Il fit alors venir Hervé de Léon et lui dit : « Messire Hervé, je pourrais vous mettre à rançon à 30 000 florins, je vous quitterai pour 10 000, mais, en partant d'ici, vous irez tout droit devers mon adversaire de Valois et lui direz qu'il nous semble à notre conseil et à moi, qu'il a enfreint et brisé la trêve de Vannes, quand il a fait mourir d'aussi vaillants hommes sans titre ni raison, pourquoi nous le défions et lui ferons la guerre (1). »

La guerre recommença donc, d'abord en Guyenne, où le comte de Derby prit la Réole, Pont-Sainte-Marie et pénétra jusqu'à Angoulême, tandis que le prince Jean usait vainement ses forces contre la petite ville d'Aiguillon. Pendant ce temps, Édouard avait réuni une nombreuse armée, mais où descendre ? « Un traître, Geoffroy d'Harcourt, lui conseilla de descendre en Normandie : « Sire, dit-il, le pays de Normandie est un des plus gras du monde, et je vous promets, sur l'abandon de ma tête, que, si vous arrivez là, vous y prendrez terre à votre volonté. Ce sont gens en Normandie qui oncques ne furent

(1) Froissart.



armés, et toute la fleur de la chevalerie guerroie dans le Midi. Vous trouverez grosses villes et bastides qui point ne sont fermées, où vos gens auront si grand profit qu'ils en vaudront mieux vingt ans après et vous pourra suivre votre navie (flotte) jusque près de Caen... Vous y trouverez or, argent, vivres et tous autres biens à grand' planté [abondance] (1). »

Traître, telle est l'épithète ignominieuse qui a été accolée par tous les historiens au nom de Godefroy d'Harcourt, mais que les chroniqueurs ses contemporains n'eurent garde de lui donner, car l'idée de patrie n'existait pas alors. Elle ne devait commencer à germer que cent ans plus tard avec Jeanne d'Arc. La Normandie n'était réunie à la France que depuis 150 ans à peine. Toutes les grandes familles d'Angleterre en étaient issues et avaient conservé d'étroites relations avec la noblesse normande à laquelle elles étaient alliées. Elle vivait de sa vie propre, avait ses coutumes, ses usages et ses lois. La France n'était qu'une confédération de duchés et de comtés, relevant du roi par foi et hommage. La Guyenne était anglaise, la Bretagne luttait pour son indépendance, le comté de Foix et de Béarn ne relevait « de nul seigneur au monde ». Godefroy d'Harcourt n'était pas plus un traître que Jean de Montfort faisant hommage à Édouard III du duché de Bretagne ; que les chevaliers bretons qui, combattant pour Montfort, combattaient par cela même contre la France ; pas plus que les Gascons alliés aux Anglais ; pas plus que les Bourguignons qui vinrent, en 1360, se racheter auprès du roi d'Angleterre, se désintéressant ainsi du sort du reste de la France (2) ; pas plus que Philippe de Navarre restant toute sa vie l'allié des Anglais. Aucun chroniqueur contemporain ne

(1) Froissart.
(2) Bibliothèque nationale, manuscrits Moreau 700.

l'a accusé de trahison envers la France, ni Froissart, ni l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois, ni les Grandes Chroniques elles-mêmes qui s'écrivaient sous l'œil de Charles V. Pour celles-ci, tout révolté contre l'autorité royale était un traître.

« Si avint que le roi, qui vit tant de trahisons être faites et de toutes personnes et de toutes parties de son royaume, si fut moult troublé en lui-même et commença à penser et soy se merveiller et non pas sans cause par quelle manière ces choses pouvaient être faites ; car il voyait au duché de Bretagne et de Normandie, ainsi comme tous rébeller et même moult de nobles qui lui avaient promis et juré garder perpétuellement loyauté jusqu'à la mort. »

Godefroy d'Harcourt fut un révolté contre le roi de France personnellement, non contre la France ; il fut, parmi tant d'autres, le plus ardent défenseur des libertés provinciales et communales, peut-être un ambitieux qui rêva de la couronne ducale de Normandie, mais il ne fut pas un traître dans l'acception que l'on donne à ce mot aujourd'hui. Il croyait user de son droit de grand vassal en renvoyant son hommage à son suzerain et en l'offrant à un prince étranger, d'autant que, comme tant d'autres nobles, il considérait les Valois comme des usurpateurs. Cet état d'esprit n'était pas particulier à la noblesse. En 1346, il y eut à Paris « une horrible justice. Un riche bourgeois de Compiègne fut étendu et lié aux halles sur un étal de bois, coupé, démembré, les bras, les cuisses et après le chef et pendu au gibet », pour avoir dit que « le royaume de France appartenait de droit au roi d'Angleterre plutôt qu'à Philippe de Valois » (1). Les historiens de notre époque ont eu le grand tort de juger les

(1) *Grandes chroniques.*

hommes d'un autre âge avec l'esprit moderne, imbu d'idées complètement différentes de celles du moyen âge. Lorsque Rouen se révolte à chaque instant sous les règnes de Philippe de Valois et de Jean le Bon, c'est pour la défense de ses libertés foulées aux pieds, et c'est pourquoi le nom de Godefroy d'Harcourt y était si populaire.

« Vers la fin de 1345 échut, en l'indignation et haine du roi Philippe, un grand banneret de Normandie et de grand lignage, messire Godefroy d'Harcourt, qui dut s'exiler pour ne pas être décollé comme l'avaient été Clisson et tant d'autres. » Il se retira d'abord auprès du comte de Brabant, son cousin, puis en Angleterre.

Godefroy d'Harcourt avait alors environ trente-six ans.

« C'était, dit Froissart, un chevalier de grand courage et moult vaillant de conseil et d'armes, selon sa puissance, car il était boiteux, moult fort, mais pour ce ne demeura mie qu'il ne fût hardi et entreprenant, et ne daigna oncques fuir en bataille. »

En 1337, nous l'avons vu proférer des menaces contre le roi, parce que Philippe VI refusait d'accepter l'offre des Normands.

En 1339, il servait en Flandre avec six chevaliers et trente écuyers. A cette date, il apposa son sceau au bas de l'acte passé par les chevaliers normands pour la conquête de l'Angleterre.

Ennemi du maréchal Robert Bertran et de Guillaume Bertran, évêque de Bayeux, son frère, pour des motifs privés, il attaqua, en 1342-1343, l'évêque que le roi de France avait pris sous sa sauvegarde. Il mit en état de défense Saint-Sauveur-le-Vicomte que Raoul de Bigars et Raoul Patry défendirent inutilement contre les troupes royales. La révolte fut comprimée.

« Godefroy d'Harcourt quitta le pays pour échapper aux poursuites. Ses complices furent jugés par le parle-



ment de Paris et accusés d'avoir, non seulement attaqué l'évêque de Bayeux, mais d'être entrés dans un complot favorisant les desseins du roi d'Angleterre et tendant à mettre la couronne ducale sur la tête de Godefroy d'Harcourt.

« Les conjurés, disait-on, avaient commencé à s'entendre dans une grande chasse dans la forêt de Landepourrie, entre Mortain et Tinchebrai. Les bases du complot avaient été définitivement arrêtées à Saint-Lô.

« On disait que Godefroy avait promis de livrer la Normandie à Édouard III et qu'il avait fortifié Saint-Sauveur pour base d'opérations à l'armée anglaise.

« D'après l'auteur d'une Chronique de Flandre, Godefroy, le sire de la Roche-Taisson, Richard de Percy, Guillaume Bacon, qui servaient en Bretagne, avaient trahi la cause de Charles de Blois pour servir le comte de Montfort et avaient attaché leurs sceaux au bas d'un acte secret remis au comte de Salisbury, qui le livra au roi de France quand il eut été déshonoré par Édouard III.

« Plusieurs de ces circonstances ont été inventées par l'imagination populaire, dit M. L. Delisle. Ce qui n'est pas douteux, c'est que Jean Taisson, seigneur de la Roche-Taisson, Guillaume Bacon et Richard de Percy, poursuivis pour crime de lèse-majesté, furent condamnés au dernier supplice le 31 mars 1344, dans le château de Saint-Christophe-de-Halate, le roi présidant, assisté du duc de Normandie et du comte de Blois.

« Les condamnés, qui ne paraissent pas avoir été appelés devant leurs juges, furent traînés comme traîtres le 3 avril, veille de Pâques, du Châtelet aux Halles, près de la fontaine, où ils furent décapités. »

Pendus ensuite au gibet, leurs têtes furent exposées à Saint-Lô en plein marché.

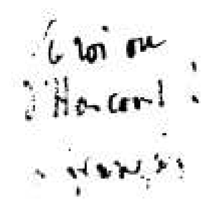
« Godefroy d'Harcourt avait acquis à sa cause les chefs



de plusieurs des premières familles de la basse Normandie. Il les avait sans doute entraînés en faisant briller à leurs yeux l'espoir d'affermir les libertés de la province menacées par les progrès de l'autorité royale.

« Ajourné quatre fois à comparaître devant le parlement de Paris, Godefroy refusa d'obtempérer à une sommation qu'il regardait comme illégale, la charte aux Normands portant que toutes les causes devaient être soumises à l'Échiquier (1). »

« Mais le premier des Valois n'était pas arrêté par la question de légalité... Il semblait vouloir, par ses sévérités maladroites, pousser à bout l'aristocratie normande. »



« Ses biens furent confisqués et donnés à des favoris. Longtemps il espéra recevoir son pardon du roi de France. Fatigué d'attendre en vain, irrité de voir ses biens de Normandie aliénés, il n'écouta que le conseil de son orgueil blessé et, se croyant dégagé du serment qu'il avait prêté, il s'adressa à Édouard III pour obtenir réparation des torts dont il se plaignait (2). » Il lui fit hommage le 13 juin 1345 ; le roi d'Angleterre accepta en ces termes :

« Noble homme monsieur Godefroy d'Harcourt, considérant que le royaume de France lui est dévolu de droit, lui a fait hommage et l'a reconnu pour son seigneur lige comme légitime roi de France. Édouard ne fera ni paix ni trêve avec son adversaire que Godefroy ne soit compris dans le traité et, si Dieu lui faisait recouvrer son héritage de Normandie, il rendra à Godefroy les terres qu'il a perdues (3). »

Edouard III s'était mis en mer avec six comtes, vingt-deux barons, quatre cents chevaliers, six mille hommes

(1-2) L. Delisle.
(3) Kervyn de Lettenhove.

d'armes, douze mille archers et six mille Gallois, « tous gens d'élite et toute fleur de chevalerie ».

Débarqué à la Hogue-Saint-Vaast, le 12 juillet 1346, il divisa ses troupes en trois corps, marchant à peu près parallèlement, et qui devaient se réunir tous les soirs, sous le commandement de Godefroy d'Harcourt et du comte de Warwik, des comtes d'Arundel, de Suffolk et de messire Thomas de Holland. Lui-même en dirigeait un. Ses maréchaux, le précédant, trouvaient dans un « bon pays, plein de tous biens, moult de bœufs gras et de gros moutons ». On ne faisait que de trois à quatre lieues par jour.

Les Anglais prennent Barfleur, port de mer et grosse ville non fermée, la pillent et la brûlent; Carentan, grosse ville bien fermée, dont les habitants se rendent. Ils ne purent entrer à Cherbourg, mais ils font dans les faubourgs de nombreux prisonniers. A Saint-Lô, grosse ville, pleine de drapiers, il y avait bien de 10 000 à 12 000 ouvriers de drap ; elle fut prise sans difficulté, les habitants « étant simples gens : laboureurs, marchands, ouvriers, qui n'avaient jamais porté épée ». On y fit un riche butin, en draps, fourrures, or et argent ; il y eut, dit Froissart, grande destruction de peuple dont ce fut pitié, mais, ajoute-t-il philosophiquement, ainsi se font les guerres ; ensuite on la brûla.

Ils passèrent à Neuilli-l'Évêque, dont ils n'attaquèrent pas le château, prirent Torigni, puis se dirigèrent vers Caen.

Il y avait bien à Caen 20 000 bourgeois en état de porter les armes et qui étaient décidés à marcher contre les Anglais, malgré l'avis du comte d'Eu et du chambellan de Tancarville, qui y avaient été envoyés par le roi de France. « Seigneurs, leur dirent-ils, vous aurez assez à faire de garder votre ville, laissez-vous conseiller, vous



n'y perdrez rien ». Ils les engagèrent à abandonner les faubourgs et à défendre seulement les portes, le pont et la rivière.

Ils répondirent qu'ils n'en feraient rien et qu'ils iraient au-devant des Anglais.

Les bourgeois de Caen sortirent alors bien armés et entamèrent le combat, mais ce qu'avait prévu le comte d'Eu arriva. Dès qu'ils virent venir à eux les gens d'armes en bon ordre et les archers qui les criblaient de flèches, ils tournèrent le dos et rentrèrent précipitamment dans Caen, si précipitamment qu'ils tombèrent aux portes et trébuchèrent les uns sur les autres. La ville n'était pas close de murs, l'Orne était basse et les Anglais, la traversant à pied sec, entrèrent aussitôt qu'eux dans la ville, où ils les prirent à revers, frappant dans le tas et tuant sans pitié.

Les comtes d'Eu et de Tancarville purent à peine gagner une des portes avec une troupe de chevaliers et se rendirent. Le combat continua, acharné, dans les rues. Il y eut bien 2 000 hommes de tués du côté des Caennais, mais les Anglais ne perdirent pas moins de 800 hommes. Exaspéré de cette résistance inattendue, Edouard III voulait qu'on passât toute la population au fil de l'épée et qu'on incendiât la ville. Godefroy d'Harcourt intercéda en sa faveur et obtint gain de cause ; il fit alors chevaucher sa bannière de rue en rue, et crier de par le roi que personne ne fût assez hardi pour tuer ou violer.

Lorsque, le quatrième jour, le roi d'Angleterre monta à cheval pour partir, il dit aux habitants qui l'entouraient : « Remerciez votre bon ami Godefroy d'Harcourt, car si votre ville n'a pas été brûlée, c'est à lui que vous le devez. »

Pendant le combat, le maréchal Robert Bertran, Guillaume Bertran et nombre de chevaliers s'étaient réfugiés



dans le château. A l'abri, derrière ses murs, ils laissèrent les Anglais égorger les habitants.

Le butin fut envoyé en Angleterre avec 120 chevaux et 1 500 riches hommes, faits prisonniers depuis le commencement de la campagne.

De Caen, l'armée anglaise alla à Lisieux, et de là se dirigea sur Falaise, mais elle n'attaqua pas cette ville où l'on se préparait à résister.

En apprenant que le roi de France se tenait dans Rouen avec son armée, Edouard s'y rendit. Après avoir attendu vainement que Philippe VI en sortît pour le combattre, il brûla les faubourgs ; ses troupes défilèrent à la vue des Rouennais et des troupes royales qui se tenaient aux créneaux, et il se dirigea vers Pont-de-l'Arche.

Les Anglais n'attaquèrent pas Pont-de-l'Arche, ville fermée, mais ils entrèrent dans Louviers, ville ouverte, « grande, étendue et riche, plus grosse et plus marchande qu'Évreux » et où ils ne trouvèrent aucune résistance ; elle fut pillée et brûlée.

Ils faillirent prendre Vernon, ville fermée, mais elle se défendit énergiquement ; les faubourgs furent incendiés.

Tandis que le roi d'Angleterre suivait la rive gauche de la Seine, en pillant et incendiant villes et villages, le roi de France côtoyait la rive droite et allait attendre son adversaire sous les murs de Paris.

Les ponts avaient été rompus entre cette ville et Rouen. Arrivé à Poissi, Édouard III, pensant sans doute que son invasion ne pouvait se prolonger sans danger, fit rétablir le pont et se dirigea vers le Ponthieu qui lui appartenait. Ses coureurs, entrant dans le Vexin, brûlèrent Cormeilles et les faubourgs de Gisors et de Gournai.

Philippe VI le poursuivit et l'atteignit à Créci, où il essuya une sanglante défaite : « onze princes, quatre-

vingts bannerets, douze cents chevaliers, et trente mille soldats restèrent sur le champ de bataille ».

Parmi les morts se trouvait le comte d'Harcourt, frère de Godefroy. En retrouvant son corps, Godefroy sentit l'étendue de sa faute et vint, peu de temps après, implorer son pardon. Mais des circonstances plus graves devaient bientôt, et pour toujours, le rejeter dans les bras d'Édouard III.

Après la bataille de Créci, perdue par l'impéritie du roi de France, il s'irrita contre messire Godemar du Fay, qui avait laissé passer le gué de Blanquetaque aux Anglais et voulait le faire chercher pour le faire pendre.

Ceux de son entourage l'approuvaient, disant que, si Godemar avait su retarder les Anglais d'une heure seulement, on les eût eus à merci. Mais messire Jean de Hainaut prit la défense de Godemar, en disant qu'il n'était pas en son pouvoir de les arrêter avec deux ou trois mille hommes, s'il les avait, quand la veille plus de quinze mille hommes s'étaient laissé battre en pleine campagne (1).

(1) Froissart. — *Grandes chroniques*, etc.



CHARLES D'ÉVREUX

ROI DE NAVARRE

C'est au cours de ces événements que Charles d'Evreux parvint au trône de Navarre, à l'âge de dix-huit ans. La reine Jeanne, sa mère, était morte le 4 octobre 1349, à Conflans, dans un voyage fait en France, pour réclamer le comté d'Angoulême que Philippe de Valois retenait injustement; le 4 août précédent elle avait marié sa fille Agnès à Gaston-Phébus, comte de Foix. Une autre de ses filles, l'aînée sans doute, avait épousé le roi d'Aragon.

Le 29 janvier suivant, le roi Philippe VI, veuf depuis un mois seulement, épousa une autre fille de la reine de Navarre, Blanche d'Évreux, dont il avait la tutelle et qu'il avait d'abord destinée à son fils, mais « elle éta t si belle et si gracieuse, qu'il la prit pour lui », au grand regret de Jean, qu'il éloigna sous un prétexte quelconque et qui s'en montra très irrité, dit le P. de Moret.

Le 24 février, le duc de Normandie se remaria avec Jeanne de Boulogne, veuve du jeune duc de Bourgogne, mort au siège d'Aiguillon.

Charles d'Évreux fut couronné à Pampelune, le 27 juin 1350, prêta serment à la constitution et aux lois et, selon l'ancien usage, fut promené par les rues de la ville sur un bouclier par les *ricos hombres*. Il donna ce jour même à l'église Sainte-Marie, de riches reliquaires et une magnifique croix d'argent, enrichie de pierreries.

C'est à cette époque que, d'après certains historiens, il réprima avec cruauté une révolte des Navarrais.

Cependant les chroniqueurs sont si peu explicites sur les causes et les suites de cette révolte, qui aurait éclaté lors de son avènement au trône, qu'il est difficile de se rendre compte de la part de responsabilité qui lui incomba dans la répression.

La rébellion fut étouffée et « quelques-uns des révoltés, » dit le prince de Viana, furent pendus au pont de Miluce, près de Pampelune.

Madrazo dit que son ami don Juan Iturralde a contribué grandement de nos jours à augmenter l'horreur de Charles II par son récit intitulé : « El puente de Miluce » dans la *Revue euskarienne.*

Un jour d'avril 1351, le peuple sortit de Pampelune, allant au-devant du roi pour réclamer justice contre ceux qui, chargés du gouvernement pendant son absence, avaient rompu les fueros. Charles revenait d'expédition. Le peuple et les nobles l'attendaient au pont de Miluce. Dès qu'il parut, les nobles lui présentèrent leur requête. Emporté par la colère, sans vouloir leur donner le temps de s'expliquer, le roi de Navarre donna l'ordre de les saisir et de les pendre aux créneaux de la tour. A la vue des suppliciés se balançant dans l'espace, le peuple entre en furie et demande à grands cris des cordes pour pendre à son tour le roi lui-même. Epouvanté par cette explosion de colère, Charles tourne bride et, suivi de quelques hommes d'armes seulement, se dirige au galop vers la montagne et disparaît au milieu des huées de tout un peuple.

Obligé de se réfugier en France, il ne revint à Pampelune que lorsque l'irritation fut calmée.

Heureusement, pour la mémoire de ce roi, ajoute Madrazo, la légende du pont de Miluce n'est pas de l'his-



toire, mais simplement une composition poétique invraisemblable.

Il n'en est pas moins très regrettable de voir des écrivains accréditer si légèrement de pareilles erreurs.

Cependant, dit le même Iturralde, ce qui lui arriva sur le pont de Miluce dut lui servir de sévère leçon, car, malgré les noires couleurs sous lesquelles l'ont dépeint quelques historiens, de grandes qualités ressortaient en lui. Les documents trouvés aux archives constatent sa piété religieuse, sa libéralité, sa justice, son affection pour les arts et l'agriculture.

N'est-il pas véritablement étrange de voir un prince flétri pour de prétendus actes de cruauté, dont la preuve est encore à faire, quand l'histoire garde toute son indulgence pour la destruction de la Navarrerie, la cité de Pampelune, accomplie soixante-dix ans auparavant par le gouverneur français Eustache de Beaumarchais, sur l'ordre de Philippe le Hardi, roi de France et de Navarre ?

Les Navarrais s'étaient révoltés. Beaumarchais assiégea et prit la cité. Les rebelles furent pendus ou traînés à la queue des chevaux. La ville fut pillée ; Eustache de Beaumarchais donna le signal de l'incendie en mettant le premier le feu aux maisons ; l'herbe poussa dans les rues et les châteaux des *ricos hombres* furent rasés (1).

Or, qu'est-ce que le meurtre de quelques hommes auprès de celui de centaines d'individus mis à mort par l'ordre de Philippe III et d'une ville détruite ? Car, il ne faut pas l'oublier, le prince de Viana ne parle que de la pendaison de quelques révoltés, et sa chronique, écrite soixante ans à peine après ces événements, est plus digne de foi que le récit fait par Piscina, deux cents ans

(1) Guill. Anelier, *Documents inédits sur l'histoire de France.* (*Traduction de Francisque Michel.*)



plus tard, et dans lequel ont puisé les annalistes français et espagnols du seizième siècle.

Après son couronnement, le roi de Navarre entreprit un voyage dans ses États, renouvela alliance avec Pedro IV, son beau-frère, roi d'Aragon, et se rendit à Burgos, pour y faire accord avec don Pèdre, roi de Castille. Ferreras dit que le roi d'Aragon prenant ombrage de cette dernière alliance, envoya des ambassadeurs à son beau-frère, pour le prier de ne pas donner en mariage au roi de Castille sa sœur Blanche, reine douairière de France, et lui proposa une fille du roi de Sicile. C'est, en effet, pendant ce voyage, qu'il apprit la mort de son beau-frère, Philippe VI, roi de France, décédé en août 1350. Au mois de janvier 1351, il parcourut les villes de la Navarre et donna l'ordre aux alcades d'y résider plus souvent.

Le 5 juin 1351, il fit remise des droits de péage à la ville de Viana, en raison des services que pourrait rendre cette place importante, sur la frontière de Castille. Il régla ensuite quelques sujets en litige et quitta Pampelune vers la fin de juillet pour rentrer en France, confiant le gouvernement de la Navarre à son frère Louis, qui y laissa pour lieutenant don Gil Garcia Dianiz (1).

Le 8 février 1350, au lendemain de son mariage avec Blanche d'Evreux, Philippe de Valois, « qui avait la garde de son très cher et amé frère le roi de Navarre, » avait donné l'ordre qu'on lui délivrât sur ses terres de Normandie et celles de Mantes, Meulan, etc., les arrérages qui lui étaient dus. Charles faisait déjà, à l'époque de la mort de sa mère, les délices de la cour de France. « C'était un petit homme plein d'esprit et de feu, d'un œil vif et d'une éloquence qui persuadait tout ce qu'il voulait

(1) Les pères de Moret et Aleson, Yanguas, Garibay, Oihenart, Sandoval, Cénac-Moncaut, etc.



et avec cela si affable et si populaire que, possédant en perfection l'adresse de se faire aimer, il lui fut facile de gagner les esprits du peuple et même d'attirer à soi et de débaucher plusieurs personnes considérables de l'obéissance et de la fidélité qu'elles devaient au roi. Il ternit malheureusement tous ces beaux avantages de la naissance et de la nature. »

Déjà, sous les fleurs dont le couvre l'historiographe de Charles V, se cache le venin qu'on distillera peu à peu. Bientôt, on arrivera à ternir ses moindres actions et à noircir sa mémoire, à tel point que ce prince deviendra l'objet de la réprobation générale. Cependant il faut bien admettre que si, en dehors du peuple, toujours malléable, à qui sait le prendre avec adresse, il arriva à gagner plusieurs personnes considérables et à les détacher du roi, c'est qu'il possédait de réelles qualités. L'ascendant qu'il exerça s'explique par le contraste offert par le duc de Normandie, depuis roi de France, sous le nom de Jean le Bon, prince frivole, vaniteux, sans esprit, brutal, qui n'eut de la chevalerie que le vernis et qui ne sut s'entourer que de flatteurs.



Le chevalier de la Tour-Landry nous montre le duc en 1346, au siège d'Aiguillon, entouré de thuriféraires qui l'enivraient de leur encens. « Il vint, dit-il, en un lieu où les chevaliers s'ébattaient à tirer contre leurs chaperons et demanda un arc. Quand il eut tiré deux ou trois fois, quelques-uns dirent : « Monseigneur a bien trait. Sainte « Marie, fist un, comme il a trait royde. Ha, fist l'autre, je « ne voulsisse pas estre armé et il m'eust féru. » A dire vérité, ce n'était que flatterie, car il tira le pire de tous. »

La mort de son beau-frère, brusquement survenue, remettait en suspens, pour le roi de Navarre, les réclamations soulevées par sa mère. Cependant, le roi Jean le nomma son lieutenant en Languedoc et nous l'y re-



trouvons, revenant de Navarre. A la fin de juillet 1351, il assiégeait Montréal, occupé par les Anglais ; le 24 septembre il était à Moissac, le 25, à Castel-Sarrazin, où il délivrait des lettres aux bourgeois de Toulouse.

L'année suivante, il épousa Jeanne, fille du roi de France, âgée de sept ans, qui avait été mariée une première fois au duc de Limbourg. « Le roi, qui la chérissait, dit le moine Richard Lescot, donna à son gendre, malgré l'avis et la volonté de beaucoup, une grande partie du duché de Normandie, au préjudice du royaume. » C'est une erreur, mais cette erreur, voulue sans doute, ne suffit-elle pas pour montrer avec quelle circonspection il faut accueillir les assertions des chroniqueurs qui, écrivant au moment où la fortune abandonnait le roi de Navarre, n'ont pas hésité à lui attribuer tous les crimes, tous les vices et toutes les turpitudes de cette époque troublée? On sait, en effet, que ce prince n'obtint que plus tard l'agrandissement des domaines qu'il tenait de ses ancêtres en Normandie.

On ne peut voir dans ce mariage que le désir de la part du roi de France d'empêcher une alliance du roi de Navarre avec une puissance étrangère qui, en accroissant sa fortune, pouvait lui donner une prépondérance dangereuse pour le pouvoir royal. Toujours est-il que c'est à dater de l'accomplissement de son mariage, lorsque Jean le Bon n'a plus à craindre une autre alliance, que commencent ses déboires et ses démêlés avec la couronne de France.

Il était remplacé à cette époque, dans son gouvernement de Languedoc, par Charles d'Espagne, comte d'Angoulême et seigneur de Frontenay et Bénon, objets du litige qui avait amené Jeanne de Navarre à réclamer, auprès de Philippe VI, l'accomplissement des promesses qui lui avaient été faites.

« Le roi Philippe aimait faire joûtes, tournois, ébattements; il n'y eut jamais, en France, roi qui eut état royal pareil au sien. Il avait été grand joûteur et aimait encore beaucoup les armes, quoique son état fut augmenté. Mais il croyait légèrement fol conseil et fut cruel et « hauster » et aussi fut la reine sa femme et périlleuse, fille du duc Ode de Bourgogne. Quand elle avait pris en haine un baron, un chevalier quel qu'il fût, il fallait qu'il mourût. Trop male et périlleuse fut cette reine et aussi elle mourut de male mort (1). »

« Le successeur de Philippe de Valois, Jean, montra le même caractère d'insouciance à l'égard de l'ennemi, de tyrannie sans esprit de suite et sans fermeté réelle dans son gouvernement intérieur. Le besoin du moment et le caprice aveugle furent ses seuls guides.

« La mort de Philippe de Valois ne changea rien à la situation du royaume. Jean, qui lui succéda, avait trente et un ans. Depuis longtemps mêlé aux affaires, il était, comme son père, impétueux et violent, brave et prodigue, au total, un fort mauvais roi. Il n'atteignit qu'à la gloire d'être expert en science de chevalerie et, comme dit Froissart, « gai, frisque, amoureux et bachelereux « durement ». Dès les premiers mois de son avènement, il distribua aux seigneurs l'argent du trésor, et, quand l'argent manqua, les dispensa de payement pour les dettes qu'ils avaient contractées. Or, l'argent manquait bien souvent; pour s'en procurer, le roi recourut aux plus singuliers expédients : tantôt de longues dispositions sur la police du royaume, qui devaient faire rentrer dans les coffres royaux quantité d'amendes provenant des infractions ; tantôt des mutations dans les monnaies, jusqu'à dix-huit en une seule année, de sorte que le marc

(1) Froissart.



d'argent varia, en quelques mois, de la valeur de 5 livres 5 sols à celle de 11 livres ou de plus de 100 pour 100.

« L'autorité intervenait par les menaces, par l'espionnage, par la violence, sous toutes les formes, pour faire respecter ses ordonnances insensées. Non seulement les changeurs et les orfèvres, les receveurs et les courtiers, mais aussi tous les bourgeois, hôteliers, gros marchands et marchands forains devaient prêter serment sur les évangiles qu'ils observeraient les édits dans leurs transactions et les feraient observer par toutes les personnes placées sous leur dépendance.

« Ces étranges ressources étaient encore loin de suffire à un prince qui, d'une seule fois, et dans un moment de détresse, donna 50000 écus à un de ses chevaliers (1). »

Jean le Bon avait créé, sous le titre de *chevaliers de l'Etoile*, un ordre de chevalerie qui devait comprendre trois cents des gentilshommes les plus vaillants. Leur costume était d'une richesse inouïe.

Il avait fait construire à Saint-Ouen une grande et belle maison, où tous les compagnons devaient aller aux fêtes solennelles de l'année et où devait être tenue, au moins une fois l'an, cour plénière par le roi. Dans cette cour plénière, chacun devait raconter ses aventures, honteuses ou honorables. Des clercs les mettraient en écrit pour connaître les plus preux. La première cour plénière, tenue le jour des Rois 1352, fut signalée par l'annonce de la prise de la ville de Guines par les Anglais. En l'absence du gouverneur, le sire de Bavelinghen, l'un des chevaliers, qui s'était rendu à cette fête, la garnison, qui n'avait pas pardonné au roi de France la mort du comte d'Eu, se livra au roi d'Angleterre.

(1) Chéruel. Sismondi.



Le roi de Navarre et son frère furent au nombre des nouveaux chevaliers de l'ordre, ainsi que Charles d'Espagne, dit la Cerda.

C'est à cette époque, sans doute, qu'une violente querelle éclata entre le roi de Navarre et la Cerda, en présence du roi de France.

Philippe de Navarre tira son couteau et voulut frapper la Cerda; il en fut empêché par Jean le Bon lui-même. Charles d'Espagne quitta tout aussitôt le roi et, comme il partait, Philippe lui cria de se garder des enfants de Navarre. Le roi de Navarre, son frère, le comte d'Harcourt, Godefroy, Louis d'Harcourt et le sire de Clère partirent également, car « à iceulx avait mauvaise volonté le connétable (1) ».

Charles d'Espagne se plaignit au roi de France de leur hostilité et lui manifesta ses craintes : « Ils ne vous oseraient courroucer, lui répondit-il ; car s'ils le faisaient, ils n'auraient plus grand ennemi que moi. »

Charles d'Espagne ou de Castille, dit la Cerda, était fils d'Alphonse de la Cerda et arrière-petit-fils d'Alphonse X, roi de Castille et de Léon. Le grand-père de Charles d'Espagne, Ferdinand, mort à vingt et un ans, avait épousé Blanche de France, troisième fille de saint Louis, et la Cerda se trouvait ainsi cousin du duc de Normandie auprès de qui il avait été élevé, lorsque son père s'était retiré en France après l'usurpation de la Castille par Sanche le Brave. Il était seigneur de Lunel en partie, aux termes de la donation de cette terre faite à son père par le roi Charles le Bel, ou du mariage d'Alphonse avec la fille du vicomte de Narbonne, mais la possession de cette seigneurie en faisait un des gentilshommes les plus pauvres de la cour de Philippe VI, à l'époque où il n'était

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.* — Jehan le Bel.



encore que le compagnon du duc de Normandie. « C'était, au dire de deux écrivains étrangers, Villani et Zantfliet, un cavalier accompli, valeureux, vertueux, noble de cœur, parfaitement honnête homme, à qui le roi témoignait une grande tendresse pour ses belles qualités (1) ». Mais bien différent est le portrait tracé par les chroniqueurs français, ses contemporains, dont quelques-uns l'accusent ~~formellement~~ de la mort du comte d'Eu.

« Son ambition démesurée, dit Villaret, aspirait à tout. Il envisageait la possession des dignités les plus considérables de l'État comme une suite nécessaire de l'aveugle amitié du prince. Favori de Jean, il était son conseiller en toutes choses ; le roi « le croyait devant tous autres, et ne savait ce chevalier rien deviser, ne convoiter que le roi ne lui donnât. Aussi était-il large et courtois entre les autres chevaliers ».

Il avait été investi de l'office de connétable, dont il remplissait déjà les fonctions, au lendemain de la mort tragique du comte d'Eu. « De laquelle mort ce fut douleur, dit l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois, car c'estait ung des plus courtois, des plus gracieux chevaliers de France et des plus larges. Nul n'osa parler de la cause de sa mort. De laquelle furent troublés grant partie des nobles de France, ne oncques ne fut sceu du peuple la cause de sa mort, jasoit ce que plusieurs en parloient et murmuroient. »

Raoul, comte d'Eu et de Guines, avait servi en Écosse, sous le roi Philippe de Valois. En 1346, il défendit Caen, où il fut fait prisonnier. Mené en Angleterre, il y resta jusqu'en 1350, parce que le roi d'Angleterre avait fixé à un prix trop élevé le chiffre de sa rançon qui fut enfin réduite à 60000 écus. Joyeux de recouvrer sa liberté, le

(1) Secousse.

comte d'Eu rentra en France pour s'acquitter de cette dette.

Il vint aussitôt à Paris trouver le roi Jean, qu'il croyait toujours pour lui ce qu'il était auparavant. Il s'inclinait devant lui, lorsque Jean lui dit brusquement : « Comte de Guines, suivez-moi, j'ai à vous parler. — Volontiers, monseigneur, répondit le comte. » Le roi lui montrant alors une lettre, ajouta : « Ah ! ah ! mauvais traître, vous avez bien mérité la mort et je n'y manquerai pas, par l'âme de mon père ! » Saisi aussitôt par les sergents d'armes, il fut jeté dans la tour du Louvre. Les barons, qui tenaient le comte pour loyal, brave et prud'homme, prièrent le roi de s'expliquer sur cette arrestation. Jean refusa et déclara qu'il ne dormirait pas, tant que le comte serait en vie. Le lendemain, 19 novembre 1350, il le fit décapiter sans jugement, à l'hôtel de Nesle, en présence du duc de Bourbon, du comte d'Armagnac et de quelques autres seigneurs.

Le roi Jean, dit Froissart, en fut durement blâmé par la noblesse.

On a accusé le comte d'Eu de trahison, d'avoir promis de livrer sa ville de Guines au roi d'Angleterre en échange de sa liberté. Mais si le roi possédait la preuve de la trahison, ne devait-il pas faire juger le traître devant le parlement et ne pas le condamner à huis clos ? Il est beaucoup plus probable que messire Jehan le Bel, chanoine de Valenciennes, le maître de Froissart, a dit la vérité lorsqu'il s'exprime ainsi :

« L'on disait tout bas qu'il se vengeait ainsi des relations qu'il avait eues avec Mme Bonne. » Mme Bonne, duchesse de Normandie, première femme de Jean le Bon, était décédée le 11 septembre 1349.

La reine Jeanne de Navarre, nous l'avons vu, était morte en réclamant Angoulême. En 1335, en échange de



la Brie et de la Champagne, elle avait obtenu 5 000 livres tournois de rente sur le trésor ; en 1339, on lui assigna 3 000 livres de rente sur Bénon en Aunis et Frontenay l'Abattu, en Saintonge. Secousse rapporte que, dès l'année 1349, le roi avait retiré à Jeanne Angoulême et les châteaux de Bénon et de Frontenay et lui avait donné en échange Pontoise, Beaumont-sur-Oise et Asnières, « mais il est constant, dit-il, que cet échange resta lettre morte».

Le 23 décembre 1350, Jean le Bon donna à son favori le comté d'Angoulême et les châtellenies de Bénon et de Frontenay.

Fût-ce pour conserver la charge de connétable qu'il lui eût fallu rendre à son titulaire, le comte d'Eu, que Charles d'Espagne « pourchassa sa mort », ainsi que le disent les chroniqueurs ?

Fût-ce parce qu'il voyait d'un œil jaloux la puissance du roi de Navarre, lorsque lui, également fils de roi, n'était encore qu'un grand seigneur, grâce aux libéralités de Jean le Bon, qu'il prit Charles d'Évreux en haine et fit tout pour lui nuire auprès du roi de France ? Nul chroniqueur ne l'a dit, mais tout porte à le croire. Cependant, Jean le Bon lui avait fait la part belle. Non seulement au comté d'Angoulême et aux seigneuries de Bénon et de Frontenay il avait ajouté celles d'Archiac et de la Roche-d'Agoux, réuni des terres à la baronnie de Lunel (1) et fait d'autres dons, tels que celui d'une maison de Toulouse venant de la forfaiture de l'archidiacre de Durfort et d'une partie des biens du comte d'Eu, mais encore il lui avait fait épouser Marguerite de Blois, fille du duc de Bretagne, et en avait fait ainsi l'un des plus grands seigneurs de France.

Le roi de Navarre apprit un jour que Charles d'Es-

(1) Froissart, *Notes de Siméon Luce.*



pagne, se rendant près de la comtesse d'Alençon, sa cousine, irait coucher à Laigle. Il prit aussitôt ses dispositions pour le surprendre. Parti dans la nuit du 6 janvier 1354, il s'arrêta au hameau de Frévent, tandis que ses compagnons poursuivaient leur route. Philippe de Navarre les menait. Il avait avec lui le comte d'Harcourt, Jean Malet, sire de Graville, le sire de Clère, Guillaume Carbonnel, Léger d'Orgessin, Colinet Doublet, Gilet de Banthelu, le Bascon de Mareuil, Rodrigue d'Uriz et d'autres seigneurs.

Entrant dans le faubourg Saint-Barthélemy, à Laigle (1), ils vinrent à l'hôtellerie de *la Truie qui file*, où était descendu le connétable. Malgré la nuit avancée, Charles d'Espagne veillait. Car, dit le chroniqueur, « cœur sent aucunes fois ce que avenir lui est ».

Jean de Melun, sire de Tancarville, reposait dans un des lits de la même chambre ; Philippe de Navarre vint à l'huis et heurta. Le connétable se leva en sursaut et, voyant l'hôtel environné d'hommes armés, se cacha sous son lit. La porte fut ouverte par un de ceux qui se trouvaient dans la chambre. Ses ennemis entrèrent, allumèrent des torches et vinrent droit au lit de Jean de Melun. Allant alors à l'autre lit, ils découvrirent Charles d'Espagne caché, et l'environnèrent menaçants, la dague en main. Philippe de Navarre lui dit alors : « Charles d'Espagne, mal me démentis, moi fils de roi, tu vas mourir. » Le connétable s'agenouillant, les mains jointes, lui demanda grâce, qu'il serait son serf racheté, qu'il se rançonnerait de son pesant d'or, lui laisserait ses terres et s'en irait outre-mer. « Sire, dit alors le comte d'Harcourt, si de ce qu'il promet vous veut bailler bons ôtages, ayez pitié de lui. »

(1) Vaugeois.



Philippe n'écoutait rien. A ce moment arriva Pierre de Sacquainville venant lui dire, de la part de son frère, de se hâter, car le jour venait.

Alors le Bascon de Mareuil, Rodrigue d'Uriz et quatre autres le frappèrent. Mareuil le traversa de son épée. Ils le laissèrent sur place avec quatre-vingts plaies.

Philippe de Navarre s'était laissé emporter par la colère, mais peut-être ne l'eût-il pas frappé, car, dit le chroniqueur, « aucuns d'iceux qui furent en la place dirent que ledit monseigneur Philippe fut bien dolent, qu'il n'avait pas été pris vif (1) ».

Le roi de Navarre attendait, impatient, le retour des siens. Il sortit de bon matin de la maison dans laquelle il se tenait et vit accourir, ventre à terre, le Bascon de Mareuil qui, du plus loin qu'il l'aperçut, lui cria : « C'est fait, c'est fait ! » Le roi s'emporta lorsqu'il apprit la mort de son ennemi, et le fait est d'autant plus croyable que Friquet de Fricamps, qui était resté avec lui, rapporte que, venu à Évreux et n'y trouvant plus le roi, lui, Fricamps, l'avait rejoint près de Nonancourt, et que le roi lui avait alors appris qu'il avait envoyé à Laigle son frère et d'autres chevaliers pour s'emparer du connétable, le tenir prisonnier dans un de ses châteaux et obtenir ainsi qu'on lui rendit ses terres (2).

Siméon Luce a donné les noms de nombreux complices du roi de Navarre : le seigneur d'Aulnay, Ancel de Villiers, le sire de Morbecque, Jean de Champgerboust, Jean de Belangues, Jean de Gramoue, Henri de Mucy, Philippe de Boutanvilliers, Drouet de Lintot, Jean Du Quesne, Geoffroy de Marson, Henri du Bois, Guillaume de Hauteville, etc.

Charles de Navarre comprit immédiatement les consé-

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*

(2) Secousse.



quences désastreuses de ce meurtre, mais il en accepta résolument la responsabilité. Il écrivit aussitôt à l'Université et aux bonnes villes pour leur en expliquer les causes et pour les prier d'intercéder pour lui auprès du roi de France.

Marie d'Espagne, fille de Ferdinand d'Espagne, veuve de Charles de Valois, tué à Créci, et dame de Laigle, fit inhumer le corps du connétable. Ses gens apprirent la nouvelle de cette mort au roi, qui « jura moult grands serments que jamais en son cœur joie n'aurait jusqu'à ce qu'il en fût vengé ». Lorsqu'il apprit les menaces proférées contre lui par Jean le Bon, Charles de Navarre, en prévoyant les funestes effets, écrivit d'Évreux, le 10 février, à son cousin Edouard III pour lui demander aide et protection :

« Très cher et amé cousin,

« Pour ce que Charles d'Espagne, naguère connétable de France, a dit et parlé en moult de lieux plusieurs grandes vilenies et déshonorables paroles de ma personne et de mes plus prochains amis de chair, dont il mentait mauvaisement, et pour ce aussi que malicieusement et secrètement il a pourchassé et traité grands dommages, ennuis et empêchements contre moi et mes dits amis, et pour moult d'autres bonnes et loyales causes qui longues seraient à écrire, savoir vous fais que j'ai fait mourir ledit connétable à Laigle en Normandie. Et pour ce que j'ai entendu que aucuns de ses parents et amis se voudraient efforcer de moi porter dommage, pour ce que j'ai ferme intention et volonté de y garder mon honneur et mon état et de soutenir en ce mon fait tant avant comme je pourrai à l'aide de Dieu, de vous et de mes autres bons amis, vous prie au plus acertes que je puis et si vous en requiers par lignage et sur tout le bien et



honneur que vous me pouvez vouloir, que sitôt que je vous le ferai savoir, il vous plaise sans délai moi venir secourir et aider de tout votre effort et à cette besogne, montrer l'amour que vous avez à moi et ce que vous voudriez que je fisse pour vous en tel cas, car Dieu sait que je n'y épargnerais corps ni chevance.

« Et, très cher cousin, pour ce que les choses se pourraient si avancer que vous n'y pourriez pas sitôt venir comme métier serait, veuillez mander à votre capitaine de Bretagne que, quand je lui ferai savoir, il vienne de vers moi avec le plus grand nombre de gens d'armes et d'archers comme il pourra, et que, entretant, ait pacte entre eux et mes gens qui sont en pays de Cotentin. »

Le 18, il écrivit de nouveau au roi d'Angleterre, lui disant que, depuis sa lettre du 10, le roi de France lui avait envoyé plusieurs messagers pour savoir s'il voulait avouer le meurtre. Il l'avoua pleinement, disant qu'il y était allé en personne et l'avait fait faire. Il savait que, à cause de cela, le roi lui voulait « trop de mal » et qu'il entendait lui porter dommage, et avait été avisé par quelques-uns de ses amis que s'il pouvait le tenir par une voie quelconque, soit de traité amiable ou autrement, il le « courroucerait du corps et des biens » et le deshériterait de tout, lui et les siens, mais il « s'en pense bien à garder, avec l'aide de Dieu, du roi d'Angleterre principalement et de ses autres bons amis, car il avait le bon droit. Il possédait de bons et beaux châteaux en Normandie et ailleurs, fort bien garnis et appareillés, et certes, si le roi de France commençait, il lui porterait grand dommage ». Il fait de nouveau appel à l'aide d'Édouard..., lui demandant d'ordonner dès maintenant « et appareiller », afin d'être prêt sitôt qu'il lui ferait savoir de venir l'aider. Il ajoutait en *post-scriptum* que tous les nobles



de Normandie étaient passés avec lui à la mort et à la vie.

Il avait également écrit au duc de Lancastre, son cousin, pour lui demander la même assistance. Le duc de Lancastre l'engagea à envoyer à Bruges des gens qui pussent traiter et notamment Fricamps, mieux connu que d'autres en Angleterre.

A la prière du roi, Friquet de Fricamps se rendit à Bruges avec le chancelier de Navarre et avec Pierre de La Tannerie et Jean de Banthelu. Ils emportaient des joyaux pour faire un emprunt. A Bruges, Fricamps donna des lettres du roi de Navarre au comte et à la comtesse de Flandre pour l'emprunt et pour les prier de plaider sa cause auprès de Jean le Bon.

Le duc de Lancastre, lorsqu'il les reçut, leur fit remarquer que le roi de France ne pardonnerait pas au roi de Navarre le meurtre de son favori, que le roi de Navarre avait tout intérêt à s'allier avec le roi d'Angleterre et il voulut envoyer à Édouard III le chancelier qui refusa. Il les laissa donc repartir en promettant de mener au roi de Navarre, si cela devenait nécessaire, 200 hommes d'armes et 500 archers. Ils le retrouvèrent à Mantes avec les comtes de Montfort, de Namur et le sire de Meulan.

Le 26 février, il écrivit de nouveau de Mantes au duc de Lancastre, l'informant que son cousin de Boulogne et des gens du roi étaient à Mantes et que la reine Jeanne, sa tante, y venait, mais qu'il y resterait plus longuement qu'il ne pensait, attendant l'arrivée de ses deux sœurs, l'une à Melun et l'autre plus loin. Il le priait de continuer ses préparatifs, car, quoique bien des gens crussent à la paix, il savait que, autant qu'ils le pouvaient, ses ennemis renforçaient les lieux de gens d'armes ; lui faisait de même.

Le 2 mars, enfin, il informa Édouard III que, grâce à



l'intervention des reines Jeanne et Blanche et « de plusieurs autres bonnes gens, » il avait fait accord avec le roi qui lui pardonnait la mort de Charles d'Espagne et lui délivrait les héritages auxquels il était tenu et les sommes d'argent qu'il lui devait. Le duc de Lancastre fut irrité de cet arrangement. Il en écrivit au cardinal de Boulogne qui lui répondit, le 8 avril, qu'il le croyait volontiers, lorsqu'il disait qu'il eût aidé son cousin le roi de Navarre de tout son pouvoir et l'en remerciait (1).

Le cardinal de Boulogne, oncle du roi Jean, s'était uni aux reines Jeanne et Blanche, pour l'amener à faire la paix avec le roi de Navarre. Lui et d'autres prélats et barons avaient fait entendre au roi de France les suites désastreuses d'une rupture qui jetterait Charles de Navarre dans les bras du roi d'Angleterre. Jean ne s'était rendu que difficilement à leurs raisons, mais il avait enfin donné pleins pouvoirs pour traiter au cardinal de Boulogne, au duc de Bourbon, au comte de Vendôme, à Robert Le Coq, évêque de Laon, à Geoffroy de Charny et à Robert de Lorris.

Le 22 février, on donna au roi de Navarre, tant en « récompensation » du comté d'Angoulême que pour l'accomplissement de plusieurs traités et accords faits avec ses ancêtres, Beaumont-le-Roger, Conches, Breteuil, Pont-Audemer, Valognes, Coutances, Carentan et le clos du Cotentin. On prit l'engagement de faire payer les arrérages qui lui étaient dus et de lui assigner des terres pour les 12000 livres de la dot de sa femme ; on accorda des lettres de rémission à tous ceux qui étaient compromis dans le meurtre du connétable et qui deviendraient, s'il leur plaisait, ses hommes et ressortiraient à celles de ses terres qu'il voudrait. De plus, on lui donna

(1) Kervyn de Lettenhove. — Secousse.

le droit d'assembler l'Echiquier deux fois par an et de tenir ses domaines aussi noblement que la Normandie était tenue par ses anciens ducs.

Il fut dit, enfin, que les lettres de son mariage lui seraient délivrées et que toutes les terres dessus dites seraient, en cas de succession, comme celles qui furent baillées à ses père et mère (1).

Le 4 mars 1354, devant le roi siégeant au Parlement, les pairs de France, le conseil et les gens du Parlement, le roi de Navarre vint demander pardon de la mort du connétable, mais il eut le courage d'ajouter qu' « il avait eu bonne cause et juste d'avoir fait ce qu'il avait fait et qu'il était prêt à le dire au roi ». Jean le Bon ne releva pas ces paroles ; il eut la prudence de ne pas soulever d'explications qui eussent tourné à la pleine justification de son gendre.

Jacques de Bourbon, connétable de France, lui mit la main sur l'épaule par le commandement du roi et le fit se retirer. Les reines Jeanne et Blanche vinrent alors s'incliner devant Jean le Bon, qui les fit se relever et asseoir à ses côtés ; Regnault de Trie, s'agenouillant devant le roi lui dit : « Mon très redouté seigneur, mesdames les reines Jeanne et Blanche ont entendu que monsieur de Navarre est en votre malegrâce et vous supplient de lui pardonner. »

Le connétable alla chercher le roi de Navarre et le cardinal de Boulogne lui dit alors : « Le roi vous pardonne pour l'amitié des reines, de bon cœur et de bonne volonté ; » puis, Charles d'Évreux, mettant un genou en terre et remerciant le roi, le cardinal ajouta : « Que aucun du lignage du roi ne s'aventurât désormais de recommencer, car, fût-il le fils du roi, il en ferait justice (2). »

(1) Secousse.
(2) Froissart.



Quelque temps après, au dire des Grandes Chroniques, le comte d'Harcourt et Louis, son frère, se réconcilièrent avec Jean le Bon et lui révélèrent, disait-on, que Robert de Lorris, son chambellan, avait connu les desseins du roi de Navarre avant la mort de Charles d'Espagne et lui avait rapporté certains secrets du roi. Jean en fut très irrité et Robert de Lorris quitta la cour. Que Louis d'Harcourt se fût rapproché du roi, c'est fort possible, la conduite qu'il tint ensuite tendrait à le faire croire et le roi l'en récompensa en l'attachant à la personne du dauphin ; mais quant à son frère, c'est au moins douteux. Le caractère du comte d'Harcourt ne permet pas de le croire, et bientôt nous le verrons payer de sa tête le fait d'être resté fidèle à toutes ses convictions.

C'est vers cette époque, sans doute, qu'il faut faire remonter la tentative de meurtre sur la personne du roi de Navarre que rapportent l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois et Jean le Bel.

Le roi de France fit une grande fête en son palais, à Paris, et grande assemblée de nobles. Les trois frères de Navarre y devaient être. Le roi alla au conseil avant le dîner. A ce conseil assistaient le cardinal de Boulogne, l'archevêque de Rouen, chancelier de France ; messire Jehan d'Artois, comte d'Eu, le comte de Tancarville et Mgr Jacques de Bourbon. « En icellui conseil fut ordonné que en icellui jour, au disner, seraient occis les trois frères de Navarre. » Le conseil fini, les enfants de Navarre furent avertis de ce qui s'y était passé. Ils retournèrent rapidement à leur hôtel, firent armer leurs gens et se préparèrent à partir. Le roi fut averti de leurs préparatifs de départ. Il leur envoya Mgr Jacques de Bourbon qui ne put les convaincre.

Le roi de Navarre, en recevant Jacques de Bourbon, lui dit : « Cousin, je ne vous cuidais pas mortel ennemi.



Et, si vous ne veniez comme messager, vous sauriez comme sont gentilshommes les enfants de Navarre (1). »

« Vous avez ouï, dit Jean le Bel, comme Jehan de France haïssait ouvertement le jeune roi de Navarre et M. Philippe, son frère, pour l'amour de Mgr Charles d'Espagne qu'ils avaient tué. Cette haine ne put jamais sortir de son cœur, quelque semblant qu'il leur montrât, mais toujours leur pensait faire contraire, comment que ce fut, et s'en découvrit à aucuns de son conseil. »

Ils partirent, vinrent à Évreux où ils se séparèrent. Le roi de Navarre resta à Évreux, Philippe alla en Cotentin pour y assembler des troupes et Louis se rendit en Navarre.

Six mois après le traité de Mantes, les clauses n'en avaient pas encore reçu leur complète exécution. Le cardinal de Boulogne quitta Paris le 1er septembre, pour aller à Avignon ; on disait qu'il était tombé en disgrâce pour avoir trop favorisé le Navarrais au traité de Mantes.

Au mois de novembre, Charles de Navarre partit de Normandie pour aller également à Avignon. Il avait appris par des gens du conseil que le roi Jean se préparait à le surprendre pour s'emparer de sa personne. Le roi de France quitta aussitôt Paris, se rendit à Caen et fit saisir toutes les villes du roi de Navarre, sauf Évreux, Pont-Audemer, Cherbourg, Gavrai, Avranches et Mortain, qui refusèrent de se rendre. En apprenant ces nouvelles, le comte de Foix, beau-frère de Charles d'Évreux, attaqua par représailles le comte d'Armagnac.

A Avignon, le roi de Navarre se plaignit au pape de la haine de son beau-père. Il était descendu chez le cardinal d'Arras ou d'Ostie ; il y resta caché quelques jours, dit Secousse, ayant des entrevues secrètes avec le duc

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*

de Lancastre. D'Avignon, il alla en Navarre. Friquet l'y rejoignit et y trouva le chambellan du duc de Lancastre, qui retourna en Angleterre, accompagné de Colin Doublet, chargé d'une lettre pour le duc. Charles d'Évreux lui disait qu'il allait assembler des troupes, se rendre à Cherbourg et sommer Jean de lui rendre ses terres. Si le roi de France y consentait, il le suivrait avec ses troupes ; s'il refusait, il userait de force pour les reprendre.

Il vint, en effet, débarquer à Cherbourg, au mois d'août, avec 2 000 hommes et y retrouva Colin Doublet. Le duc de Lancastre l'engageait à se méfier de Jean s'il traitait avec lui. Doublet lui annonça l'arrivée prochaine du roi d'Angleterre. On crut, à ce moment, que la guerre allait éclater. Les Navarrais prirent Conches et le fortifièrent. C'est à ce moment sans doute que, d'après une chronique anonyme, Martin de Navarre et Thomas de Holland brûlèrent les faubourgs de Caen et de Bayeux. Averti du danger qui le menaçait, le roi de France envoya à Caen le comte de Savoie et le connétable de Bourbon pour s'opposer à une descente des Anglais et dépêcha au roi de Navarre, pour traiter, Gautier de Brienne, duc d'Athènes, Geoffroy de Charny, Etienne de Paris et Robert de Lorris. Le connétable de Bourbon les rejoignit.

Robert de Lorris était rentré en grâce auprès de Jean le Bon. Revenu au mois de janvier avec un sauf-conduit du roi, il ne put, dit Secousse, se justifier pleinement. Cependant il fut bientôt envoyé à Avignon par le roi et par le conseil, pour s'y joindre aux ambassadeurs qui y traitèrent de la paix avec l'Angleterre (1).

Si l'on tient compte du caractère rancunier de Jean le Bon, on ne peut trop s'étonner de le voir si bien accueillir Robert de Lorris, soupçonné de connivence avec le roi

(1) Secousse.



de Navarre et lui confier des missions auprès de ce prince. On avouera qu'il y a, dans la conduite du chambellan du roi, quelque chose d'équivoque qui porte à faire croire qu'il était chargé ou de tromper ou d'espionner le roi de Navarre au profit du roi de France.

Le roi de Navarre avait envoyé à Jean le Bon Gaucher de Lor et Robert de Couillarville, chargés de lui faire part de ses plaintes et de ses réclamations. Après conseil, le roi donna au duc de Bourbon et au duc d'Athènes plein pouvoir pour faire la paix.

Le traité de Valognes, conclu le 10 septembre 1355, stipula le pardon du roi de France au comte de Namur, à Jean et Godefroy de Boulogne, etc., et à tous ceux qui avaient fait le traité de Mantes, le cardinal de Boulogne, le duc de Bourbon, Robert de Lorris, etc.

Jean de Boulogne, frère du cardinal, était de ceux que le roi avait envoyés à Avignon.

Jean le Bon s'engagea à ne prêter aucun secours aux parents et amis du connétable et même, s'il apprenait qu'ils tramassent quelque chose contre le roi de Navarre, à l'avertir.

Ce dernier remettrait les villes d'Évreux, Pont-Audemer, Cherbourg, Gavrai, Mortain, Avranches et Carentan entre les mains du roi de France, qui en donnerait mainlevée dès qu'il aurait rendu obéissance au roi.

Le roi de Navarre recevrait 100000 écus et les deux princes se donneraient quittance réciproque de ce qu'ils pourraient se devoir mutuellement (1).

Les ambassadeurs du roi de France engagèrent alors Charles d'Évreux à venir avec eux au Vaudreuil où il arriva le 17 ou 18 septembre. Le dauphin, qui s'y trouvait, le mena au roi à Paris.

(1) D. Martène. — Secousse.



Au Louvre, en présence de nombreux seigneurs et des reines Jeanne et Blanche, Charles d'Évreux dit au roi qu'on lui avait rapporté qu' « aucuns l'avaient blâmé devers le roi et le requit de lui nommer ceux qui l'avaient fait » ; mais, comme le 4 mars 1354, Jean le Bon se garda bien de répondre. Il jura qu'après la mort du connétable il n'avait fait contre le roi rien que de loyal et demanda néanmoins à Jean de tout lui pardonner, de le tenir en sa grâce et lui promit qu'il lui serait loyal fils et vassal.

« A peine le traité de Valognes conclu, dit l'historien anglais Knyghton, l'esprit inquiet et pervers du Navarrais lui fit tramer une nouvelle intrigue contre la propre personne du roi, dans laquelle il trouva même le moyen d'engager le dauphin. Il était venu avec lui de Normandie à Paris et ce fut apparemment pendant ce voyage qu'il s'insinua dans l'esprit de ce jeune prince qui n'avait pas encore dix-huit ans et dont le caractère était naturellement doux et facile. Il l'indisposa contre son père, lui persuada qu'il en était mortellement haï et enfin le mena jusqu'au point de le déterminer à sortir secrètement de France pour aller trouver l'empereur Charles IV, dont la sœur Jeanne de Luxembourg était sa mère, pour lui demander du secours afin de pouvoir s'emparer de la personne du roi, de le faire enfermer et même de lui ôter la vie. Tous ceux qui étaient attachés au roi de Navarre entrèrent dans ce complot, qui fut heureusement découvert lorsqu'il était sur le point d'éclater (1). »

Rétablissons l'exactitude des faits.

Vers la fin d'octobre 1355, le roi d'Angleterre débarqua à Calais et s'avança jusqu'à Hesdin. Jean marcha contre lui. Le roi de Navarre l'accompagnait. Les Anglais se retirèrent et se rembarquèrent.

(1) Secousse.



Friquet rapporte qu'étant à Amiens, au retour de l'expédition d'Hesdin, le dauphin le fit venir avec Gaucher de Lor et leur demanda s'ils voulaient lui être agréables ; qu'il se proposait d'aller trouver son oncle, l'empereur Charles IV, avec un cortège princier tel qu'il lui convenait et qu'il les priait de l'accompagner.

Friquet revint en Normandie; le dauphin écrivit de Paris au roi de Navarre de le venir chercher. Celui-ci partit aussitôt pour Mantes et, la veille de la Conception Notre-Dame, lui envoya une trentaine de gens d'armes pour l'amener à Mantes.

Les gens d'armes avaient à peine quitté Mantes, que le roi de Navarre recevait du duc avis de ne pas venir, le roi l'ayant retenu. Jean de Landas et Friquet partirent aussitôt; ils rejoignirent les gens d'armes à Saint-Cloud et leur firent rebrousser chemin, puis ils poussèrent tous deux jusqu'à Paris. Le lendemain, ils allèrent trouver le dauphin à l'hôtel de Nesle et lui dirent que le roi de Navarre était fort mécontent de ce qu'il l'exposait lui et ses amis au courroux du roi qui les accuserait de lui avoir conseillé ce voyage. Le dauphin s'efforça de les rassurer en leur disant que le roi n'inquiéterait en rien ceux qui devaient l'accompagner. Il engagea Landas à rester à Paris pour assister à la cérémonie de l'hommage du duché de Normandie qu'il devait faire ce jour même. Landas déclina l'invitation et revint avec Friquet auprès du roi de Navarre.

Deux ou trois jours après, arriva à Évreux Guillaume Marcel, qui y resta jusqu'au moment où le duc de Normandie le rappela secrètement à Paris. Le lendemain de son départ, Jean Marcel arriva à Breteuil, y conféra avec le roi de Navarre et repartit sur-le-champ. Le dauphin les cacha tous deux jusqu'à ce qu'ils eussent fait leur paix avec le roi.



Il devait être accompagné dans ce voyage vers l'empereur par Charles d'Évreux, les comtes de Foix, de Namur, de Montfort, d'Harcourt, Godefroy de Boulogne, Robert de Lorris, Friquet de Fricamps et autres seigneurs et jeunes gens de la haute bourgeoisie parisienne, parmi lesquels Guillaume et Jean Marcel. Le 23 janvier 1356, Jean le Bon déclara qu'ayant appris le voyage projeté par son fils, il pardonnait à ceux qui devaient l'accompagner et l'autorisait à leur accorder des lettres de rémission (1).

Le roi de France alla ensuite à Rouen et fit très grande fête au roi de Navarre qui vint le saluer.

A la Saint-André 1355, les états généraux avaient été convoqués à Paris pour y voter une aide pour la guerre et promirent d'entretenir à leurs frais 30 000 hommes, au moyen d'une imposition sur toutes les denrées et la gabelle du sel par tout le royaume sur toutes gens. Ils revinrent à Paris en mars 1356, à l'exception des députés « de plusieurs grosses villes de Picardie, des nobles et des villes de Normandie et, comme plusieurs du royaume ne voulaient accorder que gabelles courussent en leurs terres », ils ordonnèrent un nouveau subside imposé d'une autre façon.

Les nobles et les députés des bonnes villes de Normandie, qui n'avaient pas assisté aux états de mars à Paris, se réunirent au château du Vaudreuil et votèrent un subside de 15 sols par feu pour trois mois, destiné à payer 2000 hommes d'armes. Le roi de Navarre, qui assistait à cette réunion, donna, suivant Froissart, « son assentiment à cette mesure » ; les historiens espagnols Ferreras et Mariana racontent, au contraire, qu'« il cria plus fort que les autres (2) ».

(1) Secousse.
(2) P. Goujon.



Ce que rapportent les écrivains espagnols est inexact. Les Grandes Chroniques elles-mêmes disent que le comte d'Harcourt prononça « plusieurs injurieuses et orgueilleuses paroles contre le roi, en destourbant de son pouvoir cette aide d'être recouvrée et mise à exécution, combien que l'aîné fils du roi, duc de Normandie, et le roi de Navarre l'eussent accordée au roi de France ».

« Cependant, dit Chéruel, l'annonce de ces nouvelles charges, qui allaient peser sur la province, produisit en Normandie, et spécialement à Rouen, l'impression la plus fâcheuse. On se demandait ce qu'étaient devenus les précédents subsides. Quel avantage en avait retiré le royaume ? Le luxe de la cour, l'avidité de quelques seigneurs dévoraient ces impôts, prix des labeurs du peuple.

« Le comte d'Harcourt conseilla aux Rouennais de rejeter l'impôt. Ils seraient bien lâches et bien misérables, leur dit-il, s'ils consentaient à le payer ; quant à lui, il saurait bien s'y opposer dans ses domaines et il n'y aurait sergent assez hardi pour en tenter la perception. »

Les Rouennais refusèrent de payer l'impôt.

C'est à ce sujet que Pasquier dit, dans ses *Recherches de la France* (1567) : « Le roi de Navarre pensait la couronne de France lui appartenir du chef de sa femme et la recouvrer au milieu de cette affliction générale. C'est un secret que nos rois doivent apprendre de ne faire jamais ouvrir les états, quand il y a un prince qui, pour avoir le vent en poupe au milieu du peuple, se rend chef de parti. »

Réflexion sententieuse hors de propos, lorsque l'on sait qu'elle s'applique à tort à un prince qui n'eut rien à se reprocher en cette circonstance, puisqu'il ne fit aucune opposition.

De nos jours, M. Rathery a reproduit cette accusation

sous une autre forme, au sujet des états du 16 février 1351, auxquels, dit-il, Charles le Mauvais prit part. Or, cette assertion n'est nullement fondée, puisque, nous l'avons vu, le roi de Navarre n'était pas en France à cette époque.

Perrens lui-même la réédite. « A Arras et dans d'autres villes, il y eut, dit-il, des émeutes. Dans ces révoltes, dans ces agitations, il faut voir la main de Charles d'Évreux, roi de Navarre, cousin et gendre de Jean le Bon. Soit qu'avec sa vive intelligence, ce jeune prince comprît mieux que personne ce qu'il était prudent de faire ou d'éviter, soit qu'il ne cherchât qu'à se rendre populaire, il s'éleva avec force, au sein des états, contre des taxes qui n'étaient propres, disait-il, qu'à irriter les peuples. Aussitôt ses courtisans et ses flatteurs s'appuyèrent de ses paroles pour exhorter les Normands à la résistance, sans qu'il fît rien pour les en empêcher. »

Mais puisque des historiens ont reproché comme un crime aux villes de Picardie et de Normandie de n'avoir pas voté les subsides réclamés pour la guerre avec l'Angleterre, voyons ce qui s'était passé dans cette dernière province depuis vingt ans.

« Il y avait plus. d'un siècle que le duché avait été réuni à la couronne, mais le souvenir de l'ancienne indépendance vivait toujours au fond des cœurs. On accueillit avec enthousiasme, en 1332, la nomination d'un nouveau duc de Normandie. Le roi Jean vint à Rouen en 1333.

« La première réunion authentique des États provinciaux eut lieu en 1337. Les députés des prélats, barons et bonnes villes de Normandie se réunirent à Pont-Audemer et à Rouen et résolurent de défendre avec énergie les droits de la Normandie. Vainement on tenta de les diviser, vainement le roi et son conseil offrirent aux prélats et aux nobles d'exempter leurs vassaux de tout



impôt; pourvu qu'ils séparassent leur cause de celle des communes. Les grands feudataires laïques et ecclésiastiques, « considérant que tous les habitants du duché « formaient un seul corps, étaient régis par les mêmes « lois et coutumes, que les libertés et privilèges étaient « communs à tous les habitants de la province », rejetèrent la proposition du roi et décidèrent que les habitants des villes et autres lieux, relevant immédiatement du roi et du duc de Normandie, jouiraient des mêmes franchises que leurs vassaux (1). »

Vers Pâques 1339, Philippe de Valois et son fils Jean publièrent une charte qui complétait et expliquait la célèbre charte aux Normands. Ils déclarèrent qu'à l'avenir aucun impôt ne pourrait être perçu en Normandie sans avoir été voté par les états de la province.

En février 1346, Philippe de Valois déclara que « les gabelles et autres impôts n'avaient jamais eu qu'un caractère temporaire et qu'ils cesseraient immédiatement d'être perçus ».

« Pour fortifier Rouen, on décida que les privilégiés seraient soumis à l'impôt comme les bourgeois, mais bientôt on en exempta les religieux de la Madeleine de Rouen et les bénédictins de l'abbaye du Bec. On conçoit que ces faveurs, accordées à d'opulents monastères, aient rendu plus odieux aux Rouennais les impôts si multiples et si arbitraires à cette époque, et que la bourgeoisie ait cherché à s'affranchir même par la violence et la révolte déclarées.

« En novembre 1347, le duc de Normandie vint à Rouen avec le comte d'Armagnac et fit appel aux Normands pour porter la guerre en Angleterre. « Déjà une « première fois, on s'était servi de ce prétexte pour extor-

(1) Chéruel, Canel.



« quer des sommes considérables à la province. Cepen-
« dant, les Normands accueillirent avec faveur la demande
« du duc. » L'assemblée de Pont-Audemer accorda un subside considérable. En mars 1348, le duc de Normandie rendit une ordonnance déclarant que ce subside ne tirerait pas à conséquence pour l'avenir ; il s'engageait à respecter les libertés de la province et à suspendre tous les autres impôts.

« L'expédition n'eut pas lieu, et cependant les officiers royaux voulurent continuer de lever les taxes spécialement affectées à cette destination. Les Normands s'en indignèrent. A Rouen, le peuple se souleva, chassa les percepteurs et, attribuant toutes les calamités aux fermiers de l'impôt, détruisit leurs maisons avec une aveugle fureur. Le signal donné par la commune de Rouen fut suivi dans la plupart des villes de Normandie. Le seul moyen de calmer la population exaspérée fut de supprimer la taxe, cause de tous les troubles (1). »

Le 22 mars 1351, nouvelle réunion des états de la province à Pont-Audemer. Les délégués des bailliages exposèrent qu'ils avaient été grevés et dommagés grandement par la guerre et la mortalité, tant en destruction et « arsure » de villes et pays, qu'en morts des habitants, rançons, biens pris, pillés, gâtés, etc. La Normandie était perdue et déserte « à cause des mutations des monnaies et des pertes de biens », par sergents mercenaires, sergents généraux, officiers du roi, etc. Les députés ne purent voter qu'une aide de faible importance pour une année et seulement en cas de guerre (2).

Il ne faut pas oublier qu'on était au lendemain de l'effroyable peste qui ravagea l'Europe entière et que ces charges pesaient sur une population que la mort avait lar-

(1) Chéruel.
(2) Canel.



gement moissonnée. « Il mourut bien plus du tiers du monde, dit P. Cochon. En ce temps demeurèrent les biens de la terre aux champs, où nul ne les recueillit et nul ne faisait cas des biens quotidiens. Et quand ils s'étaient compagnonnés tout le jour, au départir se recommandaient à Dieu, et le matin, quand ils étaient levés, les uns étaient morts, les autres malades et les autres encore en bon point. Et couraient bosses sous l'aisselle et ès aînes. Dès qu'ils sentaient ces bosses, ils mandaient le prêtre et tantôt étaient morts. La mortalité fut si grande que l'on fit, en plusieurs lieux, des cimetières nouveaux. On ne fit pas les blés ; il en vint si cher temps que l'on faisait moudre blé, seigle, pois, vesce, avoine et orge à faire du pain, mais encore chacun n'en avait pas son saoul de ceux qui étaient demeurés. La mine de blé valait quatre écus de Philippe (1). » A Rouen, d'après la *Normanniæ nova chronica*, de la dernière semaine d'août 1349 à Noël, la mortalité fut de plus de 100 000 personnes.

L'aide votée à Pont-Audemer, dit Chéruel, consistait en un droit fixe sur les ventes et achats. Quand les collecteurs « vinrent à Rouen, les marchands de Rouen, par manière de convention, jetèrent les buffets en quoi cette imposition était cueillie en Seine de dessus le pont de Seine ».

« Et de ce fait et rébellion, sire Symon de Bucy, premier président du Parlement, vint à Rouen, et fit commander, de par le roy, que nul n'yssit de sa maison jusques à tant que la justice du roi serait faite, laquelle fut faite la vigille de saint Laurent, en août 1351. Et en eut des drapiers de la dicte ville pendus au gibet par nombre vingt-trois. Et au temps dudit roy Jehan, avec tous ces méchefs, courait si faible monnaie, qu'il fut tel jour que

(1) P. Cochon.



un estelin d'argent valloit 12 sous tournois. Et pour ce que les nobles de Normandie se plegnoient que leurs terres ne valloient rien, et qu'ils n'avaient de quoy vivre et aussi que c'estoit contre la coutume de Normandie, et, pour les apaiser, l'on fesoit choir la monnaie huit jours devant la Saint-Michiel et autant au terme de Pasques, dont le menu commun estoit essillé ; et dura ce méchef un grand temps, tant que les nobles de Normandie s'en tenaient trop mal contens, et s'en plegnoient au roy, et lui disaient qu'il ne les tenait pas en leurs franchises et libertés comme ses prédécesseurs ; de quoi le roy en avoit trop grand deuil. Et, une fois ou deux, s'en complegnait à ses conseils, en disant : « Ne duderey-je point à ces « Normans ? » Et les haingneux des Normands dirent : « Sire, prenés quatre ou cinq des greigneux et des plus « notables, et leur faites trencher le col, et jamais ne ver- « rés Normant qui ose mot dire contre vous ne contre « votre conseil. » Dont ce lui fut très malvès conseil ; et qui l'eust conseillé qu'il eust tenu ses hommes de Normandie en leur pais, franchises et libertés, ils l'eussent bien conseillié, car pour telz conseils, tout le royaume en a esté destruit, comme vous orrés après (1). »

« On se demandait, dit Chéruel, ce qu'étaient devenus les précédents subsides ? » Hélas ! la réponse est bien simple ; le dauphin en disposait pour ses courtisans. Le 6 mars 1356, en effet, il donnait l'ordre à l'official de Rouen et au seigneur de Sainte-Beuve de délivrer, sur le subside levé pour la garde et la défense de la Normandie, à M. Louis d'Harcourt, 2 000 livres (2), qui équivaudraient à 50 000 francs environ de notre monnaie. Louis d'Harcourt, c'était le beau chevalier dont parlera l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois.

(1) P. Cochon.
(2) Bibliothèque nationale, manuscrits de Bastard.

Les impositions se succédaient sans interruption et leur perception donnait continuellement lieu à des émeutes. Ainsi en fut-il en 1355. « La Normandie, en cette année 1355, dit Coville, paraît bien avoir supporté double charge, puisqu'on trouve mention de deux impositions locales ». Peut-on s'étonner maintenant de la colère du comte d'Harcourt et du conseil qu'il donna aux Rouennais de ne pas payer l'impôt ?

Au commencement de l'année 1356, le dauphin se rendit à Rouen pour prendre possession du duché. Le roi de Navarre et la noblesse normande lui firent escorte.

Lors de la cérémonie de la prestation du serment, Godefroy d'Harcourt vint à Rouen avec un sauf-conduit pour rendre hommage.

Il alla chercher à Notre-Dame de Rouen la charte aux Normands, contenant les privilèges de la province, l'apporta sur sa tête en fendant la presse des seigneurs et dit à haute voix au duc de Normandie : « Mon seigneur naturel, voici la charte aux Normands. S'il vous plaît de jurer et tenir ce qu'elle contient, je suis prêt à vous faire hommage. »

Le conseil du duc voulant alors avoir dans la main et examiner cette charte, Godefroy répondit qu'il ne s'en dessaisirait pas, qu'il avait promis de la rendre à l'église, telle qu'il l'avait prise, qu'il la reporterait intacte et que le conseil en pourrait demander copie ou *vidimus*. Puis il partit sans faire hommage (1). Le chroniqueur dit que le dauphin l'écouta parler avec grand plaisir et manifesta le regret de ne pas avoir dans son conseil un seigneur d'aussi grand sens. Mais le conseil, en agissant ainsi qu'il avait fait, l'avait tiré de l'embarras où il eût été s'il lui avait fallu jurer d'observer des privilèges qu'il n'était pas disposé à conserver.

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*



Au mois d'avril, le duc de Normandie tint à Rouen son Parlement ; le roi de Navarre y assista ainsi que Mgr du Bec-Thomas, le sire de la Ferté, le sire de Berreville, Mgr de Buiville, les sires de Braquemont, de Blainville, de Sainte-Beuve, de Houdetot et un grand nombre de chevaliers. Le duc de Normandie les invita à dîner.

Godefroy d'Harcourt se méfiait; il vint aux portes de Rouen et fit demander son neveu, le comte d'Harcourt. L'écuyer arriva au moment où le conseil était renvoyé au lendemain. Le comte d'Harcourt demanda ses chevaux. Robert de Lorris vint alors à lui et lui dit : « Sire, monseigneur le duc n'attend plus que vous à dîner. » Il lui ôta son manteau et renvoya l'écuyer de Godefroy. Le rôle louche joué par Robert de Lorris en cette circonstance prouve une fois de plus qu'il faisait le jeu du roi de France et qu'il savait ce qui allait arriver.

Le dauphin traitait la noblesse de Normandie.

A la table du duc étaient le roi de Navarre, le comte d'Etampes, le comte d'Harcourt, le sire de Graville, Jehan Mustel, maire de Rouen. Aux autres tables, les barons, chevaliers, écuyers et bourgeois, Louis et Guillaume d'Harcourt, frères du comte, les seigneurs de Préaux, de Clère, de Tournebu, Maubué de Mainemare, de Fricamps, Colin et Olivier Doublet, Jean de Bantelu et autres.

Jean le Bon avait été averti de l'heure du dîner. Il partit le 5 avril, avec 100 hommes d'armes, vint par Gisors et Mainneville « en suivant chemins étranges, que nul ne put l'apercevoir, et s'en vint par Nid de chien, près des fossés de la ville, » dans la nuit de Pâques fleuries. Il entra dans le château par la grosse tour, accompagné du comte Jean d'Artois, de Jean de Melun, comte de Tancarville et du maréchal d'Audeneham ou d'Audrehem. L'un de ses sergents d'armes monta devant lui

les degrés de la grande salle où les seigneurs dînaient et frappa rudement la porte du manche de sa masse. La porte ouverte, il cria : « De par le roi, que personne ne bouge, sous peine de la hart ! » Le maréchal d'Audeneham tira son épée.

Tous se levèrent. Jean s'avança et saisissant le roi de Navarre par la peau, il l'attira à lui en disant : « Or sus, traître, tu n'es pas digne de t'asseoir à la table de mon fils. Par l'âme de mon père, je ne penserai à boire ni à manger tant que tu vivras ! » Colin Doublet, écuyer, qui tranchait devant le roi de Navarre, le voyant ainsi malmené, tira son couteau et en frappa le roi de France, mais la lame se brisa contre sa cotte de mailles. Jean lâcha alors son gendre et dit à ses sergents : « Prenez-moi ce garçon et son maître aussi. » Les massiers et les sergents d'armes s'élancèrent pour exécuter cet ordre.

« Ha ! monseigneur, disait le roi de Navarre, pour Dieu merci, qui vous a si mal informé de moi. Je ne pensai trahison ni contre vous, ni contre monseigneur votre fils. Veuillez entendre raison. Je m'en laverai par l'ordonnance de vos pairs. Il est vrai que je fis occire Charles d'Espagne qui était mon adversaire, mais j'en ai obtenu la paix. — Allez, traître, allez, répondit le roi, par monseigneur saint Denis, vous saurez bien parler au jour d'infamie, si vous m'échappez ! »

Le duc de Normandie, à genoux, implorait en vain son père. « Ah ! monseigneur, disait-il, pour Dieu merci, vous me déshonorez ! Que pourra-t-on dire et penser de moi quand j'avais prié le roi de Navarre et ses barons de dîner chez moi, si vous les traitez ainsi. On dira que je les ai trahis. Et cependant je ne vis en eux que tout bien et toute courtoisie. — Charles, répondit le roi, ils sont mauvais traîtres et leurs faits le découvriront bientôt ; vous ne savez pas tout ce que je sais. »

Saisissant alors le comte d'Harcourt par son corselet, il le lui déchira en disant : «Je te tiens, faux traître, aujourd'hui je ferai de toi faire justice. Ta vie finira aujourd'hui. » Puis, prenant la masse d'un sergent, il l'en frappa entre les épaules. « Avant, traître orgueilleux, passe en prison. Par l'âme de mon père, vous saurez bien chanter quand vous m'échapperez. Vous êtes du lignage du comte de Guines. Vos forfaits et vos trahisons se découvriront bientôt. »

On arrêta également Jean de Graville, Maubué de Mainemare, le sire de Fricamps et d'autres seigneurs qui furent jetés dans les cachots du château.

Le roi se retira ensuite dans une chambre pour dîner, après avoir donné l'ordre au maire de Rouen de faire fermer toutes les portes de la ville, d'en garder les clefs et de faire crier que nul ne sortît de son hôtel, quelque chose qu'il entendît, et que chacun fermât sa porte.

Pendant que le roi dînait, on préparait les charrettes. Le comte d'Harcourt fut mis dans l'une, dans une autre le sire de Graville, une troisième contenait Maubué de Mainemare et Colin Doublet ; ce dernier, qui avait frappé le roi, obtint la faveur d'avoir un confesseur. On sortit par la grosse tour et l'on prit le chemin du champ du Pardon. Le roi y vint avec son fils et le comte de Tancarville, accompagné d'un grand nombre de gens d'armes. Arrivés au lieu de l'exécution, Jean dit au roi des ribauds : « Faites délivrer ces traîtres. » Il se tint à un jet de caillou du comte d'Harcourt et de ses compagnons pour bien les voir en face et mieux savourer leur supplice. Le comte d'Harcourt fut exécuté le premier. La tête sur le billot, le bourreau troublé le frappa six fois avant de le décapiter. L'exécution terminée, le roi dit : « Traînez les corps de ces traîtres au gibet. »

Le roi de Navarre fut envoyé en prison au Goulet ;



d'autres prisonniers furent gardés au château de Rouen.

Lorsque Robert de Lorris était venu chercher le comte d'Harcourt pour dîner, l'envoyé de Godefroy d'Harcourt s'en était allé. Après l'exécution, le chancelier du roi de Navarre, qui était à Rouen, prit un cheval, traversa la Seine à la nage, car la porte du bout du pont était fermée, retrouva l'envoyé et s'en alla à Notre-Dame-du-Pré où était logé Godefroy d'Harcourt à qui il raconta tout. Godefroy dit simplement : « Je le pensais bien. » Il n'avait pas voulu prendre part au dîner et avait dit à son neveu que, s'il l'en croyait, il n'irait pas lui-même ; le comte d'Harcourt ne le crut pas : « si fit que fol », dit Pierre Cochon (1).

Comédie ou remords tardif du dauphin, nous l'avons vu supplier en vain son père. Quoi qu'en aient dit certains historiens, ce fut bien de connivence avec le roi qu'il attira dans un piège infâme son beau-frère et les seigneurs normands. Ce n'était pas le jeune enfant que dit le chroniqueur. Il avait âge d'homme, étant né en 1337, et savait bien ce qu'il faisait. Il est du reste un témoignage écrasant à cet égard. C'est le récit de Pierre Cochon qui écrivit sa chronique cent ans après cet événement et qui n'est guère favorable au roi de Navarre dans ses propres appréciations, mais qui, dans la première partie de sa chronique, en reproduit une autre d'un contemporain dont le manuscrit est aujourd'hui perdu.

« Le roi Jean avait un fils aîné, lequel était duc de Normandie, et lui dit : « Beau fils, voyez ces Normands « comme ils mettent peine pour que le roi de Navarre « soit duc pour les tenir en leurs libertés. Sachez qu'il « faut remédier à l'encontre ou autrement nous serions « détruits et en péril de perdre terre. Vous ferez vos « apprêts et vous irez à Rouen et ferez savoir au roi de

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.* — *Grandes Chroniques.* — Froissart.



« Navarre, au comte d'Harcourt, au sire de Graville, au « sire de Clère et à grande quantité d'autres seigneurs de « Normandie qu'ils soient à vous, à Rouen, à certaine « journée ; et quand ils seront venus à vous, vous leur « ferez très grand'chère et grand signe d'amour et puis « les semondrez à dîner avec vous, en votre chastel de « Rouen et y faites le plus bel appareil que vous pourrez « et ne vous hâtez pas de vous asseoir à table ; et quand « ils seront tous assis et servis, vous les tiendrez de « paroles à table pour attendre ma venue. »

En outre, n'y eut-il pas ce témoignage d'un contemporain, qu'il suffirait de l'arrivée du roi au château de Rouen pour prouver le guet-apens, car on n'entre pas dans un château fort avec 100 hommes d'armes, fût-on le roi, sans que le capitaine aille prendre les ordres du gouverneur avant d'ouvrir les portes et de faire baisser les ponts-levis, ce qui n'eût pas manqué de donner l'éveil aux invités.

Au moment de l'arrestation, quelques-uns des convives s'échappèrent et en répandirent le bruit dans Rouen. Les habitants sortirent dans les rues et lorsque le sinistre cortège parut, « le peuple était menaçant », dit Villani. Le roi retira son casque, se fit reconnaître et tira de sa poche un acte d'où pendaient plusieurs sceaux. Cet acte contenait que le roi de Navarre, le comte d'Harcourt, les chevaliers normands et d'autres personnes qui y étaient nommées, avaient traité avec le roi d'Angleterre pour tuer le roi de France, le dauphin son fils, et pour mettre la couronne de France sur la tête du roi de Navarre qui devait céder au roi d'Angleterre la Gascogne et la Normandie. »

Le roi d'Angleterre, indigné, écrivit au pape : « Personne n'ignore que Jean de France, après avoir pardonné au roi de Navarre et à ses adhérents tous les sujets de mécon-



tentement qu'il pouvait avoir contre eux, a fait arrêter le roi de Navarre, le comte d'Harcourt et quelques autres et les a traités d'une manière que je voudrais pouvoir cacher pour l'honneur de la profession des armes. Mais, comme Jean, pour justifier cette action, prétend, à ce que l'on dit, avoir entre les mains des lettres du roi de Navarre et de ses amis, par lesquelles il paraît qu'ils ont conspiré contre lui et qu'ils nous ont promis de se joindre à nous et de nous livrer la Normandie. Craignant que ce discours ne fasse impression sur votre Sainteté et ne préjudicie à mon honneur, et voulant laver le roi de Navarre, qui est mon ennemi, mais en même temps mon parent, du crime de trahison qu'on lui impute faussement, je déclare, parole de roi, et je proteste devant Dieu, que le roi de Navarre ni ses amis n'ont jamais fait d'alliance avec moi, qu'ils ne m'ont jamais promis de secours et que je les ai toujours regardés comme de puissants ennemis (1). » Si le roi d'Angleterre considérait le roi de Navarre comme un ennemi, c'est apparemment parce que les états l'avaient débouté, à la mort de Charles le Bel, de ses prétentions à la couronne de Navarre.

Quelques jours après, Jean le Bon reçut de Philippe de Navarre, par un héraut d'armes, la lettre de défi suivante :

« A Jean de Valois, qui se prétend roi de France, nous Philippe de Navarre signifions que pour le grand tort et injure que vous avez fait à notre très cher seigneur et frère Charles de Navarre en l'accusant d'une trahison à laquelle il n'a jamais songé et en le surprenant traîtreusement, sans respect pour le droit et la loi, nous sommes courroucé contre vous et ne négligerons rien pour venger un pareil forfait. Sachez que vous comptez en vain

(1) Secousse.



sur son héritage si vous l'assassinez pour vous emparer de ses biens, comme vous l'avez fait à l'égard du comte d'Eu et de Guines, car vous n'en occuperez pas un pied, et, à partir de ce jour, nous vous défions vous et toute votre puissance et vous ferons une guerre implacable aussi grande que nous pourrons. En témoin de quoi avons fait mettre notre sceau à ces présentes. Donné à Conches-sur-Ytton, le dix-septième jour d'avril, l'an de grâce de N. S. 1355 (1). » (V. st.)

Le roi de France était encore à Rouen quand arrivèrent des lettres semblables de Louis de Navarre, de Godefroy d'Harcourt, du fils aîné du comte d'Harcourt, de Graville, de Pierre de Sacquainville et d'autres chevaliers. C'est dire l'indignation qu'avait soulevée l'acte inique de Jean le Bon. A demi rassuré sans doute par cette manifestation de toute la noblesse normande, le roi fit venir au-devant de lui, au Pont-de-l'Arche, le prévôt des marchands de Paris avec 500 hommes d'armes.

Lorsqu'il reçut ces lettres de défi, il resta pensif, dit Froissart, et certes il pouvait l'être, car il allait déchaîner la guerre en Normandie.

Louis d'Harcourt, frère du décapité « beau chevalier, compagnon du duc de Normandie et l'un de ses plus familiers, » resté auprès du duc, fut invité par Godefroy à le rejoindre pour venger son frère. L'ambition, le désir de se maintenir dans les bonnes grâces du dauphin firent taire chez lui la voix du sang. Il répondit qu'il était homme de fief au roi de France et au duc et qu'il ne ferait rien contre eux. Godefroy, profondément irrité, fit savoir à son neveu qu'il le reniait. Le 18 juillet suivant, il reconnaissait Edouard III pour roi de France et lui léguait toute sa fortune territoriale. Puis il prit les trois jeunes

(1) Kervyn de Lettenhove.

fils du comte d'Harcourt et fit chevaucher l'aîné avec lui pour venger la mort de son père.

« De cette prise et de cette justice, dit Froissart, fut le royaume de France de rechef encore moult troublé, car nul ne savait à dire à quelle cause ni raison le roi l'avait fait. »

La cause, il n'est pas besoin de la chercher. Jean avait la rancune tenace et il vengeait ainsi brutalement le meurtre de son favori.

Il fit aussitôt mettre le siège devant Évreux, par Jean Martel, le Baudrain de la Heuse, amiral de France, Jean Sonnain et le Bègue de Villaines, qui prirent les faubourgs et assiégèrent longuement la ville. Les maisons de la cité furent brûlées par on ne sait qui, dit la Chronique normande, par les Navarrais qui défendaient le château, disent d'autres chroniques, par les Navarrais et les gens du roi de France, d'après les Grandes Chroniques, et l'incendie gagna l'église Notre-Dame. Les Français pillèrent la cité. Les maisons canoniales, le couvent des frères mineurs et quelques autres édifices furent détruits.

Évreux se rendit avant le 20 juin.

Puis Robert de Houdetot, maître des arbalétriers, le sénéchal d'Eu, le sire de Villequier avec de nombreux gens d'armes vinrent mettre le siège devant Pont-Audemer, dont ils minèrent le château.

Pendant ce temps, Philippe de Navarre, après avoir renvoyé son hommage et défié le roi de France « comme gentilhomme le devait » dit le chroniqueur, se rendit à Cherbourg, accompagné de Regnault de Trie, prit et brûla l'abbaye fortifiée de Lessay et fit alliance avec le roi d'Angleterre.

Dans ses instructions données au mois d'avril à Jean de Morbeke et à Guillaume Carbonnel, il demandait que : « le comté de Champagne avec toutes ses droitures qui



était du propre héritage du roi de Navarre, fût et demeurât pour être héritage aux hoirs de Navarre ; que si aucun gros prisonnier du parti du roi de France ou plusieurs étaient faits pendant la guerre, par quelque personne que ce fût, ils lui fussent délivrés pour ravoir son frère et ses gens pris avec lui ; que le roi d'Angleterre, les siens et lui-même chevauchassent ensemble et que tout ce que l'un d'eux voudrait sauver de gens ou de villes, l'autre le voulût. Le roi d'Angleterre promit, s'il venait à la couronne de France, de donner la Champagne et la Brie aux hoirs de Navarre (1). »

Dès le commencement de la campagne, Amaury de Meulan, capitaine de la basse Normandie pour le roi de France et qui ravageait le clos du Cotentin avec 600 combattants, fut défait au gué de Saint-Clément par Sacquainville et par Guy de Braquemont.

Philippe et le duc de Lancastre arrivèrent en Cotentin où ils assemblèrent les garnisons anglaises de Bretagne et de Normandie. Le duc de Lancastre, accompagné de Jean de Montfort qui prétendait à la Bretagne, avait avec lui Godefroy d'Harcourt, Robert Knolles, 900 hommes d'armes et 1 400 archers. Philippe fit alors savoir à tous les capitaines des forteresses du roi de Navarre de bien se défendre et qu'il venait à leur secours. Avant la Saint-Jean-Baptiste, le duc de Lancastre se rendit à Montebourg, à Carentan et de là à Pont-Audemer en passant par Lisieux. Les lettres de Philippe de Navarre pour Pont-Audemer avaient été confiées à un Cotentinois qui avait déjà bien des fois, avec son bateau, amené des marchandises à Rouen. Pour s'acquitter de sa mission, ce dernier s'informa auprès des arbalétriers du roi de France si les gens de Rouen étaient là « pour faire cou-

(1) Kervyn de Lettenhove.



vertement son fait ». On lui répondit qu'ils étaient à Évreux. Mais, soupçonné, il fut arrêté, trouvé porteur d'une lettre de Philippe de Navarre, décapité, écartelé et pendu devant le château.

Cependant, à l'approche de Philippe et du duc, le siège fut levé précipitamment par les Français, qui abandonnèrent leurs engins, artillerie, arbalètes et pavois. Ils étaient arrivés avec leurs mines à quatre pieds des murs du château. Le samedi 1er juillet, les Anglais et Navarrais étaient au Bec-Hellouin. Le lendemain, ils emportaient de force le château de Conches et faisaient lever le siège de Breteuil.

Après avoir ravitaillé le château de Pont-Audemer et les autres places du roi de Navarre en Normandie, Philippe et le duc de Lancastre emportèrent d'assaut Verneuil, ville appartenant à la comtesse d'Alençon, Philippe combattant au premier rang ; puis ils attaquèrent la tour, qui se défendit trois jours, et dont les défenseurs eurent la vie sauve. Tous deux ordonnèrent, après la prise de la ville, que nul mal ne fût fait aux femmes. Verneuil fut pillé et la tour détruite. Philippe de Navarre rendait sans nul doute la comtesse d'Alençon responsable en partie de la vengeance exercée par Jean le Bon sur les auteurs du meurtre de son cousin Charles d'Espagne, et lui faisait payer, par la prise d'une de ses meilleures villes, sa participation dans le partage des dépouilles des victimes (1).

Philippe prit Hambie. Nicolas Painel, frère du châtelain, vint alors résider à la Roche-Tesson et harcela les Navarrais de Hambie et de Gavrai.

(1) Marie d'Espagne avait obtenu de Jean le Bon les terres du sire de Graville, en échange des biens qu'elle avait à Saint-Ouen et que le roi prit pour la Noble maison (Bibliothèque nationale, manuscrits Duchesne 70). « Le 13 juin 1356, le roi lui fit présent des biens de Jean Malet à Séez et à Bernai. » (Froissart, Notes de Siméon Luce.)



A ces nouvelles, le roi de France réunit une nombreuse armée, où se trouvaient les milices de Paris, Rouen, Amiens et d'autres villes, et vint, avec 40 000 hommes environ, jusqu'à Tubœuf, près de Laigle.

Mais Godefroy d'Harcourt, après avoir fait reconnaître les troupes royales par ses éclaireurs, conseilla à Philippe de Navarre de se retirer dans le Cotentin, pour éviter le contact avec des forces bien supérieures aux siennes. Ce conseil fut suivi. Le duc de Lancastre se retira après avoir rempli sa mission, c'est-à-dire opéré le ravitaillement des places les plus importantes. « Jamais ne s'était vu, dit Robert d'Avesbury, si peu de gens faire telle chevauchée sans perdre de gens. » Le roi Jean, ne trouvant plus personne devant lui, vint assiéger Breteuil, en même temps qu'il envoyait le Baudrain de la Heuse, Robert de Houdetot, le sénéchal d'Eu et Jean Sonnain mettre le siège devant Conches, qui se rendit.

Breteuil se défendit vaillamment ; ses défenseurs firent de nombreuses sorties. Pendant ce siège, le roi de France fit venir son gendre pour tâcher de se faire rendre ses châteaux de Normandie. Le roi de Navarre fit alors sommation aux capitaines de remettre les places entre ses mains, mais ils lui répondirent qu'il était prisonnier et qu'ils ne se rendraient que sur l'ordre de Philippe de Navarre. Jean le fit alors ramener à Paris, puis il envoya remettre le siège devant Pont-Audemer.

Les Navarrais qui défendaient cette place obtinrent, après douze semaines, la permission de sortir avec armes et bagages, cédèrent le château contre une somme d'argent et rejoignirent Philippe de Navarre dans le Cotentin.

Pendant ce temps, le prince de Galles ravageait le Midi, sans être inquiété par ceux qui devaient défendre cette province : le comte d'Armagnac, le comte de Foix,



Jacques de Bourbon, le maréchal de Clermont qui disposaient de forces supérieures ; on murmurait contre eux ; puis il se dirigea vers Poitiers. Le duc de Lancastre et Philippe de Navarre tentèrent de le rejoindre, mais ne purent passer la Loire, dont tous les ponts étaient gardés.

Jean traita alors pour une somme d'argent avec le capitaine de Breteuil, puis il alla à la rencontre du prince de Galles, après avoir fait donner congé aux milices de ses bonnes villes, « dont ce fut folie à lui et à ceux qui conseil lui en donnèrent », dit l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois.

Richard Lescot confirme ce fait et nous donne l'idée du mépris dans lequel la noblesse tenait ces milices communales. Sur le conseil, dit-il, de ses barons et chevaliers, par une trop grande présomption, il renvoya les communautés des villes, que l'on appelait ironiquement *Jacques Bonhomme*.

Le 19 septembre 1356, les deux armées étaient en présence aux champs de Maupertuis.

Le prince de Galles, qui n'avait que 12 000 hommes à opposer à l'armée française, forte de 50 000 hommes, hésita à engager la bataille. Il offrit au roi de France de se retirer sans combat et de lui rendre Calais, Guines et tous les châteaux pris de son temps en Gascogne. Jean refusa et Poitiers fut, pour l'armée française, un désastre semblable à celui de Créci. Le roi de France y fut fait prisonnier. Pendant la bataille, il avait fait mettre à l'arrière-garde le dauphin, qui commandait un corps d'armée; quand le résultat en devint douteux, il lui donna l'ordre de se retirer à Poitiers.

Le dauphin fut accusé d'avoir fui lâchement. Les écrivains royalistes ont pris vivement sa défense. Lacabane a publié une lettre du comte d'Armagnac, tendant à éta-



blir que les jeunes princes ne quittèrent le champ de bataille que sur l'ordre exprès du roi.

J. Lemoine, dans une note de son édition de la Chronique de Richard Lescot, pour donner une nouvelle preuve de la part prise à l'action par le dauphin, cite un document d'après lequel Tristan de Maignelières fut fait prisonnier à Poitiers « en la bataille du roi », portant la bannière du duc de Normandie. Mais cette citation ne prouve qu'une chose, c'est que Maignelières, après avoir accompagné quelque temps le fils aîné du roi, quittant le champ de bataille à la prière de quelques seigneurs qu'il crut trop légèrement, disent les chroniqueurs qui n'osent pas l'accuser trop ouvertement, revint sur ses pas avec d'autres chevaliers pour prendre part à la lutte. On sait, en effet, que *bataille* voulait dire alors *corps d'armée* et Maignelières fut pris aux côtés du roi et non du dauphin.

Le duc d'Orléans s'était également retiré avec 800 lances, c'est-à-dire environ 3000 hommes qui n'avaient pas combattu. Les autres troupes les suivirent. Quoi qu'il en soit, ainsi que le dit Perrens, « si Jean donna réellement cet ordre, ce dont il est permis de douter, il tenait médiocrement à être obéi, puisqu'il permit à son troisième fils, Philippe, de rester à ses côtés jusqu'à la fin. On ne saurait donc laver les fugitifs de leur facile obéissance en un pareil moment ».

Après Poitiers, le duc de Lancastre et Philippe de Navarre cessèrent leurs chevauchées ; le duc se rendit en Bretagne auprès de la comtesse de Montfort et Philippe passa en Angleterre. Godefroy d'Harcourt resta dans le Cotentin.

Le dauphin ralluma la guerre.

Profitant de leur absence, il envoya à Coutances 300 lances et 500 armures de fer. Raoul de Renneval se



mit à courir et à ravager les terres de Godefroy d'Harcourt, qui s'était retiré dans ses domaines.

Robert de Clermont, capitaine de Normandie, brûla tout le pays jusqu'à Harfleur.

Revenu d'Angleterre, Philippe de Navarre alla devant Paris avec ses troupes et manda au duc de Normandie qu'il l'attendait pour le combattre, puis il écrivit aux trois états qu'il était à leur disposition, que toutes les fois qu'ils en auraient besoin, il les aiderait et qu'ils voulussent bien s'occuper de la délivrance de son frère. Il reçut des états une réponse satisfaisante et se retira dans le Cotentin. Pour l'empêcher de ravager les environs de Paris, les états demandèrent, en effet, au dauphin la mise en liberté du roi de Navarre, mais ils se heurtèrent à un refus.

Robert de Clermont et le Baudrain de la Heuse vinrent occuper Saint-Lô avec 1 500 hommes d'armes et 120 archers. Un jour, ils passèrent le gué de Saint-Clément, entrèrent en Cotentin et surprirent les Navarrais. Godefroy d'Harcourt, se préparant à combattre, fit sonner les trompettes et mit pied à terre, croyant que ceux qui étaient avec lui feraient de même. Quelques-uns le firent, entre autres Guillaume de Braquemont, qui fut fait prisonnier, mais Pierre de Sacquainville, Regnault de Braquemont et l'évêque d'Avranches, Robert Porte, ne se sentant pas en nombre, prirent la fuite. Quand Godefroy vit fuir les siens, il fit le signe de la croix et dit : « Aujourd'hui en suaire d'armes sera mon corps enseveli. Doux Dieu Jésus-Christ, je tiens à mourir en défendant et en vengeant la cruelle mort dont à tort et sans raison on a fait mourir mon sang vilainement. » Puis, prenant son épée : « Ah ! Dieu Jésus-Christ, je te remercie de l'honorable mort que tu m'envoies. » Le Baudrain, Clermont et les autres nobles rangés en ba-

taille, lui dirent de se rendre. Godefroy leur répondit : « Par l'âme d'Alix, ma mère, jamais le duc ne me tiendra vif. » Il fut tué après une héroïque défense.

Or, Philippe de Navarre qui, ce jour-là, était arrivé en Cotentin avec 700 Anglais et 500 archers, vint pour combattre les Français et apprit, par les fuyards, la mort de Godefroy. Il se mit à la poursuite des Français, mais ils avaient déjà repassé le gué, sauf une centaine qui furent tués, noyés ou pris. Il fit alors emporter le corps de Godefroy d'Harcourt et le fit inhumer dans l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte (1).

Philippe s'empara d'Isigni et de Creulli et fut bientôt rejoint par Friquet de Fricamps, qui s'était évadé du Châtelet, où il était enfermé depuis l'attentat de Rouen ; il fut nommé, le 30 octobre 1356, capitaine du duché de Normandie par Édouard III. A la fin de cette année, le duc de Lancastre était maître de Domfront, Messei, Condé, la tour de Villiers. Les intéressés rachetèrent ces forteresses au vainqueur moyennant 20 000 florins d'or (2). A cette époque également, Carentan fut pris sur les Navarrais par le sire de Hangest. Pierre de Sacquainville se retira au Pont-d'Ouve. Edouard III donna l'ordre à son bailli du Cotentin de laisser Philippe de Navarre jouir jusqu'à 60 000 écus de rente des terres, villes et châteaux qu'il pourrait conquérir en Normandie, en vertu des conventions faites avec lui le 4 septembre 1356 (3).

Le 23 mars 1357, des trèves furent conclues à Bordeaux pour prendre fin le 21 avril 1359. Philippe de Navarre y fut compris, mais ne les ratifia pas et se réserva sa liberté d'action.

Vers le mois de mai 1357, dit Froissart, Guillaume de

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*
(2) Siméon Luce.
(3) Bibliothèque nationale, manuscrits Moreau 700.



Gauville reprit Évreux, d'accord avec les habitants « qui y étaient tous enclins ». Il demeurait à deux lieues de cette ville et venait souvent chez un bourgeois où il buvait, mangeait et causait de la prise du roi de Navarre. Il allait et venait dans la cité sans exciter les soupçons du châtelain, s'étant toujours gardé de marcher avec Philippe de Navarre, par cette raison que, ses terres étant situées dans le comté d'Évreux, le roi de France les lui eût enlevées. Un jour, il vint engager conversation avec le châtelain, qui se trouvait devant la porte du château. Parlant des affaires du royaume, il lui dit qu'il les connaissait par un chevalier de Flandre qui lui avait envoyé un fort beau jeu d'échec. Grand amateur de ce jeu, le capitaine manifesta le désir de le voir. Gauville envoya un valet qu'il avait avec lui le chercher et pénétra avec le châtelain entre la première et la seconde porte ; il lui fit ouvrir celle-ci, puis, revenant sur ses pas, sous prétexte de prendre le jeu d'échec, il frappa le châtelain d'une courte hache qu'il portait sous son manteau et lui fendit la tête. Avec l'aide d'une centaine de bourgeois armés, qui n'attendaient qu'un signal et que son valet était allé avertir, Gauville reprit alors le château, « sans lequel les bourgeois n'auraient osé tourner, car il était maître de la cité et du bourg ». Aussitôt averti, Philippe de Navarre en fit sa principale garnison avec Robert Knolles, Jean de Pipes, Friquet de Fricamps, le basque de Mareuil, Jean Jouel, Messire Foudrigais et d'autres apperts hommes d'armes.

Froissart a fait erreur, quant à la date. Il faut reporter cet événement à l'année 1358, époque à laquelle Jean de Meudon brûla Évreux, ce dont le roi de Navarre se montra très irrité, disent les Grandes Chroniques, qui se gardent de nous faire connaître en quelles circonstances fut allumé l'incendie ; des lettres de Charles V, du

24 avril 1378, nous l'apprennent. Vingt ans s'étaient écoulés depuis cet événement, mais le roi de France, qui ne pouvait pardonner aux habitants d'Évreux leur fidélité au Navarrais, fit alors poursuivre devant son Parlement les acteurs de ce drame. L'un d'entre eux, Michaud Le Moine, implora sa pitié.

Après la délivrance du roi de Navarre, dit-il, les seigneurs de Meulan et d'Ambleville avaient été commis par le dauphin pour faire remettre Évreux au roi de Navarre, qui en avait ordonné capitaine Michaud Le Moine lui-même. Jean de Meudon, capitaine du château, refusa d'obéir et, dans sa rage, lorsque la ville fut rendue malgré lui, la brûla en partie, la pilla et mit à mort plusieurs personnes notables, parmi lesquelles des oncles, cousins et amis du suppliant. Exaspérés, les bourgeois d'Évreux, sous le commandement de Guillaume de Gauville, assaillirent le château et en chassèrent le châtelain (1).

Cette prise de possession par les armes ne s'était pas faite sans effusion de sang, mais les circonstances n'en peuvent plus être celles qu'a rapportées Froissart. Il est évident que l'épisode du jeu d'échec ne peut plus être admis et, quant à Jean de Meudon, s'il reçut réellement un coup de hache sur la tête, il n'en mourut pas, car il existait encore en 1378.

On ne peut donc admettre sans réserve le récit dramatique de Froissart. Il convient au moins de mentionner celui de l'auteur inconnu de la Chronique normande, qui s'exprime ainsi : « Le roi de Navarre, après sa sortie d'Arleux, prit alliance de plusieurs chevaliers de Picardie, comme de ceux de Picquigny, du sire de Beaulo, de Rifflart de Pollehay et de plusieurs autres du pays et d'aucuns Normands, comme du sire de Hotot de Gar-

(1) Secousse, *Preuves*.

mille qui, par avant, avait trahi Jehan de Meudon. Car icelui Jehan de Meudon se fiait autant en lui comme en homme du monde, et il le prit et fit prendre dedans le châtel d'Évreux et sa femme et ses enfants, et tous ses biens et le châtel aussi que ledit de Meudon avait en garde. »

Au lendemain de Poitiers, le dauphin, qui avait pris le titre de lieutenant du roi de France, convoqua d'urgence les états généraux du royaume. « La noblesse avait alors peu de crédit, elle n'était guère représentée que par des jeunes gens ou bien par des seigneurs plus âgés, qui s'étaient enfuis à Poitiers et étaient, pour ce fait, « haïs des communes, » dit Froissart.

La bourgeoisie prit de suite une situation prépondérante. Il s'agissait d'arrêter les mesures propres à la délivrance du roi et à la continuation de la guerre. Les états, qui s'étaient ouverts le 17 octobre, votèrent un subside pour l'entretien de 30 000 hommes, mais comme ils connaissaient les abus commis jusque-là dans l'administration et le gouvernement du royaume, ils demandèrent la mise en accusation de sept des conseillers du roi les plus compromis et la mise en liberté du roi de Navarre, « parce qu'il leur semblait qu'on lui faisait grand tort et ne savaient pourquoi on le tenait prisonnier ». Le dauphin répondit hypocritement qu'il ne l'oserait délivrer sans l'autorisation de son père et qu'il ne connaissait pas les causes de sa détention (1).

Peu de temps après, le dauphin quitta Paris pour aller à Metz implorer l'aide de son oncle, l'empereur Charles IV, pour la délivrance de son père, mais il le fit en si noble compagnie, en si pompeux apparat, que l'empereur, le voyant revêtu de vêtements d'or couverts de

(1) *Grandes Chroniques.*

pierres précieuses, ne put s'empêcher de lui faire remarquer combien ce luxe était déplacé en un moment où la France était en deuil. C'est ainsi qu'il donnait lui-même l'exemple de ce faste dont parlent avec indignation tous les chroniqueurs.

Richard Lescot nous apprend que le duc de Normandie, à peine les états généraux réunis, et dans un moment où ils ne savaient trouver l'argent nécessaire au payement d'une armée, ordonna de lui faire une couronne ornée de pierreries, qui fut à peine menée à perfection en dix ans.

Les nobles portaient, dit le continuateur de la Chronique de Nangis, des habits courts, des perles sur leurs chaperons et sur leurs ceintures dorées et argentées ; ils étaient couverts de pierres précieuses, dont le prix augmenta considérablement et qui devinrent rares. Des perles, achetées huit deniers, se vendaient dix livres, c'est-à-dire vingt fois la valeur habituelle. Ils commençaient à porter des plumes d'oiseaux au chaperon. Ils passaient les nuits à jouer aux dés et le jour à la longue paume. Le peuple murmurait et pleurait en voyant se dépenser ainsi l'argent voté pour la guerre.

Le 5 avril 1357, on publia dans Paris, à son de trompe, les trêves conclues à Bordeaux entre les rois de France et d'Angleterre, et en même temps la défense faite par le roi Jean de lever le subside voté par les états et aux députés de se réunir à Pâques. Une émeute éclata. Le dauphin, effrayé, annula l'ordre de son père.

Mais « de toutes parts éclatèrent les désordres, que le roi fomentait par ses affidés. Les châteaux s'armaient et se fermaient, le clergé fulminait l'excommunication contre les fauteurs des états, et la commission des trente-quatre réformateurs elle-même fut bientôt réduite de moitié. Il n'y resta des deux ordres privilégiés que



l'évêque de Laon, l'évêque de Paris et le sire de Picquigny.

« Dans les environs d'Avranches et de Saint-Lô, les commissaires chargés de recevoir l'impôt furent arrachés sanglants des mains des paysans (1). »

Vers le 15 août, le dauphin déclara tout à coup au prévôt des marchands qu'il entendait dorénavant gouverner lui-même et lui défendit de se mêler des affaires ; « il chevaucha par aucunes des bonnes villes et leur fit requête en personne d'avoir aide d'eux ». Il se flattait d'obtenir des provinces les sommes qu'elles refusaient aux états, s'il allait les réclamer lui-même.

Il se dirigea vers la Normandie. Le 3 juillet, il était à Gisors, puis il alla successivement à Château-Gaillard, Rouen, Chartres, Pont-de-l'Arche, Écouis, Étrépagny, pour revenir par Gisors à Pontoise, « où il séjourna presque tout le mois de septembre, et revint encore à Chartres, avant de rentrer à Paris. Toutes ces villes étaient dévouées à Étienne Marcel, ou du moins peu disposées à verser dans le trésor royal les sommes qu'elles refusaient aux états (2). »

Il ne rentra à Paris, au mois d'octobre, que sur l'assurance qu'on ne lui demanderait plus de poursuites contre ses officiers, ni la délivrance du roi de Navarre.

Charles d'Évreux était donc abandonné désormais par ceux qui avaient tout d'abord réclamé sa mise en liberté, mais que les circonstances contraignaient de s'incliner devant la volonté du dauphin. C'est alors que des amis dévoués entreprirent de le délivrer et y réussirent. On a dit que le dauphin, sur une nouvelle demande officielle des députés réunis à Paris, le 7 novembre, donna l'ordre à Jean de Picquigny de partir pour Arleux et de mettre le

(1-2) Perrens.



prisonnier en liberté, mais qu'en même temps il faisait défendre au gouverneur du château d'en ouvrir les portes; mais outre que les Grandes Chroniques disent formellement que cette évasion « eut lieu sans le consentement, sceu et volonté du roi de France », on a le témoignage du dauphin lui-même, qui dans des lettres du 13 décembre 1357, relatives à l'évasion d'Arleux, ne dit nullement qu'il ait délivré l'ordre d'ouvrir les portes de sa prison.

Tous les historiens sont d'accord pour reconnaître que l'évasion du roi de Navarre eut lieu dans la nuit du 7 au 8 novembre. Quelques-uns prétendent que le dauphin signa l'ordre d'élargissement le 7 novembre; or, il y a une impossibilité matérielle à ce que cet ordre ait pu être exécuté ce jour même. Le sire de Picquiguy n'eût pu faire à cheval, en quelques heures, un trajet de quarante-cinq lieues environ, rassembler des hommes de bonne volonté, emporter des échelles et tout un matériel d'escalade.

Il est bien évident que si cet ordre eût été donné par le dauphin, bien loin de le nier, il s'en fût prévalu pour mieux démontrer l'ingratitude du roi de Navarre.

L'arrestation du roi de Navarre avait irrité le comte de Foix, son beau-frère, qui voyait dans cet acte une atteinte portée à l'indépendance des grands vassaux. Il essaya de faire intervenir le roi don Pèdre d'Aragon, beau-frère de Charles d'Évreux et le sien, pour obtenir la délivrance du roi de Navarre. Don Pèdre refusa. Gaston Phébus vint alors à Paris trouver le roi de France pour intercéder. Le roi s'emporta et, sous prétexte que le comte de Foix n'avait pas fait hommage pour le Béarn, il le fit jeter au Châtelet. On le fit bientôt sortir de prison parce qu'on avait besoin de ses services en Guyenne, mais il n'obtint pas la mise en liberté de son beau-frère.

Enfermé successivement au Louvre, au Châtelet, à



Château-Gaillard, à Crévecœur en Cambraisis, à Arleux-en-Palluel, le deuxième continuateur de Nangis dit qu'« on le menait tantôt à Pontoise, tantôt en Picardie, qu'on le faisait revenir, qu'il était dans les chaînes et qu'on le traitait avec dureté. Quelquefois il entrait dans sa prison des gens qui feignaient de vouloir lui couper la tête sur-le-champ, puis il en arrivait d'autres qui les en empêchaient. Il supportait avec patience les mauvais traitements qu'on lui faisait, parce que sa conscience ne lui reprochait aucun crime. »

Différentes tentatives pour le faire évader avaient été faites inutilement par ses plus dévoués serviteurs. Jean Beaudet abandonna sa maison et ses biens pour venir le tenter au Château-Gaillard. Le roi de Navarre l'en récompensa en lui assurant, en 1359, une rente annuelle de 20 livres et en lui donnant une maison.

Don Pedro Perez de Arceiz vint en France avec mission de le délivrer, mais il échoua, fut pris et ne recouvra sa liberté que contre une forte rançon.

Don Miguel de Espeleta ou de Echauz s'efforça également de lui faire recouvrer la liberté. Messire Tercellet de Anecourt, ses frères et ses amis le tentèrent aussi (1).

Les circonstances de son évasion sont restées obscures. *Un faux traître*, disent les Grandes Chroniques, Jean de Picquigny, gouverneur de l'Artois, le fit évader en échelant de nuit le château d'Arleux, avec le concours d'une trentaine de bourgeois, à l'insu du dauphin.

Tristan du Bois, capitaine du château, n'y était pas, dit Froissart, et était remplacé cette nuit-là par un lieutenant.

Tristan fut pris et emprisonné, disent au contraire d'autres chroniques, par Jean de Picquigny qui marchait

(1) Yanguas.



avec l'accord du prévôt des marchands et des conseillers de certaines bonnes villes. Sommé de rendre le roi de Navarre, il s'y refusa. Picquigny prit alors son scel et fit lettres à son plaisir.

Garibay et Sandoval disent que Charles s'évada d'Arleux avec l'aide de don Rodrigue d'Uriz, Corbaran de Leet, don Carlos de Arteida, le baron de Garro et Ferrando d'Ayenz. Déguisés en charbonniers, ils escaladèrent le château pendant la nuit, surprirent la garnison et tuèrent le gouverneur. Les Grandes Chroniques disent, au contraire, qu'on ne fit de mal à aucun de ses gardiens et ne parlent nullement du concours du prévôt des marchands.

Il est donc à peu près certain qu'il fut délivré par le seul Picquigny, aidé de plusieurs bourgeois d'Amiens et des Navarrais précités. Quant à de prétendues lettres qu'aurait faites Picquigny en se servant, sur le refus du gouverneur de lui remettre son prisonnier, du scel de Tristan du Bois, ce n'est qu'un conte. Il tombe sous le bon sens que le château ayant été pris par escalade et la garnison faite prisonnière, Picquigny n'avait que faire de ces lettres qui lui étaient complètement inutiles.

Sorti de prison dans la nuit du 7 au 8 novembre, le roi de Navarre se rendit à Amiens où il fut accueilli avec allégresse et où il reçut le droit de bourgeoisie ; il resta quinze jours chez le chanoine Guy Quiéret qui lui fut toujours dévoué. Les reines Jeanne et Blanche obtinrent pour lui un sauf-conduit du dauphin qui ne le délivra qu'à regret, sachant bien que son beau-frère ne pourrait lui pardonner de s'être toujours opposé à sa mise en liberté. Ce sauf-conduit portait que l'on ne pourrait l'arrêter ni ceux qui seraient en sa compagnie et qu'il aurait le droit d'en amener à Paris autant qu'il voudrait, armés ou non.

« Au conseil de Monseigneur le duc, disent les Grandes



Chroniques, était principal et souverain maître l'évêque de Laon, qui les choses dessus dites avait toutes préparées et faites par la puissance et aide du prévôt des marchands et de dix ou douze de la ville de Paris. »

C'est ce passage, relatif seulement aux lettres de sauf-conduit, qui a porté quelques écrivains à attribuer à Étienne Marcel un rôle actif dans l'évasion du roi de Navarre.

D'Amiens, il se rendit à Paris, accompagné d'une nombreuse noblesse. L'évêque de Paris, Jean de Meulan, le prévôt des marchands, allèrent au-devant de lui avec nombre de bourgeois et « fut reçu ledit roi de Navarre à Paris, comme s'il fut seigneur de la cité *et y délivra les prisonniers à sa bien venue* », disent les Grandes Chroniques. Il descendit à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Le lendemain, il harangua le peuple au Pré-aux-Clercs et parla longuement, se plaignant d'avoir été arrêté et détenu en prison sans raison, « lui qui était roi couronné et issu de la droite lignée royale de France », que nul ne pouvait douter de lui ; qu'il voulait vivre et mourir en défendant le royaume de France, qu'il était bon Français, et que cependant, s'il voulait amener des troubles, il lui serait facile de prouver qu'il était plus proche de la couronne que le roi d'Angleterre. « Et jasoit, disent les Grandes Chroniques, ce que contre le roi ou contre le duc, il ne dit rien appertement, toutefois dit-il assez de choses déshonnêtes et vilaines par paroles couvertes. » Pourquoi les Grandes Chroniques ne reproduisent-elles pas ces paroles vilaines et déshonnêtes ? Pourquoi se bornent-elles à de perfides insinuations ? C'est évidemment parce que le roi de Navarre ayant parlé devant plus de dix mille écoliers, bourgeois, membres de l'Université, membres du clergé et de la noblesse, elles n'eussent pu le faire sans s'attirer les plus catégo-

riques démentis. Mais la calomnie faisait ainsi sourdement son chemin, et le faisait si bien, que l'auteur de la Chronique normande n'hésite pas à dire qu'il prétendit que « mieux lui appartenait par droit de lignée le royaume de France que au roi Jehan ». Dans sa haine de ce prince, Siméon Luce, le détracteur par excellence du roi de Navarre, dit à ce propos : « Il avait eu soin de se préparer un auditoire favorable, en arrachant à la faiblesse du dauphin, le 9 et le 15 décembre 1357, la mise en liberté de tous les criminels détenus tant au Châtelet que dans les autres prisons de Paris. » Ce qui serait pardonnable à tout autre, ne l'est pas à cet auteur, qui connaissait trop bien l'importance des dates pour ne pas savoir que l'élargissement des prisonniers n'eut lieu que huit jours après son discours au peuple.

Le surlendemain, Me Robert de Corbie, au nom des états, pria le dauphin de faire raison et justice au roi de Navarre. L'évêque de Laon répondit qu'ainsi serait fait.

Le 2 décembre, au soir, le duc de Normandie se rendit à l'hôtel de la reine Jeanne pour y rencontrer le roi de Navarre, qui ne l'était pas allé voir depuis son arrivée à Paris. Ils se saluèrent froidement. Les sergents d'armes qui avaient accompagné le dauphin furent obligés de se retirer, « car on leur eût fait vilenies ».

« Le 3 décembre, pendant que le conseil était assemblé, pour terminer, s'il était possible, l'affaire du roi de Navarre, car, après la réconciliation des personnes, il fallait faire la réconciliation des intérêts, on vint annoncer qu'Étienne Marcel, Robert de Corbie, Jean de Lisle et plusieurs autres se présentaient pour parler à monseigneur le duc. Quand on les eut introduits, le prévôt des marchands annonça que les états, prêts à rendre compte de leurs actes et à se séparer, désiraient que les nobles, membres de l'assemblée, qui se trouvaient à Paris,

fussent invités à venir le lendemain aux Cordeliers, pour s'entendre avec leurs collègues des deux autres ordres sur les affaires communes.

« On voit par là que, durant cette session, le clergé, ou du moins une grande partie de cet ordre, qui n'avait pas assisté aux premières séances, s'était réuni au tiers état, tandis que les nobles s'étaient obstinément tenus à l'écart. La démarche officielle de ceux qui dirigeaient les délibérations était un appel à la concorde et tout ensemble une mise en demeure. Le duc de Normandie avait déjà, comme on l'a vu, averti les absents que les mesures prises sans leur participation seraient obligatoires pour eux comme pour les autres ; s'appuyant avec adresse de cet avertissement officiel, les chefs de la bourgeoisie constataient que les nobles seuls s'étaient dispensés d'en tenir compte, et que, si ces derniers ne venaient donner leur sanction aux résolutions de leurs collègues, ces résolutions seraient, au besoin, exécutées contre eux.

« Rien n'était plus naturel, plus nécessaire même que cette démarche, à cause des raisons qu'on vient de dire, et parce que les états n'étaient plus en nombre pour délibérer. Mais Étienne Marcel arrivait fort à propos, au milieu d'une séance où les intérêts du roi de Navarre couraient risque d'être méprisés par des courtisans plus jaloux de plaire à leur maître que d'assurer la paix publique ; sa démarche, selon toute apparence, avait dû être conseillée par l'évêque de Laon. Si le hasard fit seul cette rencontre, il faut avouer que Robert Lecocq le sut très bien mettre à profit. Il proposa au duc de Normandie d'inviter les délégués des états à prendre part à la séance du conseil, et en faisant cette proposition à haute voix, devant un si grand nombre de personnes, il ne lui laissait pas la liberté de la repousser. Ainsi la discussion



fut continuée en présence des bourgeois. Étienne Marcel, prié de donner son avis, le fit en ces termes que l'histoire a conservés : « Sire, faites amiablement au roi de « Navarre ce qu'il vous requiert, car il convient qu'il soit « ainsi. »

« Il semble que le prévôt des marchands ait jeté, par ces paroles, l'épée du Gaulois dans la balance ; elles n'étaient pourtant que le conseil du bon sens et de la sagesse. Refuser au roi de Navarre les satisfactions qu'il était en droit d'attendre, c'eût été faire voir que, malgré la réconciliation de la veille, on n'avait pas renoncé à le traiter en ennemi. Si la présence des bourgeois empêcha le conseil de consommer cette injustice et cette faute, il est clair que Robert Lecocq ne pouvait rien faire qui fût plus utile à la royauté. Il fut décidé : 1° que le roi de Navarre obtiendrait son pardon, ainsi que ses adhérents ; 2° que ses forteresses, ses meubles et ses effets lui seraient restitués ; 3° que les corps de ses amis, pendus au gibet de Rouen, par ordre du roi Jean, seraient mis en terre sainte, et leurs biens rendus à leurs enfants ou héritiers ; 4° que le règlement, en argent ou en terre, des intérêts pour les sommes qui lui étaient dues serait ajourné à la première réunion des états, c'est-à-dire au 13 janvier suivant ; 5° que, sur la demande du roi de Navarre, tous les prisonniers seraient remis en liberté, qu'ils fussent détenus pour dettes, coups, vols, meurtres, ou pour d'autres causes encore (1). »

Les Grandes Chroniques, toujours insidieuses, ajoutent : « et disait-on à part, jasoit ce qu'il ne fut pas dit clairement, qu'il pensait avoir la duché de Normandie ou la comté de Champagne ».

Irrité des atermoiements du dauphin, Philippe de

(1) Perrens.



Navarre avait continué de tenir la campagne. Il avait pris Maule, Villepreux, Trappes et d'autres châteaux qu'il fortifia. Le duc de Normandie envoya contre lui Pierre de Villiers, qui rentra dans Paris sans avoir rien fait.

Vers Noël, le dauphin avait commencé à concentrer des troupes à Paris et aux environs pour chasser les ennemis, disait-on, mais comme ces troupes y demeuraient sans rien faire, quoiqu'il eût réuni près de 2 000 hommes d'armes, les Parisiens se persuadèrent qu'elles étaient là pour les tenir en respect et non pour défendre le pays.

Cette crainte paraissait quelque peu fondée en présence des agissements de Philippe de Navarre, qu'on ne songeait pas à réprimer, et des attaques de quelques grandes compagnies qui, travaillant pour elles-mêmes, venaient de prendre Étampes, Épernon et Chastres-sous-Montlhéri.

Le dauphin, il est vrai, prétendait être tenu en tutelle par Étienne Marcel qui, en le privant de ressources financières, l'empêchait d'équiper ses gens d'armes, mais il ne tarda pas à recevoir à cet égard, d'un des conseillers de Paris, le démenti le plus formel.

Après le traité du 3 décembre, le duc de Normandie et le roi de Navarre restèrent plusieurs jours ensemble et mangèrent à l'hôtel de la reine Blanche, chez l'évêque de Laon ou au palais. Ils visitèrent ensemble les saintes reliques. Le roi de Navarre délivra les prisonniers, puis il partit pour Mantes, où il traita royalement les capitaines de ses châteaux de Normandie. Mais au bout de peu de temps, il se plaignit que le dauphin ne faisait pas exécuter les conventions du traité du 3 décembre ; les capitaines de Breteuil, Evreux, Pont-Audemer, Paci, refusaient de lui rendre ces places sans mandement du

roi de France. Il ne peut y avoir de doute que le dauphin, usant de dissimulation, n'eût fait parvenir à ces officiers, d'une façon détournée, l'ordre de ne pas tenir compte du traité (1).

Le 8 janvier 1358, le roi de Navarre entrait à Rouen. « Ce jour même, dit la Chronique, les ennemis brûlèrent un très bel hôtel du dauphin, situé à Couronne. » La présence d'aucune bande ennemie n'étant signalée dans le pays à cette époque, cet incendie ne saurait être attribué qu'à une cause fortuite.

Le 10, à l'heure de tierce, le roi de Navarre, à cheval, se rendit au gibet « avec grand'foison de peuple », à cheval également. Cent valets, aux armes de Navarre, portaient des torches. Les victimes de l'attentat du 5 avril 1356 furent descendues du gibet et mises dans des cercueils, sauf le comte d'Harcourt, dont le corps avait été enlevé depuis longtemps déjà sans que l'on sût par qui. Le cortège reprit le chemin suivi dans la nuit sinistre. Le premier char, portant les cercueils contenant les restes de Maubué de Mainemare et de Colinet Doublet, était suivi par deux écuyers à cheval aux armes des deux victimes et par leurs amis ; le second char, contenant les restes du sire de Graville, était suivi de deux hérauts d'armes à cheval, portant deux bannières à ses armes, puis deux archers, montés sur des chevaux armés en guerre et pour le tournoi et par ses amis ; le troisième char, contenant le cercueil vide du comte d'Harcourt, était suivi par deux valets, deux hommes d'armes, par le roi de Navarre et par les amis du comte d'Harcourt.

Au champ du pardon, un nombreux clergé chanta solennellement les vigiles des morts, puis le cortège reprit

(1) Canel.



sa marche jusqu'à la porte du château où il s'arrêta. On descendit les cercueils, qui furent portés à bras par des chevaliers et des écuyers jusqu'à Notre-Dame de Rouen, où l'on arriva fort tard ; le convoi funèbre était accompagné par le roi de Navarre à pied et par « merveilleusement grand peuple ».

Le lendemain, le roi de Navarre harangua la foule de la fenêtre située au-dessus de la porte de Saint-Ouen de Rouen et glorifia ceux qu'il appela des *martyrs*. On célébra ensuite, à Notre-Dame, la messe des morts ; les Grandes Chroniques ajoutent : « Au dîner, fit le roi de Navarre seoir à sa table un marchand de vin de petit état, pour le temps maire de la ville de Rouen. » Chéruel s'en indigne. « L'assertion relative au maire de Rouen nous paraît inexacte et, malgré la confiance que nous inspirent pour cette époque les Grandes Chroniques de Saint-Denis, nous ne pouvons l'admettre. En effet, le seul nom que donnent, pour cette année, les rôles des comptes municipaux est Jacques Le Lieur, issu d'une ancienne famille de la haute bourgeoisie... Il est vraisemblable que l'auteur des Grandes Chroniques, dans sa partialité évidente pour la cause royale, a voulu jeter du ridicule sur la commune de Rouen, en transformant son maire en un petit marchand de vin. C'est là une puérile vengeance d'esprit de parti. »

Chéruel se trompe. Ce n'est pas la commune de Rouen que les Grandes Chroniques ont visée. C'est le roi de Navarre qu'elles ont essayé d'atteindre et de rapetisser en en faisant le courtisan des foules, du menu peuple, comme on disait, pour s'acquérir une popularité de mauvais aloi. C'est une nouvelle médisance de leur part, car on sait que l'usage était alors d'inviter le maire de Rouen, puisque Mustel assistait au dîner du dauphin au moment de l'arrestation du roi de Navarre.



Charles d'Évreux séjourna peu à Rouen et revint à Mantes.

« Il laissa ses bandes de mercenaires approcher de Paris », dit Perrens.

C'est une erreur. Jean de Venette seul a dit que la guerre se ralluma entre le roi de Navarre et le dauphin. Les Grandes Chroniques ne parlent d'aucun mouvement de troupes navarraises, et Charles d'Évreux était trop fin pour faire preuve d'hostilité au moment où tous ses amis revendiquaient pour lui la reconnaissance de ses droits.

Au moment même où s'accomplissait la cérémonie de Rouen, le dauphin haranguait le peuple. Il lui dit, entre autres choses, qu'« il ne fallait pas croire ceux qui l'accusaient de n'avoir assemblé des troupes que pour s'emparer de leurs biens. Jamais il n'avait eu l'intention d'employer ses hommes d'armes à d'autres fins qu'à repousser les ennemis qui ravageaient impunément le royaume, par la faute de ceux qui s'étaient rendus maîtres du gouvernement ; il aurait déjà chassé les Anglais, s'il avait eu l'administration des finances ; mais il n'avait pas touché un seul denier de tout l'argent levé sur la nation, depuis que les états gouvernaient.

« Etienne Marcel ne pouvait laisser le gouvernement des états sous le coup de ces accusations et de ces menaces ; il convoqua, pour le lendemain, la population parisienne à Saint-Jacques de l'Hôpital. On vit alors une chose étrange et nouvelle ; pour ne rien perdre de ce qu'il avait gagné la veille, le duc de Normandie voulut se rendre encore à cette assemblée, où pouvaient se trouver des personnes qui n'avaient pas entendu son discours, afin d'en reproduire les parties principales et de répondre, s'il y avait lieu, aux orateurs de la bourgeoisie.

« Le duc de Normandie réclama le privilège de parler



le premier et personne n'entreprit de le lui disputer. Mais, afin de ne point compromettre encore sa dignité dans un débat dont nul ne pouvait prévoir le caractère, il chargea Jean de Dormans, chancelier de Normandie, de prendre la parole en son nom. Le chancelier répéta le discours de la veille ; il ajouta seulement qu'il était faux que monseigneur le duc n'exécutât pas ses engagements avec le roi de Navarre, et que si quelques gouverneurs, envoyés par son père dans les places confisquées, refusaient de les restituer, il était si loin de les y encourager, qu'il les exhortait au contraire à ne plus différer cette restitution. » Puis il partit sans attendre la réponse de l'échevin Charles Toussac, que ses partisans empêchèrent de parler, mais lorsque le tumulte eut cessé, Jean de Sainte-Aude déclara que les états n'avaient rien touché du dernier subside et accusa formellement le dauphin de l'avoir dilapidé en donnant jusqu'à 40 000 ou 50 000 moutons d'or à plusieurs chevaliers qu'il nomma (1).

Cependant, on reprochait au dauphin de ne pas tenir ce qu'il avait promis. Il répondait qu'il avait fait ce qu'il pouvait, mais que ceux à qui son père avait confié la garde des châteaux du roi de Navarre refusant de les rendre, il n'y pouvait rien. Les reines Jeanne et Blanche s'efforçaient inutilement de le ramener à de meilleurs sentiments à l'égard de son beau-frère.

Le 8 février, Jean de Picquigny, envoyé à Paris par le roi de Navarre, demanda au duc de Normandie, en présence des deux reines et de la cour, de tenir la convention précédemment faite, de lui donner les 40 000 florins promis et de lui faire rendre ses forteresses et les joyaux pris après son arrestation. Le duc répondit qu'il avait tenu ces conventions, et que, si quelqu'un voulait

(1) Perrens.



dire le contraire, il avait des chevaliers qui combattraient pour le prouver.

Il mentait, car il savait bien que les capitaines des forteresses du roi de Navarre refusaient de les lui rendre sous le prétexte qu'ils n'en avaient pas reçu l'ordre du roi de France lui-même, mais il savait aussi que personne n'oserait, par respect, relever le défi qu'il avait lancé. Robert Lecocq était présent. « Prenant la parole, il annonça que monseigneur le duc délibérerait sur les demandes du roi de Navarre et qu'il ferait connaître sa réponse, dont on aurait lieu d'être content. »

Cependant on ne fit rien. Le mécontentement général grandissait, la bourgeoisie rendait le dauphin responsable d'une situation qui menaçait de s'éterniser au grand détriment du pays.

La même semaine, l'Université de Paris, le clergé, le prévôt des marchands, vinrent au palais trouver le duc. Frère Simon de Langres, de l'ordre des jacobins, parlant au nom des délégués, fit savoir au dauphin que le résultat de leurs délibérations était qu'on rendît au roi de Navarre ses forteresses et qu'on tînt ce qu'on lui avait promis. Comme, cette déclaration faite, il se taisait, un moine de Saint-Denis, le prieur d'Essonne, ajouta qu'il n'avait pas tout dit : que tous seraient contre celui des deux qui n'exécuterait pas la convention. C'était une menace directe pour le dauphin et pour ses conseillers, notamment pour Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et pour Jean de Conflans, maréchal de Champagne, « qui, pour lors, régnaient, dit P. Cochon, et ne contendaient fors à avoir finance et tenir le peuple en sujétion », et que le peuple rendait surtout responsables de sa résistance.

L'irritation fut portée au comble par l'exécution de Perrin Marc. D'après Villani, Jean Baillet, trésorier du



duc de Normandie, et l'un de ses familiers, avait acheté deux chevaux pour le duc et refusait de les payer au vendeur qui n'était autre que Perrin Marc. Ces deux hommes s'étant rencontrés un jour, une querelle éclata entre eux et Perrin Marc tua le trésorier d'un coup de couteau, puis il se réfugia à Saint-Merri, d'où il fut arraché de force par Robert de Clermont, malgré le droit d'asile dont jouissait cette église. Le lendemain, le même Robert de Clermont, le conduisant au gibet, menaçait les Parisiens exaspérés « et moult foulait les bourgeois de sa parole, disant que ainsi ferait-on des plus grands et des plus suffisants (1) ».

Les troupes logées par le dauphin aux environs de Paris commettaient chaque jour d'innombrables crimes, dit le moine Richard Lescot ; supplié d'y porter remède, il n'en faisait rien.

Le 22 février, au matin, 3 000 bourgeois des plus notables et des plus riches se réunirent à Saint-Éloi et, après une longue délibération, montèrent en armes au palais, et, sous les yeux mêmes du dauphin épouvanté, mirent à mort les deux maréchaux. Un autre conseiller du dauphin, Regnault d'Acy, avocat général, qui souvent, dans le conseil, avait parlé contre les états (2), fut également massacré par la foule exaspérée. Le soir même de cette journée, « à une heure fort avancée, Étienne Marcel se rendit chez la reine Jeanne, tante du roi de Navarre, et eut avec elle une longue conférence. Quoique les chroniqueurs n'aient rien su des arrangements qui y furent conclus ou préparés, il n'est pas difficile de comprendre, dit M. Perrens, quel fut le sujet de l'entretien. Certain que le dauphin chercherait à se venger, le prévôt devait naturellement souhaiter l'appui du roi Charles. Il voulait

(1-2) *Chronique des quatre premiers Valois.*



mettre à la tête des Parisiens un chef de sang royal qui leur donnât du courage et les fît paraître plus redoutables. » C'est, en effet, ce que donnent à entendre les Grandes Chroniques : « On disait que, entre autres choses, il lui requérait qu'elle fît venir le roi de Navarre à Paris. » Mais rien ne prouve que cette supposition soit fondée. La démarche du prévôt put avoir pour unique but de prier la reine Jeanne d'intercéder auprès du dauphin pour qu'il ne cherchât pas à tirer vengeance du meurtre de ses conseillers. Hypothèse vraisemblable, étant donné la bonté bien connue de la reine Jeanne, qui fut toute sa vie un apôtre de charité. Le roi de Navarre ne fit aucun acte qui puisse autoriser à penser qu'il y eut ensuite entente entre le prévôt des marchands et lui à cet effet.

« M. Michelet, dit Perrens, croit que le meurtre de ces deux officiers fut imposé à Marcel par le roi de Navarre. Comme il ne donne ni ses preuves ni ses auteurs, il faut croire que ce n'est de sa part qu'une conjecture, et j'avoue que j'y trouve peu de vraisemblance. Le roi de Navarre n'était pas à Paris, il ne savait qu'à moitié ce qui s'y passait, au lieu que Marcel et les autres chefs de la bourgeoisie, voyant de leurs yeux les deux maréchaux à l'œuvre, et leur opposition constante à l'autorité des états, avaient de plus pressantes raisons à se venger. »

Perrens a raison de défendre Charles d'Évreux en la circonstance, et nous ne relèverons pas cette accusation à laquelle nous n'attachons aucune importance, étant données, ainsi que nous l'avons déjà dit, les nombreuses erreurs commises par cet historien dans le récit des événements auxquels se trouva mêlé le roi de Navarre.

Le lendemain, devant les députés des bonnes villes qui se trouvaient encore à Paris et devant les bourgeois, Robert de Corbie, membre de l'Université, prit la parole pour justifier l'acte de la veille, en accusant quatre des



conseillers du duc de s'être toujours opposés aux réformes sollicitées par les états et d'avoir empêché la délivrance du roi, malgré l'accord de l'Université, du clergé, de la ville et de soixante-quatre personnes du conseil du duc. Accusation qui paraît fondée, si on la rapproche du témoignage de l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois. Accusation qui prouve, une fois de plus, la dissimulation du dauphin, qui avait autrefois compromis le roi de Navarre pour arracher à son père le duché de Normandie avec une cour à lui et qui, maintenant qu'il détenait le pouvoir, sacrifiait son père pour conserver ce pouvoir et étaler le faste d'un roi. Sur les quatre conseillers accusés, trois étaient morts; le quatrième est resté inconnu.

Le 26 février, le roi de Navarre rentra à Paris et descendit chez le dauphin à l'hôtel de Nesle, où l'on continua à traiter de l'accord entre les deux princes. Le duc de Normandie lui fit don de l'hôtel de Nesle, parce qu'il n'avait pas d'hôtel à Paris et pour l'avoir plus près de lui. Ils dînaient ensemble tous les jours. On accorda au roi de Navarre le comté de Bigorre et les vigueries de la Rivière et de Rieux, ainsi que le comté de Mâcon (1), disent les Grandes Chroniques, jusqu'à concurrence de 10 000 livres de rente, en payement de partie de ce qui lui avait été promis et pour le récompenser de partie des dommages et pertes de revenus qu'il avait subis, depuis que ses terres avaient été saisies.

« On voit par ce traité que le régent ne disait pas la vérité, lorsqu'il jurait, en présence de Picquigny, qu'il avait fidèlement exécuté ses promesses. Rien n'était plus faux, puisque tout restait à faire. » Perrens ajoute : « Charles le Mauvais fut mécontent de ces conditions,

(1) Il ne paraît pas qu'il ait réellement reçu ce comté.



toutefois, espérant que l'avenir les rendrait meilleures, il dissimula ses sentiments et se prêta de bonne grâce, du moins en apparence, à une réconciliation nouvelle avec le dauphin. » Ce n'est encore qu'une supposition gratuite que rien ne justifie.

« Voyant, dit cet écrivain, qu'on ne songeait pas à le rendre maître de toutes choses, il s'empressa de quitter Paris, quand il eut entre les mains ce que l'on consentait à lui donner ; il ne s'y sentait pas chez lui, et il ne savait s'il devait servir ou trahir ces bourgeois qui voulaient un allié, non pas un seigneur. Tous ses préjugés de caste le ramenaient secrètement vers la noblesse, et il était partagé entre le mépris de ses partisans et le soin de sa popularité. »

C'est ainsi que tous les historiens ont jugé le roi de Navarre. Pénétrés jusqu'aux moelles de la véracité des accusations de Secousse et des suspicions de quelques chroniqueurs, tels que Jean de Venette, ils en ont conclu que ce prince ne pouvait vivre que dans une atmosphère de trahison, soit envers le dauphin, soit envers les Parisiens, soit envers le prévôt des marchands lui-même, et cependant rien n'est plus faux. Lorsque Perrens le dépeint mécontent et se retirant, parce qu'il ne savait s'il devait trahir ou servir la cause du peuple, il se trompe grandement. Il n'avait pas pour l'instant à prendre part à une lutte circonscrite jusqu'alors entre le dauphin et Étienne Marcel ; il lui suffisait de défendre ses propres intérêts, et s'il se retira à Mantes le 13 mars, ce n'est pas par dépit, mais bien pour se rapprocher de ses domaines de Normandie et voir quelle tournure y prendraient ses affaires, en présence de la résistance des châtelains chargés par Jean le Bon de la garde de ses places fortes. Lorsqu'il revint à Paris, un mois plus tard, appelé cette fois par le prévôt, il y rentra plutôt en conciliateur qu'en



adversaire déclaré du dauphin, et cependant il n'était plus douteux pour lui que sa propre cause était bien compromise. Peut-être avait-il des raisons de garder rancune au duc de Normandie, car rien ne prouve qu'il ait été jamais mis en possession des terres du Bigorre, de la Rivière et de Rieux.

Après le meurtre des maréchaux, Étienne Marcel était allé trouver le roi de Navarre pour le prier de prendre la défense des Parisiens auprès du duc en approuvant ce qu'ils avaient fait. Il le lui promit, mais de là à dire qu'il écrivit aux bonnes villes en même temps qu'aux nobles de ses domaines, il y a loin. Les Grandes Chroniques rapportent que le prévôt des marchands et les échevins le firent et ne parlent nullement du roi de Navarre. De leur silence à cet égard, on peut inférer que Charles d'Évreux resta étranger à cette démonstration. S'il s'y était mêlé, elles n'eussent pas manqué de le dire.

En ce temps, disent-elles, le roi de Navarre délivrait des sauf-conduits en cette forme : « Charles, par la grâce de Dieu roy de Navarre et comte d'Évreux, à tous ceux qui ces lettres verront, salut ; savoir faisons que nous avons donné et donnons par la teneur de ces présentes à nos amés et féaux chevaliers Jehan de Neufchastel et le seigneur de Raon, et à leur compagnie jusqu'au nombre de trente personnes à cheval, sûr et sauf-conduit du jour de la date de ces présentes jusqu'à la fête de Pentecôte prochain venant, pour aller, venir cependant, et demeurer se métier est par tous les lieux du royaume de France. Si donnons en mandement à tous capitaines, châtelains, gardes de pays, villes et passages et détroits dudit royaume et à chacun d'eux, et prions tous autres que lesdits chevaliers et leur compagnie jusqu'au nombre dessus dit fassent et laissent jouir et user de notre pré-

sent sauf-conduit, sans leur faire ni souffrir être fait aucun empêchement en corps, en chevaux, en harnais, ni en aucun de leurs biens. Donné à Paris le douzième jour du mois de mars, l'an de grâce mil trois cent cinquante-sept (v. st.). » Et étaient ainsi signés : Par le roy, P. du Tertre. Les Grandes Chroniques ajoutent : « Et obéissait-on plus aux dits sauf-conduits qu'on ne faisait à ceux de monseigneur le duc. »

C'est encore à cette époque que le roi d'Angleterre ayant envoyé deux chevaliers pour faire sortir ceux qui, depuis les trêves de Bordeaux, avaient pris des forteresses, notamment aux environs de Chartres et en Normandie, ils répondirent qu'ils ne dépendaient pas du roi d'Angleterre. « Aucuns dirent qu'ils étaient au roi de Navarre, les autres qu'ils trouveraient bien qui les avouerait. »

Les historiens ont pris texte de ce passage pour dire que le roi de Navarre, en même temps qu'il traitait avec le dauphin, faisait campagne contre lui et tenait les forteresses des environs de Paris.

Ne sait-on pas qu'à la suite du désastre de Poitiers, la France avait été sillonnée par ces bandes d'aventuriers qui, sous le nom de *grandes compagnies,* sous les ordres de chefs aussi audacieux que dénués de scrupules, la mirent à feu et à sang et agissaient pour leur propre compte ? Était-ce un Navarrais que ce Fouques de Laval qui, avec ses Bretons, dès le 16 janvier 1358, prenait, pillait et brûlait Étampes déjà pillée et incendiée par d'autres chefs de bande, emmenait ses prisonniers dans les forteresses qu'il tenait dans le pays chartrain et dans la Beauce et que l'on retrouve, en 1359, lieutenant du régent dans le Maine et l'Anjou? Il est bien regrettable que, pour les exploits des autres compagnies, les chroniqueurs ne nous aient pas donné les noms de leurs capi-

taines comme Jean de Venette l'a fait pour Fouques de Laval, car on y trouverait sans nul doute la justification du roi de Navarre.

Ce même jour, 12 mars 1358, Charles d'Évreux reconnaissait que le dauphin lui avait fait délivrer le comté de Longueville et les châteaux de Nogent-le-Roi et d'Anet qui étaient à son frère, mais qu'il les garderait tant que son frère serait ennemi de la couronne. Mais il en fut sans doute de cette donation comme du reste, car, plus tard, il fut obligé d'aller mettre le siège devant le château de Longueville dont il s'empara avec l'aide du jeune comte d'Harcourt, du sire de Picquigny, du vicomte des Quesnes, du sire de Basqueville, de Ferry de Picquigny, de Regnault de Braquemont, des sires d'Estouteville et de Fricamps et d'autres chevaliers de Normandie et de Picardie.

Peu de temps après, le dauphin, qui « ne pouvait voir, souffrir ni accorder que les gouverneurs des trois états eussent le gouvernement et l'administration du royaume (1) », quitta Paris furtivement pour s'en aller de là à Senlis, Compiègne, Provins et Meaux, dont il avait fait saisir le château par surprise par le comte de Joigny. Le 28 mars, il nomma Louis d'Harcourt son lieutenant général dans les bailliages de Rouen, Caux et Cotentin, et lui donna les terres de Samblançay en Touraine et de Saint-Christophe, confisquées sur le jeune comte d'Harcourt son neveu, ainsi que celles de Saint-Paul-le-Vicomte, Mézières, Vibraye, Montcaulain et Bonnestable dans le Maine (2). Il convoqua la noblesse du royaume, et de Meaux retourna à Compiègne le 18 avril.

Dès son arrivée à Meaux, il avait assemblé des gens d'armes pour assiéger Paris et leur avait promis le pillage

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*
(2) Secousse, *Preuves.*



de cette ville. C'est à quoi faisait sans doute allusion Étienne Marcel dans sa lettre du 18 avril au régent lui-même, lorsqu'il lui dit que ses soldats pillent et volent partout, quoiqu'ils soient bien payés, et qu'on a saisi aux portes de Paris « des lettres qui faisaient voir que la disposition du prince et celle de ses gens d'armes était de ne rien épargner ».

Pendant ce temps, le roi de Navarre prit sur les Anglais une forteresse nommée Fresne, avec l'aide des gens des bonnes villes envoyés par les trois états.

Les 2 et 3 mai, il y eut une entrevue du roi de Navarre et du régent qui était logé à Clermont en Beauvoisis. Le roi de Navarre pria le dauphin de faire accord avec les Parisiens; celui-ci refusa, prétextant le meurtre des maréchaux et la violence qu'il avait subie, et déclara qu'il ne reviendrait à Paris que lorsque tout y serait rentré dans l'ordre. Au fur et à mesure que la noblesse arrivait se ranger autour de lui, il devenait plus hautain. Il requit le roi de Navarre d'être avec lui contre les Parisiens. Celui-ci revint à Paris sans avoir rien obtenu, « en laquelle ville il fut moult honoré et seigneuré par l'espace de dix ou douze jours qu'il y demeura, et volontiers en eussent fait leur capitaine aucuns de ceux de Paris ou leur seigneur comme faux et mauvais qu'ils étaient (1) ».

Le 13 mai, les compagnies anglaises qui occupaient Épernon brûlèrent la ville de Nemours et ravagèrent le Gâtinais, à la surprise générale, le pays faisant partie du douaire de la reine Blanche. Leur capitaine James Pipes se disait lieutenant du roi de Navarre et était souvent avec lui, « si comme l'on disait ». « Cette liaison du roi de Navarre avec le partisan James Pipes n'était peut-être pas bien prouvée, dit P. Paris, éditeur des Grandes

(1) *Grandes Chroniques.*



Chroniques ; mais tout porte à croire, surtout les sauf-conduits rapportés plus haut, que Charles le Mauvais avait promis aux pillards de ne marcher, ni faire marcher contre eux.

« Le dauphin, de son côté, privé d'argent par les états qui percevaient toutes les taxes, ne pouvait réunir dix hommes d'armes avant les assemblées de Compiègne et de Vertus. Les malheurs publics permettaient donc aux émissaires du Navarrais de calomnier le fils du roi, d'insinuer l'idée de transporter la couronne de France sur une tête plus puissante, etc., etc. Il y a quelque rapport entre les *accapareurs* de 1790 et les pillards de 1358. » C'est ainsi que, renversant les rôles, P. Paris apprécie les événements de cette époque ; cette manière de voir n'a rien qui doive nous étonner, elle est conforme à l'esprit de l'École des chartes. Ce prince, qui, privé d'argent, ne pouvait réunir dix hommes d'armes, était celui qui dilapidait les deniers publics, en enrichissant ses familiers ; Jean de Sainte-Aude l'avait dit bien haut et publiquement un mois auparavant ; c'était le même qui se faisait faire une couronne d'or et de pierres précieuses, au témoignage du moine Richard Lescot. Quant aux calomnies que répandaient sur le fils du roi, au dire de P. Paris, les émissaires du Navarrais, il convient de les rejeter avec indignation à la face de leur véritable auteur et de ses flatteurs, à la face du régent et de ses chroniqueurs, car le grand calomnié de cette époque, ce fut Charles II, roi de Navarre et comte d'Évreux, sur lequel pèsent encore, après cinq cents ans, tant d'infâmes et ineptes accusations.

Quant à ces fameux sauf-conduits dont les historiens royalistes se plaignent si amèrement et dans lesquels nous ne relevons rien de subversif, il ressort clairement de la chronique de Richard Lescot que ce n'est pas par

abus de pouvoir que le roi de Navarre les délivrait, mais simplement parce que les troupes de Philippe de Navarre occupant les environs de Paris, des lettres du dauphin n'auraient eu aucun effet auprès d'elles. Rien ne prouve du reste que le régent n'en donnait pas de semblables à ses partisans. Richard Lescot n'accompagne cette explication d'aucun commentaire désobligeant pour le roi de Navarre, ce qui prouve qu'il n'y trouvait rien que de naturel.

« Le dauphin, dit-il, prend le titre de régent, et comme les Navarrais en beaucoup d'endroits tiennent les lieux et les chemins, le roi de Navarre délivre des sauf-conduits aux marchands. »

Tout était en désarroi. Ceux qui étaient dans les villes fermées avaient grand'peine à les garder. Hors des clôtures, leurs maisons étaient abattues, leurs biens pillés, aussi bien par leurs ennemis que par les gens de leur côté. Il n'y avait aucune justice. Les puissants, nobles et bourgeois, « régnaient cruellement sur leurs sujets sans loi et sans pitié (1) ».

Le régent levait des tailles « merveilleuses » ; aussitôt arrivé à Meaux, il avait donné l'ordre aux chevaliers de l'Ile de France et du Beauvoisis d'approvisionner leurs châteaux et d'empêcher l'entrée des vivres dans Paris. Les seigneurs prirent alors de force les blés, les avoines, les bêtes et les vivres. Ils en prirent trop, disent les chroniqueurs.

Les paysans pressurés ainsi, réduits à la plus noire misère par des maîtres inexorables, se soulevèrent enfin et, dans le Beauvoisis, éclata l'insurrection des Jacques qui vinrent jusqu'à Aumale et Gaillefontaine. La comtesse de Valois, propriétaire de ce domaine, effrayée,

(1) *Chronique normande.*



leur fit donner des vivres, « car ils avaient accoutumé, par les villes et places où ils passaient, que tous, femmes ou hommes, mettaient les tables ès rues et là mangeaient et puis passaient outre, ardant les maisons des gentilshommes (1) ».

Les nobles vinrent alors trouver le roi de Navarre pour lui demander de se mettre à leur tête contre les jacques. Ils lui déclarèrent que jamais ils ne serviraient contre lui, et « il en prit leur foi ». Il hésita d'autant moins à se rendre à leurs désirs qu'il venait d'apprendre la mort de Guillaume et de Testar de Picquigny, massacrés à Lignières par les paysans. Il partit alors de Longueville avec les gentilshommes et les Anglais au nombre de quatre cents combattants, et rencontra les jacques près de Clermont. Il divisa sa petite armée en deux corps et prit le commandement de l'un, tandis qu'il donnait l'autre au sire de Picquigny et au vicomte des Quesnes. Les Anglais étaient dirigés par Robert Sercot.

Au moment de combattre, le roi de Navarre fit demander Guillaume Charles, le chef des jacques ; celui-ci vint loyalement à lui, sans armes et sans demander d'otage. Robert Sercot, voyant alors les jacques sans chef, les prit en flanc au moment où ils ne s'y attendaient pas, et rompit un de leurs corps. Sans commandement, éperdus par cette attaque imprévue, que pouvaient faire des paysans armés de faux et de bâtons contre des chevaliers et des hommes d'armes couverts d'armures ? Ils devaient fatalement succomber. Les autres gentilshommes suivirent l'exemple de Robert Sercot. Le roi de Navarre avec son corps d'armée se jeta également sur eux et les extermina. Il alla ensuite à Clermont et y fit décapiter Guillaume Charles (2).

(1-2) *Chronique des quatre premiers Valois.*



Les nobles reprenant alors courage se mirent à brûler, autour de Paris, les maisons des bourgeois rebelles. Ils prenaient et emportaient leurs biens et continuaient à massacrer les paysans, à tel point qu'on estimait à plus de vingt mille ceux qui avaient été tués dans l'espace d'un mois. Ils pillèrent et incendièrent, en compagnie du dauphin, le pays compris entre la Seine et la Marne (1).

Le régent, « pour plus les attraire à son alliance, leur promit le pillage de Paris, pourquoi les nobles hommes et les gens d'armes furent plus enclins de servir et aider à monseigneur le duc ». C'est alors que les Parisiens mandèrent à leur secours le roi de Navarre.

Il se rendit à la noble maison de Saint-Ouen, où le prévôt des marchands alla parlementer avec lui. Le 14 juillet, il rentra dans Paris et descendit à Saint-Germain des Prés.

Le lendemain, à la maison de ville, il dit aux bourgeois qu'il aimait le royaume de France, étant issu des fleurs de lis des deux côtés, qu'il eût ceint la couronne si sa mère eût été homme, que les bonnes villes et spécialement Paris lui avaient fait « très grands biens et hauts honneurs » et qu'il était prêt à vivre et à mourir avec eux.

Charles Toussac le proposa alors pour capitaine aux Parisiens qui l'acclamèrent « et lui fut dit par le prévôt des marchands que ceux de Paris écriraient aux bonnes villes afin que chacun consentît à le faire capitaine universel du royaume ». Le roi de Navarre dit alors aux Parisiens que le royaume était bien malade et qu'il s'emploierait à le guérir ; mais de ne pas lui en vouloir s'il ne pouvait y arriver promptement, car il y avait fort à faire.

D'après le récit mensonger des Grandes Chroniques,

(1) *Grandes Chroniques.*



le prévôt des marchands devait écrire aux bonnes villes pour lui faire décerner le titre de capitaine général du royaume. Tous les historiens en ont pris texte pour le lui attribuer, mais rien n'est plus inexact. Il ne fut jamais que capitaine de Paris.

Le 22 juin, le roi de Navarre alla vers Senlis avec les Parisiens. Les gentilshommes de Bourgogne le quittèrent alors, parce qu'il avait accepté la capitainerie de Paris.

Il fit cette sortie, dit la Chronique normande, à la tête de 14 000 ou 15 000 hommes pour aller attaquer dans Compiègne le régent qui s'y trouvait; mais, apprenant en chemin que la noblesse arrivait chaque jour plus nombreuse se ranger autour de ce prince, il n'alla pas au delà de Senlis, et vraiment on ne saurait lui faire un crime de ne pas avoir poussé plus loin cette entreprise. Les milices parisiennes n'étaient par le fait qu'une garde nationale un peu plus aguerrie peut-être que celle de nos jours, mais loin d'avoir la valeur des milices communales de beaucoup de bonnes villes, toujours aux remparts par suite d'un état de guerre continuel, et il est évident qu'en rase campagne elles n'eussent pas tenu contre la noblesse et que le roi de Navarre eût couru à un désastre.

Perrens et L. Lazard ont commis à ce propos une erreur manifeste en voulant rapprocher cette sortie de celle que rapporte Jean de Venette, en accusant le roi de Navarre d'avoir trahi les Parisiens.

« Le Navarrais, dit Lazard, à la tête des Parisiens et de mercenaires anglais qu'il avait à sa solde, fit une sortie. Les deux partis se rencontrèrent dans la Brie. Mais bien que les troupes parisiennes fussent bien supérieures en nombre à celles de leurs adversaires, Charles le Mauvais leur ordonna de se replier dans la direction du Beauvoisis avant même que le combat eût été engagé. Les Parisiens comprirent qu'ils étaient trahis. »

D'après Perrens, « ces volontaires, réunis aux compagnies de Navarre, partirent sous la conduite du roi Charles et s'aventurèrent assez loin dans la Brie à la recherche des troupes royales. Celles qu'ils rencontrèrent étaient inférieures en nombre et tout semblait promettre une facile victoire, lorsqu'on vit le roi s'avancer au galop et presque seul vers ses adversaires. L'armée qu'il conduisait blâmait sa témérité, non sans une secrète admiration et déjà elle s'apprêtait à le suivre, pour le soutenir au besoin; quelle ne fut pas sa surprise, en le voyant reçu comme un ami par les chefs du parti opposé! Une conversation s'engagea entre eux, fort pacifique, à en juger par les apparences; puis le Navarrais revint vers les siens, et, sans coup férir, donna l'ordre de la retraite. Les Parisiens obéirent et se replièrent sur Senlis et Gonesse : ils accusaient hautement leur chef de trahison. » Et Perrens ajoute : « Ces étranges nouvelles soulevèrent à Paris d'effroyables colères. Les mécontents, enhardis, s'écrièrent que ce n'était pas la peine d'inviter en quelque sorte le roi de Navarre à mettre la main sur la couronne, puisqu'il ne pouvait ou ne voulait pas donner la protection qu'on lui demandait en échange. Saisissant l'occasion pour étendre leurs accusations jusqu'à Marcel lui-même, ils lui reprochaient d'introduire dans la ville ces redoutables aventuriers qui avaient jeté la désolation et l'épouvante aux alentours. Le prévôt, en effet, pour opposer au régent des forces suffisantes, venait de traiter avec la grande compagnie cantonnée à Épernon et de la mettre à la solde de Paris. Si l'on en était réduit à introduire l'ennemi dans la place, ne valait-il pas mieux ouvrir les portes au duc de Normandie et aux nobles qui, du moins, étaient Français? Ainsi chacun pensait avoir des raisons de se plaindre : les uns, de la position faite au roi de Navarre ; les autres, de l'introduction des brigands.



C'était Marcel qui avait pris l'initiative de ces deux mesures : il devait y compromettre son autorité. Quant à Charles le Mauvais, du premier coup il avait perdu la sienne et il voyait bien qu'il aurait à Paris beaucoup d'embarras. C'est pourquoi il feignit la colère, et, se plaignant des dispositions que les Parisiens témoignaient à son égard, il se hâta de se retirer à Saint-Denis. » Perrens et Lazard, avons-nous dit, ont commis une grave erreur à ce propos, en confondant cette sortie, dans laquelle aucun reproche de trahison ne fut adressé au roi de Navarre, avec celle dont parle Jean de Venette : « Une fois, il arriva, *dit-on*, que les nobles avec le duc vinrent en armes là où l'on faisait un pont, près du pont de Charenton, pour attaquer le roi de Navarre et les Parisiens. Le roi de Navarre, capitaine de Paris, sortit avec les siens et venant à eux leur parla longuement et rentra dans Paris sans combattre. Ce que voyant, les Parisiens le soupçonnèrent, parce qu'il était noble, de conspirer contre eux pour leur nuire ; c'est pourquoi ils le tinrent en mépris et lui ôtèrent son commandement. » Ce chroniqueur est le seul qui relate ce fait, d'après un *on-dit*.

Or, il ne peut s'agir ici de la sortie du 22 juin, faite vers Compiègne. Les Grandes Chroniques, écrites au jour le jour, ne parlent que de celle-là, et ce fut ce jour-là 22 juin que le roi de Navarre s'aventura dans la Brie, non avec 14000 hommes, mais avec 600 combattants sortis de Paris et quelques renforts trouvés à Gonesse. Il ne rencontra personne, quoi qu'on en ait dit, et n'alla pas au delà de Senlis; donc il n'eut pas lieu de trahir les Parisiens en cette circonstance.

La sortie dont parle Jean de Venette ne put avoir lieu que dans les premiers jours de juillet, puisque le pont de bateaux, commencé après l'arrivée du dauphin sous les



murs de Paris, le 29 juin, ne fut achevé que le 12 juillet. Le quartier général du roi de Navarre était établi à Saint-Denis, mais il venait tous les jours à Paris. Son commandement ne lui fut pas retiré, puisque le 8 juillet il essayait de traiter, à Saint-Antoine, les conditions de la reddition de Paris; que le 10, il en rendait compte aux Parisiens et que, disent les Grandes Chroniques, « il fit de nouvelles alliances avec eux ». Il s'y trouvait encore le 21 juillet, puisque les capitaines anglais furent arrêtés le soir, au sortir du dîner qu'il leur avait offert en son hôtel de Nesle.

On voit, par là, combien le récit de Jean de Venette est erroné. Ce chroniqueur n'a fait que recueillir ce que nous appellerions aujourd'hui des racontars, *ut dicitur*; tout ce qu'il dit de cette fameuse sortie vers Charenton et de ce qui la suivit est faux, et il n'y a rien d'étonnant à cela, car il n'écrivit les événements de cette époque que de mémoire ou d'après des tiers, et longtemps après, ainsi que le prouve l'interversion des dates de son récit. C'est ainsi qu'il place à l'époque, et comme une conséquence de cette pseudo-sortie, le massacre des Anglais qui n'eut lieu que plus tard, à un moment où le régent s'était retiré ou avait feint de se retirer.

Indigné, dit-il, de la façon dont se comportaient les Parisiens envers lui, le roi de Navarre se retira de Paris, mais les Anglais qu'il avait amenés commirent des excès et avant qu'ils pussent quitter la ville, un assez grand nombre d'entre eux furent atrocement massacrés. Ceux qui avaient échappé au massacre ravagèrent alors les environs de Paris, détruisirent les vignes, tuèrent les gens qu'ils rencontrèrent et incendièrent la chapelle Saint-Lazare, le bourg Saint-Laurent, les halles du Landit et Saint-Cloud.

Les Grandes Chroniques ne parlent nullement d'excès



commis par les Anglais dans Paris. Froissart et l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois prennent leur défense.

Jean de Venette n'est pas plus digne de foi pour ces événements qu'il ne le sera plus tard, lorsque, après la rentrée du régent, il mettra ces paroles dans la bouche de l'une des victimes de la réaction royaliste, quand on la mènera au supplice : *Hélas! roi de Navarre, plût à Dieu que je ne t'eusse jamais vu ni entendu!*

Dans toute cette révolution, les Parisiens suivirent l'impulsion donnée par Étienne Marcel. Le roi de Navarre ne fut jamais qu'un instrument et n'agit jamais directement sur la foule. Du reste, ce n'est, comme toujours, qu'un bruit que répète Jean de Venette : *ut fertur*, dit-il, et l'on doit lui savoir gré de cette réserve, qui atténue l'inexactitude de ses récits.

Le 29 juin, le régent venait camper sous les murs de Paris, avec environ 30000 chevaux. Tout le pays fut dévasté, pillé et incendié par ses troupes dans un rayon de 8 à 10 lieues.

« A cette date, le régent partit pour Corbie, où il allait attendre les députés d'Amiens, qu'il avait fait mander. Il voulait conclure avec eux un accord dont le premier effet eût été d'enlever au roi de Navarre la bonne ville d'Amiens, une de celles qui lui avaient toujours gardé le plus entier dévouement. Elle en donna, dans cette occasion, une nouvelle marque : au lieu d'envoyer ses députés, elle fit savoir au duc de Normandie qu'il pouvait se rendre dans ses murs, et qu'il y serait bien reçu, à la condition d'y venir sans aucune escorte de gens armés.

« Cette réponse de la ville prouve que le parti du régent y avait gagné peu de terrain; ce qui le prouve mieux encore, c'est qu'au seul bruit de l'approche de ce



prince une émeute éclata, qui le força de s'arrêter en route et de retourner à Corbie (1). »

Le 8 juillet, à la prière de la reine Jeanne, qui, restée à Paris, s'efforçait de faire accorder la paix aux Parisiens et avait préparé un projet de traité en leur faveur, une entrevue eut lieu entre les deux princes près de Saint-Antoine. Les troupes du régent étaient évaluées à plus de 12000 hommes d'armes, celles du roi de Navarre à 800. Le régent donnait au roi de Navarre, d'après l'auteur des Grandes Chroniques, 10000 livres de terre et 400 000 florins à l'écu, dont 100 000 la première année et 50 000 les années suivantes. Le roi de Navarre serait avec le régent contre tous, excepté contre le roi de France. Ils jurèrent solennellement tous deux d'accomplir ce traité, puis le roi de Navarre alla à Paris pour faire remettre la ville en l'obéissance du régent, mais il éprouva une résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Les Parisiens lui reprochèrent d'avoir fait sa paix sans eux et lui dirent qu'ils se passeraient bien de lui. Il avait promis que les Parisiens payeraient 600000 écus pour le premier payement de la rançon du roi Jean et que le régent leur remettrait toute peine criminelle. Ils répondirent qu'ils ne payeraient rien.

C'est toujours le chroniqueur officiel qui parle, mais il n'y a pas lieu de croire ce qu'il avance, car si les Parisiens avaient dit au roi de Navarre qu'ils se passeraient bien de lui, on ne comprendrait pas qu'ils eussent fait avec lui de nouvelles alliances, ainsi qu'il le rapporte quelques lignes plus bas. Il ajoute que, le 12 juillet, le roi de Navarre retourna à Saint-Denis, laissant ses Anglais à Paris, et que le duc de Normandie, envoyant vers lui pour lui demander d'être avec lui, ainsi qu'il le lui avait

(1) Perrens.



promis, il répondit que le traité avait été enfreint par le régent lui-même, dont les troupes avaient attaqué Paris la veille.

Les Grandes Chroniques, au contraire, s'empressent d'accuser les Parisiens d'avoir recommencé les hostilités, mais il n'est pas douteux que le roi de Navarre n'eût dit la vérité, car, rentré à Saint-Denis le 12, il ne reçut que le lendemain le message du régent, et, dès le 12, le duc de Normandie ayant fait jeter un pont de bateaux sur la Seine, en face de Carrières sous Charenton, ses troupes brûlèrent Vitri et plusieurs autres villes et pillèrent tout le pays. Le traité se trouva rompu, « à la grande joie de beaucoup », et les escarmouches recommencèrent.

Le 14 juillet, les Parisiens attaquèrent le pont de bateaux, mais furent repoussés.

Cependant, la reine Jeanne, restée à Paris, ne se lassait pas de faire des démarches pour amener la paix entre les deux princes, ou plutôt entre les Parisiens et le régent, et allait sans cesse de l'un à l'autre. Le 19 juillet, cette princesse, le roi de Navarre, l'archevêque de Lyon, envoyé du pape, l'évêque de Paris, le prieur de Saint-Martin des Champs, Jean Belot, échevin de Paris, Colin le Flamant et autres se rendirent au pont, vers Vitri, et eurent une entrevue avec le régent dans un des bateaux. On y décida que ceux de Paris prieraient le régent de leur pardonner ce qu'ils avaient fait, se mettraient à sa merci par telles conditions que fixeraient la reine Jeanne, le roi de Navarre, le duc d'Orléans, le comte d'Étampes. Les convenances et alliances de Paris et des bonnes villes avec le roi de Navarre conserveraient leur effet (ce qui prouve, une fois de plus, que tout est mensonge dans le récit de Pierre d'Orgemont). Le régent ouvrirait tous les passages pour que les denrées et les marchandises arrivassent à Paris.

Rendez-vous fut pris à Lagni, le mardi suivant, puis remis à Corbeil, pour faire le traité avec ceux qui seraient envoyés par Paris.

Cette nouvelle fut publiée en l'armée du régent. A Paris, elle provoqua un soulèvement inattendu. Le parti royaliste, qui avait déjà fait rompre par ses menées le projet de traité du 8 juillet « à la grande joie de beaucoup », ne pouvait accepter de gaîté de cœur un nouvel arrangement, qui compromettrait les intérêts privés de ceux qui le dirigeaient. Il lui fallait jeter, entre les Parisiens et les Navarrais, un brandon qui rallumât la guerre civile sur le point de s'éteindre et qui forçât les premiers à se livrer au dauphin, sans condition.

Il n'hésita pas.

Le samedi, veille de la Madeleine, après dîner, pendant une chevauchée de la garnison anglaise de Paris, le bruit courut que les Anglais qui étaient à Saint-Denis et à Saint-Cloud avaient pillé le pays. Le peuple s'émut, courut sus à ceux qui étaient restés dans la ville, en tua une trentaine qui se trouvaient sans défense, en prit quarante-sept des plus notables en l'hôtel de Nesle, où ils avaient dîné chez le roi de Navarre, et plus de quatre cents en différentes maisons et les emprisonna en divers endroits. Plusieurs de ceux-là avaient été blessés en défendant les Parisiens contre les troupes royales, dit l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois, et il ajoute avec raison « en eurent tort ceux de Paris, en cas qu'ils étaient venus à leur mandement et pour les aider, car raison est, soit à droit ou à tort, si gens d'armes aventureux sont d'une partie et à sa requête, icelle partie doit, par loyauté d'armes, ses soudoyers aventureux encontre tous et de tout mal garantir et défendre et de tous périls comme soi-même garder ». « Ils s'étaient bien et loyalement comportés à Paris, dit

Froissart, s'ébattant et esbaudissant ainsi que compagnons font volontiers et dépensaient leur argent joyeusement. » Il arriva alors ce qui devait arriver. Les Anglais guerroyèrent contre Paris « à bonne et juste cause ».

Le roi de Navarre et le prévôt des marchands furent très irrités de cet attentat. Le lendemain, 22 juillet, ils réunirent les Parisiens, à midi, sur la place de Grève. Le roi de Navarre les harangua. Il leur remontra combien le prévôt des marchands leur voulait de bien et il leur reprocha d'avoir tué ou emprisonné des gens d'armes qui étaient entrés dans Paris avec des sauf-conduits de lui pour la défense de la ville.

Les meneurs de l'émeute de la veille crièrent qu'ils regrettaient que tous les Anglais n'eussent pas été tués et qu'ils voulaient que le roi de Navarre et le prévôt des marchands allassent avec eux vers Saint-Denis pour mettre à mort ceux qui pillaient et qui, cependant, avaient été payés de leurs gages. Charles d'Évreux et Étienne Marcel y consentirent.

Vêpres arrivèrent quand on partit. Plusieurs pensèrent, dit l'auteur des Grandes Chroniques, que le roi de Navarre retarda le départ pour que les Anglais ne fussent pas surpris. On estima à 1600 chevaux et 8000 hommes de pied le nombre de ceux qui sortirent, les uns par la porte Saint-Honoré, les autres, avec le roi de Navarre et le prévôt des marchands, par la porte Saint-Denis. Ces derniers se dirigèrent vers Montmartre, où ils restèrent bien *une demi-heure* sans se mouvoir et ne firent rien. Le roi de Navarre revint à Saint-Denis sans avoir rencontré l'ennemi. Étienne Marcel rentra dans Paris par la porte Saint-Martin. Le roi de Navarre avait recommandé au prévôt de faire tenir ses hommes en bonne ordonnance. Ceux qui étaient à cheval le firent, mais ceux qui étaient sortis par la porte Saint-Honoré et étaient allés vers le

bois de Saint-Cloud, troupe indisciplinée, furent surpris par l'ennemi. Ils s'éparpillèrent dans les champs et les vergers pour manger des fruits et ne revinrent que vers le soir débandés comme un troupeau, portant, l'un son bacinet à la main, l'autre dans une besace, le troisième traînant son épée ou la portant en écharpe. Les Anglais leur tendirent une embuscade et en tuèrent environ 600. Quand les Parisiens apprirent cet échec, ils huèrent le prévôt des marchands, lui reprochant de n'avoir pas secouru ceux qui se trouvaient vers Saint-Cloud et l'accusant de trahison.

Cependant, dès leur arrestation, le prévôt des marchands s'était fait remettre les prisonniers anglais sous un prétexte quelconque et les avait enfermés au Louvre.

Le peuple voulant les massacrer à la suite de l'affaire du 22, Marcel alla au Louvre avec 200 hommes d'armes et des archers l'arc bandé, les prit et les mena hors de Paris par la porte Saint-Honoré.

« Le prévôt des marchands et ses amis disaient au roi de Navarre qu'il était cause du péril où ils étaient, car ils l'avaient délivré de prison et amené à Paris, qu'ils l'eussent volontiers fait leur roi, qu'ils avaient consenti la mort des maréchaux parce qu'ils lui étaient contraires. » Ainsi parle Froissart, qui se fait l'écho des calomnies des Grandes Chroniques, et c'est de tous ces bruits calomnieux que les écrivains royalistes se sont emparés pour flétrir la mémoire du roi de Navarre.

Dans les Grandes Chroniques, en effet, la calomnie suinte de toutes parts.

On sent que derrière le prévôt qu'elles détestent, c'est le roi de Navarre surtout qu'elles visent pour le perdre dans l'opinion publique.

Elles lui ont reproché d'être resté « une demi-heure sans se mouvoir » le 22 juillet; c'est puéril et grotesque.



Puis elles ajoutent que le roi de Navarre, «qui voyait ces choses,» ne secourut pas les Parisiens attaqués vers Saint-Cloud.

Or, pour tout homme de bonne foi, il ressort jusqu'à l'évidence qu'il ne pouvait rien voir de ce qui se passait dans le bois de Boulogne. Il en était éloigné d'au moins 6 kilomètres, se trouvait au revers de Montmartre, vers Saint-Denis, et les hauts murs d'enceinte de la ville bornaient forcément sa vue. De plus, le combat ayant lieu à l'arme blanche, puisque l'artillerie était encore dans l'enfance et que les armes à feu étaient inconnues, son attention ne pouvait être appelée à distance par quoi que ce fût.

Les royalistes s'empressèrent d'exploiter cet échec pour miner la situation du prévôt.

« Tout marchait à grands pas vers le dénouement. Ceux qui conspiraient en faveur du régent savaient ce qu'il attendait d'eux et ne cherchaient plus que l'occasion de tuer Marcel. Les chefs véritables du complot étaient Pépin des Essarts et Jean de Charny, qui s'étaient fait connaître, dès le premier jour de la lutte, pour les défenseurs dévoués du pouvoir royal; mais, par cela même, ils étaient peu propres à paraître au premier rang, car leurs premières démarches eussent éveillé les soupçons du prévôt et de ses amis. C'est pourquoi ils avaient gagné à leurs desseins un des échevins, nommé Jean Maillart, qui était en même temps garde d'une des portes de la ville et allié à la famille du prévôt. C'était une recrue de la dernière heure, car, jusqu'au mois de juillet, Jean Maillart avait passé pour très dévoué à la cause populaire.

« Ce choix fait voir avec quelle habileté les deux chevaliers conduisaient les affaires du régent : l'échevin Maillart était un homme sans valeur, que ni ses alliances de famille, ni ses opinions, ni l'amitié d'Étienne Marcel

8



n'avaient pu mettre au rang de Charles Toussac, de Robert de Corbie et des autres chefs du parti populaire. Il ne paraît pas qu'il eût exercé la moindre influence sur les états généraux ou dans les mystérieux conseils de la commune. Tout porte à croire que l'envie, compagne ordinaire de la médiocrité, dévorait son âme et le disposait d'avance à prêter l'oreille aux propositions des mécontents. Toutefois les liens qui l'attachaient à son passé étaient si forts qu'il fallut l'entraîner dans le parti royal par des moyens extraordinaires. Ce fut, sans doute, pour lui donner un grave motif de trahir ses amis et sur le conseil de Pépin des Essarts et de Jean de Charny, que le régent confisqua ses biens pour les donner au comte de Portien. On le soupçonnait de tenir moins à sa cause qu'à ses richesses ; en effet, entraîné par le désir de les recouvrer, Maillart n'hésita plus, et il entra dans la conjuration, où l'on avait eu soin de lui réserver la première place.

« L'habileté des deux gentilshommes qui avaient conduit toute cette affaire n'a d'égale que la perfidie de Jean Maillart. Tandis qu'il était d'accord avec eux, il continuait d'assister, en qualité d'échevin, aux conseils les plus secrets de la commune, et la connaissance qu'il avait des desseins de ses amis ne lui servait qu'à les déjouer. C'est parce qu'il savait que le roi de Navarre, qui se trouvait à Saint-Denis, entrerait, selon toute apparence, dans la ville par la porte de ce nom, qu'il s'en fit donner la garde, en même temps qu'à Simon, son frère, dont il avait fait le complice de sa trahison. Pour un homme aussi engagé dans le parti populaire, il n'y avait qu'un moyen de changer honorablement d'avis sur les affaires publiques, c'était de laisser à d'autres la tâche si difficile de les conduire,

« Le moment était venu de frapper le grand coup ;



dans la nuit du 31 juillet au 1[er] août, le roi de Navarre devait entrer dans Paris. Sur le soir, Étienne Marcel se rendit à la bastille Saint-Denis, grand portail flanqué de tours qu'il avait fait construire. Il y venait dîner dans la compagnie de cinquante ou soixante de ses amis, tous en armes. Le repas n'était visiblement qu'un prétexte, afin de ne pas éveiller les soupçons. En arrivant, Marcel trouva les deux frères Maillart, à qui, comme on l'a vu, la garde de cette bastille était commise. Tout se passa d'abord paisiblement ; mais, quand le prévôt donna l'ordre à un certain nombre d'entre les hommes auxquels commandait Jean Maillart de se retirer, parce qu'il n'était pas besoin de tant de monde pour garder les portes de la ville ; quand il commanda de remettre les clés à Joceran de Mâcon, Maillart trouva l'occasion de la querelle qu'il cherchait. Il déclara nettement, quoique sans l'expliquer davantage, qu'il ne donnerait les clés à personne. Étienne Marcel s'étant alors emporté et se plaignant qu'on lui refusât l'obéissance, Maillart demanda à son tour les raisons d'un acte si suspect. C'était se placer sur un bon terrain, car Marcel ne pouvait répondre sans compromettre le succès de ses desseins. Il s'éleva donc entre eux une altercation violente où les reproches et les injures prirent la place des arguments.

« Marcel courut alors vers la porte Saint-Antoine, mais là se trouvaient alors d'autres conjurés qui le massacrèrent avec ceux qui l'accompagnaient (1). »

Ainsi Perrens admet la version officielle et se borne à plaider les circonstances atténuantes. Plus ardent à défendre jusqu'au bout le prévôt des marchands, J. Tessier s'inscrit en faux et avec raison contre cette version. « La calomnie s'acharna, dit-il, sur sa mémoire. » On l'accusa

(1) Perrens.

d'avoir voulu faire le roi de Navarre roi de France, mettre les Anglais et Navarrais dans Paris et massacrer les partisans du régent.

Le roi de Navarre venait d'écrire au prévôt. Marcel avait ces lettres sur lui quand il fut tué à la porte Saint-Antoine.

« Que dire de ce complice du Navarrais qui s'en va par les rues de Paris *portant en sa main, dans une boîte*, les lettres contenant les preuves de sa trahison ? » Pourquoi ces lettres n'ont-elles été reproduites par aucun chroniqueur ? Pourquoi n'ont-elles pas été lues par le régent au peuple assemblé deux jours plus tard? Parce qu'elles n'avaient jamais existé.

Pourquoi, dit Tessier, le prévôt n'eût-il pas livré Paris au roi de Navarre lorsque les Anglais et Navarrais occupaient cette ville ? Pourquoi, au lieu de garder les prisonniers anglais pour s'en servir, les mit-il en liberté?

« Et dire, ajoute J. Tessier, que l'opinion publique s'est laissée prendre, pendant plus de cinq siècles, à de misérables inventions de ce genre. Quand on y réfléchit de sang-froid, aujourd'hui, on se demande comment elles ont pu trouver un instant créance, car elles sont, en vérité, moins odieuses que ridicules. »

Il nous plaît que cet auteur ait lavé le prévôt des marchands du reproche d'avoir voulu trahir Paris ; car, du même coup, il prouve que le roi de Navarre n'eut aucune connivence avec Étienne Marcel pour se faire livrer cette ville, et que tous les chroniqueurs ont menti ou se sont fait l'écho de fausses imputations en accusant ce prince de s'être approché de Paris avec ses troupes pendant cette nuit du 31 juillet au 1er août pour qu'on lui en ouvrît les portes par trahison. Un seul fait exception, c'est l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois, qui n'en parle nullement.



Mais J. Tessier a bien tort de s'étonner que, pendant cinq cents ans, l'opinion publique ait accordé créance à d'aussi misérables inventions, quand lui-même accueille avec une inconcevable légèreté tous les bruits calomnieux répandus sur le compte du roi de Navarre et y ajoute des appréciations personnelles qui ne font que les confirmer et que rien ne justifie. Si la calomnie s'acharna, en effet, sur la mémoire d'Étienne Marcel, elle ne l'atteignit guère que dans ses actes de la vie publique, tandis qu'elle poursuivit le roi de Navarre jusque dans sa vie privée et le chargea de tous les crimes.

L. Lazard aussi se constitue l'avocat du prévôt des marchands, mais il n'admet pas la conclusion de J. Tessier en ce qui touche le dernier acte de sa vie. D'après lui, l'intention d'Étienne Marcel fut bien de livrer Paris au roi de Navarre et de lui offrir la couronne de France. Jusqu'au 31 juillet, dit-il, il fut respectueux des actes du régent; il n'eut d'autre but que d'apporter dans l'administration les réformes réclamées par les états, et il a été atrocement calomnié par tous ceux qui l'ont accusé d'avoir, depuis de longs mois, voulu livrer la France au roi de Navarre. Il ne s'y décida que le 31 juillet, lorsque le hasard eût fait tomber entre ses mains les lettres du régent écrivant à ses partisans qu'il ne rentrerait dans Paris que lorsqu'on lui aurait livré le chef des révoltés.

La preuve de ce fait, dit-il, résulte du récit de l'auteur de la Chronique normande.

Or, presque toutes ces chroniques du quatorzième et du quinzième siècle ont été copiées les unes sur les autres pour ce qui regarde la politique et ne font que reproduire, sous une autre forme, les accusations des Grandes Chroniques écrites sous la dictée de Charles V. Ouvrez et comparez la *Chronographia regum francorum* et la Chronique normande, vous y trouverez, alinéa par

alinéa, les mêmes faits exposés dans les mêmes termes, mot pour mot, l'une en latin, l'autre en français. La Chronique normande n'est originale que pour les faits de guerre qui se sont accomplis en Normandie.

Est-ce Froissart qui nous dira la vérité pour la mort d'Étienne Marcel? Non. Froissart racontera les événements de cette journée d'après Pierre d'Orgemont ou d'après d'autres témoignages tout aussi suspects, il ne les a pas vus s'accomplir, et, du reste, à cette époque, c'est à peine s'il commence à rassembler les matériaux de ses chroniques. Pour dramatiser son récit, il le placera en pleine nuit et c'est à la lueur des torches qu'il fait mourir le prévôt. Or, rien n'est plus faux, car c'est en plein jour qu'il fut tué.

L. Lazard n'a donc à l'appui de sa thèse que la lettre du régent tombée entre les mains d'Étienne Marcel la veille de sa mort ; quant aux autres arguments de J. Tessier, il ne saurait les détruire. Mais, à ces arguments, on peut en ajouter d'autres. Le porteur de cette lettre s'appelait Jean de Besançon, dit l'éditeur de la *Chronographia*, qui renvoie aux pièces justificatives de Secousse. Or, que lit-on dans les lettres de rémission accordées par le régent à Me Jean Rose, avocat au Parlement et conseiller au Châtelet? Que Jean Rose fut présent au Châtelet avec le prévôt de Paris quand on procéda à l'interrogatoire des officiers du régent arrêtés par ordre de Marcel à l'époque où ce prince tenait Paris assiégé (c'est-à-dire avant le 21 juillet) et *surtout auparavant* (*antea præsertim*), quand Jean de Besançon, qui apportait des lettres du régent à ses partisans, fut pris, incarcéré et questionné au Châtelet dans plusieurs interrogatoires auxquels assista le suppliant (1).

(1) Secousse, *Preuves*.



Donc, cette fameuse lettre fut interceptée par Étienne Marcel à une date antérieure au 21 juillet (Macé Guette fut arrêté le 20) et ne fut nullement la cause de la trahison dont l'accuse bien à tort L. Lazard ; donc l'argumentation de J. Tessier reste entière : le prévôt des marchands n'eut jamais l'intention de livrer Paris au roi de Navarre et d'en faire un roi de France, et, par suite, les accusations portées contre ce prince par les chroniqueurs français contemporains sont dénuées de tout fondement.

D'après ces chroniqueurs, il était à Saint-Denis, attendant qu'on lui ouvrît les portes de Paris, mais ils se trouvent en complète contradiction avec Jehan le Bel, qui s'exprime ainsi : « Vous devez savoir que le roi de Navarre était à Paris quand le prévôt fut tué, mais aussitôt qu'il le sut, il monta hâtivement à cheval et se retira à Saint-Denis. » Voilà qui détruit encore bien mieux la légende de la trahison et tout porte à croire que cette assertion est fondée ; car, en maint passage de ses chroniques, lorsqu'il n'est pas certain du fait qu'il rapporte, Jean le Bel a soin d'en informer ses lecteurs ; donc il fallait qu'il en fût bien sûr pour l'affirmer ainsi. Il convient, en outre, de remarquer qu'il écrivait au moment même où s'accomplissaient ces événements.

Tout n'est que contradiction dans ces chroniques et tout prouve qu'elles ont menti, que la mort de Marcel fut préméditée et qu'il n'y eut de sa part aucune tentative de trahison. Que dit, en effet, Jean de Venette ? Qu'il voulut changer les gardes de la porte Saint-Antoine (cela d'après les Grandes Chroniques) et qu'il s'éleva une querelle sur ce que les gardes exigèrent que les proclamations à son de trompe fussent faites au nom du régent, tandis que le prévôt ne les voulait faire qu'au nom du roi seul. Donc, il y eut, pour un prétexte futile, une querelle cherchée par

les partisans du dauphin pour amener une rixe et tuer Étienne Marcel. Jean de Venette est trop précis dans les circonstances de ce drame pour que son récit ne soit pas suivi de préférence à celui des Grandes Chroniques. Le prévôt fut tué, dit-il, le jour de la fête de saint Pierre aux Liens, premier jour d'août.

Un peu avant minuit, dit Froissart, Jean et Simon Maillart s'armèrent, firent armer leurs partisans et vinrent à la porte Saint-Antoine, où ils trouvèrent le prévôt ayant les clés à la main, et, lui mort, il fallut les lui arracher de force, tellement il les tenait en ses mains crispées. Pourquoi ces clés, puisque les gardes n'avaient pas voulu les lui rendre ?

Étienne Marcel, disent les Grandes Chroniques, vint dîner, avec cinquante ou soixante de ses amis, à la porte Saint-Denis. Voit-on le prévôt organisant ainsi un véritable banquet, et, le voit-on, après sa querelle avec Maillart, tandis que ce dernier court aux halles chercher une bannière pour ameuter le peuple, courir lui-même à la porte Saint-Antoine suivi de tous ses convives, tenant ses deux boîtes à la main? Pendant ce temps, étrange coïncidence, on en conviendra, Pépin des Essarts, « qui rien ne savait de ce qu'avait fait Maillart », prend une autre bannière et crie également : « Montjoie Saint-Denis, au roi et au duc ! »

Or, où les bannières étaient-elles déposées ? A l'hôtel de ville, où Pépin et Martin des Essarts allèrent en prendre une, accompagnés de Jacques de Pontoise et d'autres partisans du dauphin, après avoir cherché inutilement dans son hôtel, près de Saint-Eustache, Josseran de Mâcon pour le tuer ; de là, ils se rendirent directement à la porte Saint-Antoine, où ils savaient trouver le prévôt qui, probablement, faisait sa ronde habituelle, et cela, avec l'intention bien arrêtée de le massacrer « pour



obvier aux très grands maux, périls et inconvénients qui, par le mauvais gouvernement dudit prévôt des marchands et de ses complices, se pouvaient ensuivre (1) ». On le voit, dans ces lettres de rémission accordées à Jacques de Pontoise, il n'est pas dit un mot du projet d'Étienne Marcel de livrer Paris au roi de Navarre. Tout prouve donc que la mort du prévôt avait été résolue d'avance par les conjurés.

Richard Lescot, sans entrer dans d'aussi grands détails, brode cependant sur le récit du fameux dîner de la porte Saint-Denis, où l'on avait préparé, dit-il, des mets délicats pour mieux recevoir le roi de Navarre ; d'où il s'ensuit que ce prince, entrant dans Paris pour s'en emparer, au lieu de prendre aussitôt les mesures exigées par cette prise de possession forcée, se fût mis à table pour mieux banqueter avec Marcel et ses amis !

Quant à l'accusation portée par les Grandes Chroniques contre Marcel d'avoir voulu obliger Maillart de donner les clés à Josseran de Mâcon, elle est fausse, comme tout le reste du récit. Josseran n'accompagnait pas le prévôt des marchands, et cela résulte de la version officielle elle-même et de celle des autres chroniqueurs. Jean de Venette précise : Cinquante-quatre partisans de Marcel furent tués ou pris à ses côtés, dit-il, et il ne nomme pas le trésorier du roi de Navarre.

Josseran de Mâcon fut pris le même jour, disent les Grandes Chroniques, donc il était absent quand le prévôt fut tué.

La déposition de Jacques de Pontoise nous a fourni la preuve indéniable du complot ourdi contre Étienne Marcel. Le dernier mot de cette sanglante tragédie nous sera donné par l'auteur de la Chronique des quatre pre-

(1) Secousse, *Preuves*.



miers Valois, au témoignage de qui nous avons eu déjà si souvent recours et qui, des chroniqueurs de cette époque, est le plus véridique et le moins courtisan de tous.

Jean Maillart et Pépin des Essarts, dit-il, assemblèrent « aucuns des plus puissants et prudes hommes bourgeois de Paris ». Ils leur montrèrent le péril que courait la ville « pour la guerre qu'elle faisait à son droit seigneur, et, comme Mgr Philippe de Navarre, qui tant était entreprenant et bon guerrier par sus tous chevaliers, et des gens d'armes qu'il amenait avec lui par le mandement de son frère le roi de Navarre, plus de 10000 hommes d'armes, et comme, s'il venait à Paris avec le dit roi de Navarre et ses gens d'armes, la cité serait détruite, pillée et gâtée, dont il viendrait tel inconvénient que Paris en serait désert et détruit du tout, et nous morts, occis et découpés. Si vaut mieux et si est raison et droit que nous recevions et appellions avec nous en suppliant notre dit seigneur le duc de Normandie. Lequel, comme notre chef, nous gardera comme ses membres et sa cité défendra de ses ennemis et les nôtres comme son propre héritage.

« Pour cette raison et autres, les bourgeois abandonnèrent le prévôt, et quand Maillart et Pépin des Essarts virent que ceux à qui ils avaient parlé s'étaient rendus à leur opinion, ils firent savoir au duc de Normandie que, lorsqu'il le voudrait, ils le mettraient dans Paris. »

C'est alors que, d'accord avec le régent, ils surprirent à la porte Saint-Antoine et massacrèrent Étienne Marcel. « Pourquoi me voulez-vous faire mal? leur dit-il lorsqu'ils le frappèrent; ce que je faisais, je faisais pour votre bien comme pour le mien. Et avant que j'entreprisse rien vous me fîtes jurer que l'ordonnance que les trois états avaient ordonnée je maintiendrais de mon pouvoir.



« Ainsi finit le prévôt (1). »

Le lendemain (ou plutôt le jour même) de la mort de Marcel, Étienne de Cusyngton, Gilbert de Chastellay et Jean de Studcignay, chevaliers anglais, pour le roi d'Angleterre; Martin Henriquez, Jean et Robert de Picquigny, Pierre de Sacquainville, Jean de Fricamps et Jean Ramirez, pour le roi de Navarre, signèrent un traité par lequel ce dernier reconnaissait les droits d'Edouard III sur le royaume de France et revendiquait la Champagne et la Brie, et dont quelques-unes des clauses étaient ainsi libellées : « Le roi de Navarre aura tout le comté de Champagne et de Brie; toute la duché d'Amiens. Pour la duché de Normandie et le bailliage d'Amiens, il n'est rien décidé, ni pour M[me] la reine Blanche. Pour le comté de Chartres, il n'est rien décidé. Le surplus du royaume de France sera au roi d'Angleterre. Ceux qui tiennent places en Normandie et ailleurs les garderont jusqu'à ce que les deux seigneurs en aient ordonné, « excepté les ponts et places de Poissy et de Saint-Cloud et des autres forteresses prises et occupées depuis que le roi de Navarre manda les gens d'Angleterre dernier à venir devers lui. »

S'il y avait eu réellement un projet de traité, signé le 1[er] août 1358, il faudrait admettre que le roi de Navarre n'ignorait probablement pas les sourdes menées de Jean Maillart et de ses amis qui, d'intelligence avec le dauphin, préparaient en silence sa rentrée dans la ville assiégée. Il pensait sans doute avec Étienne Marcel qu'à tout prendre mieux vaudrait pour lui-même et pour la France, pour lui parce qu'il obtiendrait enfin satisfaction pour la Champagne et la Brie qu'il réclamait inutilement depuis si longtemps, pour la France parce que cela met-

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*



trait un terme aux calamités dont souffrait le pays ; que mieux vaudrait l'avènement d'Édouard III qui gouvernait l'Angleterre avec sagesse, qui avait des droits à la couronne de France « et qui avait promis de rendre à la France les vieilles libertés du règne de saint Louis (1) », que le retour de Jean qui n'aurait rien appris ni rien oublié ou de son fils qui n'avait donné jusque-là aucune preuve de virilité.

Il semble donc que tout était prêt pour qu'il prît possession de Paris en attendant la venue du roi d'Angleterre, quand, tout à coup, le coup de hache des partisans du régent, en supprimant le prévôt des marchands, était venu briser toutes ses espérances et tous ses projets.

Il faudrait admettre, disons-nous, que le roi de Navarre pressentait la fin de la révolution dont M. Perrens a si bien retracé les différentes péripéties dans son beau livre sur Étienne Marcel, et qu'il était de connivence avec ce dernier pour se rendre maître de Paris.

Les Parisiens étaient affamés, la lassitude d'une lutte dont ils ne prévoyaient pas le terme les prenait, la plupart ne comprenaient pas à quelle lourde besogne le prévôt des marchands s'était attelé en acceptant des députés des bonnes villes la mission d'apporter tant de réformes utiles dans l'administration des finances et de la justice. Les partisans du régent ne jetaient pas encore le masque, mais ils minaient sourdement l'autorité d'Étienne Marcel qui sentait chaque jour diminuer son pouvoir. Le régent, pour effrayer les bourgeois les plus riches et pour les détacher du prévôt, commençait ce système de confiscations qui devait si bien lui réussir avec Maillart.

« La secrète pensée de l'allié de Marcel, dit Siméon Luce, en prêtant son concours à la révolution parisienne,

(1) Kervyn de Lettenhove. — *Récits d'un bourgeois de Valenciennes.*



était, du moins les témoignages les plus dignes de foi l'affirment, de se faire couronner roi de France. Comment concilier cette opinion unanime des contemporains avec la teneur du traité du 1er août? Rien de plus facile, si l'on veut bien admettre avec nous qu'au moment où ce traité fut signé, Charles le Mauvais connaissait déjà l'échec de la tentative et la mort de Marcel.

« A la première nouvelle qu'il reçut de l'avortement du complot, Charles le Mauvais n'eut rien de plus pressé que de faire la part du feu en invitant ses plénipotentiaires à signer le traité du 1er août. »

Voyez l'embarras de Siméon Luce. « Comment concilier, dit-il, cette opinion unanime des contemporains avec la teneur du traité du 1er août? » Et pour y arriver, il fait accomplir un véritable tour de prestidigitation par les plénipotentiaires qui, en une journée, en quelques heures même, ont le temps de préparer et de signer un traité de cette importance.

Comment peut-on sérieusement soutenir que du jour au lendemain, du 31 juillet au 1er août, alors que la veille encore, d'après Siméon Luce, le roi de Navarre se fût taillé la part du lion en qualité de roi de France, si Marcel lui avait ouvert les portes de Paris, ce prince ait pu introduire dans ce traité la seule revendication de la Champagne et de la Brie, morceau bien modeste, on en conviendra, auprès du territoire de la France entière, et la donation de deux provinces, le comté de Chartres et le duché d'Amiens, qui n'existaient pas *en tant que fiefs?* Il faut donc croire que le roi de Navarre n'avait jamais eu l'intention de ceindre la couronne de France et se contentait de la possession, toujours réclamée par lui et jamais obtenue, de la Champagne et de la Brie. Mais qui prouve la véracité de ce document? Comment peut-il se faire que neuf personnes aient si bien gardé le secret que

rien n'ait jamais transpiré de ce traité qu'aucun contemporain n'a cité et que surtout, l'un des signataires Jean de Picquigny, ancien gouverneur de l'Artois, ait pu introduire ou laisser subsister dans cet acte la clause relative au duché d'Amiens que, mieux que personne, il savait ne pas exister?

Siméon Luce, qui a traité cet événement dans une longue notice ayant pour titre : *Négociations des Anglais avec le roi de Navarre*, s'exprime ainsi : « La conjecture qui reporte au 1er août 1358 la date de ce traité rapporté par Rymer au 1er août 1351 ne se changera-t-elle pas en certitude, si l'on parvient à démontrer qu'à la première de ces deux dates des gens d'armes anglais occupaient, comme ce traité l'indique, Poissy, Saint-Cloud et aussi Creil et Argenteuil ? Or, c'est ce que les documents jusqu'à présent inédits que nous publions à la suite de ce travail sous les numéros I, II et III, établissent avec une autorité incontestable.

« Après la lecture de ces documents, il ne peut plus subsister le moindre doute sur la véritable date et par suite sur la parfaite authenticité du traité publié par Rymer. Il importe d'ajouter que c'est là un résultat d'une importance capitale pour l'étude d'une des crises les plus graves de notre histoire. »

Eh bien, cette autorité incontestable, nous la contestons et nous prouverons une fois de plus que, dans sa haine du roi de Navarre, ainsi que nous l'avons déjà dit, et dans son admiration sans bornes pour les actes de Charles V, Siméon Luce a pris ses désirs pour des réalités.

Des trois pièces justificatives qu'il produit, une au moins était inutile : celle qui prouve que Saint-Cloud était occupé par les Anglais au 1er août 1358. Les témoignages des chroniqueurs suffisent, car tous sont d'ac-



cord pour nous apprendre que cette place fut prise par les Anglais avant le 31 juillet, au lendemain du massacre de leurs camarades par la faction royaliste de Paris. Ce fut leur premier acte d'hostilité contre les Parisiens.

De Creil et d'Argenteuil, il n'est pas question dans le traité, mais il importait à Siméon Luce d'en parler pour mettre en cause Jean de Foudrigais qu'il substitue purement et simplement à Jean de Studcignay, l'un des chevaliers anglais signataires de ce traité.

Regnault Martin, marchand de drap à Paris pendant vingt ans, fut soupçonné en 1358, par les habitants d'Argenteuil, d'être favorable aux Anglais et, un jour qu'il était venu de Saint-Denis à Argenteuil avec des amis, ils l'arrêtèrent et l'enfermèrent dans la forteresse. Quelques jours après, cette forteresse fut prise par les Anglais de la garnison de Creil, dont Foudrigais était capitaine, et Regnault fut emmené à Creil où il resta détenu *treize* semaines. Il y était encore le jour de saint Denis 1358. Or, dit Siméon Luce, la fête de saint Denis tomba le 13 octobre ; donc, si l'on déduit les treize semaines en question, il en résulte qu'Argenteuil fut pris vers la mi-juillet et que Creil était par conséquent au pouvoir des Anglais à cette date, c'est-à-dire au pouvoir de Jean de Foudrigais.

Malheureusement pour la mémoire de Siméon Luce, ce raisonnement est trop subtil.

Il n'est basé que sur le temps écoulé depuis le jour de la détention de Regnault Martin dans la prison de Creil et, dans la pensée de ce dernier, interprétée par le scribe qui a écrit les lettres de rémission de mars 1359, ces treize semaines pouvaient parfaitement être comptées depuis le jour de son arrestation par les habitants d'Argenteuil. Ce n'est donc pas une date précise, mais où l'imprécision cesse, c'est lorsque tous les chroniqueurs sans exception s'accordent pour dire que Creil ne fut

pris par les Anglo-Navarrais qu'après le 1er août 1358.

Le manuscrit français 11 900 de la Bibliothèque nationale précise et détruit du reste pour ce premier point l'argumentation de Siméon Luce.

Après la reddition de Paris, « le roi de Navarre quitta Saint-Denis et y laissa le sire de Luxe pour peu de temps. Il alla devant Creil et prit la ville et le chastel, et en était M. Herpin capitaine, et avec ce reprirent plusieurs forts au royaume de France, et le roi de Navarre se retira à Mantes et Mgr Philippe en Cotentin. »

Maintenant venons à Poissy où nous ramène la pièce justificative n° 1.

Lettres de rémission accordées en mars 1359 à une pauvre veuve nommée Belon, dont le mari, alors boulanger à Poissy, mis à rançon par les ennemis, « fut contraint de demeurer devers les Anglais pour faire et cuire leur pain ».

« La date précise de cette occupation de Poissy par les Anglais n'est pas indiquée ici, il est vrai, dit Siméon Luce, mais nous voyons par un autre acte que, dès le 1er octobre 1358, les Navarrais devenus les maîtres de Poissy, à la place des Anglais, forcèrent un habitant de cette localité à les suivre, d'où l'on peut conclure que les Anglais occupèrent Poissy peu avant cette date. »

Remarquons cette phrase : *peu avant cette date*. Prouve-t-elle que cette occupation remontait au 1er août, date du traité? Assurément non, car elle peut se rapporter à un jour quelconque des mois d'août ou de septembre. Mais il n'est pas besoin d'ergoter à ce propos. Poissy ne fut pris par les troupes navarraises que postérieurement au 1er août. Deux chroniques seules parlent de ce fait, mais toutes deux peuvent être crues sur parole pour ce point d'histoire. Ce sont celles de Pierre d'Orgemont et de Richard Lescot, et il est à remarquer que cette dernière



ne parle que de la prise de cette ville : *Post ducis ingressum gloriosum... prope Parisius Anglici et Navarrenses Poissiacum et multa alia castra rapuerunt.*

Donc l'argumentation de Siméon Luce est fausse. Donc le roi de Navarre n'a pu faire, le 1er août 1358, un traité dans lequel il est fait mention d'une ville quine lui appartenait pas. Donc ce traité doit être faux.

A quelle date, en effet, eût-il été signé ? Ce n'est pas le 1er août 1358, nous l'avons démontré, puisque Poissy n'appartenait pas encore au roi de Navarre. Alors à quelle date? Ce ne pourrait être que le 1er août 1359, lorsque les états venaient de rejeter le honteux traité de paix conclu par Jean le Bon avec Édouard III; mais croit-on qu'à ce moment le roi d'Angleterre eût hésité à accorder au roi de Navarre le duché de Normandie, qui appartenait déjà pour un tiers à ce prince, pour s'assurer un aussi puissant concours? Et à cette date, Siméon Luce lui-même nous apprend par une note de son Froissart que l'un des signataires du traité, Jean de Picquigny, était mort. « Il mourut, dit-il, en mai ou juin 1359. »

Quant à conclure à la véracité de ce traité, comme l'ont fait Géraud et Lemoine, parce que Jean de Venette et Richard Lescot ont employé les expressions : *Se confæderavit regi Angliæ contra ducum et Gallicos*, et : *Rex Navarræ cum rege Angliæ confederatus,* cela ne tient pas debout. Ces chroniqueurs ont constaté qu'après la reddition de Paris, le roi de Navarre s'empara d'un certain nombre de places avec le concours des Anglais qu'il avait à sa solde ou qu'il enrôla, et ils ont employé le terme de *confédération* avec le roi d'Angleterre sans y attacher le sens que les écrivains royalistes veulent lui donner aujourd'hui. Les trêves conclues à Bordeaux le 23 mars 1357 tenaient toujours du reste, elles ne devaient expirer que le 21 avril 1359, et le roi d'Angleterre se fût

bien gardé de les rompre lorsqu'il négociait avec son royal prisonnier les conditions d'un traité qui devait lui livrer une vaste portion du territoire.

Du silence même du principal intéressé, le régent, on peut conclure hardiment que le soi-disant traité du 1er août 1358 n'a jamais existé. Toujours est-il que les conclusions de Siméon Luce, en ce qui touche la révolution parisienne, sont dénuées de fondement, et les écrivains qui le citent avec tant de complaisance feront bien désormais d'y regarder de plus près.

On sait combien le moyen âge a été fertile en documents apocryphes. On ne saurait apporter trop de circonspection dans l'étude des chartes et des chroniques de cette époque. Croit-on, par exemple, que toutes les variantes si nombreuses des manuscrits de Froissart aient été écrites par lui? Ce serait une erreur de le croire. Beaucoup de ces manuscrits ont été revisés plus tard par d'autres que lui et contiennent des passages dont il faut se méfier. Nous n'en voulons pour preuve que celui où il est dit que « le royaume de France fut si grevé par le désastre de Créci que, deux cents ans à venir, les traces y parurent ».

Cela ne saute-t-il pas aux yeux que Froissart ne pouvait prévoir ce que serait l'état du royaume deux cents ans plus tard? Les Grandes Chroniques elles-mêmes offrent de semblables anomalies, que P. Paris a relevées.

Le 2 août, le dauphin rentra dans Paris. Le surlendemain, il harangua le peuple à la maison de ville. « Il lui dit la grande trahison qui avait été traitée par les morts, l'évêque de Laon et plusieurs autres, de faire le roi de Navarre roi de France, de mettre les Anglais et Navarrais à Paris le jour que le prévôt fut tué et devaient mettre à mort tous ceux qui tenaient pour le roi de France et son fils et avaient déjà marqué des maisons de Paris



avec du sang, « dont moult de gens étaient ébahis en la-« dite ville (1) ».

Cette accusation, est-il besoin de le dire, n'était qu'une calomnie de plus à ajouter à tant d'autres.

Dès sa rentrée dans Paris, les exécutions avaient commencé. Tous les jours, quelques partisans de Marcel montaient sur l'échafaud.

Thomas de Ladit, chancelier de Navarre, arrêté après la mort d'Étienne Marcel et jeté en prison, en fut retiré pour être rendu à l'évêque de Paris, mais cette remise fut faite dans de telles conditions qu'on l'envoya à la mort. Mis sur un huis et levé sur les épaules de deux hommes, parce qu'il avait été torturé pour le faire parler contre le roi de Navarre, il n'avait pas atteint le jet d'une pierre de la cour du palais que des compagnons l'aperçurent, coururent à lui, le jetèrent à terre et le tuèrent. Il resta nu au milieu d'un ruisseau toute la journée, et fut traîné le soir à la Seine.

Le 10 août, le dauphin délivra des lettres d'abolition « à son bon peuple et loyal commun de la ville de Paris, qui, ignorant la grande trahison et les maléfices que le prévôt et ses complices secrètement faisaient et entendaient faire contre le roi, lui-même et la majesté royale, avaient consenti à prendre comme gouverneur, défenseur et capitaine le roi de Navarre, à faire alliance avec lui et ses complices ». Il pardonnait aux Parisiens, « excepté à ceux qui avaient empêché de poursuivre la délivrance du roi, qui voulaient occire le roi et le dauphin ou les tenir en prison perpétuelle et faire le roi de Navarre roi de France (2) ».

Monument d'hypocrisie où se trouvent répétées les accusations mensongères des Grandes Chroniques.

(1) *Grandes Chroniques.*
(2) Secousse, *Preuves.*



Le 31 août, avec sa mauvaise foi habituelle, le régent écrivait à son beau-frère Amédée de Savoie : « Depuis la mort du connétable, ils ne cessèrent de machiner la mort et deshéritement de monseigneur (le roi), de nous, de vous, de nos autres frères et de notre dit oncle.

« Et par l'instigation du dit roi, nos dits chevaliers furent meurtris en notre présence, en notre chambre au dit palais pour émouvoir notre peuple contre nous (1). »

Le dauphin fait allusion, dans ce passage de sa lettre, au meurtre des maréchaux de Champagne et de Normandie, qui furent tués le 22 février 1358. C'était un mensonge de sa part, le roi de Navarre n'était pas à Paris à cette époque et n'avait aucun intérêt à leur mort, qui fut résolue dans une assemblée du peuple exaspéré des conseils de résistance qu'ils ne cessaient de donner au dauphin.

Après la reddition de la ville, les Navarrais étaient allés à Melun, où ils avaient été reçus par la reine Blanche. Ils occupèrent l'île et une partie de la ville, l'autre restant française.

Le régent mit le siège devant Melun. « Le roi de Navarre s'y tenait, » dit Froissart, ce qui est faux. Dans une variante, il dira : « Le roi de Navarre n'y était pas, mais se tenait en Normandie au fort châtel de Vernon, assez près de Caen », ce qui n'était pas plus vrai, car Vernon ne lui appartenait pas et ne fut donné que plus tard à la reine Blanche ; de plus, Vernon est situé à 50 lieues de Caen. Tout cela montre combien il faut se méfier des assertions de Froissart ou de ses interpolateurs.

Le roi de Navarre s'était retiré à Mantes. Indigné que le dauphin l'eût accusé de trahison et d'avoir eu l'intention de massacrer les Parisiens, il lui envoya des lettres

(1) Kervyn de Lettenhove.

de défi et se mit en campagne. Aidé par son frère, qui lui avait amené des renforts, il s'empara en quelques jours de Creil, Chaumont-en-Vexin, Latainville, Joui, la Neuville-en-Hez, Franconville, Croissi et Poissi. Regnault de Braquemont et Robert Sercot se dirigèrent vers la Picardie et prirent le château de Poix et Saint-Valeri-sur-Somme.

La garnison de Creil, chevauchant jusqu'à Dammartin et Gonesse, prit, à la Ferté-sous-Jouarre, une île fortifiée. Les Navarrais occupaient Melun, Mantes, Meulan, Poissi et étaient maîtres de la Seine, de la Marne et de l'Oise. Rouen et Beauvais étaient comme bloqués par les forteresses environnantes.

Amaury de Meulan et le sire de Vienne tentèrent de surprendre Meulan. Ils échouèrent et furent faits prisonniers. Vers cette époque, le sire d'Ivri et Philippe Mauvoisin prirent quelques places des Navarrais sur la rivière d'Eure.

Le 11 août, le roi de Navarre attaqua l'église fortifiée de Notre-Dame de Pontoise. Cela résulte, d'après Siméon Luce, des lettres de rémission aux cinq bourgeois qui la défendirent victorieusement; lettres de rémission mensongères, comme tant d'autres documents officiels que les écrivains royalistes prennent au sérieux. Voit-on bien, en effet, cinq bourgeois repousser les attaques de troupes aguerries pour lesquelles l'escalade n'était qu'un jeu, ainsi que le montreront bientôt les Gascons du captal de Buch grimpant comme des chats pour s'emparer de la haute tour de Clermont.

Dans les premiers jours de septembre, le roi de Navarre alla à Melun avec 2 000 combattants et rafraîchit sa garnison.

Cependant, le régent, rendant les femmes de Jean de Picquigny et du vicomte de Poix responsables du dé-



vouement de leurs maris à la personne du roi de Navarre, les avait fait jeter dans les prisons d'Amiens. Le maire voulut les délivrer, les partisans du régent s'y opposèrent. Philippe de Navarre et Jean de Picquigny tentèrent alors de prendre Amiens et s'emparèrent d'un faubourg, mais ils furent repoussés par le sieur de Saint-Pol. Plusieurs bourgeois furent décapités comme complices de ce coup de main.

Dans le pays de Caux, Le Baudrain de la Heuse, les gentilshommes du pays et les Rouennais reprirent Longueville et la pillèrent, puis ils coururent la terre des Navarrais.

Regnault des Ysles, capitaine de Neufchatel, défit un parti de Navarrais.

Philippe de Navarre, revenu en Normandie, s'empara de la ville et de l'abbaye de Bernai, qu'il fortifia et où il mit une bonne garnison, et de Tubœuf, Echauffour, Marbeuf et du fort d'Auvilliers.

Cependant, la reine Jeanne faisait toujours des démarches auprès du roi de Navarre et du dauphin pour tâcher de les réconcilier. Elle disait au prieur de Saint-Martin des Champs, le 22 octobre 1358, qu'elle avait écrit à son neveu de Navarre et que ce jour même, à Nogent-l'Artaud, elle avait trouvé un chevalier de l'empereur qui lui apportait une lettre par laquelle l'empereur la priait de s'entremettre pour avoir bonne paix du régent pour son neveu (1). Cette intervention de l'empereur Charles IV ne prouve-t-elle pas qu'il portait intérêt au roi de Navarre? Il est bien évident, en effet, que s'il l'avait jugé coupable, il se fût désintéressé de ses affaires.

La réaction royaliste était alors complète, et, cependant, de nombreux partisans de Marcel étaient restés

(1) Kervyn de Lettenhove.

fidèles à sa mémoire et à ses idées. Christine de Pisan raconte que le jour où le régent rentra dans Paris, un de ceux-là, « plus hardi que les autres, osa élever la voix au moment où le duc de Normandie passa devant lui. « Pardieu, sire, s'écria-t-il, si j'en eusse été cru, vous n'y « fussiez jamais entré ; mais, après tout, on y fera peu « pour vous ! » A ces paroles, le comte de Tancarville, qui était à cheval, en avant de son maître, tira l'épée pour châtier l'insolent; le régent, calme et froid dans le triomphe, retint le bras de Tancarville et se contenta de répondre en souriant : « On ne vous en croira pas, beau « sire. » « Pensa ce prudent prince, ajoute Christine de « Pisan, que si l'on tuait cet homme, la ville se fût bien « pu émouvoir. » Quelle preuve éclatante de la force redoutable encore du parti populaire (1) ! »

Le 25 octobre, à la suite de dénonciations comme il s'en produit malheureusement toujours dans les temps troublés, on arrêta une vingtaine de personnes et on les emprisonna.

Les métiers de Paris s'émurent ; ils se rendirent à la maison de ville et demandèrent au nouveau prévôt des marchands d'aller au Louvre réclamer la mise en liberté des prisonniers ou d'exiger du régent qu'il fît connaître les causes de leur arrestation, disant qu'on pourrait en faire autant de tous ceux de Paris. Le régent s'exécuta. Le lendemain, sur les degrés de la croix de grève, il dit au peuple que les bourgeois arrêtés l'avaient été comme traîtres et alliés au roi de Navarre. Cependant on ne trouva rien contre eux et on dut les relâcher (2).

« S'il faut en croire Villani, dit Perrens, il y aurait eu, au mois de décembre de la même année, une nouvelle

(1) Perrens.
(2) *Grandes Chroniques.*

conjuration. Cet auteur nous apprend que le duc de Normandie fit couper la tête à vingt-sept bourgeois et qu'il garda en prison les comtes de Roussi et d'Étampes, parents du roi de Navarre. Les Parisiens, très mécontents, firent entendre des murmures ; mais le sang qu'on venait de verser empêcha l'explosion. Villani parle seul, il est vrai, de cette affaire, et le silence des chroniqueurs français permet d'élever quelques doutes sur l'exactitude de ses renseignements. »

Le 13 décembre, les cardinaux de Périgord et d'Urgel arrivèrent à Paris envoyés par le pape pour essayer de faire la paix entre les deux princes et s'en retournèrent à Avignon sans avoir rien obtenu, après avoir vu successivement le régent, le roi de Navarre à Meulan, et la reine Jeanne à Melun.

Cependant, Jean le Bon était toujours prisonnier en Angleterre et sa captivité se prolongeait trop longtemps au gré de ses désirs. Il n'estima pas trop cher de payer sa rançon de l'abandon du tiers de son royaume et céda à Édouard III la Saintonge, l'Angoumois, le Poitou, le Limousin, le Périgord, le Bigorre, l'Agénois, la Touraine, l'Anjou, le Maine, la Normandie, en outre de la Guyenne, de la Gascogne et du Ponthieu.

Aux termes de ce honteux projet de traité, en ce qui concernait la Normandie, le roi d'Angleterre aurait le duché avec ses cités, châteaux, diocèses, les hommages, services, devoirs, serments pour « la cité, le châtel et toutes les forteresses de Rouen, les villes et châteaux de Caen, Gisors, Bayeux, Falaise, Saint-Lô, Vernon, Pont-de-l'Arche, Breteuil et Vire, et les châteaux de Chastel-Gaillard, Goulet, Bonneville-sur-Touque, Conches, Argentan, Moulineaux.

Pour le roi de Navarre, au cas où il voudrait « empêcher ou destourber par lui ou par d'autres les choses qui



seraient accordées entre les deux rois ou ne voudrait prendre leur récompensation pour les choses qui seraient laissées du sien au roi d'Angleterre par ce traité, ou ne voudrait venir à obéissance du roi français, le roi d'Angleterre, comme allié du roi de France, serait tenu d'aider au roi français et estre pour lui contre le dit roi de Navarre ». Cette clause seule suffirait pour prouver que le roi de Navarre n'avait pas fait en 1358, avec le roi d'Angleterre, le traité dont a parlé Siméon Luce.

Le roi de France ferait rendre à M[gr] Philippe de Navarre et à ses adhérents les villes, châteaux, forteresses, seigneuries, pour retourner en leur héritage (1).

En présence d'un traité qui démembrait la France au grand détriment de l'héritier du trône, le régent, qui n'avait pas voulu accepter les projets de réformes des états généraux précédents, trouva bon d'en convoquer de nouveaux, certain qu'il était de leur refus d'en ratifier les clauses léonines.

Les délégués des bonnes villes furent peu nombreux, les chemins, disent les Grandes Chroniques, étant occupés par les Anglais et Navarrais et « aussi par des bandes de pillards qui tenaient forteresses françaises qui ne faisaient guère mieux que les Anglais (2) ».

Le 25 mai 1359, le régent au palais, sur le perron de marbre, parla au peuple assemblé et lui fit donner lecture du traité conclu par le roi de France avec le roi d'Angleterre. Le peuple décida la guerre. En apprenant le rejet du traité, Jean s'en montra très irrité, dit Froissart, et accusa le roi de Navarre « d'avoir tout brassé ». Accusation aussi inepte que les précédentes.

A cette époque, le dauphin confisqua les biens de Catherine d'Artois, comtesse d'Aumale, et de Blanche,

(1-2) *Grandes Chroniques.*



comtesse d'Harcourt, sa fille, veuve de Jean V, qui avaient embrassé le parti du roi de Navarre et lui avaient remis leurs châteaux et leurs forteresses (1).

Le roi d'Angleterre se prépara à la guerre.

Le 28, le régent rétablit les vingt-deux officiers destitués par les états de 1357.

Les trêves de Bordeaux avaient pris fin. Le bruit courut que le roi d'Angleterre se préparait à passer en France.

A cette même date, par les soins de la reine Blanche, de sa sœur Jeanne et de la reine Jeanne, « icelle bonne créature envers Dieu et le monde », un traité de paix avait été préparé entre le duc de Normandie et Charles d'Évreux. Le régent prenait l'engagement de rendre au roi de Navarre toutes ses forteresses, de lui donner 12000 livres de terre et 600 000 écus pendant douze ans. Il soumit ensuite ce projet de traité au Parlement, qui l'approuva. Le seigneur de Vignay alla à Mantes pour s'entendre avec Friquet de Fricamps et Regnault de Braquemont au nom du roi de Navarre.

Le 19 août, pour ratifier les conditions du traité, le régent sortit de Pontoise avec 100 hommes d'armes, le roi de Navarre alla à sa rencontre avec 100 hommes d'armes également. Des otages lui avaient été envoyés à Meulan. En apercevant le régent sur les champs, le roi de Navarre renvoya ses hommes d'armes et n'en garda que 40 environ. Tous deux s'approchèrent tête nue, se saluèrent et rentrèrent ensemble à Pontoise à la nuit.

Le lendemain, le roi de Navarre demanda pour l'assiette des 12000 livres de terre promises les vicomtés de Falaise, Bayeux, Vire. Le conseil refusa et le traité fut sur le point d'être rompu. Cependant le roi de Navarre fit mander le conseil et lui dit qu'il voulait être bon ami du

(1) Secousse, *Preuves*.

roi de France, du régent et du royaume, car il voyait bien que le royaume était sur le point d'être détruit et que lui, qui était parent du roi de France, ne le pouvait ni voulait souffrir ; qu'il ne demandait que les terres qu'il avait auparavant. Devant les bourgeois de Pontoise, appelés au château, il répéta ce qu'il avait dit, et, en outre, qu'il ferait évacuer toutes les forteresses qui avaient été prises par lui, et, en effet, bientôt après, les Anglais et Navarrais qui occupaient Poissi, Chaumont, Joui et autres places les abandonnèrent. Les uns dirent que le roi de Navarre faisait ainsi de bonne besogne et que grand bien en adviendrait au royaume de France ; les autres, ajoute l'auteur des Grandes Chroniques, que le roi de Navarre faisait cela cauteleusement et par malice pour décevoir le régent et le peuple et qu'il n'en résulterait jamais rien de bon.

Philippe de Navarre se montra très irrité de ce traité de paix et dit à son frère qu'il fallait qu'il fût idiot ou enchanté pour l'avoir fait, puis il le quitta et se rendit, lui quatrième, à Saint-Sauveur (1).

Le traité de Pontoise reconnaissait les droits du roi de Navarre sur Mantes, Meulan et quelques villes de Normandie dont on lui contestait la propriété. On devait lui donner 12000 livres de terre et 500000 écus à répartir en dix années.

Melun, assiégé, s'était rendu.

On donna à la reine Blanche, en échange de Melun et des châteaux et forteresses de son douaire, 2000 livres de terre en héritage, les châteaux et villes de Vernon, Vernonnet et Pontoise, le château de Neaufle, les châtellenies de Châteauneuf, Lincourt et Gournai, et toute la vicomté de Gisors, à l'exception de la ville et du château.

(1) Froissart.

Le roi de Navarre avait juré, dit Froissart, qu'il ferait évacuer par ses Navarrais les forteresses qu'ils occupaient, « ce qu'il fit de son loyal pouvoir » ; mais il y eut des soudoyers anglais qui refusèrent de partir et qui dirent qu'ils guerroyaient pour le roi d'Angleterre. Ils continuèrent de tenir la campagne. Les Grandes Chroniques lui reprochent de n'avoir pas délivré Creil, quoique la ville de Paris eût fait finance des 6000 royaux d'or promis à son capitaine, qu'elle ne donna pas du reste ; mais ce capitaine, Jean de Foudrigais, refusa de le rendre pour cette somme. Philippe de Navarre, en effet, était toujours l'allié du roi d'Angleterre et Jean de Foudrigais était son maréchal. Il n'est donc pas étonnant qu'il n'ait pas voulu reconnaître le traité de Pontoise.

En quittant cette ville le 24 août, le régent vint à Paris soumettre le projet de traité au parlement et déclara qu'il ne voulait pas empêcher le roi de Navarre de venir à Paris, mais qu'il désirait que le peuple ne lui dît ou fit chose qui dût lui déplaire.

Me Jean des Mares, avocat au parlement, prenant alors la parole au nom du prévôt des marchands et de la ville, répliqua que l'accès de Paris devait rester interdit aux traîtres Robert le Coq, Michel Casse, chancelier de l'église de Noyon, Jean de Sainte-Aude, Pierre de la Courneuve, Vincent du Val Richer, Pierre des Barres et Geoffroy le Flament (1).

Singulier retour des choses ! Ce même Jean des Mares, qui protestait alors avec violence contre le retour des amis d'Étienne Marcel, devait porter vingt ans plus tard sa tête sur l'échafaud pour avoir dit « qu'un roi ne ferait pas un peuple, mais qu'un peuple pourrait bien faire un roi (2) ».

(1) *Grandes Chroniques.*
(2) P. Cochon.



Le 1er septembre, le régent alla prendre le roi de Navarre à Saint-Denis, l'amena au Louvre « et le festoya et honora grandement » toute une semaine. « Il fit des dons à des gens du roi de Navarre qui avaient été traîtres envers lui. »

Charles d'Évreux se rendit ensuite à Melun, où il resta quatre à cinq jours avec la reine Blanche et Jeanne, ses sœurs.

Le 8 septembre, le régent quitta Paris pour aller à Rouen, où il entra le 18. Il y resta jusqu'au 7 octobre, soupa à Vernon fort tard et rentra à Paris au soleil levant, après avoir chevauché toute la nuit.

Le 14 octobre 1359 eut lieu le mariage de Jean d'Harcourt et de Catherine de Bourbon. Le roi de Navarre y assista. Ce fut lui qui le négocia pour « demeurer à toujours ami du duc ». Il lui fit donner, dit l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois, la main de la sœur de la duchesse de Normandie, fille du duc de Bourbon, « la plus belle créature de femme que l'on sut en France, excepté madame Jeanne de Navarre », et lui fit rendre les biens confisqués après la mort de son père.

C'est au lendemain des fêtes du mariage du jeune comte d'Harcourt que fut découvert le complot tramé par Martin Pisdoë, « qui avait conçu, dit Perrens, le dessein de se porter sur le Louvre, d'y mettre à mort les conseillers du régent qui paraissaient les plus dangereux, tandis que d'autres conjurés se répandraient sur les places publiques, pour empêcher la population dévouée à ce prince de s'y rassembler ; enfin de rétablir le gouvernement des états, en forçant le duc de Normandie à s'y soumettre, sauf, s'il s'y refusait, à recourir au roi de Navarre.

« Rien ne prouve cependant que le roi de Navarre fût entré dans le complot : les chroniqueurs, lui étant hostiles,

n'auraient pas manqué de l'en accuser, et dans les lettres de rémission délivrées au sujet de cette affaire, il n'est question que de « plusieurs des gens de monseigneur de Navarre »; mais il est probable que ce prince connaissait tous ces projets et qu'il était prêt à en profiter. Il voyait sans doute avec plaisir ses hommes d'armes, récemment réduits à l'inaction par la paix, trouver un emploi de leur temps conforme à leur goût. »

Pisdoë fut exécuté le 30 décembre.

« Tel fut le dernier effort des plus ardents amis de Marcel pour le venger et faire régner ses idées. Quant à ceux qui, plus tièdes, désespéraient de l'avenir et se résignaient par découragement, ils n'en furent pas moins persécutés. On en peut voir un exemple dans le sort de l'évêque de Laon. Mais, pour l'atteindre, il avait fallu vaincre d'abord le roi de Navarre, qui ne se lassait pas de le défendre.

« La défaite de ce prince ne fut point consommée par les armes du régent, elle fut l'œuvre de l'opinion publique, qui regardait le Navarrais comme le principal perturbateur du royaume. La situation de la France était effroyable, et parce qu'il empêchait les arrivages de la Seine, il semblait qu'il fût l'unique auteur de tant de maux divers.

« Après la paix de Pontoise, le roi de Navarre était donc revenu habiter Paris ; la conjuration de Pisdoë, à laquelle pourtant il n'avait pris encore aucune part, réveilla des soupçons qui n'étaient que la juste punition de sa constante duplicité. Pour mettre en sûreté ses jours, qu'il croyait menacés, il s'enfuit aussitôt, au risque de donner raison à ceux qui l'accusaient. Mais la guerre contre les Anglais entretenait en ce moment-là de trop vives alarmes pour qu'on prît garde au départ d'un prince qui n'était, après tout, qu'un adversaire de plus. De Mantes,



où il s'était retiré, Charles de Navarre eut beau défier le régent, c'est à peine si l'on songea à lui répondre (1). »

Perrens parle d'après Froissart, mais on sait combien Froissart est sujet à caution et combien d'erreurs contiennent ses intéressantes chroniques. Que le roi de Navarre ait jugé prudent de quitter Paris dans un pareil moment, cela se comprend; mais quant à recommencer la guerre avec le régent, rien ne le prouve.

Le roi d'Angleterre était descendu à Calais au mois de novembre avec son armée et était allé mettre le siège devant Reims.

Les Bourguignons vinrent l'y trouver et offrirent de se racheter. « Le roi Édouard n'avait aucune volonté d'aller en Bourgogne, dit la Chronique ; mais quand ils vinrent pour leur pays rançonner de leur propre volonté, le roi Édouard leur accorda rançon pour 200000 moutons de roy de fin or (2). »

C'est à ce moment que, d'après Froissart, « un grand mautalent s'émut entre le roi de Navarre et le duc de Normandie »; mais il est si peu certain de ce fait qu'il a soin d'ajouter, « la raison ni la cause pourquoi ne sais-je mie moult bien ».

C'est à cette époque également que ce chroniqueur rapporte la prise de Clermont-en-Beauvaisis. « A la prière du roi de Navarre, dit-il, le captal de Buch vint en France et prit par escalade le château de Clermont. » Il était venu le trouver à Mantes, en effet, avec un sauf-conduit du régent, disent les Grandes Chroniques, qui ajoutent que ce sauf-conduit avait été délivré à la prière du roi de Navarre.

Secousse s'est empressé comme toujours d'en faire un crime à ce prince. « Les historiens, dit-il, disent positi-

(1) Perrens.
(2) *Chronique des quatre premiers Valois.*



vement que cette entreprise fut faite de concert avec le roi de Navarre et avec Philippe, son frère. » C'est faux. D'autres l'ont imité, Canel par exemple, qui dit que le captal s'empara de cette ville d'accord avec Charles le Mauvais, son cousin, et avec Philippe de Navarre ; et Siméon Luce, qui ne pouvait manquer de les suivre dans cette voie.

Or, la preuve du contraire nous est fournie par Froissart lui-même racontant les aventures du Bascot de Mauléon. « Quand les trêves furent faillies entre la France et l'Angleterre, dit le Bascot, le roi de Navarre cessa sa guerre, car l'on trouva un traité de paix entre le régent et lui. Alors le roi d'Angleterre passa la mer en très grand arroy et vint mettre le siège devant la cité de Reims et là manda-t-il le captal, mon maître, lequel se tenait à Clermont-en-Beauvoisis et faisait guerre à tout le pays pour lui. »

Siméon Luce s'exprime ainsi : « Froissart se trompe lorsqu'il affirme que la guerre ouverte se ralluma en décembre 1359. Ce qui est vrai, c'est que le roi de Navarre fit une guerre couverte à partir de novembre. Le premier acte fut la prise de Clermont ; le deuxième, la découverte du complot de Martin Pisdoë. »

La déposition de Jean Le Chavenacier est accablante pour le roi de Navarre, dit-il. « Jehan, avait dit Martin, ces choses se pourront bien faire, car nous aurons de nostre alliance plusieurs des genz de monseigneur de Navarre. » Or, les Grandes Chroniques se gardent bien de mettre en cause le roi de Navarre, la complicité de quelques-uns de ses partisans, s'il y eut réellement complicité, ne prouvant rien contre lui.

Nous venons d'entendre le Bascot de Mauléon lui-même raconter que le captal avait pris Clermont pour le roi d'Angleterre. Quant au complot de Martin Pisdoë,



Perrens rapporte qu'aucun chroniqueur, qu'aucun document n'accuse Charles d'Évreux d'avoir pris part à cette conspiration, et cependant telle est la propension de tous les écrivains, même le mieux disposés, à le suspecter, qu'il écrit que ce prince devait être prêt à en profiter.

Cet écrivain se trompe comme Siméon Luce, comme tous les autres historiens. Jamais Charles d'Évreux ne fit à cette époque guerre ouverte ni couverte au duc de Normandie. Les lettres de rémission du régent lui-même, datées de septembre 1359, mai, juillet et août 1360, donnent le démenti le plus péremptoire à tous ces racontars, car le dauphin y appelle le roi de Navarre son « très amé et très cher frère », ce qui prouve surabondamment que la paix de Pontoise était toujours observée par les deux princes.

Comment concilier, du reste, tous ces bruits de guerre et de complot avec l'assertion de l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois, que le roi de Navarre fit le mariage du jeune comte d'Harcourt avec la sœur de la duchesse de Normandie pour rester toujours ami du duc?

Froissart n'est pas plus exact lorsqu'il dit qu'après le traité de Brétigny, Jean Chandos prit possession des places d'Aquitaine et que « s'en allèrent aucuns en Normandie devers le roi de Navarre qui là faisait grand'-guerre ».

Vers cette époque, Robert Sercot, avec 800 combattants environ, prit Blangi et la forteresse de Boutancourt. Le sire de Blainville, lieutenant de Louis d'Harcourt, vint attaquer Boutancourt qui fut abandonné par les Anglais. Louis d'Harcourt assiégea ensuite Blangi. « Avec les Français vinrent 200 glaives de Navarrais de leurs forteresses de Caux. » On suspendit l'assaut qui avait été meurtrier, et où le jeune comte d'Harcourt avait été

blessé, pour attendre le roi de Navarre qui arriva avec 500 combattants et accompagné du vicomte des Quesnes, de Guillaume Le Noir de Graville et du sire de Fricamps. Robert Sercot évacua Blangi et s'empara de l'Isle-Adam. Le roi de Navarre revint à Mantes (1).

Les Anglais qui occupaient Honfleur ayant fortifié Orival pour intercepter le commerce par la Seine, pillé Elbeuf, Tubœuf et ravagé tout le pays, Louis d'Harcourt se mit à leur poursuite, les rejoignit au Favril et, renouvelant la faute si souvent commise par les Français, fit mettre pied à terre à toutes ses troupes, malgré l'avis contraire du Baudrain de la Heuse et de Regnault de Braquemont. Il fut complètement battu et fait prisonnier. « Là furent pris les meilleurs gens d'armes de toute la Normandie et les plus sages de guerre, tant Français que Navarrais. » Guillaume Martel y fut tué (2).

Les nobles et les bonnes villes s'assemblèrent alors à Rouen pour élire un capitaine général. « Et alèrent aucuns par devers le roi de Navarre savoir s'il s'en voudrait charger soubz monseigneur le duc. Lequel s'excusa et dit que jamais du royaume ne s'entremettrait. Car s'il faisait tous les biens du monde si diraient aucuns qu'il ne ferait fors à la confusion du prince et du pays (3). » Philippe d'Alençon, archevêque de Rouen, fut nommé capitaine général, mais ne tarda pas à être remplacé par Louis d'Harcourt, délivré.

Le 8 mai 1360 eut lieu le traité de Brétigny. Il fut signé le 16 mai, à Louviers, par le prince de Galles qui prêta, en l'église Notre-Dame, serment de le maintenir. Le roi d'Angleterre y prenait l'engagement de faire évacuer les forteresses de Normandie occupées par lui ou ses alliés

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*
(2) *Chronique normande.* — P. Cochon. — *Quatre premiers Valois.*
(3) *Chronique des quatre premiers Valois.*

et adhérents, sauf Saint-Sauveur dont la donation à Jean Chandos fut confirmée.

L'armée anglaise vint traverser la Seine à Pont-de-l'Arche et se dirigea vers Calais et Honfleur. Le roi d'Angleterre passa par le Neubourg ; le roi de Navarre alla le saluer à la Rivière-Thibouville.

Après le traité fait avec Jean le Bon, Édouard III et le prince de Galles vinrent ensemble à Calais le 8 juillet, avec le roi de France. Le roi d'Angleterre n'y séjourna pas longtemps ; il retourna à Londres, pour revenir à Calais le 9 octobre. Le 26, il offrit un grand dîner au roi de France ; Philippe de Navarre y alla. Édouard, se levant pour le recevoir, le présenta à Jean comme le seigneur le plus loyal qu'il eût jamais vu. Philippe y signa pour son frère un traité spécial dont les conditions avaient été préalablement arrêtées par l'évêque d'Avranches, Robert de Picquigny et Jean Ramirez, pour le roi de Navarre ; l'évêque de Thérouanne, le sire d'Audeneham et Jean Le Maingre, pour le roi de France ; le duc de Lancastre et Gautier de Mauny, pour le roi d'Angleterre.

Aux termes de ce traité, les terres, villes, châteaux et rentes devaient être rendus au roi de Navarre, à ses frères et à leurs partisans. Tous obtiendraient leur pardon. L'évêque de Laon serait transféré hors du royaume.

Les forteresses que tenait le roi d'Angleterre en la terre du roi de Navarre et qu'il devait rendre au roi de France seraient remises au roi de Navarre.

L'accord fait entre le duc de Normandie et la reine Blanche serait confirmé, en ce qui touchait son douaire (1).

Philippe prit congé du roi d'Angleterre et lui renvoya son hommage.

Jean Chandos et Louis d'Harcourt reçurent mission de

(1) Bibliothèque nationale, manuscrits Dupuy 134 et 389.



faire remettre au roi de France les forteresses de Normandie.

En cette semaine, Le Bègue de Villaines prit le château de Paci par surprise et y fit prisonnières la femme et les filles de Pierre de Sacquainville (1). On le voit, c'étaient les partisans du dauphin, et non ceux du roi de Navarre, qui manquaient à la foi jurée, puisque, à cette date, Philippe de Navarre faisait hommage à Jean le Bon, à Calais, pour les terres qu'il tenait en France avant la guerre et acceptait, au nom de son frère, la paix de Pontoise que le roi de France ne faisait que confirmer. Dix otages étaient envoyés au roi de Navarre pour qu'il allât prêter au roi de France serment de féauté. Le 12 décembre, il vint saluer Jean le Bon à Saint-Denis, et ramena les otages avec lui; mais il refusa de rendre hommage, en disant qu'il n'avait jamais forfait à celui qu'il avait prêté autrefois; puis, après avoir dîné avec le roi, il prit congé de lui et rentra à Mantes.

Son refus de faire hommage, enregistré sans commentaires par les Grandes Chroniques, prouve que le roi de Navarre ne se reconnaissait aucun tort dans la guerre inique que Jean le Bon avait allumée par sa violence et que son fils avait continuée par mauvaise foi.

A Vernon, le 29 janvier suivant, Charles d'Évreux déclarait qu'il s'en remettait à la bonne volonté du roi au sujet de la réclamation, faite à Calais par ses conseillers, de 12 000 livres et de 200 000 moutons d'or pour le dommage qu'il avait éprouvé depuis sa détention. Il était donc toujours au même point pour cette réclamation que son beau-frère avait feint d'accepter le 3 décembre 1357.

« Dans le Cotentin, dit G. Dupont, les Anglais occupaient, sur la côte sud, le fort Graffard; sur la côte opposée, Barfleur, et, entre les deux, Saint-Sauveur-le-

(1) *Grandes Chroniques.*

Vicomte. Le roi de Navarre s'empressa d'ouvrir avec eux des négociations afin d'obtenir la remise des deux premières de ces places, puisque la troisième leur restait, avant que le gouvernement français n'eût le temps de les acheter pour son propre compte. Vers le mois de juillet 1361, Graffard fut vendu moyennant 2 000 écus et Barfleur moyennant 15 780 royaux. » On le voit, le roi de Navarre ne peut prendre la moindre mesure de préservation que cela ne lui soit imputé à crime, et cependant quoi de plus naturel que le rachat de ces forteresses dont les garnisons vivaient aux dépens des paysans de ses domaines du Cotentin (1). Dupont est obligé de le reconnaître. « Du reste, dit-il, les Anglais ne traitaient pas Charles de Navarre plus généreusement qu'ils n'avaient traité le roi de France. Jean Chandos lui avait imposé une rente de 500 livres et, de plus, s'était fait remettre une somme de 4 000 royaux comme prix de la protection qu'il consentait d'accorder au Cotentin.

« Édouard III avait donné Saint-Sauveur à Chandos en octobre 1360 ; onze paroisses voisines de cette place furent assujetties à construire à leurs dépens quinze perches de la muraille d'enceinte du château. C'était, pour des villages ruinés, une charge fort lourde dont le roi de Navarre obtint la remise en versant au capitaine Jean Stokes 40 royaux par perche (2). »

Le 2 juin 1358, sur la plainte de Philippe de Navarre, le roi d'Angleterre donnait l'ordre à Gilbert Chastelleyn et Étienne de Cusyngton d'informer des villes, forteresses et terres du roi de Navarre indûment occupées par ses sujets et adhérents et de prendre les mesures pour les lui faire rendre (3).

(1) Secousse, *Preuves*.
(2) G. Dupont.
(3) Rymer, t. III.



Du reste, cette appréciation malveillante tombe d'elle-même, en présence du traité du 23 octobre 1360, dont un article portait que les forteresses que tenait le roi d'Angleterre dans ses domaines de Normandie seraient remises à Charles d'Évreux.

Nous venons de voir le roi de Navarre obligé de payer rançon au capitaine de Saint-Sauveur pour libérer les paysans de ses domaines des lourdes charges qu'il leur imposait. D'autres capitaines de grandes compagnies tenaient le pays sous la menace de leurs excursions; tel James de Pipes qui exigeait, en 1362, la somme de 15 000 royaux des populations voisines des forts du Hommet et de Rupierre et qui quitta alors la vallée de la Dives pour s'installer dans l'abbaye de Cormeilles.

Cependant, le duc d'Anjou, qui était resté en otage en Angleterre avec nombre de barons et de bourgeois des bonnes villes, demanda la permission de venir un jour en France, mais quand il l'eut obtenue, il refusa, malgré la foi jurée, de revenir à Londres. Irrité de la mauvaise foi du duc d'Anjou, le roi d'Angleterre donna aussitôt l'ordre à Jean Jouel de faire la guerre en son propre nom (1). Ce chef de partisans se mit aussitôt à courir la Normandie. Il prit Auvilliers, força les gens des villes du plat pays à se rançonner et alla se loger devant le fort de Bernai.

Philippe de Navarre, qui avait fait sa paix avec la France au traité de Brétigny, assembla la noblesse de Normandie et les milices de Rouen et marcha contre les Anglais. Le 5 mars 1363, il était à Pont-l'Abbé ; le 20 avril à Gavrai, puis il s'achemina vers la haute Normandie, attaqua et prit Quincarnon et Romilli et fit sommation à Jean Jouel de se retirer de Bernai. Celui-ci n'en fit rien d'abord, mais il ne tarda pas à lever le siège à l'approche des Normands.

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*



« Quelques mois plus tard, dit G. Dupont, le roi de Navarre négociait avec certains capitaines anglais. On peut induire de ces diverses circonstances qu'au fond l'accord n'existait qu'imparfaitement entre les trois frères de Navarre. Il est probable que Charles et Louis étaient absents du Cotentin au moment où Philippe le parcourait à la tête des gens du pays de Caux et du Roumois et que le concours qui lui fut prêté n'eut rien de très actif. Le roi de Navarre était retourné dans le Midi pour y recruter des auxiliaires. »

Cependant, il veut bien reconnaître, et c'est fort heureux, que le roi de Navarre ne se désintéressa pas complètement de cette campagne. « Nous voyons, dit-il, d'après les comptes de Jean Climence, son trésorier, que Charles ne défendit pas à ses hommes de prendre part à l'expédition. L'évêque d'Avranches et l'abbé de Cherbourg étaient ses conseillers intimes, et, le 25 février 1363, il avait adressé à Jean de Tilly et à Guillaume de La Haye, capitaines de Valognes, un mandement pour qu'on leur payât leurs gages et ceux des gens d'armes et archers qui avaient été employés au siège des forts du Mollay et de la Rochelle. »

Il ne défendit pas à ses hommes, n'est-ce pas puéril d'employer cette expression? S'il ne le défendit pas, c'est que Charles d'Évreux y était consentant et qu'il était complètement d'accord avec ses frères.

Philippe de Navarre était au Bec-Thomas, attendant la venue de renforts, quand il fut atteint « d'une froidure qui le prit après le chaud ».

Il se rendit aussitôt à Vernon auprès de ses sœurs, Jeanne et Blanche, qui l'entourèrent des soins les plus affectueux, mais le mal empira rapidement et l'emporta en pleine jeunesse. Il eut la vision, sur son lit de mort, des difficultés que rencontrerait son frère : « Ha ! beau



frère Charles de Navarre, dit-il, moult s'éveilleront encontre vous vos ennemis après ma mort et moult se peneront de vous troubler par devers Jean, le noble roy de France (1). »

Caractère loyal et chevaleresque, ce prince fut unanimement regretté de tous, amis ou ennemis.

Pendant quatre années, il avait été l'allié des Anglais et avait combattu à leurs côtés, et, cependant, aucun des chroniqueurs contemporains ne l'accuse de trahison, ce qui prouve bien que l'on considérait sa rébellion comme légale et qu'on lui reconnaissait, comme à Godefroy d'Harcourt, le droit d'agir ainsi.

Jean le Bon retourna en Angleterre le 3 janvier 1364.

Jean Jouel, continuant la guerre de partisans, vint devant Rolleboise et s'en empara. Les troupes envoyées par le régent au secours des défenseurs arrivèrent trop tard.

Le fort de Rolleboise, barrant la Seine entre Paris et Rouen, devenait une menace pour le commerce par eau et compromettait gravement les intérêts de la ville de Rouen ; aussi ne faut-il pas s'étonner que cette commune ait aussitôt envoyé 10000 hommes de sa milice bourgeoise et ses arbalétriers pour tenter de le reprendre ; le duc de Normandie fit faire une flottille de bateaux pour garder la rivière et protéger le passage des marchandises. En même temps que les Rouennais, arrivaient les bourgeois de Mantes, menacés également par le voisinage de Jean Jouel.

Quelques escarmouches sans grande importance signalèrent la venue des Rouennais.

L'hiver de 1363 fut très rude, la Seine fut prise par les glaces et les Anglais en profitèrent pour traverser le fleuve à cheval et courir le Vexin.

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*



« Le régent haïssait de toute son âme son beau-frère Charles, roi de Navarre, qu'il avait trahi à Rouen sous une feinte hospitalité, qu'il avait vu lui être préféré par le peuple de Paris et par les reines de sa famille, et qu'il avait toujours rencontré sur son chemin comme un rival redoutable. Charles, qu'on a surnommé *le Mauvais*, avec une sévérité rarement exercée envers les princes, était repassé en Navarre en 1361, et n'avait fait suivre ses réclamations sur l'héritage de la Bourgogne par aucune démonstration hostile; il s'était allié au roi de Castille Pierre le Cruel, et avait fait avec lui la guerre au roi d'Aragon. Mais, après deux campagnes, après de vaines négociations de paix et de nouveaux assassinats de Pierre le Cruel, Charles s'était dégoûté de son allié: il avait eu, le 21 février 1364, à Soria, une entrevue avec Pierre IV, roi d'Aragon, et Henri, comte de Transtamare, et il avait fait alliance avec eux contre le roi de Castille; aussi mettait-il un grand prix, dans ces conjonctures difficiles, à ne point se brouiller avec la France, d'autant plus que son frère Philippe, comte de Longueville, qu'il avait laissé à Évreux, venait de mourir le 29 août 1363 (1). »

Le régent, sous prétexte de venir en aide aux Rouennais, rassembla une grande armée, qui vint, après le dégel, assiéger Rolleboise, et dont il donna le commandement à du Guesclin, qui fut rejoint par la noblesse de Normandie et de Picardie.

Les seigneurs s'assemblèrent à Mantes, où ils firent leurs pâques, mais leurs gens n'y entrèrent pas.

Le lundi de Pâques, du Guesclin mit le siège devant Rolleboise.

Le dimanche après la Quasimodo, il réunit les troupes qui vivaient sur le Vexin et prépara une embuscade pour

(1) Sismondi.

s'emparer de Mantes. Le lundi matin, une trentaine de chevaliers bretons, déguisés en vignerons, arrivent à l'une des portes de la ville; la porte ouverte, et les gardes n'étant pas encore tous venus, une charrette sortit; les Bretons se précipitent alors sur le pont-levis, tuent les gardes, s'emparent de la porte et se répandent dans la ville après avoir fait à du Guesclin le signal qu'il attendait. Le premier moment de surprise passé, les bourgeois de Mantes se défendirent dans les rues et dans l'église, mais il leur fallut bientôt se rendre à merci. Ceux qui s'étaient compromis dans l'insurrection de Paris, en 1358, s'enfuirent à Meulan. Les Bretons pillèrent la ville et chassèrent les habitants, dit le continuateur de Nangis.

D'autres Bretons prennent le fort de Vétheuil de la même façon et pillent le bourg (1).

L'armée délogea alors de devant Rolleboise après des assauts sans résultat et non sans que le capitaine anglais Gauthier Straël n'eût jeté l'injure à la face de du Guesclin pour sa conduite devant Mantes. Rolleboise avait été le prétexte de la guerre, Mantes et Meulan en furent l'objectif réel, et la preuve en est que du Guesclin, se souciant fort peu du commerce de Rouen, leva le siège de Rolleboise, laissant les Rouennais se morfondre devant cette place.

Les troupes françaises allèrent assiéger Meulan, dont la population se défendit vaillamment, renversant dans les fossés ceux qui montaient aux échelles. Pendant ce temps, les bourgeois de Meulan fortifiaient la tour et y faisaient porter des vivres par les femmes et par ceux qui n'étaient pas aux remparts. Mais d'autres troupes étant venues assiéger la ville de l'autre côté de la rivière,

(1) *Grandes Chroniques.* — Froissart, etc.

quelques bourgeois prirent peur, et, dans l'espérance d'avoir la vie sauve, ouvrirent les portes aux assaillants, qui pillèrent Meulan.

Du Guesclin fit aussitôt savoir la prise des deux villes au régent, qui vint à Pontoise, et, de là, à Meulan. Comme il passait devant le donjon, ceux qui le défendaient lui jetèrent des pierres et l'injurièrent. Il n'y séjourna pas, mais il fit venir des mineurs, et, la tour menaçant de s'effondrer, ses défenseurs furent obligés de se rendre. Vingt-huit bourgeois de Mantes, de Saint-Denis et de Paris, compromis dans la révolte d'Étienne Marcel, furent menés à Paris et décapités.

Les bourgeois et les arbalétriers de Rouen restés devant Rolleboise et qui avaient gardé la rivière tout l'hiver, se retirèrent à leur tour parce qu'ils manquaient de vivres et n'en pouvaient tirer de nulle part, « car Vernon était ennemi du royaume pour lors et le faisait garder madame la reine Blanche moult efforciement pour doute des Bretons de Mantes (1) ».

C'est qu'en effet, les Bretons jouissaient d'un renom de cruauté amplement justifié, car le régent lui-même nous dit, dans des lettres de rémission, que les prisonniers faits par eux étaient battus et tourmentés plus cruellement que par les Anglais, Navarrais et Gascons.

Ces soudards étaient, en outre, de fieffés pillards, si l'on en croit un contemporain, Guillaume Cousinot, qui, enregistrant dans sa *Geste des nobles*, à l'année 1418, un combat des Armagnacs et des Bourguignons, s'exprime ainsi : « Les Bretons, qui de tous temps plus désirent et plaisance ont en pillerie que en leur honneur, délaissèrent la compagnie, se boutèrent dans les maisons frappant dessus, pillant les biens. »

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*



« Les prétentions chimériques du roi de Navarre à la succession du duché de Bourgogne vacant par la mort de Philippe de Rouvre, survenue le 21 novembre 1361, avaient servi de prétexte « à cet homme naturellement « méchant, inquiet et remuant », dit Secousse, pour recommencer la guerre. »

En effet, Robert II, bisaïeul de Philippe de Rouvre, avait laissé trois filles : Marguerite, l'aînée, mariée à Louis le Hutin ; Jeanne, la seconde, à Philippe de Valois ; Marie, la troisième, au comte de Bar. Or, le roi de Navarre était le petit-fils de Marguerite, et, à ce titre, devait hériter de la Bourgogne, mais la raison du plus fort est toujours la meilleure. « Le roi Jean trouva facilement des légistes pour prouver que le duché devait lui appartenir. Il s'en empara, et, de plus, en novembre 1361, il unit définitivement à la couronne la Champagne et la Brie. Le roi de Navarre, pensant qu'il n'y avait point, en France, de tribunal indépendant pour porter entre le roi et lui un jugement équitable, avait offert d'abandonner toutes prétentions sur la Bourgogne, pourvu qu'on lui rendit justice sur la Champagne et la Brie (1). »

Jean, nous l'avons vu, avait répondu à cette demande en réunissant à son domaine, vers la fin de novembre, ces différentes provinces. Environ six mois après, le roi de Navarre fit demander au roi Jean, par son frère Philippe et par le captal de Buch, la restitution de la Bourgogne ; sa réclamation resta sans résultat. Le roi de Navarre, avec raison, considéra ces divers actes comme un véritable déni de justice. Lui et son frère, dit Froissart, défièrent le roi de France et commencèrent à guerroyer durement. Cependant, en 1362, les chroniques ne font mention d'aucun acte d'agression du roi de Navarre

(1) Sismondi.



et l'on pourrait en inférer que, quoi que dise Froissart, il n'avait pas rompu la paix faite avec le régent.

Il est certain qu'il fit un traité d'alliance offensive et défensive avec le roi d'Aragon à la fin de 1363 ; mais, d'après le père Aleson, le duc de Normandie lui-même y contribua. Le roi de Navarre était allié au roi de Castille contre l'Aragon, mais ne le soutenait que mollement. Pour le détacher de cette ligue, le roi d'Aragon envoya en France des ambassadeurs qui exposèrent au pape le but de leur mission, s'abouchèrent avec des cardinaux et quelques seigneurs français et firent tant que le régent, pour écarter le roi de Navarre de la Castille, lui fit espérer la prompte solution de ses revendications du duché de Bourgogne.

Il est permis de mettre en doute l'assertion des chroniqueurs relative à ses préparatifs de guerre et au défi qu'il envoya au régent, car il n'eut pas été assez sot pour le faire sans avoir, au préalable, renforcé la garnison de ses places fortes, et l'on a vu qu'il n'en était rien. Mantes et Meulan furent surpris en pleine paix. Les habitants de Mantes prenaient part, en ce moment, au siège de Rolleboise avec les Rouennais et ils avaient reçu dans leurs murs, quelques jours auparavant, les principaux chefs de l'armée royale, qui y avaient fait leurs pâques. Les bourgeois n'en gardaient même pas les portes. La prise de cette ville fut donc, de la part de du Guesclin, un véritable acte de piraterie. L'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois nous a dit que Jean Jouel avait recommencé la campagne sur l'ordre du roi d'Angleterre. « Ses gens d'armes, dit Froissart, faisaient guerre d'eux-mêmes et couraient autant sur les terres du roi de Navarre que sur le royaume de France. Les habitants de Mantes n'osaient sortir de leurs portes. »

Il est, du reste, à remarquer que les Grandes Chro-

niques, si hostiles au roi de Navarre, ne disent mot de ces préparatifs de guerre dont parlent les historiens.

Jean de Saintré avait averti le régent, dit-on, que le roi de Navarre se préparait à la guerre. Le maréchal d'Audeneham lui avait écrit que les compagnies qui étaient en Languedoc portaient des panonceaux aux armes de Navarre et criaient : Navarre !

Il avait essayé d'enrôler plusieurs seigneurs de Guyenne de l'obéissance du roi d'Angleterre, en leur offrant des terres et de l'argent ; ils avaient refusé de le suivre et l'avaient écrit au régent, ce qui est bien étonnant de la part de gens qui appartenaient au parti anglais et qui ne demandaient qu'à se battre pour qui voulait bien les payer.

Le captal de Buch, disait-on, s'avançait vers la Normandie « à la tête d'un corps considérable de gens d'armes », et était déjà arrivé à Tours.

L'abbé de Fécamp, ancien conseiller du roi de Navarre, avait été arrêté par ses ordres, en octobre 1363, et enfermé pendant sept mois au château de Lunes pour ne pas avoir voulu lui livrer les forteresses dépendant de son abbaye.

Le régent consulta alors son conseil. « On lui représenta que quand même le roi de Navarre, qui était son homme et son sujet, ne serait coupable que d'une simple rébellion ou commotion sans guerre ouverte, il serait en droit de se saisir de toutes les villes, châteaux et terres que ce prince possédait dans le royaume. Le dauphin Charles, en conformant sa pratique à cette théorie, en s'emparant de Mantes et de Meulan par surprise, sans avoir fait précéder ces actes d'hostilité d'aucune déclaration de guerre, encourut le blâme de beaucoup de bons esprits et de cœurs honnêtes de son temps. Aussi il éprouva le besoin de faire rédiger, dans le courant

de 1364, une sorte de mémoire apologétique, que le duc d'Anjou fut chargé de remettre au pape Urbain V. Il n'est nullement question, dans ce mémoire, d'un défi qui aurait été porté avant l'ouverture des hostilités au dauphin Charles, lieutenant du roi son père, par Charles le Mauvais, ainsi que l'affirme Jean de Venette (1). »

Ce qui prouve bien qu'il n'y avait eu aucun acte d'hostilité du roi de Navarre, ce qui prouve encore combien tous ces bruits étaient faux et méchants, c'est que le captal de Buch, qu'on disait à Tours avec un corps de troupes considérable, vint débarquer à Cherbourg avec 100 lances lorsque le roi de Navarre l'eut informé de la prise de Mantes et de Meulan, et que le sire de Mussidan, l'un des seigneurs gascons qui avaient écrit, disait-on, au roi de France pour l'avertir des menées du roi de Navarre, s'engageait, en mars 1365, à servir ce même prince contre le roi de France.

Sur ces entrefaites, Jean le Bon mourut à Londres, le 3 avril 1364. Par son testament, il donna le duché de Bourgogne à son fils Philippe le Hardi. Le régent apprit, au château du Goulet, près de Vernon, la mort de son père.

Le roi de France était tombé malade. Le roi de Navarre en avait été aussitôt informé, dit Froissart, et s'était empressé de venir à Cherbourg, où les nouvelles d'Angleterre lui arrivaient rapidement et où il attendait avec impatience l'événement qui rendrait « sa guerre plus belle ».

G. Dupont s'empresse d'accepter l'affirmation de ce chroniqueur. D'après le continuateur de Nangis, dit-il, Charles serait resté en Navarre, « mais, on le voit, Froissart est très précis sur ce point ».

« On retrouve ici l'erreur que nous avons déjà signa-

(1) Siméon Luce.



lée, dit Siméon Luce. Pendant que tout ceci se passe, le chroniqueur de Valenciennes continue de supposer Charles le Mauvais à Cherbourg, tandis qu'en réalité il était alors dans son royaume de Navarre.

« Le voyage de Pierre Ier à Cherbourg est d'autant plus douteux, que l'auteur de la Chronique des Valois, loin de le mentionner, raconte que le roi de Chypre, après avoir résidé à Rouen, alla voir le duc de Bretagne. D'ailleurs, Charles le Mauvais ne mit pas le pied à Cherbourg ni en Normandie dans le courant de 1363; il passa toute cette année dans son royaume de Navarre. »

Un chevalier breton, Braimond de Laval, rouvrit les hostilités en venant défier les défenseurs d'Évreux avec 60 lances environ, tous Bretons. Guy de Gauville l'aperçut, monta rapidement à cheval, le rejoignit et l'attaqua. Braimond fut pris, sa troupe entière fut défaite.

Le roi de Navarre appela donc le captal de Buch qui, avec l'aide de l'évêque d'Avranches, assembla, à Évreux, les garnisons anglaises et navarraises. D'Évreux, le captal alla à Vernon faire visite à la reine Blanche et dîna chez elle le lundi de la Pentecôte. En partant, il obtint la faveur de donner un baiser à Madame Jeanne de Navarre, « car le roi de Navarre, à la prière du prince de Galles, lui avait assuré qu'il l'aurait à femme (1). » Revenu à Évreux, le captal en repartit aussitôt. Il se dirigea vers Vernon, dont un bourgeois nommé Jean Flourens devait lui ouvrir les portes, dit-on. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer combien cette assertion est inexacte, puisque Vernon appartenait alors à la reine Blanche, toute dévouée à son frère, et que le captal avait dîné chez elle la veille.

Le 16 mai, les Français et les Navarrais étaient en présence à Cocherel, entre Vernon et Paci.

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*



Du Guesclin avait passé la rivière d'Eure et établi son camp dans les prairies. Le captal de Buch, qui commandait les troupes du roi de Navarre, occupait les hauteurs. Depuis la veille, les deux armées s'observaient, et il était évident que les Navarrais ne descendraient pas en plaine, de même que les Français ne monteraient pas la colline pour les attaquer. Cette situation ne pouvant se prolonger indéfiniment, du Guesclin usa de ruse. Il feignit de se retirer et fit repasser le pont à ses bagages et aux Gascons. En voyant ce mouvement s'effectuer, Jean Jouel, qui commandait les Anglais, descendit en plaine malgré l'avis du captal et entama la lutte. Ne pouvant l'abandonner à ses seules forces, le captal et Sacquainville le suivirent. Du Guesclin fit alors revenir celles de ses troupes qui avaient repassé la rivière et la mêlée devint générale.

Le combat dura longtemps et fut acharné, mais la victoire resta enfin à du Guesclin. Les Navarrais étaient complètement défaits ; le captal et Sacquainville prisonniers. Jean Jouel était parmi les morts. Les pertes de l'armée française furent sensibles. Baudoin de Lens, sire d'Annequin, grand maître des arbalétriers, resta sur le champ de bataille.

La campagne fut menée rapidement, Neufchâtel et Gournai, qui appartenaient à la reine Blanche, furent pris avant le 15 juin.

Dès le lendemain de la prise de Mantes, le régent adresse de Paris à ses partisans un mandement par lequel « il tient ferme que l'on sait ou peut savoir comment par plusieurs fois le roy de Navarre, couvertement par plusieurs voies et aussi appertement, a voulu guerroyer Monseigneur (que Dieu absolve) et le royaume et comment toujours, pour avoir bonne paix et accord avec lui, Monseigneur lui a donné « moult du sien », croyant le

tenir pour content. Il leur fait savoir que le roy de Navarre, persévérant en sa volonté de grever le royaume malgré les alliances faites et jurées, a entrepris de nouveau de faire guerre et soudoyer plusieurs Anglais et autres, comme il le sait « tant par lettres dudit roy de Navarre et de ses alliés et aussi à Monseigneur et à nous envoyées et écrites par plusieurs notables personnes, comme par relations à lui faites de plusieurs chevaliers à qui ledit roy l'a dit et affirmé de bouche ».

Pour ces causes, pour obvier « à sa couverte volonté de laquelle comme il la tient ferme il ne se partira, mais y persévérera de mal en pis, tant comme il vivra, si comme lui-même l'a dit à plusieurs chevaliers qui le lui ont rapporté, il a fait prendre et mettre en sa main Mantes et plusieurs autres lieux dudit roy de Navarre ».

Il en prendra d'autres avec l'aide de Dieu et pour qu'il ne puisse grever Monseigneur, lui et le royaume « et pour que ledit royaume puisse demeurer en bonne paix et tranquillité, si comme Monseigneur et nous désirons de tout notre cœur, il les engage à garder jour et nuit leurs forteresses diligemment et leur mande « pour l'amour et « loyauté qu'ils ont à Monseigneur, à lui et au royaume, « de faire cueillir les aides, » etc., etc. (1).

On le voit, aucun fait précis n'est articulé dans ce document contre le roi de Navarre ; il n'y est question que de vagues bruits de guerre, de propos et de rapports plus ou moins mensongers de chevaliers de l'entourage du régent et d'autres personnes notables contre Charles d'Evreux qui, plusieurs fois, couvertement et appertement, *a voulu guerroyer* le roi de France. Il n'y est dit nulle part, contrairement aux assertions des chroniqueurs, que le roi de Navarre, depuis le traité de 1359,

(1) *Mandements et Actes de Charles V.*

ait porté la guerre dans le royaume, et le régent sent si bien la nécessité de justifier ses actes, qu'il n'hésite pas à déclarer que, pour garder la paix, le roi de France lui a donné beaucoup du sien, ce qui est complètement faux.

Quelques jours après la bataille de Cocherel, l'armée royale, suivant les deux rives de la Seine, venait mettre le siège devant la ville de Vernon et le château de Vernonnet, que la reine Blanche, prenant ouvertement le parti de son frère, avait mis en état de défense, mais cette princesse, comprenant bientôt l'inutilité de la résistance, se décida à traiter avec Charles V. Le roi de France prit alors possession de Vernon et lui donna d'autres domaines en échange de son douaire.

Au lendemain de son sacre, Charles V revint à Rouen où il fut reçu solennellement et où il fit décapiter Pierre de Sacquainville, l'un des plus fidèles compagnons du roi de Navarre (1). Guillaume de Gauville eût eu le même sort si son fils n'avait menacé d'user de représailles envers Braimond de Laval, son prisonnier. Il y donna le comté de Longueville à du Guesclin en récompense de cette victoire qui ruinait les espérances du roi de Navarre.

Du Guesclin, poursuivant ses succès, s'empara de Carentan, Valognes, Barfleur, Pont-l'Abbé et Nehou.

Les Bretons pillaient le pays de Caux, le roi, par l'or-

(1) Un autre Navarrais, pris également à Cocherel, subit le même sort. Plus tard, le roi de Navarre réclama son corps.

> Si fist Jehan David, à ce c'on m'a compté
> Qui sans raison avait le royaulme grevé.
> . . . .
> Pierres de Saquainville, pour certain vos morrez;
> Et vous, Jehan David, jamais n'eschapperez :
> Chascun de vous Il est de no royaulme nez.
> Et s'avez contre moi tous jours esté armez.
>
> (Cuvelier.)



donnance de son conseil, les fit partir. Ils passèrent alors la Seine et s'emparèrent de l'abbaye du Bec, mais le sire de Fricamps la leur reprit « parce qu'ils dommageaient trop le pays ».

A ce moment, du Guesclin fut rappelé en Bretagne par Charles de Blois. En partant, ses Bretons ravagèrent les terres du roi de Navarre et en partie le Cotentin. Le baron de la Ferté alla avec 200 glaives à Bernai et mit les habitants sous sa garde afin d'empêcher que cette ville ne fût pillée par eux.

La noblesse de Normandie et de Picardie, chevauchant sur les terres du roi de Navarre, s'empara du fort d'Acquigni, puis elle assiégea Evreux le lendemain de la fête de saint Jacques et de saint Christophe. Les habitants et la garnison, commandés par Jacques de Landuras, cousin du captal, se défendirent vaillamment. D'autres mirent le siège devant Echauffour « le plus fort chastel que les Anglais eussent en Normandie, hors les châteaux royaux que tenait le roi de Navarre », et qui ne leur fut rendu qu'après quarante-deux jours de siège.

Pendant que s'accomplissaient ces événements, les Gascons, commandés par Pierron de Sault, vinrent écheler le château de Moulineaux, dont le capitaine était au siège d'Evreux. La prise de cette forteresse troubla fort les Rouennais qui allèrent l'assiéger et appelèrent à leur aide le duc de Bourgogne.

Le siège fut mis devant Moulineaux par les troupes royales avant le 20 septembre.

Cependant Louis de Navarre ne demeurait pas inactif. Il rassembla des troupes tirées de Navarre, de Gascogne et des places tenues par les Anglais en Languedoc et entra en France. Se dirigeant rapidement vers la ville de la Charité-sur-Loire, il l'attaqua, la prit et s'y fortifia,



après avoir enlevé les vivres dans un rayon de sept lieues.

Le duc de Bourgogne, informé de ces faits, leva le siège mis devant Moulineaux et se rendit à la Charité accompagné par les troupes qui, jusque-là, avaient assiégé inutilement Evreux.

Au bout de quinze jours, manquant de vivres, il fut obligé de lever le siège. Louis de Navarre se rendit aussitôt en Normandie et fit ravitailler les châteaux et forteresses de son frère. Ensuite il fit alliance avec le comte de Montfort, à qui il envoya des renforts. Les deux compétiteurs au duché de Bretagne se rencontrèrent à Auray.

Le comte de Montfort proposa à Charles de Blois de traiter. Il faisait abandon de ses prétentions sur le duché et recevrait en échange le comté de Dol et 30000 livres en terres. Charles de Blois était disposé à accepter ces conditions lorsque du Guesclin intervint en disant : « Sire, les voyez-vous les ordoux gars ! Ils seront déconfits aujourd'hui. Je vous donnerai le duché de Bretagne, nettoyé de ces gens. » Il ne faut pas oublier que les Bretons étaient divisés en deux camps, parti français, parti anglais. Ces paroles suscitèrent de légitimes colères dans le parti de Montfort où l'on se prépara à la lutte avec le désir de vaincre. La bataille fut acharnée ; Charles de Blois la perdit et y périt, du Guesclin fut fait prisonnier et Chandos put lui dire ironiquement : « Sire, voyez les gars de Montfort ! Par vous il est aujourd'hui duc de Bretagne. »

Après le combat, Chandos visita le champ de bataille et dit à du Guesclin qu'« il vaudrait mieux qu'il ne fût pas né, car par lui étaient morts tant de si hauts et nobles prudhommes (1) ».

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*



Le sire de Beaumanoir, du parti de Charles de Blois, irrité de la sortie de du Guesclin contre les partisans de Montfort, était resté neutre avec ses gens, pendant la bataille. D'autres Bretons passèrent à Montfort pendant l'action.

« Après petite saison, dit la Chronique des quatre premiers Valois, fut monseigneur Bertran de Clacquin mis à finance. Et en paia pour le dit Bertran le roy Charles de France une grant partie de sa rançon et fut délivré. »

En quittant le duc de Bretagne, Louis de Navarre se dirigea vers Valognes qu'il reprit et mit ensuite une forte garnison dans Avranches.

Le 26 février 1365, le roi de Navarre rendit à Arnaud Amanieu, seigneur d'Albret et vicomte de Tartas, la terre de Mixe avec toutes ses appartenances, forteresses et seigneuries, à la condition d'être aidé dans sa lutte contre le roi de France et le nomma son capitaine général pour faire la guerre en Languedoc et en Bourgogne. A la même époque, il donna 60 000 florins à Raymond de Montaut, seigneur de Mussidan, et à Séguin de Badefol et autres chevaliers envers lesquels le seigneur d'Albret s'était obligé à des rentes; mais il ne put leur verser que 30 000 florins comptants, le surplus fut alloué en joyaux énumérés dans l'acte (1).

Quel fut, en réalité, le rôle du sire d'Albret au milieu de tous ces événements? Il est assez difficile de le définir. Siméon Luce dit, en effet, que, voulant accompagner Charles V à Reims et assister à la cérémonie du couronnement du roi de France, il avait placé ses gens d'armes à la bataille de Cocherel, dans l'armée royale, sous la conduite de Raymond de Montaut, qui avait prêté

(1) Bibliothèque nationale, manuscrits Doat 195.

serment au prince de Galles le 13 août 1363. Jouait-il double jeu? On serait tenté de le croire, lorsqu'on le voit accepter, en février 1365, le commandement des troupes du roi de Navarre, devenir, quelques années après, le beau-frère de Charles V et tourner français. Mais Froissart n'a-t-il pas encore commis une erreur quand il rapporte que les sires d'Albret et de Mussidan étaient à Cocherel dans l'armée française? « Don Vaissete prétend, dit Brutails, que le sire d'Albret était encore, le 13 avril de cette année (1365), prisonnier du comte de Foix qui l'avait capturé à la bataille de Launac, c'est-à-dire près de deux ans et demi avant. »

En mars de cette même année 1365, Raymond de Montaut recevait du roi de Navarre une rente de 1 500 livres et lui faisait hommage, s'engageant à le servir contre le roi de France.

Cependant le captal, prisonnier à Meaux, intervint avec les reines Jeanne et Blanche pour amener la paix entre les rois de France et de Navarre. Ils y réussirent.

Le 3 mars, Charles II donna pouvoir au seigneur d'Albret de traiter pour la paix avec le roi de France et de faire valoir ses prétentions au duché de Bourgogne. Un traité de paix fut signé aux termes duquel, pour Mantes et Meulan et pour les joyaux qui lui avaient été volés à Mantes, le roi de Navarre obtint la baronnie de Montpellier et une somme d'or.

Il fut arrêté que le roi de Navarre rendrait les châteaux de Hambie, de Moulineaux et le fort de Briquebec; le roi de France toutes les villes, châteaux et forteresses saisis, à l'exception de Mantes, Meulan et Longueville.

Le roi de Navarre et Louis, son frère, feraient tant que les forts de Sacquainville, la Ramée et la Vignaie seraient rendus à ceux à qui ils appartenaient.

Pour les châteaux de Rolleboise, Tubeuf, Livarot et



autres, pris par le roi de Navarre « ou par des gens qui s'avouaient de lui », le roi de Navarre, son frère et le captal engageraient ceux qui les détenaient à en sortir, ou joindraient leurs forces à celles du roi de France pour en obtenir l'évacuation.

Le pape rendrait son jugement sur les contestations pendantes à propos du duché de Bourgogne.

Guillaume Arnault de Sault, châtelain d'Évreux, fut remis en liberté, ainsi que le captal qui s'engagea à devenir l'homme lige du roi de France; mais bientôt, sur les reproches que lui fit le prince de Galles de s'être engagé au roi de France, le captal de Buch remit à Charles V ce qu'il en avait reçu et reprit sa parole.

Ce traité fut confirmé en mai 1365 par le roi de Navarre qui se trouvait à Pampelune (1).

Le fort de Rolleboise était donc compris parmi ceux qui avaient été pris par le roi de Navarre « ou par des gens qui s'avouaient de lui ». Après la prise de Mantes, du Guesclin, qui se souciait peu du commerce de Rouen, avait laissé les Rouennais se morfondre devant cette place et, un an après ces événements, la situation était exactement la même pour les marchands qui faisaient trafic par eau entre Paris et Rouen.

Le 2 avril 1365, Charles V ordonnait qu'il fût établi sur la Seine « un batel d'armée » avec arbalétriers pour garder la rivière entre Mantes et Vernon, Pont-de-l'Arche et Rouen, Rouen et Caudebec, pour la sûreté des marchandises.

A cette date, en effet, d'autres forteresses que Rolleboise empêchaient tout commerce et toutes communications. Le roi de France informait le sire de Blainville que Regnault de Rigni, ne voulant observer les trêves

(1) Secousse. — L. Delisle, *Mandements et Actes de Charles V.*



conclues avec le roi de Navarre, se fortifiait à Quatre-Mares, près de Pont-de-l'Arche et lui ordonnait de prendre ses dispositions avec Fricamps, le sire de la Ferté, Claudin de Hellenvilliers et les arbalétriers de Rouen pour l'en empêcher.

Regnault de Rigni s'était en effet emparé « de la forte place de Quatre-Mares ». Blainville la reprit par assaut. Rigni y fut tué.

Siméon Luce a commis une erreur à propos de Rolleboise qu'il dit avoir été occupé au nom du roi d'Angleterre jusqu'au traité de Brétigni et plus tard par le roi de Navarre, tant que ce dernier fut en guerre avec le roi de France.

Rolleboise ne fut pris par les Anglais qu'après l'évasion du duc d'Anjou, c'est-à-dire en 1363. Au mois d'avril 1364, il n'était pas au roi de Navarre, puisque les Navarrais de Mantes l'assiégeaient avec les troupes de du Guesclin. Il faudrait donc admettre que son capitaine, Gautier Straël, avait embrassé le parti de Charles d'Evreux après Cocherel, mais il y a quelque chose d'inexplicable dans la clause du traité signé à Pampelune, en mai 1365, par laquelle le roi de Navarre s'engageait à le faire évacuer, quand, à cette date, Charles V l'avait racheté des gens qui le tenaient et ordonnait de payer les sommes dépensées par Jacques Le Lieur, son maître des eaux et forêts et capitaine de Rouen, qui avait fait raser et abattre le château de Rolleboise (1).

La mauvaise foi de Charles V se faisait jour de nouveau. Il écrit à cette époque à ses officiers de Normandie, lorsque le traité est accepté par le roi de Navarre, qu'il y avait trêve jusqu'à la Pentecôte avec ce prince, mais que, le dit jour passé, il n'a pas d'espérance d'avoir la paix, et de

(1) *Mandements et Actes de Charles V.*



faire garder le pays avec soin. Or, ce traité, c'est lui qui le violera.

Le 27 juillet, il donnait mandement à Jean de La Roche, chanoine de Rouen, et à Etienne du Moutier, son huissier d'armes, capitaine d'Harfleur, de faire lever des aides dans les diocèses d'Evreux, Lisieux, Séez, Bayeux, Coutances et Avranches pour faire vider plusieurs forts « occupés ou qui avaient été occupés » par les partisans du roi de Navarre.

Montpellier fut remis au captal en février 1366, mais il fut de nouveau saisi sur le roi de Navarre le mois suivant.

Sept ans s'étaient écoulés depuis la révolution de 1358. L'évêque de Laon, Robert Le Coq, s'était réfugié auprès du roi de Navarre, et le pape, qui ne partageait sans doute pas les idées du roi de France, lui avait donné le siège de Calahorra. Mais le vindicatif Charles V, qui ne pouvait lui pardonner le rôle important qu'il avait joué dans ces événements déjà lointains, exigea, lors du traité de 1365, qu'il lui fût livré. Il se heurta au refus du roi de Navarre qui s'honora en cette circonstance en ne lui abandonnant pas son ancien allié, et Robert Le Coq put finir ses jours en paix en 1372, dans son évêché de Calahorra.

Douët d'Arcq a reproduit l'acte d'accusation, aussi inepte que méchant, dressé, au moment même de la répression, contre l'évêque de Laon, par les conseillers prévaricateurs dont Étienne Marcel et lui avaient demandé la punition et que le régent s'était empressé de rétablir dans leurs charges dès qu'il s'était ressaisi du pouvoir, jetant ainsi un défi à l'opinion publique. Inepte et méchant, mais qui confirme en certains points le dire des chroniqueurs sur les relations du roi Jean avec Charles d'Espagne, car cet acte accuse Robert Le Coq



d'avoir dit que le roi n'avait d'autre Dieu que lui et « plusieurs autres injurieuses paroles du roi et dudit connétable qui ne sont à écrire ni à dire pour la très grande horribilité d'icelles », sous-entendu qui en dit certes bien plus que n'ont osé le faire ces chroniqueurs eux-mêmes.

Inepte quand il l'accuse d'avoir excité le roi de Navarre contre le connétable en lui disant qu'il était déshérité par lui, qu'il « lui empêchait toutes ses besognes à cour et qu'il ne jouirait du roi tant que le connétable vivrait », car tous les historiens sont d'accord pour dire que Robert Le Coq n'entra en relations avec le roi de Navarre qu'après le meurtre de La Cerda, au traité de Mantes.

Inepte quand il dit que lui, Robert Le Coq, cauteleux et malicieux, considérant que le roi de Navarre « combien qu'il soit sage et soucieux (un éloge dans la bouche des accusateurs) était jeune, s'accointa de lui et l'excita contre le roi, afin que le roi de Navarre fut roi de France », lorsque l'on sait que jamais, même aux plus mauvais jours de son histoire, il ne se posa en prétendant à la couronne de France.

Aussi méchant qu'inepte lorsque ce même acte d'accusation dit encore que le duc de Normandie et le roi de Navarre étant à Mainneville, Robert Le Coq manda au duc que son père avait fait mettre et embucher ès bois certains gens d'armes pour les tuer, lui et le roi de Navarre, ce dont ils furent si épouvantés qu'ils s'enfuirent de nuit et s'en allèrent à Château-Gaillard.

Et ce qu'il y a de plus singulier, dans la reproduction de cet acte, c'est de penser qu'un professeur de l'École des chartes n'a relevé aucune de ces inepties qui sautent aux yeux. La critique est elle donc chose inconnue dans cette grande École ? On le croirait volontiers lorsque l'on constate que, depuis plus de cinquante ans, aucun élève



ou professeur n'a su discerner la vérité du mensonge dans les récits des chroniqueurs en ce qui touche à la vie de Charles d'Évreux, roi de Navarre, et a accueilli sans sourciller toutes les calomnies dont ces chroniqueurs se sont fait l'écho.

Du Guesclin, qui avait recouvré sa liberté, emmena les grandes compagnies en Espagne pour aider Henri de Transtamare dans ses guerres avec don Pèdre.

Dès le mois de février 1366, le roi de Navarre, apprenant que les compagnies approchaient de son royaume, donnait des ordres pour mettre les villes en état de défense, et obliger les habitants de celles qui ne pouvaient être défendues de se retirer avec leurs biens dans les places fortes (1).

Le prince de Galles, s'apprêtant à venir au secours de don Pèdre, fit demander au roi de Navarre le passage sur ses terres. Le roi s'excusa en disant que « moult redoutait les Bretons ».

D'un autre côté, Bertrand, apprenant l'arrivée prochaine du prince de Galles, envoya Olivier de Mauny au roi de Navarre pour le prier de ne pas laisser passer les Anglais. « Et comme le roi de Navarre un jour chevauchait, Olivier de Mauny le prit et le mena prisonnier en Aragon, puis il fut délivré en donnant ôtages et disant que indûment avait été pris. En ses raisons le ouït le roy d'Aragon lequel avait eu sa sœur à femme. Et après sa délivrance retourna en Navarre (2). »

D'après Lopez de Ayala, le roi de Navarre avait juré à Henri de Transtamare de ne pas laisser passer les troupes de don Pèdre et du prince de Galles par le pas de Roncevaux et d'être en personne à la bataille. Mais quand il eut fait avec ces deux princes le traité par le-

(1) Brutails.
(2) *Chronique des quatre premiers Valois.*

quel il leur livrait ce passage et leur promettait également de les accompagner sur le champ de bataille, ne sachant plus quelle contenance tenir et ne voulant pas se compromettre, il résolut de jouer de ruse. Il s'entendit donc avec Olivier de Mauny et, un jour qu'il chassait aux environs de Tudèle, près du château de Borja que le roi d'Aragon avait donné à Mauny, celui-ci le fit prisonnier et l'enferma dans ce château. Il avait promis au chevalier breton, en échange du service qu'il lui rendrait en la circonstance en lui permettant de ne combattre ni pour l'un ni pour l'autre, de lui donner la ville de Gavrai en Normandie et 3000 francs d'or de rente. Après la bataille de Navarette, à laquelle avaient pris part les troupes navarraises et l'alferez de Navarre, don Martin Enriquez de La Carra, combattant sous l'étendard royal, il proposa à Mauny de l'accompagner à Tudèle pour s'y racheter et lui offrit comme otage l'infant Pierre, son second fils, qui serait gardé dans le château de Borja jusqu'à son retour.

Olivier de Mauny accepta; mais en arrivant à Tudèle, le roi de Navarre le fit arrêter, ne lui rendit sa liberté que contre celle de son fils détenu à Borja et ne lui donna ni Gavrai ni la rente promise. Un frère de Mauny avait été tué en voulant s'échapper au moment de l'arrestation.

Avons-nous besoin de relever les contradictions de Froissart, de Lopez de Ayala et de l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois, pour faire remarquer l'invraisemblance de ce récit? Comment Olivier de Mauny eut-il été assez sot pour prendre au sérieux l'offre de la ville de Gavrai, l'une des places les plus importantes du roi de Navarre en Normandie, et d'une rente qui équivaudrait à 150 000 francs de notre monnaie en échange du service qu'il rendrait à Charles II? Comment admettre que l'un ait offert et l'autre accepté pour otage un enfant âgé de trois à quatre ans à peine?



Le récit de l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois reste donc le plus vraisemblable, lorsqu'il nous montre le roi de Navarre arrêté à l'improviste par Mauny et lorsque ce roi, irrité de cette arrestation arbitraire, fait arrêter à son tour ce chevalier quelque temps après. De plus, il y a lieu de remarquer que ce chroniqueur place l'arrestation de Charles de Navarre par Mauny avant l'accord qu'il fit « pour livrer passage au roy Pètre, parmy ce que le roy Pètre promist et donna au roy de Navarre une grant somme d'argent et avec ce la cité de Grong, en Espagne ». Cela ne suffirait-il pas pour détruire la légende créée par Ayala?

Olivier de Mauny revint bientôt en Navarre.

Se souvenant sans doute de l'acte déloyal commis par lui à l'égard du roi de Navarre, il n'alla pas le trouver lui-même, mais lui envoya un sien parent comme messager de du Guesclin. Le messager, dit la chronique, fut pris et mis à mort, et comme Charles se souvenait de ce qu'avait fait Mauny, il envoya contre lui Pierre de Landuras qui le fit prisonnier, et il l'enferma dans un de ses châteaux.

On sait combien les Bretons étaient craints des populations. Ce Mauny vint, en sortant de la prison du roi de Navarre, trouver le duc d'Anjou qui lui donna le commandement de Castel-Sarrazin. Il molesta tellement les habitants de cette ville qu'ils formèrent une conjuration pour l'égorger avec ses hommes et se donner aux Anglais.

Se rendant en Espagne au commencement de 1366, d'après S. Luce, il ravagea les environs de Montpellier qui venait d'être donné au roi de Navarre.

Vers 1369, gardant rancune de sa captivité au roi de Navarre, il se mit à courir et à piller les terres du Cotentin et attaqua Avranches, mais le roi de France le manda et il laissa le siège d'Avranches.



Le 4 février 1370, il fit hommage au roi de Navarre pour un château et une rente de 1 000 livres tournois à lui promis en vertu d'un traité fait entre ce prince, Bertrand du Guesclin et lui-même. A la même date, à Borja, du Guesclin rendait le même hommage lige à Charles d'Évreux pour les châteaux de Tinchebrai et de Gavrai et 2 000 livres de rente qui lui avaient été donnés par ce prince à la condition de le servir contre tous, excepté contre les rois de France et de Castille (1).

Brutails y voit la confirmation du fait avancé par Ayala. Qu'y a-t-il de fondé dans cette supposition?

En tout cas, en en admettant la véracité, y a-t-il véritablement lieu d'en faire un crime au roi de Navarre et de le citer comme un exemple de sa duplicité? Son embarras devait être grand.

Il avait promis de bonne foi à Henri de Transtamare de ne pas laisser passer don Pèdre avec ses troupes.

Il hésita longtemps, mais Caverley s'étant emparé de Mirande et de Pont-de-la-Reine, il se décida à laisser passer l'armée anglaise pour épargner à son royaume les horreurs d'une invasion; encore regretta-t-il plus tard d'avoir accordé ce passage; car, bien que les compagnies eussent promis de payer ce qu'elles prendraient, elles avaient tellement l'habitude du pillage qu'elles ne purent s'en abstenir. « Il eut, dit Froissart, plus de dommages que de profit. »

S'il eût voulu tenir sa parole, il eût été broyé.

S'il eût combattu en personne aux côtés de don Pèdre, sa déloyauté eût été évidente. Il crut bien faire de s'abstenir de paraître sur le champ de bataille.

Rentré à Pampelune, Charles y reçut le roi de Majorque, le roi don Pèdre, le duc de Lancastre, le comte

(1) Brutails.



d'Armagnac, le sire d'Albret, Chandos, le captal et autres seigneurs qui venaient lui demander le passage sur ses terres. Il le leur accorda contre une somme d'argent et la cession de la cité de Logroño. A ce moment, don Pèdre envoya des ambassadeurs à Charles V pour lui demander s'il lui faisait la guerre ; la réponse du roi de France fut, selon ses habitudes de duplicité, qu'il avait mis les compagnies hors ses terres pour s'en débarrasser, mais que ce n'était pas lui qui les avait envoyées à l'aide de Henri de Transtamare (1).

Cependant, Charles V, indigné, dit Secousse, de ce qu'au mépris de la protection qu'il avait accordée à Henri le Bâtard, le roi de Navarre s'était ligué avec ses ennemis, ordonna au duc d'Anjou de saisir Montpellier. On peut juger encore par ce fait de la mauvaise foi du roi de France, qui répondait à don Pèdre qu'il ne soutenait pas le prince Henri, et qui, néanmoins, s'empressait de rompre les conditions du traité conclu l'année précédente avec Charles d'Évreux, sous le prétexte que ce dernier s'était ligué avec don Pèdre.

Pour épouser la fille de la reine de Sicile, Louis de Navarre alla trouver le roi de France, et, en échange des 50 000 florins d'or dont il avait besoin, il lui engagea pour six ans, avec faculté de rachat, le comté de Beaumont, Paci, Anet, Bréval et toutes ses forteresses de Normandie, lui disant que s'il ne pouvait lui donner cette somme, il avait trouvé qui la lui ferait. Charles V « eut conseil de le faire afin que Louis de Navarre ne tournât devers le roi d'Angleterre ». Ce marché conclu, il alla prendre congé de ses sœurs et quitta la Normandie avec 2000 hommes d'armes environ.

Au commencement de 1368, la basse Normandie eut à

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*

supporter une irruption de Bretons qui prirent leurs cantonnements dans l'Avranchin, sous les ordres d'Eustache de La Houssaye. « Le soin de les combattre fut laissé en grande partie aux officiers du roi de Navarre, qui, nous devons le reconnaître, s'acquittèrent de cette tâche avec la plus louable activité (1). » Beaudoin de Baulo et Léger d'Orgessin dirigèrent les opérations.

Ce fut probablement vers cette époque, dit M. Dupont, qu'une expédition contre Charles de Navarre, dont le roi de France avait chargé Olivier de Mauny, fut entreprise. Le Cotentin avait été déjà couru et pillé, et le siège était mis devant Avranches quand l'invasion nouvelle des compagnies fut signalée et appela du côté de la Beauce toutes les forces disponibles. Olivier de Mauny fut rappelé par Charles V.

En effet, les compagnies revenant d'Espagne étaient venues devant Paris, « puis se partirent de France et entrèrent en Normandie ». Une des compagnies se dirigea vers Louviers avec l'intention de le piller, mais elle le trouva défendu par les maréchaux de France et de Normandie et gagna, au galop de ses chevaux, Vire, dont les habitants n'étaient pas sur leurs gardes ; elle s'empara de cette ville, la pilla et ne se retira qu'après avoir reçu une forte somme d'or.

De là, elle se dirigea vers Château-Gontier, qu'elle prit. Les routiers « se jetèrent alors avec une violence nouvelle sur le Cotentin, qu'ils ravagèrent de la façon la plus barbare. Ils faillirent s'emparer de Cherbourg. Ce fut grâce à un nommé Philippot Daguenel que la garnison fut avertie. Ce service parut assez signalé au roi de Navarre pour qu'il récompensât celui qui le lui avait rendu par le don d'une rente de 60 livres (2).

(1) L. Delisle.
(2) G. Dupont.



La basse Normandie se trouvait menacée. Charles V envoya Pierre de Villiers à Jean Chandos, qui résidait en ce moment à Saint-Sauveur, et qui prit l'engagement, moyennant le versement d'une somme de 15000 francs d'or, de défendre pendant six mois « les gens et le pays du clos du Cotentin contre toute manière de gens de compagnies ». Guillaume Paisnel, sire de Hambie, se mit en campagne. Les troupes françaises attaquèrent et mirent à mort Briquet et Robert Sercot, dont nous avons déjà raconté les exploits.

Le roi de Navarre n'était donc pas plus épargné que le roi de France par les routiers; mais Froissart, toujours aussi mal renseigné, le rend responsable des exploits des compagnies qui « couraient le pays, rançonnant les évêchés de Bayeux et d'Evreux et qu'il conforta plusieurs fois de pourvoyances et de gens, car il n'était mie d'accord avec le roi de France ».

Tout cela est faux. Il tombe d'abord sous le bon sens qu'il n'eût pas pillé le comté d'Évreux qui lui appartenait; ensuite M. L. Delisle nous l'a montré chassant les Bretons de l'Avranchin.

Quant à être d'accord avec Charles V, il est bien certain qu'il ne pouvait l'être du fond du cœur; son beau-frère n'avait pas exécuté les conditions du traité de 1365, et si, comme le rapporte G. Dupont, une expédition fut dirigée contre lui par Charles V, on avouera qu'il n'avait pas lieu d'être satisfait du roi de France. Cependant, il ne s'était livré jusque-là à aucun acte d'hostilité, lorsque tout à coup la guerre se ralluma avec l'Angleterre.

Au mois de juin, un agent secret du gouvernement anglais informait Édouard III que, le 21 de ce mois, le comte de Foix, ayant eu une entrevue avec le roi de Navarre à Saint-Palais, lui avait révélé que le roi de France lui avait offert la lieutenance du Languedoc, qu'il avait



acceptée, et que l'intention de Charles V était de leurrer les Anglais, jusqu'à ce qu'il eût recouvré les otages qui étaient à Londres, au moins les plus gros ; qu'il ferait entre temps la guerre au roi de Navarre, continuerait celle de Bretagne ; qu'à l'ombre de ces guerres, il rassemblerait des gens d'armes et qu'aussitôt qu'il aurait les otages, il ferait de toutes parts la guerre aux Anglais (1).

Froissart confirme ces renseignements en disant que le roi de Navarre avait appris que le roi de France avait en volonté de « mettre en servitude par espécial quatre princes », dont trois étaient le roi de Navarre, le duc de Bretagne et le comte de Foix. Bientôt, en effet, Charles V, profitant de ce « qu'Édouard était vieux, que son illustre fils était atteint d'une maladie incurable, et que Bertrand du Guesclin était un capitaine qui n'avait plus de rivaux », déclarait la guerre au roi d'Angleterre (2) ».

Il ordonna aux maréchaux de Sancerre et de Blainville, aux seigneurs de La Ferté et du Merle de mettre le siège devant Saint-Sauveur, et lui-même quitta Paris le 15 juillet, pour aller à Rouen. De cette ville, il se rendit à Harfleur et donna l'ordre à la flotte qu'il y avait rassemblée d'aller brûler Portsmouth. « Le roi d'Angleterre fit alors une armée de barges, qui vinrent sur la côte de Somme et prirent environ douze vaisseaux tant normands que picards. »

Pour parer à l'éventualité d'une descente, Édouard III envoya à Calais le duc de Lancastre, qui se mit à courir en Picardie.

Charles V réunit à Rouen les députés de toutes ses bonnes villes et leur annonça, par l'entremise de l'abbé de Fécamp, une imposition de 16 deniers par mine de blé, le sixième denier sur toutes les boissons en sus des

(1) Kervyn de Lettenhove.
(2) G. Dupont.



autres impositions et gabelles. Les prélats, le clergé, la noblesse et les bourgeois refusèrent unanimement. L'abbé de Fécamp, qui avait parlé pour le roi eut « la male grâce » du peuple de tout le royaume, dit la chronique, et fut en danger de mort (1).

N'était-ce pas folie, de la part du roi de France, que de vouloir faire en ce moment une descente en Angleterre? L'assemblée décida qu'il n'y avait pas lieu d'attaquer les Anglais chez eux, mais qu'il convenait d'aller contre le duc de Lancastre en Picardie. Le duc de Bourgogne, qui était venu le retrouver à Rouen, après son mariage avec la fille du comte de Flandre, partit donc avec toute la noblesse; mais, pendant ce temps, les Anglais vinrent à Saint-Sauveur-le-Vicomte prêter secours aux assiégés. Le duc de Lancastre se retira devant le duc de Bourgogne, rentra à Calais et s'y reposa trois jours, puis il se remit en campagne. Il ravagea le Vexin, se gardant d'attaquer les forteresses et alla jusqu'à Harfleur, où il resta trois jours sans résultat. On éloigna la flotte qui était à l'ancre. Un de ses lieutenants, qui s'était porté sur Montivilliers, ne fut pas plus heureux. Le duc de Lancastre reprit le chemin de Calais, pillant et brûlant sur son passage les terres du sire d'Estouteville (2).

Mettant à profit la guerre avec l'Angleterre, le roi de Navarre, éclairé par le comte de Foix sur les intentions de Charles V, vint débarquer à Cherbourg et dépêcha Léger d'Orgessin et Guérard Mausergent à son beau-frère pour lui offrir ses services et le prier en même temps « de lui envoyer quelques-uns de ses conseillers pour entendre certaines requêtes raisonnables et amiables qu'il avait l'intention de lui faire proposer avant que de se rendre auprès de lui, afin que les principaux articles du

(1-2) *Chronique des quatre premiers Valois.*

traité qui se devait faire entre eux fussent déjà arrêtés lorsqu'ils se trouveraient ensemble. A ce moment, dit Secousse, « Charles V reçut une lettre du duc de Bretagne, qui lui mandait que le roi de Navarre, ayant passé à sa cour, lui avait dit qu'il avait des affaires à traiter avec le roi et qu'il lui ferait plaisir de s'entremettre pour moyenner entre eux un accord ». Le roi de Navarre demanda alors qu'on lui rendît Mantes, Meulan et Longueville. Charles V refusa en déclarant qu'il était résolu à s'en tenir au traité de 1365. A une nouvelle requête demandant de nouveau la remise de ces places ou des terres situées en Normandie, qui fussent équivalentes à celles de ces deux villes et de ce comté, il essuya un nouveau refus. Ses messagers attendirent longtemps à Jumièges sans obtenir de réponse. Le roi de Navarre fit alors alliance avec le duc de Bretagne. Olivier de Clisson, qui s'était joint, devant Saint-Sauveur, aux assiégeants, alla le trouver et fit retirer ses Bretons.

Les maréchaux, abandonnés par les Bretons, furent obligés de lever le siège. Quand on annonça cette nouvelle à Charles V, « il en fut courroucé et dolent », mais il se décida enfin à traiter avec le roi de Navarre et lui envoya le comte de Sarrebruck, le doyen de Paris et Me Pierre Blanchet (1).

Un projet de traité eut lieu le 26 mars 1370. « Comme les députés de Charles de Navarre soutenaient que la ville et la baronnie de Montpellier ne rapportaient pas autant que Mantes, Meulan et Longueville, et que, par conséquent, le roi de Navarre souffrirait une diminution dans son revenu jusqu'au temps auquel la prisée de toutes ces différentes terres serait consommée, Charles V, sans se départir du traité de 1365, offrit de céder au roi de Na-

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*

varre, jusqu'à ce que cette prisée fût faite, la jouissance d'une terre que Henri (le Bâtard, roi de Castille) avait possédée auprès de Montpellier et qui valait 4000 livres de rente. »

Il était dit qu'une fois l'hommage rendu, on parlerait du mariage du dauphin avec une des filles du roi de Navarre et qu'on lui délivrerait les châteaux de Ferrières et d'Ivri (1).

A son tour, le roi de Navarre, prévoyant peut-être des difficultés avec son voisin le roi de Castille, refusa des offres qu'il considérait comme dérisoires, étant donné que Montpellier, qu'on lui avait cédé sur le papier, en 1365, était toujours dans les mains du duc d'Anjou, qui refusait de s'en dessaisir.

Fatigué d'attendre, depuis un an, une solution conforme aux désirs qu'il avait exprimés, il entra en relation avec Édouard III et jeta les bases d'un traité d'alliance, dans un séjour qu'il fit à Clarendon, d'après Walshingham, vers le mois d'août, et les conditions furent définitivement arrêtées en novembre par Jean de Tilly, Pierre du Tertre et Sancho Lopez. Le 26 novembre, les deux parties prenaient l'engagement de ne faire aucune promesse ou alliance d'amitié avec les rois de France et d'Espagne qui pût leur être préjudiciable.

Aux termes de ce traité, « pour ce que, par le fait de ces présentes alliances, le roi de Navarre aurait ou recevrait plusieurs et grands dommages, tant en terres qui seraient prises et occupées par ses adversaires, comme parce que tout son pays serait mis en guerre et en serait essillé et détruit en plusieurs manières », le roi d'Angleterre devait lui donner les châteaux et terres de Saint-Sauveur, Sainte-Ermine, Beneham, Bourneseau, Chisec,

(1) Secousse.



Chivrai, le Merle, Villeneuve et lui ferait bailler toute la vicomté de Limoges. Cette dernière clause était subordonnée au consentement du prince de Galles.

En cas de conquête du royaume de France, le roi de Navarre aurait les comtés de Champagne et de Brie, le duché de Bourgogne, Beaumont-le-Roger, Anet et Bréval, Longueville, Mantes et Meulan, le comté du Mans, Briquebec, Nehou et Coutances.

Le roi de Navarre donnerait en garantie les châteaux de Nogent-le-Roi, Nonancourt, Tinchebrai et Thuri (1).

Dès l'année 1369, d'après Secousse, dont la mauvaise foi est évidente, Édouard III s'était adressé à Eustache d'Aubrecicourt, « le plus espécial du conseil » du roi de Navarre, pour déterminer ce prince à passer en Angleterre. « Les deux rois eurent de longues conférences et ils convinrent enfin que lorsque Charles le Mauvais serait à Cherbourg, il défierait Charles V et recevrait les Anglais dans cette place; mais peu de temps après le retour du roi de Navarre à Cherbourg, il eut le chagrin de voir partir Aubrecicourt, à qui le prince de Galles envoya des ordres précis de se rendre auprès de lui en Guyenne. »

Cependant, dit Secousse, le roi de Navarre qui sentait bien que son voyage en Angleterre serait regardé comme une rupture avec Charles V et pourrait déterminer ce prince à faire attaquer ses places pendant son absence, fit demander à Edouard qu'il envoyât l'ordre à Knolles de se hâter d'entrer en France pour y donner de l'occupation aux troupes de Charles V.

« Il n'y a nulle apparence, ajoute-t-il, que le roi de Navarre ait passé en Angleterre. Il négociait en même temps avec Edouard et avec Charles V et ce fut avec celui-ci qu'il se détermina à conclure un traité. »

(1) Secousse.



On remarquera la perfidie de ces allégations. Jamais le roi de Navarre n'envoya de défi à son beau-frère, jamais il ne reçut de troupes anglaises à Cherbourg et s'il conclut un projet de traité avec le roi d'Angleterre, ce ne fut que lorsqu'il eut acquis la conviction que le roi de France se moquait de lui et encore s'y trouva-t-il un peu forcé par les circonstances.

Il était, en effet, placé comme le fer entre l'enclume et le marteau.

D'un côté Charles V paraissait n'attendre qu'une occasion favorable pour le dépouiller de ses domaines de Normandie ; de l'autre, ces mêmes domaines étaient sans cesse menacés par les Anglais de Saint-Sauveur et des places environnantes.

Le 22 janvier 1371, le roi d'Angleterre faisait savoir au roi de Navarre que son fils ne donnait pas son assentiment à la cession du Limousin. Le traité se trouva rompu ; « ce qui décida le Navarrais à traiter avec Charles V, qui voulut bien entrer en négociations avec lui, soit par un effet de sa bonté naturelle, soit par des vues d'une sage politique ». Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien ces appréciations sont inexactes, lorsque l'on sait que, dès le mois d'août 1369, Charles d'Evreux avait fait demander au roi de France la compensation des domaines de Mantes, Meulan et Longueville qui lui avaient été arrachés par la force et s'était heurté à un refus qu'il n'avait pu vaincre, car, nous l'avons dit, les propositions qui lui avaient été faites en mars 1370 étaient purement dérisoires.

Ce fut Charles V qui se décida à traiter avec le roi de Navarre, non par bonté naturelle, car bonté naturelle et loyauté lui furent toujours inconnues, mais parce qu'il entrevit le danger que pouvait lui faire courir une alliance toujours possible de Charles d'Evreux et d'Edouard III.

La reine Jeanne et la reine Blanche s'entremirent et, le 20 mars 1371, Charles V partit de Maubuisson pour se rendre à Vernon où devait venir le retrouver le roi de Navarre.

« Le mardi 25 mars, par conclusion du traité, le connétable du Guesclin, accompagné de 300 hommes d'armes, partit de Vernon pour mener au roi de Navarre, qui était à Evreux, les ôtages qu'il devait avoir avant qu'il en partit pour aller trouver le roi. Ces ôtages étaient : Guillaume de Melun, archevêque de Sens, l'évêque de Laon, le sire de Montmorency, le comte de Ponthieu, le sire de Garencières, Guillaume de Dormans; le seigneur de Blainville, maréchal de France ; le sire de Blaru, Robert de Châtillon ; Robert, fils du comte de Saint-Paul ; Jehan de Vienne, Claudin de Harenvillers, chevalier, huit bourgeois de Paris et quatre de Rouen.

« Le roi de Navarre reçut ces ôtages fort honorablement et les fit tous loger dans le château. Il partit ensuite avec le connétable et arriva à Vernon au soleil couchant, et alla avec le comte d'Etampes, son cousin, trouver le roi qui était dans un jardin. Dès qu'il le vit, il s'inclina et mit un genouil près de terre, et s'étant approché de lui, il s'agenouilla. Le roi alla à sa rencontre, le prit par le bras en lui disant qu'il était le bienvenu ; mais il ne le baisa point. On apporta des torches, du vin et des épices.

« Lorsqu'ils eurent bu et mangé, le roi le prit par la main et le mena dans sa chambre où la table était mise pour souper ; mais comme le roi de Navarre ne soupait point ce jour-là, il se retira avec le comte d'Etampes dans la chambre qui lui avait été préparée. Après le souper du roi, il vint le trouver et ils furent très longtemps ensemble seuls, Pendant leur conversation, le roi de Navarre s'agenouilla plusieurs fois, et ceux qui le voyaient ne savaient pourquoi il se mettait dans cette posture.

« Le mercredi et les deux jours suivants, les deux rois mangèrent et burent ensemble et ils eurent de longues conversations en particulier. Le lundi suivant, 29 de mars, le roi de Navarre rendit à Charles V hommage pour toutes les terres qu'il possédait dans le royaume et lui promit foi, loyauté et obéissance envers tous et contre tous, en l'assurant qu'avec lui voulait vivre et mourir. Le roi de Navarre n'avait point encore fait hommage à Charles V, depuis que celui-ci était monté sur le trône. L'hommage qu'il lui rendit alors fit grand plaisir à toute la France, car on craignait beaucoup qu'il ne se déclarât ennemi du roi et du royaume. Le même jour, le roi de Navarre partit de Vernon, et le connétable l'escorta comme il avait fait lorsque ce prince y était venu, et ramena les otages qui étaient restés à Evreux (1) ».

Il alla ensuite à Paris où le roi de France lui fit grand accueil et le retint plus de douze jours, lui donnant et à ses gens des joyaux « par plus grande conjointe d'amour »; mais, ensuite, il le pria de lui laisser ses deux fils pour être élevés avec le dauphin et Charles d'Albret, de leur âge. Le roi de Navarre, qui « prenait grand plaisir à l'amour que lui montrait son beau-frère », le lui accorda « dont se repentit depuis (2) ». La paix signée, le roi de Navarre manda aux capitaines de Conches et de Breteuil de rendre ces places au roi de France. Archambaut, oncle du captal, qui commandait dans Conches, répondit qu'il gardait cette forteresse de par le captal et qu'il ne la rendrait qu'à lui-même. Des trêves de six semaines furent alors conclues.

Le roi de Navarre se rendit ensuite à Caen avec du Guesclin pour faire évacuer les forteresses occupées

(1) *Grandes Chroniques.*
(2) Froissart.



par les Anglais, Navarrais et Gascons. Le capitaine de Thuri rendit ce fort.

Éroudeville et Garnetot avaient été pris par les Anglais en 1369. Le roi de Navarre et le maréchal de Blainville reprirent Éroudeville.

Du Guesclin vint mettre le siège devant Conches; le roi de Navarre fit de nouvelles sommations qui restèrent sans effet. L'attaque fut alors vigoureusement menée et, en l'absence de du Guesclin rappelé par le roi, les Gascons qui défendaient cette ville furent obligés de la rendre à M. de Blainville et à Jean de Vienne. Le roi la donna à du Guesclin.

« Fidèle à son système de duplicité, dit G. Dupont, Charles le Mauvais, en même temps qu'il accompagnait le connétable en basse Normandie, qu'il faisait rendre au roi de France le château de Thuri-Harcourt et qu'il s'efforçait d'amener à capituler les garnisons de Verneuil et de Conches, obtenait d'Édouard III une prolongation de trêve jusqu'à la Saint-Michel 1371. »

En vérité, c'est à se demander si l'on rêve quand on voit se produire de telles allégations. La bonne foi de G. Dupont est évidente; mais partout et toujours on retrouve, chez lui comme chez presque tous les historiens, la trace de l'influence exercée par Secousse, qui a semé le doute et la calomnie dans ses écrits. Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose!

Quelle était, en effet, la situation du roi de Navarre vis-à-vis d'Édouard III? Celle d'un prince exposé sans cesse aux attaques des Anglais, nous l'avons déjà démontré (1).

En 1369, à une époque où la France était en guerre avec l'Angleterre, le capitaine de Saint-Sauveur donnait

(1) Bibliothèque nationale, manuscrits Moreau 341.



une quittance au vicomte de Valognes de 2000 francs sur 5000 francs dus au fort de Saint-Sauveur pour les rançons des vicomtés de Valognes, Carentan, Mortain, Avranches et Coutances, obligées par Ferrando d'Ayenz, capitaine de Cherbourg, l'abbé de Cherbourg, Jean de Tilly, et d'autres chevaliers, capitaines du Cotentin et de l'Avranchin.

A Cherbourg, en juin 1370, le roi de Navarre déclarait que, pour esquiver à de plus grands maux de la part des Anglais de Saint-Sauveur et de Garnetot, il avait fait trêve pour le clos du Cotentin, jusqu'à la Saint-Michel, pour 12000 francs d'or.

Le 26 novembre 1370, Édouard III donnait l'ordre de faire déloger les gens qui occupaient l'abbaye de Saint-Sauveur et Garnetot pour réprimer les « maux, outrages et excès » dont se plaignait le roi de Navarre. Ce même jour, il signifiait le traité fait jusqu'à Pâques 1371 pour que ses gens et ceux du roi de Navarre restassent en paix les uns envers les autres.

Cela durait depuis quatorze ans, car, dès 1356, Philippe de Navarre avait été obligé d'aller trouver le duc de Lancastre devant Rennes pour exiger qu'il lui fît rendre Avranches dont un capitaine anglais s'était emparé. Il n'obtint gain de cause qu'après une violente altercation.

Et l'on s'étonne qu'après avoir signé avec le roi de France, qui ne pouvait lui être d'aucun secours dans le Cotentin, le traité de 1371, le roi de Navarre ait renouvelé, pour la tranquillité de ses vassaux, une trêve qui expirait à Pâques !

Au traité de Vernon, Charles V s'était engagé à prêter au roi de Navarre 50000 francs d'or dont il ne pourrait demander le remboursement que lorsqu'il serait constaté qu'il n'était « en aucune chose tenu » envers Charles d'Évreux. Si le roi de France était informé, dans le dé-



lai de quatre mois à dater de l'hommage, qu'il fût tenu depuis le traité à 50000 francs en outre des 50000 francs qu'il avait prêtés, il lui ferait délivrer en déduction les châteaux de son frère, si Louis de Navarre y consentait.

On lui remit aussitôt le château et le comté de Beaumont-le-Roger, les châteaux et châtellenies de Bréval et d'Anet que Louis de Navarre avait engagés à Charles V à son départ pour la Sicile (1).

L'enquête fit sans nul doute reconnaître le bien fondé des réclamations qu'avait pu soulever le roi de Navarre, car il garda ces places qui ne lui furent reprises qu'en 1378. Il avait été décidé que lorsqu'il aurait rendu son hommage, on lui délivrerait les châteaux d'Ivri et de Ferrières. Il pria alors le roi de France de lui faire remettre Montpellier, ce qui lui fut accordé. Charles V manda au duc d'Anjou de faire la remise de cette seigneurie; Léger d'Orgessin en fut mis en possession, mais pour peu de temps. Le 15 juin 1371, le roi de Navarre, à la prière de son beau-frère le duc d'Anjou et en présence de Charles V, avait pris l'engagement de rendre Montpellier au bout de quatre ans, au cas où le roi lui donnerait d'autres terres d'égale valeur. « Il y avait lieu de croire, dit Secousse, que ce duc avait abandonné les prétentions qu'il avait sur cette ville ; mais il ne pouvait se résoudre à y renoncer, et ne voulant pas attaquer ouvertement des droits qu'il avait lui-même reconnus, il engagea secrètement le sénéchal de Beaucaire qui dépendait de lui à susciter des traverses aux officiers établis par le roi de Navarre dans Montpellier. » Il semble même, ajoute Secousse, qu'il en fut complètement dépouillé.

Le roi de Navarre prit le parti de soumettre ce différend

(1) Secousse.



au pape, puisque Charles V ne paraissait pas vouloir le trancher. Il alla à Avignon « par l'empire, pour doute du duc, car par entre eux avait haine pour cause de ladite baronnie de Montpellier, le duc d'Anjou disant Montpellier être sien et que le roi Jean, son père, le lui avait donné (1) ».

Dès qu'il apprit l'arrivée du roi de Navarre à Avignon, le duc d'Anjou s'y rendit avec 1000 combattants et fut logé avec sa suite dans le palais du pape. Le roi de Navarre se plaignit que le duc détenait Montpellier, mais il déclara que « si le roi de France lui voulait laisser sa terre, il ne demanderait rien à Montpellier ». Le pape décida alors le duc d'Anjou à remettre ce domaine au roi de Navarre qui en fut mis enfin en possession, à la grande joie des habitants qui détestaient le duc d'Anjou. Le duc fut toujours l'ennemi de Charles d'Évreux et contribua certainement beaucoup à entretenir l'inimitié du roi de France pour son beau-frère. Aussi Froissart dit-il que le roi Jean, en retournant en Angleterre, envoya le duc d'Anjou en Normandie contre le roi de Navarre, « car bien savait qu'il ne l'aimait point ».

Le 4 mars 1371, à l'âge de soixante ans environ, mourut la reine Jeanne d'Évreux, veuve de Charles IV, « icelle bonne créature envers Dieu et envers les hommes ». Ce fut une grande perte pour le roi de Navarre à qui cette princesse portait une vive affection et dont elle avait sauvegardé les intérêts en bien des circonstances.

« Il était bien difficile que du caractère dont le duc d'Anjou s'était fait connaître jusqu'alors, il laissât exercer en paix au roi de Navarre son autorité dans Montpellier. Il crut, comme gouverneur de la province, pouvoir mander de son chef les consuls de Montpellier sans la parti-

(1) Froissart.



cipation du roi de Navarre, quoiqu'il fût actuellement dans la ville. » Le 14 juillet 1372, le roi de Navarre leur fit défense d'envoyer qui que ce fût sans sa permission expresse.

Le duc d'Anjou créa alors à Sommières une juridiction spéciale et voulut y assujettir une partie des habitants de Montpellier. Charles de Navarre s'y opposa. Las enfin de toutes ces tracasseries, il fit partir pour Montpellier, comme sa procuratrice générale, la reine de Navarre qui y arriva le 17 mars 1373, accompagnée de la comtesse de Foix, sa belle-sœur (1). Au bout de quelques mois, elle quitta cette ville pour se rendre à Évreux, où « elle trépassa bientôt du mal d'enfant », dit la chronique. Aussitôt le roi de Navarre fut accusé par ses ennemis de l'avoir empoisonnée.

Il fut soupçonné vers cette époque, dit l'interrogatoire de P. du Tertre, d'avoir voulu faire un traité avec l'ancien archevêque de Rouen, Philippe d'Alençon, qui lui en avait fait les premières ouvertures et lui avait promis les forteresses de son frère le comte du Perche, et celles de sa mère, pour lui servir dans une guerre contre le roi de France. Mais dans quel but ce traité ? Où cette alliance aurait-elle pu le mener? Que pouvait-il espérer en retirer ? Aucun historien ne s'explique à ce sujet. On se borne à l'accuser, et c'est tout. Tous ces bruits ne seraient-ils pas nés plutôt de l'avortement du projet de mariage de sa sœur Jeanne avec Robert d'Alençon ?

Le roi de Navarre avait accordé la main de sa sœur à Robert d'Alençon, comte du Perche. Les fiançailles eurent lieu à Pont-Audemer « à prêtre et à clerc », puis le roi de Navarre, Mgr Philippe d'Alençon, archevêque de Rouen, et le comte du Perche, s'étaient rendus à Rouen pour y

(1) D'Aigrefeuille.



faire les noces; mais quand on demanda au roi de France son consentement à cette union, il le refusa, ce dont les fiancés se montrèrent fort affligés (1).

La crainte de voir le roi de Navarre prendre pour beau-frère un grand seigneur dont les domaines étaient limitrophes des siens fut, sans doute, la cause du refus de Charles V.

A peine parti de Pont-Audemer, le roi de Navarre apprit que le doyen de Thérouanne venait de s'emparer par surprise de cette ville et de son château et avait mis ses serviteurs dehors. Il y revint en toute hâte. Le doyen fit alors accord avec lui et lui fit serment de tenir loyalement cette place pour lui. Le roi de Navarre y remit alors ses gens.

Charles d'Évreux fut-il mécontent du refus de Charles V au point de vouloir se brouiller avec lui à ce sujet? Dans tous les cas, ce ne fut qu'un épisode peu important de sa vie et il est d'autant plus difficile de croire à tous ces bruits qu'à ce moment même Ferrando d'Ayenz et les Navarrais prenaient part, avec les troupes françaises, au siège de Saint-Sauveur.

Cependant, de nouvelles intrigues de Charles V allaient de nouveau pousser le roi de Navarre vers l'Angleterre.

Après la mort de la reine de Navarre « murmurations s'élevèrent en France entre les sages et les coutumiers que le comté d'Evreux, par droite hoirie de succession de leur mère, revenait aux enfants du roi de Navarre qui étaient en sous-âge et au gouvernement du roi Charles leur oncle. Le roi de Navarre était soupçonné au temps passé d'avoir fait, consenti et élevé au royaume de France tant de maux que de sa personne il n'était mie digne de tenir héritage au royaume à l'ombre de ses enfants (2) ».

(1-2) *Chronique des quatre premiers Valois.*



On disait que le roi devait avoir la tutelle de ses neveux et que toutes les terres de Normandie devaient être mises en sa garde.

Les légistes qui entouraient Charles V, ces légistes que méprisait tant Jehan le Bel, s'efforcèrent de lui prouver qu'il avait droit de saisir les domaines du roi de Navarre, mais il n'osa pas le faire en ce moment; il attendit des temps meilleurs.

Le roi de Navarre eut vent de ces bruits. Il envoya l'évêque de Pampelune et Martin Henriquez de la Carra en France pour prier le roi de lui renvoyer ses enfants ou tout au moins l'aîné. Le roi répondit qu'il aimait bien ses neveux et qu'ils ne pouvaient être mieux qu'avec lui.

Charles d'Evreux tenta alors de se rapprocher de l'Angleterre. Il y envoya Jean Le Maire, beau-frère de Pierre du Tertre, pour y traiter le mariage d'une de ses filles avec le fils du prince de Galles, mais le prince qui, d'après du Tertre, désirait vivement ce mariage, mourut sur ces entrefaites et les négociations se trouvèrent arrêtées par cette mort. Vers 1376, il les fit rouvrir par quelques-uns de ses conseillers et fit des propositions pour le mariage d'une de ses filles avec Richard II, roi d'Angleterre, d'une autre fille avec le fils du duc de Lancastre ou du comte de Mortain avec l'héritière du duché de Lancastre. Puis il demanda pour lui-même les terres de Bayonne, le Labour et la lieutenance de Bordeaux et de Dax, mais tout cela est si peu précis qu'il est difficile de le discuter.

C'est à cette époque qu'il condamna à mort Rodrigue d'Uriz qui, jusque-là, avait été l'un de ses plus dévoués partisans. Attaché à sa personne dès l'année 1350, Rodrigue avait été du nombre de ceux qui prirent part au meurtre de La Cerda et, plus tard, à l'évasion d'Arleux.



Après la rentrée de Paris sous l'obéissance du régent, il avait tenu la campagne pour le roi de Navarre et s'était emparé du château de Vailli.

Charles d'Evreux ne fut pas ingrat. Il le combla d'honneurs et lui donna le gouvernement de Tudèle, l'une de ses places les plus importantes. Mais quand la guerre fut sur le point d'éclater entre la Castille et la Navarre, le roi de Castille l'acheta en lui faisant les plus séduisantes promesses et lui offrant en mariage l'une de ses parentes.

Il était sur le point de vendre Tudèle et d'autres places qui lui appartenaient ; le roi de Navarre eut vent de cette trahison. Il tenta d'une façon détournée de le ramener à de meilleurs sentiments, mais inutilement, et le fit arrêter le jour même où il allait passer en Castille. Il fut exécuté en 1377. Son frère Martin d'Uriz le renia.

En 1378, le moment parut venu pour Charles V de réaliser le projet qu'il caressait depuis longtemps de réunir à la couronne les domaines du roi de Navarre en Normandie. Jamais les circonstances n'avaient été plus favorables pour lui.

Ainsi que l'a dit le poète : Tant que tu seras heureux, tu compteras beaucoup d'amis, viennent les jours malheureux, tu seras seul.

Du Guesclin avait chassé les Anglais de nombre de leurs possessions. Le captal de Buch venait de mourir. Le roi de Navarre avait perdu ses deux frères.

Dès après Cocherel, les défections avaient commencé. Le sire de Fricamps, jusqu'à ce jour l'un de ses plus ardents partisans, l'avait abandonné et Charles V l'en avait remercié en lui faisant don d'une pension viagère de 1 000 livres et en le nommant son chambellan.

Le bruit courait qu'il avait projeté de livrer ses châteaux aux Anglais.



Le prétexte fut fourni au roi de France par des lettres que lui envoyèrent, au commencement de 1378, le duc d'Anjou, qui haïssait le roi de Navarre et à qui tous les moyens étaient bons pour recouvrer Montpellier, et le comte de Foix, dit-on. Les intrigues du duc d'Anjou, digne émule de Charles V, contribuèrent puissamment à l'éclosion de la lutte dans laquelle devait sombrer la fortune de Charles d'Evreux. Le roi de Navarre le connaissait bien. D'après les Grandes Chroniques, Jacques de Rue rapporte que « naguère le duc d'Anjou avait envoyé un messager à ce prince pour le prier de s'entremettre auprès du roi d'Aragon à propos d'un accord qu'il désirait faire avec lui et lui avait demandé que tous dissentiments fussent oubliés et que le roi de Navarre voulût bien être son ami. Quand le messager fut parti, Charles d'Evreux dit à ses familiers qu'il savait bien que ce n'était que paroles pour le décevoir et lui voulait bailler du tour de bâton, car il savait bien qu'il était l'homme du monde que monseigneur d'Anjou haïssait le plus. »

Ces lettres disaient en substance « qu'un nommé Jacques de Rue devait, par une criminelle perversité et à l'instigation de certain prince, tenter de donner la mort au roi Charles par le poison ou autrement, que le roi devait se garder de cet homme qui, sous un autre prétexte, venait en France dans ce dessein coupable. Sur cet avis, le roi fit aussitôt arrêter ledit Jacques de Rue, qui fut emprisonné. On trouva dans un coffret appartenant à cet homme des rôles ou mémoires où étaient indiqués les moyens qu'il devait prendre avec plusieurs complices pour l'exécution de ce projet odieux. Jacques de Rue et un de ses compagnons, nommé Me Pierre du Tertre, confessèrent pleinement, de bonne volonté et sans contrainte, cette horrible machination. Ensuite de quoi le roi voulut qu'il y eut une assemblée

nombreuse dans la chambre du Parlement, prélats, princes, barons, chevaliers, conseillers et toute espèce de personnes.

« Jacques de Rue et maître Pierre du Tertre y furent amenés ; on les interrogea sur les faits contenus dans leurs aveux, on les adjura par les serments les plus sacrés et ils affirmèrent sous ces mêmes serments, sans gêne et sans contrainte aucunes, mais sur le péril de leur âme, que leurs aveux étaient sincères et les faits véritables, car ils savaient bien qu'ils étaient dignes de mort si le roi ne leur accordait merci. Le roi, lorsqu'on lui eut rapporté ces choses, voulut que justice en fût faite sur le jugement du Parlement. Le Parlement les condamna à être traînés du palais jusqu'aux halles, à y avoir la tête tranchée et à être écartelés ; leurs membres devaient ensuite être pendus aux quatre portes de Paris et leurs corps au gibet ; ce qui fut exécuté (1). »

Jacques de Rue, écuyer, chambellan du roi de Navarre, fut arrêté à Corbeil le 25 mars et « interrogé non seulement sur ce crime, mais sur l'empoisonnement de la reine de France, de la reine de Navarre, du cardinal de Boulogne, de Séguin de Badefol et du propre fils de Charles le Mauvais » (2).

En apprenant l'arrestation de Jacques de Rue, le comte de Beaumont, fils aîné du roi de Navarre, qui était arrivé depuis peu de temps en Normandie, vint trouver Charles V à Senlis, en compagnie de l'évêque de Dax, du prieur de Pampelune, de Baudouin de Baulo, de Ferrando d'Ayenz, dit Secousse, et d'autres chevaliers, et le pria de faire sortir de prison Jacques de Rue qui déjà avait été interrogé.

« L'interrogatoire de Jacques de Rue, en présence de

(1) *Grandes Chroniques.* — Christine de Pisan.
(2) Sismondi.



cette commission illégale, nous a été conservé; on lui fit confesser qu'il n'avait pas été mis à la torture, quoique tous ses aveux portent des signes évidents du contraire. Les juges qui ont prêté leur ministère à ces infâmes et iniques procédures ont mérité qu'on n'ajoute aucune foi à leur témoignage, et les projets d'empoisonnement attribués au roi de Navarre, au moment où il remettait ses deux fils aux mains du roi de France et où il avait le plus vif intérêt à conserver la paix, ont trop peu de vraisemblance pour que de telles procédures suffisent à les accréditer (1). »

Le comte de Beaumont avait quitté Pampelune pour venir en France le 6 janvier 1378. Pendant les quinze jours que de Rue resta auprès du roi de Navarre, après le départ de son fils aîné, Garcie Arnault de Salies arriva d'Angleterre et rapporta que la princesse de Galles avait le plus grand désir que son fils épousât la fille du roi de Navarre. Lorsque celui-ci envoya Jacques de Rue vers son fils, il le chargea de communiquer cette proposition au comte de Beaumont et à son conseil, afin d'entrer en négociation si l'on jugeait ce mariage avantageux (2).

L'intention du roi de Navarre, dit de Rue, était alors de venir en France. « J'ignore s'il y viendra, dit-il, par terre ou par mer. Je sais seulement que s'il vient par mer, il s'embarquera à Bayonne sur un vaisseau du roi d'Angleterre, et, s'il vient par terre, il y passera déguisé sous l'habit d'un domestique qui suit son maître. Lorsqu'il sera en France, il se préparera à faire la guerre au roi et il recevra les Anglais dans ses châteaux et dans ses forteresses. Lorsqu'il saura que je suis arrêté, il se pressera de conclure son traité avec l'Angleterre et d'attaquer le roi, comme il sentira bien que par ma détention

(1) Sismondi.
(2) Secousse.



le roi sera aussi parfaitement instruit de tous ses projets que si lui-même avait été pris. »

Est-il besoin de faire remarquer tout ce qu'il y a d'invraisemblable dans la déposition de Jacques de Rue, qui lui fut arrachée par la torture ou inventée de toutes pièces par l'accusation? Le roi de Navarre, s'il allait en Angleterre par mer, s'embarquerait sur un vaisseau anglais. Or, Jacques de Rue quitta Pampelune vers le 15 janvier, et ce ne fut que le 31 mai, lorsque la plupart de ses places de Normandie étaient au pouvoir des troupes françaises, que le roi de Navarre obtint de Richard II un sauf-conduit pour passer en Angleterre. S'il y allait par la France, il la traverserait déguisé. Pourquoi eût-il dit en janvier qu'il se déguiserait pour venir en France, quand il pouvait y circuler librement, avec une suite princière, puisqu'il n'était pas en guerre avec Charles V à ce moment et que rien ne pouvait lui faire prévoir qu'il le serait trois mois plus tard? Comment Jacques de Rue pouvait-il pressentir que, dès qu'il serait en France, il recevrait les Anglais dans ses forteresses? Le voit-on ouvrant les portes de ses châteaux forts aux Anglais lorsque le mariage de sa fille avec Richard II n'était encore que projeté et que les bases d'un traité d'alliance n'étaient pas même posées?

Tout prouve la fausseté de cette déposition, et Sismondi a eu raison de n'accorder aucune foi à « de si infâmes et si iniques procédures ».

Soit faiblesse de caractère, soit qu'il n'eût pu supporter la torture, soit dans l'espoir de sauver sa tête, cet écuyer, qui n'était que depuis huit ans au service du roi de Navarre, avoua tous les crimes reprochés à son maître et reconnut la véracité des documents trouvés dans ses coffres : projets de mariage avec des membres de la famille royale d'Angleterre, projet de se faire donner la

lieutenance de Bordeaux et de Dax, les terres de Bayonne et le Labour; le roi de Navarre, allié du roi d'Angleterre, devait déclarer la guerre au roi de France. Il envoyait le comte de Beaumont, son fils aîné, en France avec mission de se rendre maître de Nogent et de quelques autres places et d'y mettre des garnisons.

Le comte de Mortain, son second fils, retournerait en Navarre le plus tôt possible, le roi de Navarre ne voulant pas que ses deux fils séjournassent ensemble à la cour de Charles V.

Le roi de France fit alors donner connaissance des aveux de Jacques de Rue au comte de Beaumont et lui déclara son intention de se rendre maître de toutes les places du roi de Navarre. Puis, profitant de la présence de quelques capitaines des forteresses de ce prince, il leur fit jurer qu'ils donneraient ordre aux garnisons de se rendre. Baudouin de Baulo et Ferrando d'Ayenz prêtèrent ce serment (1). « Mais, dit Secousse, le comte de Beaumont fit part à quelques officiers du roi de la crainte qu'il avait que d'Ayenz ne fût dans la disposition de le violer et ne refusât d'évacuer les places qui dépendaient de lui et il conseilla de l'arrêter jusqu'à ce qu'il les eût fait remettre au duc de Bourgogne. Son conseil fut trouvé bon ; on arrêta d'Ayenz et on l'envoya sous sûre garde en Normandie à la suite du duc de Bourgogne. »

« Il paraît, ajoute Secousse, par le conseil que le comte de Beaumont donna par rapport à d'Ayenz et par la manière dont il se comporta dans la suite, que ce prince, qui n'avait alors que seize ans et qui peut-être ignorait encore tous les forfaits de son père, en eut horreur dès qu'il en eût été instruit et les désavoua publiquement en tenant une conduite entièrement contraire à la

(1) Bibliothèque nationale, manuscrits Moreau 238.



sienne; car il fut toujours très attaché et très fidèle à Charles V et à son fils Charles VI. »

Il fallait que Secousse fût bien naïf pour croire au sincère attachement du jeune comte de Beaumont envers son oncle, qui allait le dépouiller sans vergogne de son héritage de Normandie. Il protesta, au contraire, dans la mesure de ses moyens, contre un procédé dont l'iniquité était patente.

« Mon très redouté seigneur, dit-il à Charles V, vous m'avez dit que monseigneur mon père vous a faussé sa promesse en tant qu'il a voulu mariage de ses enfants aux Anglais. Quant à ce, monseigneur mon père est roi. Il peut marier ses enfants où il lui plaira. Mais de l'autre point où l'on dit qu'il devait livrer de ses châteaux au roi d'Angleterre, si Dieu plaît, il ne sera jamais trouvé qu'il y ait fait, ni qu'il le fasse. — Beau neveu, lui répondit le roi, je ne vous veux pas enlever terre, mais je veux que les châteaux soient mis en ma main (1). »

Ferons-nous remarquer les invraisemblances du récit de Secousse emprunté aux Grandes Chroniques ? Pourquoi, par exemple, le comte de Beaumont eût-il reçu mission de s'emparer de Nogent, puisque cette place avait été livrée au roi de Navarre par le roi de France en 1371 ?

Quoique le comte de Beaumont eût répondu à son oncle avec beaucoup de bon sens que son père était libre de marier ses enfants comme il lui plaisait et qu'il ne croirait jamais à l'accusation portée contre lui de livrer ses châteaux aux Anglais, il ne pouvait avoir la fermeté de résister à Charles V. Ce fut contraint et forcé qu'il fut mené par les ducs de Bourgogne, de Bourbon et par du Guesclin devant les forteresses que son père

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*

avait en Normandie pour les sommer de se rendre au roi de France. Le 12 avril, le siège était mis devant Breteuil.

Le 20 avril, Jean de Bueil, sénéchal de Toulouse et d'Albi, remettait aux consuls une lettre du duc d'Anjou ordonnant la saisie de Montpellier et leur donnait connaissance d'une lettre de Charles V conçue dans les termes suivants :

« Très cher et très amé frère,

« Sachez que par votre bon avis et par la merci de Notre-Seigneur, nous avons atteint la grande trahison que le roi de Navarre avait entreprise contre le roi de Castille, Nous et Vous, et, par la prise de Jacques de Rue, a été su toute la manière, tant par un écrit qui a été trouvé sur sa femme (de quoi nous pensons que vous avez eu la copie qui fut baillée à un de vos chambellans pour vous porter), que par le dit Jacques qui a confessé sans gêne tout ceci et a déclaré comment nous devions être empoisonné, quand et par qui (comme par sa dite confession pourrez voir plus amplement, laquelle nous vous envoyons). Si est nécessité, très amé frère, d'y mettre tôt remède, et, de fait, quand il saura qu'il est découvert, il s'efforcera de tôt faire le pis qu'il pourra et par deça nous ordonnons y remédier à tout notre pouvoir (1). »

Dès que Pierre du Tertre, secrétaire du roi de Navarre et capitaine de la tour de Bernai, avait appris l'arrestation du comte de Beaumont et l'entrée des troupes de Charles V en Normandie, il s'était préparé à la résistance. Le lieutenant de Guy de Gauville, capitaine de

(1) D'Aigrefeuille.



Chambrais, lui ayant fait demander quel parti il devait prendre, du Tertre lui répondit et fit savoir aux autres capitaines « qu'il fallait s'évertuer à défendre sa vie, son honneur et l'héritage de son seigneur dont on voulait s'emparer avec violence », comme ils l'avaient promis au roi de Navarre, sous peine d'être réputés traîtres (1).

Cependant la lutte était trop inégale pour qu'il pût songer à se défendre longtemps. Il rendit la tour de Bernai sur la promesse du duc de Bourgogne d'écrire au roi en sa faveur et sur celle de du Guesclin de le présenter à Charles V et de faire donner à sa femme la moitié de ses biens pour lui permettre d'élever et d'établir ses enfants. Ils tinrent cette promesse en le livrant au roi de France et en violant leur parole. Mené d'abord à Caen, il fut ramené à Paris par Claudin de Hellenvilliers, maréchal de Normandie.

Enfermé au Temple, il y subit un premier interrogatoire le 25 avril. Il donna les preuves d'un courage que n'avait pas montré Jacques de Rue et défendit le roi de Navarre de toutes les accusations d'empoisonnement portées contre lui.

Il reconnut que Jean le Maire avait été chargé de préparer un traité d'alliance avec l'Angleterre ; mais, ajouta-t-il, « le roi de Navarre pourchassait la dite alliance contre le roi de Castille ».

Ce qui démontre bien l'iniquité commise par Charles V, c'est que, dès le 17 avril, huit jours avant le premier interrogatoire de Pierre du Tertre, avant même que le Parlement l'eût jugé coupable, le roi de France faisait don à Hutin le Baveux, chevalier, de 200 livres tournois de rente sur ses biens confisqués (2). Il n'eut même pas la pudeur d'attendre l'arrêt qui condamna à mort le secré-

(1) Secousse.

(2) *Mandements et Actes de Charles V.*



taire du roi de Navarre. Lui et Jacques de Ruc furent exécutés le 30 juin.

Dès le 14 avril, des aides étaient levées en Normandie pour le payement des troupes envoyées devant Breteuil, Évreux et Beaumont. Toutes les places du roi de Navarre furent prises ou se rendirent dans le délai de trois mois presque sans coup férir, sauf Breteuil, Évreux, Pont-Audemer et Gavrai.

Les sires de Couci et de la Rivière faisaient assaut tous les jours devant Évreux ; la ville ne se rendait pas, malgré la présence du comte de Beaumont et malgré les menaces des assiégeants de passer tous les habitants au fil de l'épée. Ils capitulèrent enfin et la garnison obtint l'autorisation de gagner Cherbourg.

Les Navarrais qui défendaient Pont-Audemer refusèrent également de rendre cette place. Le capitaine répondit au comte de Beaumont qu'il en avait reçu la garde du roi de Navarre et ne la rendrait qu'à lui. Du Guesclin fit alors venir de Rouen des arbalétriers et des engins de siège. Au bout de quinze jours, les habitations s'étaient effondrées sous l'effort des engins jetant nuit et jour. Les assiégés, ne pouvant tenir davantage, proposèrent de capituler, à condition d'être payés de leurs gages de trois mois et conduits à Cherbourg avec leurs biens, ce qui fut accepté. On abattit alors les murs et les tours, la forteresse fut rasée.

« Gavrai était imprenable d'assaut de gens d'armes, de toute artillerie et de tous engins », il se rendit faute de vivres (1).

Il ne restait plus que Cherbourg au pouvoir du roi de Navarre. Les troupes royales se présentèrent devant cette place et la sommèrent de se rendre ; la garnison

(1) *Grandes Chroniques*. — Froissart. — *Chronique des Valois*, etc.



refusa. Soit que Ferrando d'Ayenz, gouverneur de Cherbourg, que les capitaines français menaient avec eux depuis le commencement de la campagne, eût refusé de faire lui-même la sommation, soit que la garnison eût refusé de lui obéir parce qu'elle le voyait prisonnier, il fut maintenu en état d'arrestation et l'on entreprit le siège.

Ce fait montre encore une fois avec quelle prudence il faut accueillir les récits des chroniqueurs ; car, tandis que les Grandes Chroniques et celle des quatre premiers Valois sont d'accord pour dire que Ferrando accompagna, comme prisonnier, l'armée royale pendant toute cette campagne, l'auteur de la Chronique du bon duc Loys de Bourbon fait un récit tout différent.

Le duc de Bourbon avait été appelé par Charles V à la cour à la fin de l'année 1377 et avait appris que, la Chandeleur passée, l'intention du roi était de l'envoyer en Normandie avec le duc de Bourgogne, le connétable et l'amiral (ce qui prouve bien que tout avait été prémédité de longue date par Charles V et que l'arrestation de Jacques de Rue n'avait été qu'un prétexte).

Louis de Bourbon prit Mortain d'assaut après treize jours de siège. Il vint ensuite devant Évreux, où commandait Ferrando, qui s'enfuit à Gavrai, où se trouvait le trésor du roi de Navarre. Le duc de Bourgogne quitta l'armée. Louis de Bourbon se rendit devant Gavrai avec le connétable et l'amiral ; Ferrando s'y tenait. Un jour qu'il faisait la visite de la poudre et de l'artillerie dans une tour, une chandelle allumée tomba sur la poudre, qui fit explosion et lui brûla tout le visage. Il en mourut. Gavrai capitula. Le sire de la Rivière, envoyé par le roi, s'empara du trésor, qui renfermait « trois moult riches couronnes d'or et de pierreries qui avaient esté des rois de France et oultre 60000 francs d'or ». De là, il alla, avec



l'amiral Jean de Vienne, devant Pont-Audemer, dont le siège dura six semaines.

Froissart dit également qu'Évreux fut défendu par Ferrando.

On voit qu'il n'en fut rien. Pendant le siège de Cherbourg, Ferrando fut amené à Rouen et enfermé « dans le châtel, en la grosse tour ». Il paraît être resté prisonnier pendant de longues années.

Froissart rapporte qu'on prit à Breteuil Pierre de Navarre et sa sœur Bonne.

Bonne fut amenée à la cour de France. Le 22 mai, Charles V faisait donner 200 francs d'or à plusieurs serviteurs de Pierre de Navarre et les congédiait. Le 29 juillet, il ordonnait de payer pour les gages des gens de l'hôtel de Charles de Navarre 15000 francs d'or, plus 14 000 francs pour lui-même.

Au fur et à mesure de la prise des places du roi de Navarre, le roi de France ordonnait la démolition des fortifications. Seize châteaux forts furent ainsi rasés. On ne conserva guère que Conches, Regneville, Carentan et Valognes.

Lorsque tous les domaines de Charles d'Évreux furent en son pouvoir, à l'exception de Cherbourg, Charles V donna l'ordre à ses baillis d'expulser de Normandie, dans un délai de huit jours, les Navarrais qui avaient prêté serment de fidélité au roi de Navarre, de mettre en prison ceux qui n'auraient pas quitté le duché dans ce délai et de confisquer leurs biens (1).

Dès l'arrestation de Jacques de Rue et de Pierre du Tertre, dès que le roi de Navarre eût appris l'accusation de trahison qui pesait sur lui, il écrivit au roi de France que « quelconque chose on lui mit sus onc ne le

(1) *Mandements et Actes de Charles V.*



pensa et de la mort de son seigneur et frère le roi de France onc ne pourpensa (1) ».

G. Dupont prétend faussement qu'il désavoua ses deux serviteurs et qu'il prétendit même qu'ils avaient tenté de l'empoisonner lui-même.

« Les juges qui ont prêté leur ministère à ces infâmes et iniques procédures ont mérité qu'on n'ajoute aucune foi à leur témoignage, » a dit Sismondi. Quand on lit de sang-froid les lettres qui ont servi de base à l'accusation, on est étrangement surpris de n'y rien rencontrer qui justifie la condamnation à la peine de mort prononcée contre de Rue et du Tertre et la déchéance du roi de Navarre. Il semble qu'on ait voulu jeter l'épouvante dans l'esprit des contemporains en leur faisant croire qu'il y avait quelque chose de cabalistique dans l'emploi de mots de convention empruntés au latin pour représenter Bernai par *Aurora*, le roi de Navarre par *Callidus*, Nogent par *Cambria*, etc., etc. C'est là ce qui semble résulter de la Chronique de Pierre Cochon. « En l'an 1377, dit-il, en carême, fut connue une subtile manière de faire du roi de Navarre contre le roi de France, en manière de trahison, d'écrire couvertement et muer les noms des princes, des châteaux et bonnes villes en autres noms que les leurs. »

Le père Aleson l'a dit avec raison : « Nous croyons que dans le procès fait au roi de Navarre et à ses officiers, comme dans l'allégation du chancelier de France, il y eut beaucoup d'imposture et d'exagération. »

Qu'on se souvienne de l'information de Froissart que déjà, en 1371, les intentions de Charles V étaient de s'emparer des domaines du roi de Navarre et du duc de Bretagne ; que l'on remarque que, dès qu'il eût mené à

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*



bonne fin la première partie de ce programme, le roi de France se mit en devoir d'accomplir la seconde en prononçant la confiscation de la Bretagne, et l'on aura la preuve que l'accusation de trahison contre le roi de Navarre fut inventée de toutes pièces par Charles V pour s'emparer par la force de ses domaines et les réunir à la couronne. Nous l'avons montré préparant de longue main ce guet-apens, comme il avait déjà fait en 1364 pour s'emparer de Mantes et de Meulan, et, comme en 1364, ce qui prouve que le roi de Navarre ne s'attendait à aucune agression, c'est d'abord qu'il avait laissé sa fille en France avec son frère Pierre de Navarre à peine âgé de quinze ans, et qu'il n'eût pas manqué de les faire revenir s'il s'était attendu à la guerre ; c'est surtout que ses châteaux de Normandie n'étaient fournis de gens d'armes, ni de garnisons ; qu'il ne fît même pas approvisionner Gavrai où était déposé son trésor, et que les Navarrais, ainsi que le rapporte P. Cochon, « s'enfuyaient de fort en fort et étaient si déconfits qu'ils n'en pouvaient plus, car leur maître était en Navarre qui ne savait rien de ces choses ». Il ne se doutait de rien, puisque Montpellier, qui avait pour gouverneurs deux hommes d'action, Léger d'Orgessin et Guy de Gauville, et qui eût pu arrêter devant ses murs une armée royale, fut saisi par le duc d'Anjou à l'improviste et que les Navarrais qui y commandaient furent arrêtés.

La haine de Charles V n'était pas satisfaite. Il lui fallait l'anéantissement complet de celui qu'il appelait encore, un an auparavant, son « très cher et très aimé frère ». Il lança contre lui le roi de Castille, qui vint mettre le siège devant Pampelune.

Le roi de Navarre fit aussitôt alliance avec Richard II, roi d'Angleterre, et n'ayant plus aucun ménagement à garder avec le roi de France, céda Cherbourg aux An-



glais le 31 mai 1378, en échange de renforts destinés à lui permettre de résister à la Castille (1). Ce fut le 31 mai 1378 qu'il signa ce traité, alors que toutes les villes du Cotentin étaient tombées au pouvoir des Français et qu'il n'avait plus même l'espoir de pouvoir sauver Cherbourg. Eh bien, telle est, nous ne voudrions pas dire la mauvaise foi, mais la légèreté des historiens, que G. Dupont place ce traité au 31 mai 1376, faussant ainsi l'histoire, car à cette date la cession de Cherbourg par le roi de Navarre eût été un crime, puisqu'il était alors en paix avec la France, tandis qu'accomplie deux ans plus tard, dans les circonstances les plus douloureuses pour lui, elle s'explique parfaitement.

Charles d'Évreux se tenait alors à Tudèle, attendant avec anxiété le secours promis. Déjà, avant Pampelune, le roi de Castille avait fait avec 20 000 hommes le siège de Bayonne défendu par le capitaine anglais Mathieu de Gournay, mais il avait dû le lever. Il leva bientôt également le siège de Pampelune à l'approche des troupes anglaises et fit un traité de paix avec le roi de Navarre (2).

Pendant ce temps, les troupes françaises assiégeaient Cherbourg. Une assemblée eut lieu à Caen pour lever sur la Normandie une aide destinée au payement des gens de guerre, et une grosse taille y fut votée « dont le peuple fut moult grevé ». C'est ainsi que les millions du trésor amassé par Charles V servaient à l'entretien de l'armée ! Il les faisait si peu servir au payement de ses troupes qu'il n'hésitait pas à grever lourdement de malheureuses populations déjà pressurées depuis de longues années par les Anglais et les grandes compagnies. L'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois se fait en cette circonstance l'écho des misères du peuple.

(1) Rymer. — Secousse.
(2) *Chronique des quatre premiers Valois.*

Cherbourg n'avait été qu'engagé pour quelques années aux Anglais par le roi de Navarre. Son fils le rendit à la France. En 1404, le roi Charles VI, qui s'était engagé à lui donner 200 000 livres tournois en échange, reconnaissait qu'il ne lui en avait été versé que la moitié et lui abandonna, pour le surplus, les rentes et profits de la châtellenie de Provins (1).

Le 16 septembre 1380 mourut Charles V. Son cœur fut déposé à Notre-Dame de Rouen. « Comme il fut à la maladie de la mort, il fit abattre le subside des feux qui courait par le royaume sur le peuple, dont le peuple était moult grandement grevé (2). »

« C'est vers ce temps (fin de 1355), dit Secousse, que je crois devoir placer le crime le plus horrible qu'ait commis le roi de Navarre, mais duquel je ne puis fixer l'époque précise. Je veux parler du poison qu'il fit donner au dauphin Charles, poison dont, selon Froissart, ce prince se ressentit pendant le reste de sa vie et qui fut enfin cause de sa mort.

« Le bruit courut que le roi de Navarre, du temps où il se tenait en Normandie et où le roi de France était duc de Normandie, le voulut faire empoisonner. Le venin fit de tels ravages que les cheveux et les ongles des pieds et des mains tombèrent et qu'il devint aussi sec qu'un bâton. L'empereur de Rome, son oncle, lui envoya le plus grand médecin qui fût au monde en ce temps et qui le remit complètement sur pied. Le poison sortait peu à peu par une petite fistule qu'il avait au bras. En partant, le médecin l'avertit que, le jour où cette fistule se fermerait, il mourrait dans un délai de quinze jours. Charles V porta cette fistule vingt-trois ans. D'autres maladies lui survinrent et, lorsqu'il sentit les approches de la mort, il

(1) Bibliothèque nationale, manuscrits Moreau 341.

(2) *Chronique des quatre premiers Valois.*



fit venir trois de ses frères, les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, auxquels il confia la direction des affaires de l'État.

« Il avait laissé le duc d'Anjou, son second frère, parce qu'il le « redoutait merveilleusement et convoiteux le « sentait ». Mais le duc d'Anjou était tenu au courant jour par jour, heure par heure, de la situation du moribond, et, lorsque Charles V rendit le dernier soupir, il était à Paris et fit aussitôt main basse sur tous les joyaux « dont « il y avait sans nombre ».

Or, Christine de Pisan ne parle nullement d'une tentative d'empoisonnement sur la personne de Charles V. Elle dit simplement :

« Depuis l'époque de son couronnement, lorsqu'il était encore en fleur de jeunesse, il lui vint, je ne sais comment, une très grave et longue maladie ; il en fut tellement éprouvé et affaibli que, toute sa vie, le roi Charles demeura très pâle et très maigre et sa complexion redoutait fort les fièvres et la froidure d'estomac ; de plus, il lui était resté de cette maladie la main droite si enflée qu'il lui eût été impossible de manier chose pesante ; et pendant toute sa vie, il eut besoin d'être entouré de médecins. »

Si l'on rapproche ce passage de celui où elle écrit que le dauphin eut une jeunesse désordonnée et des symptômes de sa maladie, on peut en inférer, presque à coup sûr, qu'il fut atteint de ce que l'on appela plus tard le *mal de Naples*.

Les Grandes Chroniques ne disent rien contre le roi de Navarre à propos de cette mort, non plus que Juvénal des Ursins.

Zantfliet place en 1366 la tentative d'empoisonnement faite sur la personne de Charles V et ne l'attribue pas au roi de Navarre. « Le roi Charles s'attristait de ne pas



avoir d'enfants de sa femme qui était noble, belle et sage; mais ses frères Louis, Jean et Philippe s'en réjouissaient au contraire, parce qu'ils espéraient que la couronne écherrait à l'un d'eux. Il arriva peu après que le roi fut atteint d'une maladie mortelle, parce qu'il avait pris du poison qui lui avait été offert ; mais, grâce à Dieu et aux conseils de son médecin, il échappa à la mort. On lui avait prescrit certaines incisions qui permettaient au poison de s'écouler, et quoiqu'il sût fort bien qui le lui avait donné, il affecta toujours de l'ignorer, prévoyant le mal qui pourrait en résulter. »

« Il est facile de comprendre, dit M. Kervyn de Lettenhove, que l'auteur a voulu désigner ici le duc d'Anjou. »

Le rôle du roi de Navarre en France était terminé.

Il resta désormais en Navarre, « dont les habitants ne manquèrent pas de le dédommager par leur dévouement et le traitèrent enfin dans leur histoire comme un des rois qui se consacra le plus énergiquement à la grandeur et à la prospérité de leur patrie (1).

« La Navarre souffrit peu sous son règne, parce qu'il resta neutre le plus souvent et fut l'allié tantôt de la Castille contre l'Aragon, tantôt de l'Aragon contre la Castille. »

Lorsque les chevaliers français passèrent par Pampelune, en 1386, il se plaignit amèrement que, à tort et sans cause, on lui eût enlevé son héritage de Normandie et Montpellier.

Cependant la haine de ses adversaires n'avait pas désarmé. Charles V avait menti à son neveu en lui disant qu'il ne voulait pas lui enlever ses terres de Normandie. Quand il les eut reprises, il les garda. « Ce jeune prince

(1) Cénac-Moncaut.



avait été obligé, au commencement du règne de son cousin Charles VI, de lui présenter une requête, le 6 février 1381, pour obtenir main-levée du patrimoine qu'il avait en France, parce qu'il ne lui restait pas de quoi vivre. Le roi l'avait alors nommé administrateur des terres de son père. Mais probablement qu'après le départ du prince pour la Navarre, quelqu'un des hommes en crédit à la cour chercha un prétexte pour s'emparer de ces terres. »

Charles d'Évreux mourut à Pampelune le 1er janvier 1387. La calomnie le poursuivit jusqu'à son lit de mort. Il avait toujours aimé les dames, dit Froissart, et avait encore une maîtresse qu'il quitta tout frileux ; il se coucha et ne pouvant se réchauffer, fit mettre une bassine dans son lit. Le feu se mit aux draps, il fut affreusement brûlé et vécut encore quinze jours au milieu de grandes souffrances. Il avait alors soixante ans, dit ce chroniqueur. C'est une erreur, il n'était âgé que de cinquante-quatre ans.

Froissart l'accuse encore d'une nouvelle infamie commise la veille de sa mort et, comme toujours, c'est un mensonge. Il voulut prendre sur la Navarre, dit-il, une taille de 200 000 florins. Son conseil n'osa dire le contraire, « car trop était cruel ». Les plus notables Navarrais furent mandés à Pampelune. Ce nouveau projet d'impôt « ébahit le peuple » car l'année précédente il avait imposé la Navarre de 100 000 florins pour le mariage de sa fille avec le duc de Bretagne et il restait encore beaucoup à payer sur cette somme. Il donna quinze jours de réflexion aux députés qui revinrent le jour dit au nombre de quarante. Le roi de Navarre les mena dans un grand verger éloigné et clos de hautes murailles, mais comme ils répondaient que le pays serait trop chargé, il s'éloigna en leur disant de délibérer et défendit qu'on leur donnât à boire et à

manger. Ils y demeurèrent « en grand doute de leur vie » et furent enfin contraints de s'exécuter, car il en fit décapiter trois des plus rebelles. C'est à ce moment que Dieu le frappa et « ainsi, dit Froissart, ne fut pas la taille cueillie ».

« A ce moment un valet de ménestrel fut accusé, ou il s'accusa lui-même, d'avoir voulu empoisonner le roi Charles VI, le comte de Valois son frère, les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, et beaucoup d'autres grands seigneurs, d'après les ordres qui lui auraient été donnés par le roi de Navarre. Toutes les circonstances que rapporta ce valet, nommé Robert de Wourdreton, ont le caractère d'invraisemblance qu'on trouve dans les calomnies des gens du peuple contre les grands, dont ils ne connaissent point les habitudes. La supposition que Charles le Mauvais songeait à empoisonner les princes français, dans un temps où il était tout occupé des affaires d'Espagne, et hors d'état de tirer aucun avantage des crimes dont on l'accusait, était invraisemblable aussi. Cependant un Anglais, nommé Jean d'Elstein, fut condamné au supplice, le 20 mars 1385, sur les dépositions de Wourdreton ; après lui avoir fait souffrir des tourments horribles, on partagea son corps en quatre quartiers qu'on exposa aux quatre portes principales de Paris. Le même jour toutes les terres que le prince de Navarre possédait en France furent saisies et mises sous la main du roi.

« L'évêque d'Acqs, principal ministre de Charles le Mauvais, écrivit à la reine Blanche, sœur de ce roi et veuve de Philippe VI, pour lui annoncer que son frère était mort, le 1er janvier 1387, après une longue maladie, supportée avec une patience chrétienne, qu'il avait déployé toutes les vertus les plus exemplaires, et que sa mort, sans douleur et sans angoisse, avait paru être déjà



un avant-goût de la joie des bienheureux. Un tel récit ne s'accordait pas avec l'horreur qu'on voulait entretenir en France contre ce prince ; aussi répandit-on qu'il avait été brûlé dans son lit par l'imprudence d'un domestique, et que, dans sa longue agonie, il avait éprouvé, par anticipation, toutes les souffrances des damnés. Cependant, sans tenir compte de ces nouvelles, l'avocat du roi institua, le 2 mars, un procès à fin civile contre le roi de Navarre, par-devant le Parlement de Paris, afin de le faire condamner pour tous les crimes dont il avait été précédemment accusé, et de confisquer tous les domaines qu'il possédait en France. L'avocat général s'était pressé de commencer ce procès politique, parce qu'il fallait que le prévenu fût tout au moins supposé vivant par ses juges, pour qu'ils pussent le condamner et confisquer ses biens ; aussi, il parlait de la nouvelle de sa mort comme d'un bruit vague, auquel il n'ajoutait pas de croyance. Il paraît cependant que la cour, mieux informée, n'osa pas passer outre (1). »

« Il n'eut pas, dit Madrazo, la mort « désastreuse » dont beaucoup d'historiens ont flétri sa mémoire. Des historiens français, Dupleix et Favin, l'ont racontée inexactement. Mais des historiens antérieurs à Lafuente ont écrit avec moins de passion : Mariana, *Hist. de reb. hisp.*, l. 18, chap. 2, affirme que Charles mourut de la lèpre, mais attribue aux exagérations du peuple *los horripilantes estragos que se decia haber causado en él aquella erupcion corrosiva*. Garibay, le père Aleson, le prince de Viana et autres ne disent nulle part qu'il mourut brûlé ; Yanguas non plus. Le médecin Pisciña seul le raconte et ils font remarquer qu'il est bien extraordinaire qu'aucune chronique ne le mentionne. »

(1) Sismondi.

Madrazo ajoute : « Le véritable tableau historique de la mort de cet énigmatique personnage est le suivant : nous nous trouvons à Pampelune au mois de décembre 1386. Le roi est couché dans son lit, dans le palais dit *de l'Evêque*. Au-dessus de ce lit, une ingénieuse machine consistant en quatre poulies et un appareil au moyen duquel l'auguste malade se suspend pour se placer dans une position convenable, de façon à n'éprouver aucun contact des jambes où réside principalement le mal. A Noël, sa maladie inspire de sérieuses inquiétudes et Simonet Desnox est envoyé en Castille auprès de l'infant pour l'avertir. Ce même serviteur va en Aragon pour en ramener le médecin du cardinal. Il meurt le 1er janvier. Les circonstances mêmes de son embaumement prouvent qu'il ne mourut pas brûlé. »

Le roi Charles II ne fut jamais favorisé par le destin, dit le père Aleson, mais son plus grand malheur fut, qu'ayant toujours été bon et juste, peu d'historiens apprécièrent sa bonté et que presque tous l'appelèrent *le Cruel*.

Charles III de Navarre, son fils, réclama, lui aussi, la compensation de la Champagne et de la Brie. Le 9 juin 1404, Charles VI lui donna, en considération de tous les droits qu'il pouvait avoir à cause de la succession de son père et de sa mère sur ces deux provinces, le duché de Nemours, compensation dérisoire, on en conviendra (1).

(1) Secousse.



CHARLES LE MAUVAIS

Charles II, roi de Navarre, fut-il le prince fourbe et cruel que tous les historiens nous ont dépeint jusqu'à ce jour sous de si sombres couleurs? Le prince qui mourut « dans des douleurs affreuses, mais convenables à ses crimes énormes », dit l'auteur d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale, fut-il réellement le monstre que nous a montré Secousse?

« Ce ne fut point par des guerres et par des combats que Charles le Mauvais entreprit de faire réussir les projets ambitieux auxquels il se livra. Jamais il ne parut à la tête d'une armée. Mais attentif à profiter des conjonctures pour fomenter les dissensions qui s'élevaient en France et pour y exciter de nouveaux troubles, les intrigues, les cabales et les crimes furent les seules armes qu'il employa. Il était naturellement méchant, cruel et sanguinaire; le forfait le plus horrible ne l'effrayait pas, et les empoisonnements et les assassinats lui étaient devenus presque familiers. Ces crimes demeurèrent impunis. Le roi Jean et Charles V furent même souvent obligés d'user de ménagement avec cet esprit dangereux qu'ils redoutaient, et dans les traités de paix qu'ils firent avec ce fléau de la France, l'intérêt de l'État les força quelquefois à lui accorder des avantages considérables (1). »

Seyait-il bien à l'avocat qui s'est fait l'accusateur du roi de Navarre de prendre en main la cause des Valois qui firent disparaître par le poison les derniers Capétiens pour s'emparer du trône?

(1) Secousse.

« Le peuple, dit P. Cochon, accusa le comte de Valois d'avoir empoisonné les trois fils de Philippe le Bel, qui ne régnèrent que quatorze ans, pour parvenir à la couronne de France ; mais Dieu voulut qu'il mourût avant le troisième, et ce fut son fils Philippe de Valois qui arriva au trône. » L'auteur de la Chronique normande dit également que Louis le Hutin fut empoisonné.

Philippe de Valois fut « violent, cupide, rancuneux et cruel (1) ».

Pourquoi messire Jehan le Bel nomme-t-il constamment le roi Édouard III le *noble roi* et n'appelle-t-il le roi de France que *Philippe de Valois ?* C'est, dit-il, parce que « le roi Philippe de France n'a pas agi comme lui. Il a laissé son pays essillé et ravagé. S'est trop gardé de péril, a toujours cru pauvre conseil de clercs et de prélats. En a aucuns pour soupçon de trahison fait vilainement mourir et déshérité leurs hoirs ».

Écoutons Sismondi parlant de Jean le Bon :

« Ceux qui approchaient l'héritier du trône savaient déjà qu'il était l'image de son père ; que, comme lui, son esprit était tout superficiel et qu'il était dépourvu de toutes les connaissances les plus nécessaires à un roi ; que, comme lui, il appelait *grandeur* le faste royal, et *élévation de caractère* un orgueil jaloux, une irritation profonde contre toute limite à son pouvoir ; qu'il était brave comme lui, sans avoir plus que lui le moindre talent pour la guerre ; que, comme lui, il s'était complu à nourrir ses passions impétueuses, à donner l'essor à ses transports de colère, et que ni l'humanité, ni l'honneur, ni la foi donnée, ne le retiendraient quand il croirait devoir se venger. »

Cruel, il le fut à l'excès. Il fut le digne fils de la « reine

(1) Sismondi.



boiteuse qui haïssait les Normands et vilains sur toutes choses et disait que un vilain, marchand ou bourgeois, ne devait avoir que 5 sols et un âne et être vêtu de toile », qui pensa faire mourir messire Robert Bertran, l'un des meilleurs chevaliers de Normandie, et tenta d'empoisonner l'évêque Jean de Marigny (1).

Charles le Sage ne sera pas aussi brutal que le roi Jean, son tempérament ne s'y prête pas ; mais il sera tout aussi fourbe et même davantage. Le mensonge et la dissimulation seront ses armes de prédilection. Il mettra constamment en pratique ce qu'il dit un jour à l'un de ses familiers. « On vint à parler devant lui de la dissimulation. Quelques-uns ayant dit qu'elle était un rameau de la trahison : « Assurément, répliqua le roi, les circons-
« tances font les choses bonnes ou mauvaises, car on
« peut être dissimulé de telle manière que ce soit vertu
« et de telle autre que ce soit vice ; par exemple, dissi-
« muler, lorsqu'il faut, pour échapper à la fureur des
« gens pervers, est d'un grand sens ; mais dissimuler et
« cacher son cœur en attendant l'opportunité de nuire à
« autrui, cela s'appelle *vice* (2). »

A qui pourrait-on mieux appliquer qu'à Charles le Mauvais et à Charles le Sage cette appréciation de M. de Barante sur la façon d'écrire l'histoire d'un trop grand nombre d'auteurs : « Les uns ont été condamnés par l'écrivain à une invariable cruauté, à une perversité perpétuelle ; il a épuisé sur eux les trésors de la trahison et de la sombre politique, les chargeant de toutes les violences et du dérèglement de leur temps, il en a fait les boucs émissaires de l'histoire. Puis, il a eu ses héros de prédilection qui n'étaient rien que générosité, courtoisie,

(1) P. Cochon.
(2) Christine de Pisan.

désintéressement, et anticipaient sur la mansuétude de nos temps de civilisation. »

Le roi de Navarre avait des droits incontestables à la couronne de France; il ne les fit jamais valoir. Même pendant la révolution parisienne, quoi qu'on en ait dit, il ne réclama jamais le trône. Quelques chroniqueurs ont écrit qu'à cette époque il prétendit que la couronne devait lui appartenir plutôt qu'au roi Jean, c'est un mensonge. Les Grandes Chroniques elles-mêmes, qui lui sont si hostiles et qui avaient intérêt à relever toutes ses allusions politiques, n'en disent mot. « S'il le voulait, dit-il en arrivant à Paris après son évasion, il montrerait qu'il était plus proche du trône que le roi d'Angleterre ; » une autre fois, il dit qu'il eût été roi si sa mère eût été homme. N'était-ce pas la vérité, et ses auditeurs ne le savaient-ils pas aussi bien que lui ? Déjà aigri par la captivité, peut-on lui faire un crime de ces allusions discrètes à des droits méconnus qu'il ne revendiqua jamais !

« En 1372, dit la Chronique des quatre premiers Valois, les envoyés des rois de France et d'Angleterre se réunirent à Calais pour faire la paix. Les Anglais dirent que le roi Édouard était le plus proche hoir mâle de la couronne de France, que l'on ne devait regarder si ce n'était de la partie ou côté du mâle ou de la femme, mais soit de par la temme ou de par l'homme devait prendre ou recevoir le plus prochain hoir mâle à roi. » Les Français furent naturellement d'un avis contraire. On se sépara sans avoir rien fait.

Le chroniqueur ajoute : « Aucunes gens tant nobles que autres trouvaient que le roi de Navarre devait être roi de France par sa mère. Ils l'exhortèrent à contendre à la couronne de France. Jamais il ne s'en mit en fait et jamais il n'en prit le titre, malgré ses guerres avec les rois Jean et Charles, comme le fit le roi d'Angleterre. »



Ainsi en 1372, quand depuis huit ans déjà Charles V occupe le trône de France, il se trouve un chroniqueur qui reconnaît implicitement les droits du roi de Navarre à la couronne.

L'auteur d'un manuscrit du quinzième siècle, cité par le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, t. XX, a dit également qu'il n'éleva jamais de prétentions au trône de France.

Voilà un prince qui avait des droits à la couronne et qui ne les réclame pas, mais que l'on a dépouillé de la Champagne et de la Brie et qui demande ou ces terres ou un domaine équivalent. On a promis en échange le comté d'Angoulême à sa mère, elle meurt sans avoir pu obtenir cette piètre compensation : un maigre comté pour deux belles provinces. Charles de Navarre reprend cette revendication, Jean le Bon l'endort en lui donnant sa fille et en lui faisant les plus belles promesses.

« Il importait fort au roi de France de s'assurer l'amitié du roi de Navarre, car ce roi était puissant par ses possessions en Normandie, comme héritier de Louis, comte d'Évreux, frère de Philippe le Bel ; il était redoutable, si la succession des femmes était admise, comme le plus prochain et le plus incontestable héritier de la couronne de France, au nom de sa mère, seule fille de Louis X ; enfin, il avait été injustement dépouillé de la Champagne et de la Brie, que son aïeule avait apportées à Louis X, et que les tuteurs de sa mère avaient abandonnées par une suite de traités iniques stipulés pendant la minorité de la reine Jeanne de Navarre.

« Loin de travailler à s'attacher ce prince, le roi Jean l'abreuvait de dégoûts ; il avait assigné pour dot à sa fille 12000 livres de rente, mais, au lieu de les payer, il n'avait pas même fait rédiger le contrat par écrit (1). »

(1) Sismondi.



Les années s'écoulent sans que les promesses faites reçoivent leur effet. Convaincu qu'il y a derrière Jean le Bon un conseiller dont l'influence néfaste empêche leur réalisation, et que ce conseiller ne peut être que son ennemi la Cerda, le roi de Navarre veut s'emparer de lui comme d'un otage précieux, mais des amis maladroits dépassent le but : la Cerda est assassiné. De là une haine de la part du roi Jean, qui ne s'assouvira que dans le sang des complices du roi de Navarre et dont les conséquences seront terribles pour la France.

Or, qu'était la Cerda? Alphonse de la Cerda, baron de Lunel, avait laissé deux fils : Louis d'Espagne et Charles, connu sous le nom de *la Cerda.*

Louis, comte de Talmont et seigneur d'Oléron, fut amiral de France. Il sollicita du pape Clément VI et obtint, en 1344, la couronne des Canaries ou des îles Fortunées et prit, dès lors, le titre de *prince de la Fortune.*

La Cerda fut comblé de faveurs par Jean le Bon.

« Le roi, dit Villani, avait pour lui un amour singulier. On lui reprochait l'amour désordonné qu'il avait pour ce jeune homme. Ses conseils étaient préférés à ceux des autres seigneurs (1). » On l'accusa de la mort du comte d'Eu. « Et, dit-on, que icelui Charles avait moult pourchassé vers le roi la mort dudit comte d'Eu, dont il fut moult de gens qui le haïrent. »

Lieutenant du roi en Poitou dès juin 1351, et capitaine de Niort, « il abusa de la faveur extraordinaire dont il jouissait auprès du roi Jean et de sa haute situation ; il fit subir aux pays qui lui étaient subordonnés toute sorte de vexations et de tyrannie. Il échangea avec Regnault de Précigné les terres de Chaillé et de Longjumeau contre celles de Marans, la Bretonnière et Laleu, beau-

(1) Secousse.



coup plus importantes que les siennes. Regnault ne voulant à aucun prix aliéner le patrimoine de sa famille, Charles d'Espagne l'invita à venir à Niort avec sa femme. Il fit fermer les portes et usa de menaces, disant que si le marché n'était pas conclu, il avait ordre du roi de le faire mener au Châtelet à Paris. Personne n'osait le contredire (1). »

Tel était ce mignon du moyen âge, pour le meurtre duquel Jean le Bon fit tomber la tête du comte d'Harcourt et de tant d'autres, et fit jeter son gendre en prison.

Cependant, le roi de Navarre, connaissant les dispositions hostiles de Jean le Bon à son égard, s'était mis sur la défensive et avait demandé l'aide d'Édouard III, son cousin. Son attitude fit hésiter le roi de France à tirer vengeance immédiate de la mort de son favori. Il accorda à Charles d'Évreux, par le traité de Mantes de 1354, la compensation du comté d'Angoulême en lui donnant d'autres domaines. Mais il ne signa ce traité qu'avec l'intention bien arrêtée de ne le pas tenir. « La Champagne et la Brie avaient été évaluées à 26 000 livres de rente. Jean devait en sus en ajouter 12000 pour la dot de sa fille. Pour former ces 38 000 livres de rente, il céda au roi de Navarre le comté de Beaumont-le-Roger, les terres de Breteuil et de Conches, qui appartenaient au duc d'Orléans, auquel une compensation fut promise, la vicomté de Pont-Audemer et le bailliage de Cotentin. Il est évident que le roi de Navarre faisait pour la paix le sacrifice d'une partie de ses droits. Au lieu d'une des plus grandes provinces du royaume, il s'était d'abord contenté d'une bien plus petite, le comté d'Angoulême ; ensuite, au lieu d'une petite, il acceptait quelques districts qui arrondissaient son comté d'Évreux. Ce comté, avec les autres

(1) Archives du Poitou, t. XVII.



terres qui venaient de lui être annexées, fut érigé en pairie ; son tribunal, l'échiquier d'Évreux, fut rendu égal à l'échiquier de Normandie, les Harcourt et tous ses alliés furent reçus en la grâce du roi, et le pardon fut étendu à tous ceux qui avaient contribué à la mort du connétable, auxquels Jean promit, par serment, de ne faire jamais ni vilenie ni dommage (1). »

Le traité de Mantes ne reçut aucune exécution. Chose plus grave, Jean le Bon tenta, à cette époque, de faire assassiner son gendre, qui ne dut son salut qu'à l'indiscrétion de quelques-uns de ceux à qui le roi de France s'était ouvert de ce projet.

Retiré à Évreux, Charles quitta bientôt cette ville pour se rendre à Avignon sur l'avis que le roi assemblait des troupes à Rouen pour le prendre. Il en avait été averti par des gens du conseil ; ce prince, dont on a dit tant de mal, avait des amis dévoués qui le tenaient au courant de tout ce qui se tramait contre lui : le cardinal de Boulogne, l'abbé de Saint-Vast d'Arras et autres. Pourquoi allait-il à Avignon plutôt que de se rendre directement à Pampelune ? C'est parce qu'il voulait prendre le pape pour juge de sa conduite et lui demander son intervention ; car, dans ses démêlés avec la couronne de France, ce fut toujours lui qu'il prit pour arbitre et s'il n'obtint pas toujours gain de cause auprès du saint-père, c'est parce que ce dernier hésita à heurter de front le roi de France, que ce fût Jean le Bon ou Charles V. On sait, en effet, que le pape fut toujours mieux disposé en faveur du roi de Navarre que de ses adversaires.

A Avignon, il n'attendit pas, dit Jean le Bel, l'arrivée des ambassadeurs du roi de France parmi lesquels se trouvait l'archevêque de Rouen, Pierre de la Forêt. Il

(1) Sismondi.



haïssait l'archevêque, « car on disait que par lui il avait cet encombrier ».

Il ne tenait qu'au roi de Navarre de faire alliance avec le roi d'Angleterre dès cette époque. Il ne le fit pas, mais il fit sentir à son beau-père qu'il le pourrait et qu'il devait compter avec lui. Malgré toutes les insinuations de Secousse, peut-on faire autrement que de reconnaître la loyauté de sa conduite, lorsque, réclamant l'aide du roi d'Angleterre, il dit franchement au duc de Lancastre que si le roi Jean faisait droit à ses réclamations, il lui resterait fidèle ?

Sous la menace d'une guerre possible, Jean le Bon traita de nouveau à Valognes, en 1355, et accorda de nouveau à son gendre les compensations qu'il réclamait depuis si longtemps, mais toujours avec l'arrière-pensée de prendre sa revanche dès qu'il le pourrait. Il feignit de lui pardonner la mort de la Cerda avec l'intention bien arrêtée d'en tirer vengeance à la première occasion.

Vint le projet conçu par le dauphin de sortir du royaume pour aller trouver l'empereur Charles IV son oncle, et alors aux historiens de broder des romans à ce propos.

« Le 24 septembre 1355, dit Coville, le roi de Navarre avait reçu solennellement au Louvre le pardon du meurtre de Charles d'Espagne. Il n'y avait de sécurité d'aucun côté.

« Des événements se produisirent coup sur coup dans les mois qui suivirent.

« Dès le mois de novembre ou le commencement de décembre 1355, des bruits de complot circulèrent autour du roi Jean. Charles de Navarre, disait-on, avait entraîné le dauphin à de sinistres projets : il ne s'agissait pas moins que de faire partir le jeune prince pour l'Allemagne, puis de s'emparer de la personne du roi et de lui



enlever sa couronne. Ce fut le dauphin lui-même qui révéla tout à son père. Non seulement il fut pardonné, mais il reçut en apanage, le 7 décembre, le duché de Normandie dont il n'avait que la lieutenance. Quant au roi de Navarre, des lettres de rémission du 6 et du 23 janvier 1356 lui assurèrent une apparente immunité. Charles le Mauvais était incapable de repos. A peine le complot avorté, on devine ses intrigues dans tous les conflits qui éclatent aussitôt. Ce sont tout d'abord des murmures dans la province ; les baillis sont obligés d'écrire de tous côtés « que le roi avait entendu que aucuns murmuraient que nonobstant la rémission faite par le roy au roy de Navarre et à ses complices, le roy avait en propos de faire justice dont le roy avait déplaisir et estait vrai le contraire. » Puis surgissent d'insolentes récriminations secrètement excitées sans doute. »

« La noblesse normande, dit Dupont, offrit le duché de Normandie au roi de Navarre qui l'accepta. On appela cela *la conspiration des* 300 *gentilshommes*. L'héritier présomptif de la couronne, quelque singulier que cela paraisse, y entra lui-même. On ne peut en douter en présence des lettres du 23 janvier 1356 par lesquelles Jean accorda son pardon à ceux qui avaient suivi « à son desceu » Charles son fils aîné. »

A quoi fait allusion Dupont? Au récit d'un chroniqueur du quinzième siècle : « Si s'avisèrent les Normands que le roi de Navarre avait la greigneur partie de Normandie tant en bonnes villes, châteaux, comme en grants revenues, et aussi que ledit roi de Navarre était de la ligne de France ; et si avait épousé une des filles de France. Promit aux Normands que, s'ils voulaient obéir à lui et qu'il fut duc, il s'obligerait à les garder vers tous et contre tous, et à les tenir en leurs franchises et libertés en la manière que les tenait le bon roi saint Louis. Des barons

et chevaliers grande quantité de Normandie s'y accordèrent, et en firent lettres pendantes où plusieurs des grands seigneurs y pendirent leurs sceaux ; et, ce fait, requirent à Caen, Evreux, Bayeux et autres cités qu'ils y pendissent leur sceau, lesquels répondirent que, si Rouen y pendait son scel, ils y pendraient les leurs, autrement non : car c'est la maîtresse cité de Normandie. Si vinrent des chevaliers à Rouen en leur montrant comme Normandie était tenue villement. Le maire et les bourgeois, eux avisés sur ce, dirent que quand il plairait au roi et à son noble conseil, il les tiendrait en leurs franchises et libertés, et qu'ils n'y pendraient point leur scel. »

Or, quel est le chroniqueur qui relate ces faits ? P. Cochon, dont les récits ne sont pour toute cette époque qu'un tissu d'erreurs. Il appelle la Jacquerie, la Navarrerie ; il dit que Philippe de Valois eut une fille mariée à Charles d'Evreux, lorsque l'on sait que ce prince épousa la fille de Jean le Bon ; que cette fille lui apporta en mariage le comté d'Evreux, quand ce comté était le patrimoine particulier du roi de Navarre ; que le captal de Buch fut fait prisonnier dans le combat où mourut Godefroy d'Harcourt, lorsque le captal fut pris à Cocherel huit ans plus tard ; que cette bataille eut lieu avant la prise de Mantes, etc. Mais si Charles d'Evreux tentait d'avoir le duché de Normandie à l'époque où vivait encore Godefroy d'Harcourt, que deviennent donc les reproches adressés à ce dernier d'avoir voulu ceindre la couronne ducale ? Et cette assertion de Dupont que le dauphin Charles entra lui-même dans un complot qui tendait à séparer le duché de Normandie de la couronne de France, que devient-elle ? Ne sait-on pas que les lettres de rémission du 23 janvier 1356 ne furent accordées que pour le projet avorté du voyage du dauphin auprès de l'empereur et qu'il n'y est pas question d'autre chose ?

N'est-il pas plus logique de supposer que ce jeune prince, usant déjà de la dissimulation dont il se servit toute sa vie, projeta ce voyage pour forcer son père à lui donner ce duché qu'il convoitait, et qu'il obtint le lendemain, pour avoir une cour à lui et ne plus être en tutelle? Ne sait-on pas que le dauphin, que Christine de Pisan nous représente si simple, aimait au contraire à l'excès le luxe et le faste?

Comment les écrivains royalistes n'ont-ils pas compris qu'en accusant le roi de Navarre de cette noire machination d'avoir entraîné le dauphin à enfermer son père dans une tour pour l'y faire égorger et s'emparer du trône, ils reconnaissaient à celui qui devint Charles le Sage une âme assez vile pour s'y prêter! Dans leur haine du roi de Navarre, ils se sont empressés d'accueillir des aveux plus que suspects arrachés par la torture.

En 1355-1356 se tiennent les états. Sur la foi de quelques chroniques mensongères, les écrivains anciens et modernes accusent le roi de Navarre d'avoir fomenté des troubles à cette époque et l'étude attentive des documents prouve la fausseté de cette accusation.

Jean le Bon feint de se réconcilier avec son gendre et le fait tomber dans le lâche guet-apens du château de Rouen.

Le roi de France fait prisonnier quelques mois après à Poitiers, le gouvernement du pays incombe à son fils et l'on peut croire que le premier acte du dauphin, repentant de sa complicité dans l'arrestation de son beau-frère, sera de le faire mettre en liberté. Il n'en est rien. Le dauphin fait la sourde oreille aux réclamations des états de 1357, lui demandant cette mise en liberté.

Délivré par des amis, le roi de Navarre rentra en triomphateur à Paris et dans les autres villes, acclamé par tous indistinctement, ce qui prouve péremptoirement



que le clergé, l'université, la noblesse et le peuple donnaient tous les torts au roi Jean et à son fils. Il se plaignit au peuple d'avoir été arrêté et détenu sans motif sérieux et il eut raison de se plaindre ainsi.

Plus tard, on lui reprochera d'avoir trompé Etienne Marcel et les Parisiens. J. Tessier ne voudra pas, contrairement à l'avis de bien d'autres, que le prévôt des marchands ait contribué à son évasion, et en cela il paraît avoir raison, car il semble bien qu'il ne s'évada qu'avec l'aide du sire de Picquigny, de quelques bourgeois d'Amiens et de ses Navarrais ; il ne voudra pas qu'Etienne Marcel soit allé au-devant de lui à son entrée dans Paris, ce en quoi il se trompe, car Jean de Venette, l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois et d'autres l'affirment. Il l'accusera d'avoir partout et toujours trahi les Parisiens. Le 25 mars 1358, dit-il, le dauphin était à Senlis. « Pierre d'Orgemont laisse entendre que le voyage à Senlis aurait été concerté avec le roi de Navarre, les deux princes s'étant donné rendez-vous dans cette ville. Le Navarrais commençait déjà, selon toute vraisemblance, cette politique à double face qu'il n'a pas cessé de pratiquer jusqu'à la mort de Marcel et qui ne pouvait avoir d'autre résultat que de précipiter, de consacrer la rupture complète entre les Parisiens et le régent. Affectant tour à tour de se rapprocher de l'un et de l'autre parti, d'être au mieux avec l'un et l'autre, il se rendait par là sans doute suspect aux deux, mais il travaillait aussi à les séparer, à les brouiller à jamais, ce qui était le plus cher de ses vœux.

« Il prévoyait que le régent, une fois sorti de Paris, s'efforcerait de n'y rentrer qu'en maître ; voilà pourquoi il l'avait engagé, aidé à en sortir. Mais, ne voulant pas, d'autre part, laisser croire aux Parisiens qu'il pût être pour quelque chose dans les résolutions ultérieures du

duc, il s'abstint de le rencontrer à Senlis. Il prétexta une indisposition qui l'empêchait de s'y rendre. »

Pur roman que tout cela, rêveries d'un auteur qui, pour grandir le prévôt des marchands, le dégager de toute compromission avec le roi de Navarre, n'hésite pas à charger la mémoire de ce dernier des plus noires machinations, de donner l'essor à son imagination sans que rien, dans les actes de ce prince, puisse l'autoriser à suspecter ses moindres intentions. Où donc cet auteur a-t-il vu que Charles d'Evreux ait prêté la main à la sortie de Paris du dauphin ? Et quant au reproche qu'il lui fait de ne pas être allé à Senlis, croit-il que le roi de Navarre eût été assez simple pour s'exposer une seconde fois à une aventure semblable à celle du château de Rouen ? Ce n'est pas de l'histoire cela et malheureusement presque tous les historiens ont brodé comme J. Tessier pour prouver que le Navarrais fut un insigne traître.

Perrens lui-même accordera toute confiance à Jean de Venette parlant d'une sortie de Charles d'Evreux contre le régent à la tête de forces importantes, sortie dans laquelle il joue les Parisiens et dont les Grandes Chroniques, qui enregistrent les faits jour par jour, ne parlent pas, ce qui doit rendre ce récit fort suspect. Ce qui prouve qu'il resta fidèle aux Parisiens, c'est que, pouvant alors faire sa paix personnelle avec le régent, il ne la fit pas parce que ce prince exigeait qu'on lui livrât le prévôt des marchands et quelques notables bourgeois.

Or, rien n'eût été plus facile au roi de Navarre, s'il avait voulu trahir Paris, que de s'emparer du prévôt et de le livrer au dauphin ainsi que la ville dont il était, avec ses troupes, le maître incontesté.

Il n'abandonna pas les Parisiens. Lorsque les partisans du régent concertèrent le mouvement qui aboutit au massacre et à l'arrestation des Anglais, il s'en mon-



tra très irrité et avec raison. L'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois reproche cet acte de déloyauté aux Parisiens ; Froissart fait de même.

Pouvait-il empêcher ensuite les Anglais, exaspérés de cette trahison, de brûler les environs de Paris ? Ce qui montre bien que tout, dans ce mouvement populaire, avait été l'œuvre de Maillart et de ses complices, c'est qu'ils avaient provoqué cette émeute sous le prétexte de pillages faits par la garnison de Saint-Denis quand, depuis plus d'un mois, les troupes du régent mettaient à feu et à sang toute la contrée dans un rayon de 8 à 10 lieues sans que les Parisiens s'en émussent.

Siméon Luce, dans sa haine du roi de Navarre, lui a reproché d'avoir exterminé les jacques et d'avoir fait mettre sur la tête de leur chef un trépied de fer rouge. Certes, les paysans opprimés par une noblesse impitoyable, réduits à la plus noire misère par les excès de cette noblesse et des compagnies, étaient dignes de pitié, mais la sauvagerie de leur vengeance, les femmes et les enfants des nobles massacrés sans pitié, les châteaux incendiés, les femmes violées, expliquent jusqu'à un certain point la répression terrible dont ils furent les victimes. Encore cette répression ne fut-elle pas l'œuvre du roi de Navarre. Après la défaite des jacques, il s'abstint de les pourchasser comme des bêtes fauves, laissant cette tâche odieuse aux chevaliers qui entouraient le régent et qui en exterminèrent plus de 20 000. Quant à l'acte de cruauté que Siméon Luce reproche à Charles d'Évreux, il convient de le rejeter avec indignation.

Ni Froissart, ni les Grandes Chroniques, ni celles des quatre premiers Valois et de P. Cochon, ni le continuateur de Nangis, ni la Chronique normande, ni celle de Richard Lescot, n'en font mention, et il n'y a pas lieu de s'y arrêter. Ce même auteur dit qu'en se retirant il

brûla la ville et l'abbaye de Saint-Denis. Or, aucune de ces chroniques ne parle d'incendie, elles ne font mention que du pillage; encore Froissart ajoute-t-il que l'abbaye en fut préservée et il est à remarquer que Richard Lescot, moine de Saint-Denis, mieux placé que tout autre pour raconter ces événements, qui le touchaient directement, puisqu'il n'omet pas de nous dire que, pour se procurer des vivres, les moines durent vendre des joyaux de l'abbaye, ne fait aucune mention de cet incendie et de ce pillage.

C'est ici que les historiens ont placé ce fameux traité de 1358 dont nous avons, pour cette époque, démontré la fausseté. « A la lumière de ce traité, dit Siméon Luce, qui s'est appesanti sur ce sujet, les événements des quatre années comprises entre le désastre de Poitiers et le traité de Brétigny, les plus terribles peut-être de nos annales, apparaissent pour la première fois avec leur véritable caractère ; c'est comme un éclair dans cette nuit sombre. On s'explique enfin, grâce à ce document, l'appui si actif, quoique plus ou moins déguisé, qu'Édouard prêta dès lors à Charles le Mauvais. » Quel dommage que Siméon Luce n'ait pas appliqué à des œuvres littéraires les brillantes facultés d'imagination dont il donne ici tant de preuves ! La France y eût gagné un illustre romancier de plus.

Il fait à chaque pas des découvertes inattendues. C'est ainsi qu'il prouve que tous les capitaines au service de Charles le Mauvais après la reddition de Paris au dauphin sont anglais. A Creil, Jean de Fodringhey, à Mauconseil Rabigot Dury. Il est vraiment fâcheux pour lui qu'il n'ait pas poussé ses recherches plus loin, car il eût peut-être reconnu qu'il faisait fausse route en prenant un Navarrais pour un Anglais. Les chroniqueurs de cette époque estropient si souvent les noms propres qu'il est bon de ne

pas se fier à de trompeuses apparences. Rabigot Dury, que l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois appelle simplement Radigo et Froissart Radigo de Dury, n'était autre que Rodrigue d'Uriz, qui prit part au meurtre de la Cerda et à l'évasion d'Arleux.

On a constamment répété que le roi de Navarre n'occupait que des troupes anglaises; c'est une erreur. Ses auxiliaires appartenaient à toutes les nations : Allemands, Brabançons, Flamands, etc. De même Charles V enrôlait des Lombards et des Allemands.

Les conventions du traité de Valognes n'avaient pas été plus exécutées que celles du traité de Mantes, nous en avons la preuve par l'intervention de l'Université dans le débat de 1357. Les dispositions du dauphin à l'égard du roi de Navarre lui étaient si peu favorables, malgré toutes ses caresses, que toutes les promesses qu'il lui fit restèrent lettre morte, et si Charles d'Évreux, après la mort du prévôt des marchands, fit fortifier toutes les villes qui étaient en son pouvoir sur la Seine et sur la Marne et lui déclara la guerre, c'est qu'il fut exaspéré de la mauvaise foi de son beau-frère, l'accusant du meurtre des maréchaux et d'avoir fait marquer les maisons de ceux qui lui étaient hostiles pour les faire massacrer.

Un nouveau traité intervient entre les deux princes en 1359, et encore, à cette époque, le beau rôle est pour le roi de Navarre. Il déclare qu'il renonce à ses revendications, que lui, qui est du sang royal de France, ne peut vouloir que le royaume périsse, qu'il ne demande que la restitution des terres qu'il avait avant son arrestation, qu'il délivrera toutes les forteresses qu'il a prises et aussitôt il fait évacuer ces places. « Le roi de Navarre jura, dit Froissart, qu'il ferait partir tous ses Navarrais des forts qu'ils tenaient. Ainsi qu'il fit de son loyal pouvoir. » Il est évident qu'il rendit alors au régent le plus



signalé service, car s'il eût fait alliance avec le roi d'Angleterre qui allait entrer en France, c'en était fait de la royauté des Valois. Comment le dauphin l'en remercia-t-il? En lui enlevant Mantes et Meulan, grâce au concours du Breton aussi rusé que peu scrupuleux que l'on appela dans la suite *le bon connétable.*

Tout lui était imputé à crime.

« Il fit la paix, dit Secousse, pour se rapprocher du régent, se mettre plus à portée de lui dresser des embûches et de le faire périr dans l'espérance qu'au moyen du trouble et de la confusion dont la mort de ce prince serait suivie, le roi d'Angleterre qui était sur le point d'entrer dans le royaume à la tête d'une puissante armée en ferait facilement la conquête. La perversité du caractère du roi de Navarre et tous les crimes qu'il a commis peuvent autoriser les soupçons les plus sinistres. »

« Suivant Villani, les gens habiles croyaient qu'il avait signé la paix d'accord avec le roi d'Angleterre afin de se ménager des moyens sûrs d'arriver à la ruine de la maison de France. »

« Nous ajouterons, dit Canel, que pour arriver au trône qu'il convoitait, il lui fallait rentrer dans les bonnes grâces du peuple et il ne pouvait y parvenir qu'en se montrant disposé à sacrifier ses propres intérêts à la paix devenue un besoin général. A cette époque, la guerre avait recommencé entre la France et l'Angleterre. Le roi de Navarre, au moyen des secours secrets que l'Angleterre lui fournissait, avait attaqué le régent; le roi d'Angleterre prit pour ainsi dire sa place et les Navarrais devinrent troupes auxiliaires. C'étaient les mêmes soldats qui combattaient, ils étaient conduits par les mêmes capitaines; ils occupaient les mêmes forteresses et ils faisaient les mêmes ravages. » Roman, roman, que tout cela.

Aucun acte répréhensible du roi de Navarre ne justifiait la prise de Mantes et de Meulan. Sa conduite, depuis le traité de 1359, avait été aussi correcte que possible. Après l'affaire du Favril, lorsqu'on était venu lui proposer le poste de capitaine général de la Normandie sous les ordres du dauphin, il avait sagement répondu que « jamais du royaume ne s'entremettrait. Car s'il faisait tous les biens du monde si diraient aucuns qu'il ne ferait fors à la confusion du prince et du pays. » N'était-ce pas répondre à l'insinuation du chroniqueur qui avait écrit, en 1359, que le roi de Navarre faisait l'abandon de ses prétentions par « malices et cauteles ! »

Ses prétentions fondées à la succession du duché de Bourgogne avaient bien refroidi, il est vrai, ses relations avec le régent, mais aucun acte d'hostilité n'était venu les rompre. La prise de Mantes, de Meulan, de Vétheuil, fut un acte de félonie, et le capitaine de Rolleboise eut raison de jeter l'injure à la face de du Guesclin. Les bourgeois de Mantes, que le voisinage des Anglais gênait tout autant que les bourgeois de Rouen, étaient venus joindre leurs efforts à ceux de ces derniers. Ils n'avaient aucune méfiance des seigneurs qui avaient fait leurs pâques dans leurs murs et ils payèrent cher leur confiance. Surpris par l'attaque imprévue des Bretons et dévoués au roi de Navarre, ils essayèrent de résister mais inutilement. Meulan fit de même. Ses bourgeois se défendirent contre les troupes royales.

Siméon Luce lui-même n'ose pas défendre la mémoire de Charles V en cette circonstance. Il rappelle les paroles de l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois : « Et s'assemblèrent à Mantes les seigneurs, mais leurs gens n'y entrèrent pas. » Ce témoignage du plus exact des chroniqueurs de cette époque, dit Siméon Luce, pour tout ce qui concerne la Normandie, ne permet



pas d'ajouter foi au passage suivant du mémoire justificatif que le roi de France fit remettre en 1364 au pape Urbain V. « Les gens du roy ne purent oncques estre reçuz ni soustraitiés en la ville de Mantes que tenoient les genz du roy de Navarre. » Dès l'instant où les bourgeois de Mantes avaient fait preuve de bonne volonté et même de courtoisie en laissant entrer les chefs, Charles V n'était pas fondé à faire un *casus belli* à des sujets du roi de Navarre de n'avoir pas voulu héberger toute une armée de simples soudoyers (1). »

Pris à l'improviste, le roi de Navarre n'eut pas le temps de rassembler ses garnisons et fut vaincu à Cocherel. Il ne devait pas se relever de cette défaite. Pierre de Sacquainville fut décapité à Rouen le lendemain de l'arrivée de Charles V dans cette ville, payant de sa tête le fait d'avoir pris part indirectement au meurtre de Charles d'Espagne. Sa mort ne peut s'expliquer, en effet, que par la vengeance d'un des conseillers du roi de France, créature de la Cerda. Car il y eut bien d'autres Navarrais pris à Cocherel qui, partisans du roi de Navarre, eussent mérité à ce titre le même supplice.

L'année suivante, en échange de Mantes et de Meulan, on lui donna Montpellier, mais comme toujours on profita d'un mauvais prétexte pour le lui retirer immédiatement.

Le roi de Navarre fit alors, quelques années après, alliance avec le duc de Bretagne que soutenait toujours Édouard III et profita du moment où Charles V venait de déclarer la guerre au roi d'Angleterre pour réclamer de nouveau des terres en échange de Longueville, Mantes et Meulan. Après bien des tergiversations, le roi de France, sous la menace d'une alliance avec le roi d'Angleterre, lui redonna Montpellier en 1371.

(1) Froissart, *Notes.*



Exécuteur fidèle des clauses de ce traité, le roi de Navarre fit évacuer quelques-unes de ses forteresses par les Navarrais qui les occupaient. Il n'obtint Montpellier, que le duc d'Anjou ne voulait pas lui céder, qu'en insistant de nouveau près du roi et du pape.

En faisant un traité avec Édouard III, le roi de Navarre agissait dans la plénitude de ses droits, comme possesseur de la Navarre, c'est-à-dire d'un royaume indépendant, libre de chercher des alliances où il lui plaisait. On le lui a reproché, parce qu'il était le beau-frère de Charles V, mais son beau-frère avait toujours agi avec tant de perfidie à son égard, qu'il devait regarder ce lien de parenté comme nul. Et cependant il fit toujours tout pour en resserrer les nœuds. Trop confiant, « prenant grand plaisir, dit Froissart, à l'amour que lui montrait son beau-frère », il se laissa prendre aux faux semblants d'amitié du roi de France et lui donna ses fils qui devenaient dans les mains de leur oncle des otages précieux.

En 1374, après la mort de sa femme, le roi de France conçut le projet de lui enlever Évreux et ses autres domaines de Normandie sous le prétexte que ses enfants, étant héritiers de leur mère, les biens de celle-ci devaient leur revenir, revendication sans fondement, puisque le comté d'Évreux lui appartenait en propre et que les autres terres lui avaient été données en compensation du comté d'Angoulême ; mais il n'osa pas le mettre alors à exécution.

Charles V attendit une occasion plus propice et la fit naître, en 1378, sous prétexte de tentatives d'empoisonnement et de trahison. On a vu ce qu'en pense Sismondi et ce qu'en pensait également le comte de Beaumont, fils aîné du roi de Navarre. Mais qui veut la fin veut les moyens ; Charles V voulait agrandir son royaume aux dépens des grands vassaux, et tous les moyens



lui furent bons pour arriver au but qu'il se proposait. « S'étant trouvé, dit Secousse, dans des circonstances favorables où il pouvait, avec facilité et sans inconvénient, se rendre maître de toutes les places que le roi de Navarre possédait en France, il s'en empara, et, par là, il le mit pour toujours hors d'état d'exciter aucun trouble dans le royaume. »

D'où vint, au roi de Navarre, le surnom de *Mauvais* que lui a conservé la postérité ? De ce fait, disent tous les historiens, qu'il réprima avec cruauté la révolte de Pampelune en 1350.

Garibay s'exprime ainsi : « La répression fut terrible, et, disent quelques auteurs, non proportionnelle au mal. Il en fit pendre beaucoup au pont de Miluce et en punit d'autres de différentes façons. Le châtiment était trop grand, et, dès lors, il se rendit odieux et mérita le surnom de *el malo*. Ceux qui restèrent implorèrent leur pardon et l'obtinrent. On lui reprocha également d'avoir déployé contre les chevaliers une rigueur qui contribua pendant les longues années de son règne à diminuer la noblesse navarraise. »

On ne s'explique guère que les communes se fussent soulevées à l'époque de son couronnement, sous le prétexte qu'il ne leur gardait pas leurs *fueros*, usages, coutumes et privilèges, au moment même où Charles II jurait, en présence des trois états, dans la cathédrale, de respecter ces *fueros*, et l'on est en droit de se demander si cette révolte n'avait pas éclaté au moment de la mort de la reine Jeanne et n'avait pas été réprimée par le gouverneur français.

Garcia de Gongora dit également que la Navarre souffrit, sous Charles II, autant par les guerres que par ses persécutions contre les nobles. « Don Diego Ruiz de Aba-



las, Diego Lopez de Estunigo, Ynigo Lopez, son frère, Juan Ramirez de Arellano, Alvaro Diaz de Bastan, Hernando de Medrano et beaucoup d'autres furent contraints de s'exiler en Castille, où ils furent honorablement reçus par le roi Henri, qui les combla de bienfaits. » Mais cela ne s'accorde pas avec l'assertion de Cénac-Moncaut, que la Navarre souffrit peu sous son règne.

Le prince de Viana ne parle nullement d'une répression hors de proportion avec la révolte. A-t-on oublié les sanglantes exécutions dont Paris, Rouen, Arras et bien d'autres villes furent le théâtre sous Philippe de Valois, Jean le Bon et Charles le Sage? Charles V, encore régent, ne fit-il pas monter sur l'échafaud un grand nombre de citoyens coupables d'avoir partagé les idées de Marcel et ceux qu'il fit prisonniers à Mantes et à Meulan, abattant dix têtes pour une ! Le pape Urbain lui-même ne fit-il pas pendre à leurs maisons ou décapiter, à la suite d'une sédition, les citoyens les plus puissants de Viterbe (1)? Pourquoi l'histoire a-t-elle gardé pour eux toutes ses indulgences et toutes ses sévérités pour le roi de Navarre à propos de faits qui ne sont rien moins que prouvés? La Navarre attend encore l'historien qui fera la lumière sur les événements de Pampelune à cette époque.

Robert Gaguin et le *Rozier historial*, au quinzième siècle, ont employé les expressions : le mauvais roi de Navarre, l'indigne roi de Navarre, mais ces expressions n'ont alors nullement le sens de l'épithète que lui donna Secousse.

Un auteur espagnol du dix-huitième siècle, que devraient bien imiter les auteurs contemporains ses compatriotes, Ferreras, s'exprime ainsi à propos de la mort

(1) *Chronique des quatre premiers Valois.*



de Charles le Mauvais : « Plusieurs historiens étrangers racontent qu'il mourut brûlé ; mais Aleson prouve le contraire. Les Français l'ont surnommé *le Mauvais* à cause des occupations qu'il leur a données et des troubles qu'il a fomentés dans leur pays pour soutenir ses intérêts. Si l'on envisage cependant ses actions, on conviendra qu'il n'a point été assez méchant pour mériter ce surnom. Ce n'est pas qu'il n'ait eu, comme homme, quelques défauts et quelques vices, mais ses excellentes qualités l'ont beaucoup emporté sur ses vices. »

Zurita, non plus, ne l'appela pas le Mauvais et ne fit aucun commentaire sur sa mort.

Le père Aleson traite de fable le dire de Pisciña « reçu aux applaudissements de beaucoup d'historiens et spécialement des Français, qui l'amplifièrent. Les plus atroces furent Dupleix et Bufières. »

L'indigeste Mézeray lui-même (1685) ne l'appelle pas le Mauvais, et, cependant, il s'est fait l'écho de toutes les calomnies et de toutes les erreurs qui couraient sur son compte : « Ainsi, après avoir brûlé tout le temps de sa vie du feu impudique de ses passions, et, après avoir fait mourir un grand nombre d'innocents avec des poudres empoisonnées dont il se servait pour ses vengeances, qui, en moins de quatre ou cinq heures, brûlaient horriblement les entrailles de ceux qui les prenaient, le coupable fut englouti tout vivant dans les flammes. »

Don Ramirez de Avallas de la Pisciña, médecin, écrivit au seizième siècle, d'après Yanguas, une *Histoire de Navarre* remplie d'erreurs. Il est à remarquer que ce n'est que depuis la seconde moitié de ce siècle que les historiens français ont donné le surnom de *Mauvais* à Charles II. Auparavant, en effet, ce surnom ne se trouve ni dans Nicole Gilles, revu et corrigé par F. de Belleforest, et continué par G. Chappuys, ni dans J. du Tillet (1578), du



Haillan (1570), Papire Masson (1571), G. Corrozet et Malingre (1639), Du Verdier (1673), J. de Charron (1621). Belleforest, tout en disant tout le mal possible de Charles II, fait cette remarque, que les chroniqueurs espagnols en disent du bien tandis que les annalistes français en font un second Néron. Garibay (1575) est l'un des premiers auteurs espagnols qui l'aient appelé *le Mauvais*, probablement d'après Pisciña ; Mariana l'a suivi ; mais, tous deux, tout en lui donnant ce surnom, défendent sa mémoire.

Texeira (1592) et G. Chappuis (1592) lui ont également donné ce surnom : « parce qu'il chargeait, dit le premier, et opprimait ses pauvres sujets d'intolérables exactions et insupportables subsides et impôts » ; « pour les troubles qu'il causa tant de çà que delà les monts Pyrénées et l'étrange façon qu'il avait dans ses mœurs », dit le second.

Il faut arriver à notre époque pour trouver des historiens espagnols qui le flétrissent, et cela, sans doute, parce qu'ils ont pris à la lettre ce qu'en ont dit de mal depuis cinquante ans les professeurs et les élèves de l'École des chartes. A quoi tiennent les jugements de l'histoire ? Si les élèves de cette École avaient étudié plus attentivement nos vieilles chroniques, ils se seraient convaincus de la fausseté des attaques de Secousse ; loin de là, ils les ont amplifiées, et les historiens espagnols, trompés par les travaux d'hommes qui devraient être à la tête de la critique historique et qui, malheureusement, n'en ont guère fait preuve en cette circonstance, les ont aveuglément suivis.

L'École des chartes est imbue de cet esprit rétrograde qui lui fait exalter les moindres actes de la royauté, et bien rares sont, parmi ses élèves, les écrivains libéraux, qui, examinant de sang-froid, sans parti pris, les causes

des événements politiques d'un passé déjà bien loin de nous, savent rendre justice aux hommes du peuple qui se sont trouvés mêlés à ces événements et donner à chacun, roi, prince ou bourgeois, la part équitable qui lui appartient. Aussi ne faut-il pas s'étonner de leur appréciation du rôle joué par Étienne Marcel et par le roi de Navarre. Ils ne peuvent admettre que le premier ait voulu apporter au moyen âge, dans l'organisation du royaume, des réformes qu'ils acceptent à peine aujourd'hui ; ils ne peuvent pardonner au second d'avoir lutté pour la défense de ses droits contre un pouvoir envahisseur, et ils les enveloppent tous deux dans une même réprobation. Il n'y a guère que Lucien Lazard qui rende quelque justice au prévôt des marchands. Quant à Charles le Mauvais, tous sont unanimes à le flétrir. Il ne peut faire un geste, il ne peut dire une parole, que geste et parole ne soient interprétés à crime.

« Le roi de Navarre, dit Quicherat, s'était fait incarcérer l'année précédente à cause de sa mauvaise conduite. » Or, on sait à la suite de quels événements eut lieu cette incarcération, qui souleva l'indignation du plus grand nombre.

L'auteur responsable de toutes ces imputations malveillantes et calomnieuses est Secousse, car il est à remarquer que presque tous ceux qui ont écrit depuis cent cinquante ans sur les événements du quatorzième siècle ont considéré ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles II, roi de Navarre*, comme une sorte d'évangile dont ils ont accepté toutes les conclusions sans les discuter, sans s'apercevoir de la partialité révoltante de cet auteur ou de son défaut de discernement. Secousse est, en effet, un véritable érudit, si l'on ne considère que son talent de déchiffrer les chartes et d'en fixer les dates, mais c'est un piètre historien quant à la critique des actes,

si l'on admet sa bonne foi, et il est bien difficile de l'admettre dans un ouvrage où perce à chaque page la passion d'un ardent ultra-royalisme. Que des écrivains monarchistes aient accepté avec empressement des conclusions conformes à leurs désirs (et il ne s'agit plus ici de l'École des chartes), cela se conçoit, mais que des auteurs qui prennent, avec autant de véhémence que le fait Tessier, la défense d'Étienne Marcel, admettent ces mêmes conclusions les yeux fermés, voilà ce qui ne se comprend plus. Le rôle joué par le grand prévôt est assez beau pour les démocrates pour qu'ils ne cherchent pas à le rehausser encore au détriment d'un prince qui fut l'allié sincère de Marcel et qui, s'il ne tomba pas, comme lui, sous le poignard des partisans de la royauté absolue, n'en eût pas moins à lutter toute sa vie contre ces mêmes partisans et fut enfin écrasé par cette royauté avide de s'agrandir par tous les moyens.

Quelques historiens français, disons-le à leur honneur, mais ils sont rares, ont vu plus clair dans les événements du quatorzième siècle, ou bien, sans les approfondir, ont deviné, derrière les réticences ou les insinuations des chroniqueurs de cette époque, les infamies qui s'y cachaient.

Simonde de Sismondi, resté l'un des grands historiens de la France, a fait justice de bien des calomnies répandues sur la mémoire de Charles d'Évreux.

Th. Lavallée aussi avait entrevu la dissimulation et les intrigues du dauphin, et, nulle part, il ne donne à Charles II le surnom qui lui est resté.

Thibaudeau non plus, dans son histoire des états généraux, ne l'appelle Charles le Mauvais, et son appréciation des actes du Navarrais est plus vraie que celle de Georges Picot, qui dit que « le roi de Navarre s'était vainement opposé, à la fin de l'année 1355, au payement



des aides et gabelles, protestant tour à tour au nom des nobles et en faveur du peuple pour acquérir la popularité facile que donne l'opposition violente à tout nouvel impôt ».

Perrens, enfin, plus juste envers le roi de Navarre que ceux qui ont écrit depuis lui la vie d'Étienne Marcel sans faire oublier son œuvre, qui restera, malgré les critiques acerbes de Siméon Luce, de du Fresne de Beaucourt et de tant d'autres, Perrens s'exprime ainsi sur le compte de Charles II : « Entre Jean le Bon et Charles le Mauvais, y a-t-il donc quelque différence essentielle? Et, s'il y en a, n'est-elle pas toute à l'avantage de ce dernier? Il ne sera pas difficile de le démontrer... et l'on ne saurait porter un jugement équitable sur cette victime des chroniqueurs sans le comparer aux autres personnages qui ont marqué dans le même temps. Jean le Bon fut-il plus religieux observateur de ses promesses et de la foi jurée? Et, s'il fallait faire le compte des meurtres, ne trouverait-on pas que ceux qu'on lui impute sont incontestables, avoués par tous les historiens, tandis que ceux qui pèsent sur la mémoire de Charles le Mauvais sont, pour la plupart, ou douteux ou invraisemblables et très certainement moins nombreux. »

On a vu ce que pense Sismondi de l'accusation d'empoisonnement sur la personne de Charles V, portée contre le roi de Navarre et pour laquelle le malheureux Jacques de Rue fut décapité.

Un article non signé du *Dictionnaire de la conversation* résume ainsi cet épisode de la vie de Charles le Mauvais : « Comme la France ne pouvait avoir aucune juridiction sur le ministre d'un monarque indépendant, on accusa l'envoyé du Navarrais de crimes qui pussent exciter l'horreur universelle ; on répandit le bruit qu'il arrivait chargé de faire empoisonner le roi de France et on l'in-

terrogea non seulement sur ce crime, mais sur l'empoisonnement de la reine de France, de la reine de Navarre, de l'un des fils de Charles le Mauvais et de plusieurs autres personnages. Il fit des aveux qui paraissent lui avoir été arrachés par la torture, et qui, du reste, n'offrent aucune vraisemblance. »

« Froissart, dit M. Kervyn de Lettenhove, a négligé d'apprendre au lecteur comment le traité de Melun avait été rompu. Le Bascon de Mareuil avait été chargé d'assassiner le régent et subit le dernier supplice. » Cet éditeur paraît avoir pris au sérieux le récit de Zantfliet : « Le roi de Navarre, avec qui le régent vivait familièrement, entreprit de le faire tuer. Un jour que ce prince était allé à la chasse avec peu de monde, quelques-uns des satellites du roi de Navarre se mirent à la suite du régent dans l'intention de le tuer, mais leur dessein fut découvert par la puissance de Dieu, et on arrêta un chevalier nommé Bascon de Mareuil qui s'était chargé de l'exécuter. Il avoua son crime ; on l'amena à Paris, et il fut puni de mort, en présence du peuple, la veille de Noël (1). »

Un seul mot suffira pour montrer l'inanité de cette accusation : le Bascon de Mareuil fut tué à Cocherel en 1364 !

Les autres accusations enregistrées si légèrement par les chroniqueurs sont-elles plus fondées ? Pourquoi le roi de Navarre eût-il fait empoisonner le cardinal de Boulogne qui lui fut toujours dévoué et qui encourut, dès 1354, la disgrâce du roi Jean, après le meurtre de la Cerda ?

Le pape Grégoire XI fit une enquête sur cette mort et déclara qu'ayant interrogé les personnes de la suite du

(1) Secousse.



cardinal, elles lui avaient certifié qu'il avait été enlevé par la maladie et n'avait pas été empoisonné (1),

Pourquoi eût-il fait périr par le poison Séguin de Badefol pour une chose aussi peu importante que la cession de quelques terres sises en Navarre ?

Et pour la reine Jeanne, sa femme, ne suffit-il pas de la protestation d'un honnête homme, car celui qui écrivit la Chronique des quatre premiers Valois fut un honnête homme, libéral, dévoué tout à la fois au roi de France et aux intérêts du peuple, relatant sans passion, sans esprit de parti, les événements dont il fut le témoin, pour réduire à néant les bruits qui coururent à la mort de cette princesse. « Je ne dis pas que ce soit vrai, car il l'aimait bien ! »

On alla jusqu'à dire qu'il avait voulu empoisonner son fils aîné. Mais nous reverrons de plus près toutes ces fausses accusations et nous les discuterons. Que reste-t-il donc de tous ces crimes qui pèsent depuis des siècles sur sa mémoire ? L'assassinat de Guérard Mausergent, son bailli d'Evreux, qu'il avoua, dit Pierre du Tertre, et dont les causes sont encore ignorées : accointances avec le roi de France, pour qui il trahissait son maître, disent les uns ; accointances avec le captal de Buch dont il favorisait les projets de mariage avec Jeanne, sœur du roi de Navarre, disent les autres, bruit sans fondement sans doute, puisque le captal commandait les troupes navarraises à Cocherel et avait reçu, la veille de cette bataille, un baiser de cette princesse et non de Jeanne de Navarre, veuve de Charles IV, comme l'a dit Siméon Luce. L'assassinat de Mausergent, commis par ordre du roi de Navarre, est-il plus avéré que le reste ? Pourquoi l'avoir fait poignarder quand il lui suffisait de le jeter dans ses ca-

(1) Secousse.



chots et de l'y laisser mourir ou même de l'y faire étrangler sans bruit, comme cela se pratiquait couramment alors, plutôt que de le faire tuer en pleine rue?

Puis encore sa tentative d'empoisonnement sur le comte de Foix, son beau-frère, l'un des épisodes les plus tragiques de cette période si fertile en événements tragiques.

Le roi de Navarre plégea le seigneur d'Albret que le comte de Foix tenait en prison pour 50 000 francs. Le comte de Foix, « qui sentait ce roi de Navarre moult cauteleux et plein de malices, ne le voulait pas croire ». La comtesse en avait « grand dépit et grande indignation envers son mari ». Elle lui dit: « Monseigneur, vous portez peu d'honneur à monseigneur mon frère, quand vous ne le voulez croire pour 50 000 francs. Si jamais vous n'aviez davantage des maisons d'Armagnac et d'Albret que vous avez eu, cela devrait bien vous suffire. Vous me devez assigner pour mon douaire 50 000 francs et les mettre en la main de monseigneur mon frère. Ainsi vous ne pourrez être mal payé.

« — Dame, répondit le comte, vous dites vrai, mais si je croyais que le roi de Navarre dut ne pas faire ce payement, jamais le sire d'Albret ne partirait d'Orthez qu'il n'eût payé jusqu'au dernier denier. Puisque vous m'en priez, je le ferai non pour l'amour de vous, mais pour l'amour de mon fils. »

Le sire d'Albret fut délivré de prison, se tourna Français, se maria avec la fille du duc de Bourbon et paya les 50 000 francs au roi de Navarre qui les garda. Le comte de Foix envoya sa femme pour les réclamer. Le roi de Navarre lui répondit : « Ma belle-sœur, les 50 000 francs sont vôtres, le comte vous en doit compte, jamais je ne les lui donnerai. — Ha, monseigneur, dit la comtesse, vous mettrez terrible et grande haine entre



vous et monseigneur de Foix. Je n'oserai jamais retourner près de lui, car il m'accuserait de l'avoir trompé et il m'en pourrait faire mourir. — Je ne sais ce que vous ferez, dit le roi, mais c'est à moi qu'appartient pour vous la garde de cet argent, jamais il ne partira de Navarre. »

La comtesse resta donc à Pampelune, n'osant retourner vers le comte de Foix, redoutant la fureur de son mari qu'elle connaissait « moult hâtif et cruel ».

Pendant ce temps, Gaston, fils du comte, grandissait. Il devint « un moult beau jouvencel, bel et plaisant écuyer » et fut marié à la fille du comte Jean d'Armagnac. Il avait alors quinze à seize ans. Il lui prit un jour envie de voir sa mère et son oncle et partit pour Pampelune où il fut accueilli à bras ouverts. Il essaya de ramener sa mère avec lui, elle lui demanda si son père l'en avait chargé et, sur sa réponse négative, refusa de quitter la Navarre.

Quand vint le moment de partir, le roi de Navarre lui donna une bourse pleine de poudre et lui dit : « Gaston, beau neveu, vous ferez ce que je vous dirai : « Vous voyez comme le comte de Foix prend en haine votre mère, vous prendrez un peu de cette poudre et en mettrez sur la viande de votre père, que nul ne vous voie, et lorsqu'il en aura mangé il n'entendra qu'à ravoir votre mère avec lui et s'entr'aimeront toujours si entièrement, que jamais ne se voudront départir l'un de l'autre. »

Souvent à Orthez, le jeune Gaston et Yvain, son frère bâtard, jouaient ensemble et se vêtaient de robes et d'habits semblables. Une fois ils changèrent de vêtements, Yvain sentit la bourse et demanda à son frère ce que c'était. Gaston ne répondit pas, mais se fit rendre aussitôt sa robe. Trois jours après, il eut une légère discussion avec Yvain, qui alla trouver son père en pleurant. « Qu'avez-vous, Yvain, dit le comte? — Monseigneur,



Gaston m'a battu, mais il serait plus à battre que moi. — Pourquoi? demanda son père. — Parce que, monseigneur, depuis qu'il est de retour de Navarre, il porte sur sa poitrine une boursette toute pleine de poudre, je ne sais à quoi elle sert, mais il m'a dit plusieurs fois que sa mère serait bientôt mieux que jamais en votre grâce.

— Tais-toi, dit le comte, et ne parle à personne de ce que tu m'as dit. »

A l'heure du dîner, Gaston le servant et faisant, comme d'usage, l'essai de toutes les viandes, le comte de Foix l'attira à lui et coupa les cordons de la bourse. Puis il prit de la poudre, la mit sur un morceau de pain et la donna à manger à un chien qui mourut aussitôt. Se levant de table et prenant un couteau il voulut tuer son fils. Les chevaliers et écuyers présents l'en empêchèrent. « Ha! Gaston, faux traître, dit-il alors, tu me veux meurtrir, sache que tu en mourras ! » et il le fit enfermer dans une tour. Puis il fit assembler à Orthez les nobles, prélats, barons et chevaliers de Foix et de Béarn et les hommes notables de ces deux pays et leur dit comment il avait trouvé son fils Gaston en si grand méfait qu'il avait mérité la mort. Le peuple tout entier lui répondit qu'il ne voulait pas que Gaston mourût.

Quand le comte entendit le peuple qui priait pour son fils, il se contint un peu et résolut de le tenir en prison deux ou trois mois. Il leur donna alors congé, mais ceux du comté de Foix ne voulurent partir d'Orthez qu'avec l'assurance qu'il ne serait fait aucun mal à Gaston, tant ils aimaient le jouvencel,

Le bruit se répandit au loin que le comte de Foix tenait son fils prisonnier dans la tour d'Orthez et le pape lui envoya le cardinal d'Amiens pour l'apaiser, mais quand le cardinal arriva à Béziers, il apprit que Gaston était mort.



Dans la chambre de la tour où était enfermé l'enfant, chambre où il y avait peu de lumière et où personne ne se tenait près de lui pour le réconforter, on lui apportait chaque jour à boire et à manger; mais, le dixième jour, celui qui le servait s'aperçut avec stupeur que tous les mets qu'il avait apportés depuis neuf jours étaient restés intacts. Il courut avertir le comte que son fils se laissait mourir de faim.

Quittant aussitôt sa chambre, le comte de Foix vint à la prison de son fils. Il tenait à la main un petit et long couteau avec lequel il nettoyait ses ongles et dont la pointe ne sortait guère de ses doigts que de l'épaisseur d'un tournois. En portant aussitôt la pointe à la gorge de son fils « il l'atteignit ne sais en quelle veine » en lui disant : « Ha ! traître, pourquoi ne manges-tu pas ? » puis il partit aussitôt. Il était à peine rentré dans sa chambre que Gaston rendait le dernier soupir.

Froissart ajoute alors, avec l'égoïsme de l'homme satisfait : « A ouïr raconter le conte à l'écuyer de Béarn, de la mort du fils du comte de Foix, eus-je et pris-je à mon cœur grant pitié et le plaignis moult en mon cœur pour l'amour du gentil comte son père que je voyais et avais trouvé seigneur de si très haute recommandation, si noble et si large du sien donner et si courtois. »

Faut-il plaider les circonstances atténuantes pour le roi de Navarre ? Qui sait ce que fut l'existence de cette malheureuse Agnès de Navarre, entourée dans sa jeunesse d'une auréole poétique, auprès de cet homme orgueilleux, hautain et cruel, si cruel que pour les 50 000 francs retenus par son frère et qui cependant garantissaient son douaire, elle n'osa pas retourner au château d'Orthez, dans la crainte que son mari ne la tuât ! S'il agit ainsi pour mettre un terme aux tortures de cette infortunée princesse, Dieu seul peut être son juge.



En 1391 encore, Agnès de Navarre se plaignait au roi de France, qu'après quatorze années de cohabitation, le comte de Foix l'avait renvoyée sans motif ni raison, en s'emparant de ses biens, et demandait qu'on lui payât la rente de vingt-huit années arriérées des 2000 livres que lui avait données sa mère (1).

Qu'était-ce que le comte de Foix ? Un grand seigneur de « belle forme, belle taille, beau visage, sanguin et riant, les yeux amoureux là où il lui plaisait son regard jeter. Il aimait ce qu'il devait aimer et haïssait ce qu'il devait haïr. Sage chevalier et de haute emprise et pourvu de bon sens. Il ne tint jamais nul juif ni nul mécréant avec lui. Il fut prudhomme en régner. Il disait tous les jours plenté d'oraisons et une nocturne du psautier, heures de Notre-Dame, du Saint-Esprit, de la croix et vigiles des morts. Tous les jours il faisait donner 5 francs de petite monnaie pour l'amour de Dieu et l'aumône à sa porte à toutes gens qui la demandaient. Il fut large et courtois de dons. D'armes et d'amour volontiers se déduisait. Il était conjouissable et accointable à toutes gens et bien doucement et amoureusement à eux parlait. Nul haut prince de son temps ne se pouvait comparer à lui de sens, d'honneur, ni de largesses. »

Tel est le portrait qu'en trace le courtisan que fut Froissart, qui lui payait ainsi, en éloges hyperboliques, l'hospitalité princière qu'il en reçut pendant trois mois au château d'Orthez. Malheureusement Froissart a laissé échapper çà et là des aveux bons à recueillir et qui nous le montrent sous un jour bien différent : orgueilleux, cupide et cruel.

Le comte de Foix avait fixé à 250 000 francs la rançon du comte d'Armagnac. Celui-ci reçut un jour, à Tarbes, le prince de Galles et sa femme. Il pensa que le comte de

(1) Yanguas.



Foix leur viendrait faire visite et songea à se faire remettre tout ou partie de sa rançon. Il s'en ouvrit à la princesse. Le comte de Foix vint en effet avec une escorte princière. Lorsque la princesse lui demanda un don (ce que tout autre se fût empressé d'accorder, sans restriction), lui, pressentant l'objet de sa demande, répondit : « Madame, je suis un petit homme et un pauvre bachelier, je ne peux faire nuls grands dons. S'il ne vaut pas plus de 50 000 francs, je vous le donne. »

En 1362, il avait fait prisonniers le comte d'Armagnac, aïeul du précédent, et les nobles qui étaient avec lui ; il les rançonna à dix fois 100 000 francs.

Une autre fois, il fit d'autres prisonniers du parti d'Armagnac et les mit à rançon de deux fois 100 000 francs.

Il apprend un jour que le comte d'Armagnac est venu se loger dans un château voisin de Pamiers, et a fait prévenir les habitants de cette ville que s'ils ne rachètent pas leurs blés et leurs vignes, il brûlera et détruira tout. Ils se rachètent à 5 000 francs et demandent quinze jours pour s'acquitter. Le comte de Foix l'apprend, vient avec ses troupes au secours de Pamiers, fait déloger le comte d'Armagnac et se fait remettre l'argent pour se dédommager de son dérangement.

« Le duc de Berry eut la fantaisie d'épouser Jeanne de Boulogne, dont le brillant comte de Foix, Gaston Phœbus, avait la tutelle. La fiancée avait douze ans, le fiancé soixante : cinq fois son âge. Mais, non content de ce fameux *sans dot* de l'avare, qui aplanit les difficultés et rapproche les âges, le comte, en homme avisé, exigea du duc un pot-de-vin de 30 000 francs : « Et tout payèrent les povres gens d'Auvergne et de la Languedoc, qui étaient taillés trois ou quatre fois l'an pour accomplir au duc ses folles dépenses (1). »

(1) Bonnemère.



« Je demandai, dit Froissart, au chevalier (Espang de Lyon) si le comte de Foix tenait grand nombre de florins couchants. « Par ma foi, dit-il, aujourd'hui, « sachez que le comte en a bien pour trente fois « 100 000 francs et n'est oncques an qu'il ne donne bien « 60 000 florins ou plus, car nul plus large grand seigneur « en donner grands dons ne vit aujourd'hui. » L'orgueil seul le guidait dans ses largesses faites aux chevaliers et aux écuyers qui lui faisaient une cour, aux hérauts, aux poursuivants d'armes, aux ménestrels, à tous ceux enfin qui pouvaient porter sa renommée dans les autres cours. Quant à la source de ses revenus, elle provenait en grande partie des rançons énormes qu'il imposait à ses prisonniers. Il avait eu le talent de rester neutre entre la France et l'Angleterre, quoique le comté de Foix et le Béarn appartinssent bien à la France. Le roi de France eût bien voulu le contraindre à le servir, mais il ne l'osa pas, de crainte de le jeter dans le parti anglais, pour lequel étaient toutes ses préférences.

« En justiciant, dit Froissart, c'est le plus droiturier et le plus cruel seigneur qui vive. »

Le comte de Foix avait un cousin, messire Pierre Ernault de Béarn, qui était châtelain de Lourdes. Le duc d'Anjou vint assiéger la ville et s'en empara après quinze jours, mais voyant, au bout de sept semaines qu'il ne pouvait prendre le château, il voulut l'acheter. Le capitaine, « qui était plein de grande vaillance, s'excusa, et dit que le fort ni la garnison n'étaient siens, qu'il ne pouvait vendre, donner, ni aliéner l'héritage du roi d'Angleterre qu'il ne fut traître, ce qu'il ne voulait pas être, mais loyal envers son naturel seigneur. Que lorsque la ville et le château de Lourdes lui furent baillés en garde, il jura solennellement au prince de Galles qu'il les garderait jusqu'à la mort. » C'était répondre dignement. Le duc

d'Anjou se retira alors après avoir brûlé complètement la ville, mais en s'en allant, il envoya à Orthez Pierre de Bueil, porteur de lettres de créance pour le comte de Foix.

Quelques jours après, le comte de Foix manda à son cousin de venir lui parler. Pierre Ernault y alla, mais, pressentant un danger, il fit, avant de partir, jurer à son frère de garder jusqu'à la mort le château de Lourdes.

Le comte de Foix le reçut fort bien, lui fit toutes sortes de caresses et le garda trois jours. Le troisième jour, il lui dit, en présence de nombreux seigneurs : « Pierre, monseigneur d'Anjou me veut grand mal pour la garnison de Lourdes que vous tenez, et je n'ai que faire d'avoir la malveillance d'un si haut prince ; je vous demande, par la foi de lignage que vous me devez, de me rendre le château. » Pierre Ernault lui répondit : « Monseigneur, je vous dois foi et hommage, car je suis un pauvre chevalier de votre sang et de votre terre, mais je le garde pour le roi d'Angleterre qui m'y a commis et je ne le rendrai qu'à lui. » A peine avait-il fait cette réponse, que le comte de Foix, tirant sa dague, l'en frappa cinq fois, sans qu'aucun des chevaliers présents n'osât s'interposer, et le fit jeter dans un cachot où il mourut.

Au récit de ce crime, Froissart s'écrie : « Ha! sainte Marie, que vous en semble, sire, ne fût-ce pas très grande cruauté ? — Quoi que ce fut, répondit Espang de Lyon, ainsi en advint-il. Personne ne s'avise de le courroucer, car en son courroux n'a nul pardon. Il tint son cousin germain, le vicomte de Castelbon, qui est son héritier, huit mois en la tour d'Orthez en prison et puis le rançonna à 40 000 francs. »

Pour la récompense de ce meurtre, le roi de France lui donna, à la prière du duc d'Anjou, le château de Mauvoisin.



Mais ce qu'il y a de plus terrifiant dans la vie de ce grand seigneur, c'est la mort de quinze jeunes hommes, des écuyers de son fils qu'il fit périr d'une horrible mort, dit Froissart, pour ne pas l'avoir averti des desseins de son fils dont ils devaient connaître les secrets, prétendait-il : « Il fit prendre grant foison de ceux qui servaient le jeune Gaston, mais tous ne les eut pas, car plusieurs partirent, dont l'évêque de l'Escale d'en coste, lequel en fut soupçonné et aussi fut nombre d'autres. »

Telle était la peur de la mort chez cet homme, qu'il faisait périr des innocents dans les tourments pour leur arracher l'aveu d'un crime qui ne fut pas commis et qui ne reçut même pas de commencement d'exécution, puisque l'enfant qui fut sa victime avait gardé sur lui, depuis longtemps déjà, le poison dont il devait se servir sans en connaître la terrible action.

Tous les historiens n'ont pas jugé le comte de Foix aussi bénévolement que Gaucherand, dont P. Paris vante le récit « élégant et fidèle ».

Mazure s'exprime ainsi : « Une auréole historique assez vive environne Gaston X, ce prince qui fut le meurtrier de son frère et de son enfant. »

Voilà ce qu'était ce Gaston Phébus qu'on nous présente comme un miroir de chevalerie ! Miroir, en effet, où se reflètent tous les vices de cette époque qu'on appelle la période la plus brillante de la chevalerie.

C'est l'époque où les plus pillards des chefs de compagnies, où les plus grands « robeurs » arrivent aux plus grands honneurs, l'époque où Froissart s'extasie devant les prouesses de l'aventurier Bacon, devenu un grand seigneur, de par le roi Jean le Bon, de Bacon, que Siméon Luce confond à dessein avec le Bascon de Mareuil, pour en faire un des satellites du roi de Navarre, quoiqu'il sache bien qu'il n'y avait rien de commun entre

ce Bacon et Pierre de Sault, dit le Bascon de Mareuil(1).

« Toujours gagnaient pauvres brigands à dérober et piller les villes et les châteaux et y conquérir si grand avoir que c'était merveille et en devenir aucuns si riches maîtres et capitaines des autres brigands qu'il y en avait qui avaient bien 60 000 écus. Un de la marche de la Langued'oc prit le fort châtel de Combourne en Limousin. Le châtel fut rançonné à 24 000 écus. Bacon garda le châtel qu'il revendit 24 000 écus au roi de France. Le roi de France le voulut avoir avec lui, le fit son huissier d'armes, était en grand honneur, toujours bien monté de bons coursiers, roncins et palefrois, armé ainsi qu'un comte et vêtu très richement. »

Hervé de Léon, du parti de Montfort, livra le duc de Montfort aux Français, parce que celui-ci lui avait reproché d'avoir fait, devant Nantes assiégé, une sortie inutile où il avait perdu cent vingt hommes, lui disant qu'il était assez bon chevalier pour ne pas faire de folies.

Raoul de Caours, créé par Edouard III, son lieutenant en Poitou, vend au roi de France les villes et châteaux dont la garde lui avait été confiée par le roi d'Angleterre.

Briskart de Fenestrange, qui avait servi le duc de Normandie en Champagne contre les Anglais, tourne contre lui parce qu'il n'était pas payé de ses gages, et ravage la Champagne.

Aymond de Pommiers, gentilhomme gascon, sert les Anglais, vient aux Français après 1360, retourne aux Anglais et revient de nouveau aux Français.

Le Bègue de Villaines et du Guesclin reçoivent de don Pèdre 100 000 francs pour le sauver et le livrent à son frère qui le tue.

(1) A Gavrai, le 15 octobre 1361, le roi de Navarre donna 200 livres de rente à vie sur cette châtellenie à son amé le bascon dit le *Bourt de Sault*.



Le *Songe de pestilence* nous montre l'envers de cette époque si brillante dans les récits de Froissart qui se soucie peu du peuple et n'admire que les joutes, les belles emprises, les hauts faits d'armes, de Froissart qui se réjouit de l'issue de la bataille de Cassel, heureuse pour les Français, parce que « toutes fois Dieus ne volt pas consentir que li seigneur fuissent la desconfi de tel merdaille » que les Flamands.

Sapience arrive chez un archevêque où vient dîner un évêque accompagné de quarante chevaux et de tant d'écuyers à chaperons fourrés de menu vair que c'était merveille. On servit deux ou trois paires de potages, six paires de mets sans l'entremets, où il y avait les plus riches viandes que l'on put trouver.

Elle y cherche Vérité, Humilité, Charité. « Allez chercher ailleurs, » lui répond-on. Sapience chercha vainement dans l'hôtel et n'y trouva que vaine gloire, convoitise et simonie, auxquelles on faisait grand honneur. Elle quitta les prélats et descendit chez les officiers inférieurs. A la cour, où l'on plaide devant les officiaux, elle trouva des avocats et des procureurs ayant les mêmes vices. Sapience va chez les prêtres séculiers. Elle y trouve une jeune femme qui lui dit que le prêtre est allé à la taverne. La maison était pleine d'enfants. Le prêtre revint avec une si forte *goutte* qu'il ne se pouvait soutenir. Elle alla chez un autre prêtre, bon compagnon, qui avait bien entendu parler de Vérité, Charité, Humilité, mais ne savait pas où elles se trouvaient. Mécontente, Sapience va chez les religieux.

Au premier hôtel de religieux où elle heurta, le portier lui répondit que Vérité et Charité y étaient inconnues.

Elle va retrouver ses compagnons. Prudence, qui informait chez les nobles, était allée en l'hôtel d'un prince où elle avait trouvé l'orgueil qui gardait l'huis. A sa



demande de Vérité, Charité, Humilité : « Céans, sire ribaud, lui répondit-il, elles n'y sont pas, allez arrière, car je les hais. Si je les avais rencontrées, je les aurais mises à mort. » Elle alla chez le confesseur de céans, bon clerc en théologie, qui lui dit pourquoi l'huissier l'avait frappée avec sa verge sur les épaules, et ajouta que l'on disait que Charité, Vérité et Humilité étaient enterrées sous une roche.

Elle quitte le prieur et va chez les nobles, chevaliers et écuyers. Elle trouve convoitise les gouvernant presque tous. Les nobles sont si richement vêtus que nul ne peut priser ce que valent leurs vêtements. Ils ont sur la tête chapeaux de grosses perles et gouvernent le monde comme il leur plaît.

Prudence ouït crier des joutes par un héraut annonçant que vaine gloire et autres jouteraient à tous venants trois lances aux « pastes » ma dame d'amour, et que le vainqueur aurait un épervier. Prudence et son hôte allèrent le lendemain à la fête, et regardèrent les dames qui étaient si jolies, si dorées et si pourfilées, que c'était merveille, les chevaliers et les écuyers vêtus de draps de soie avec grosse ceinture d'or et d'argent sur les hanches, et les maîtres d'hôtel et valets servant du vin et des viandes. Puis les dames et les damoiselles allèrent sur les « eschauffours » voir les joutes.

Monseigneur Guillaume Faux Espoir fit la première joute contre vaine gloire, il rompit sa lance et fut renversé sur la croupe de son cheval, avec tant de force, que le cheval en faillit tomber. Les joutes continuèrent ; puis commencèrent les danses aux trompes et aux naquaires et cornemuses qui ne finirent tant qu'il fut grand jour. Prudence y vit tout cela, jouer aux dés, manger, boire et renier Dieu et sacrer.

N'est-ce pas une singulière chose qu'il faille prendre

le contre-pied des chroniques pour connaître la vérité.

Jean *le Bon* « fut le plus mauvais et le plus cruel qui oncques fut et aussi était le fils de la reine de Bourgogne qui oncques n'aima les Normands ». La Normandie n'eut pas à le regretter, dit G. Dupont.

Sous le règne de Philippe *le Bon*, roi de Navarre, père de Charles *le Mauvais*, on massacra 10000 juifs en Navarre.

Revenant de captivité en Angleterre où il avait été interné comme otage du roi Jean, *le bon* duc Louis de Bourbon descendit un jour à Moulins chez Mᵉ Hugues Chauveau, grand procureur du Bourbonnais. Au moment de déjeuner, Mᵉ Hugues apporta au duc un livre sur lequel il avait consigné pendant sept années tous les forfaits et crimes des nobles.

« Hôte, lui dit Louis de Bourbon, vous avez mis sept ans à défaire mes chevaliers et la noblesse de mon pays. Vous avez fait œuvre de mauvais vilain et bien ressemblez à nature dont vous êtes issu. » Puis il jeta le livre au feu. La chronique ne dit pas, et c'est dommage, s'il fit pendre ce trop zélé serviteur qui prenait la défense des petits.

Christine de Pisan, ce bas bleu du quatorzième siècle, qui nous parle de Végèce, de Sénèque, d'Aristote, de Salomon, de Trajan, à propos des faits et gestes de Charles V, et qui a poussé la flatterie jusqu'à ses dernières limites, nous dit, en parlant des ducs d'Anjou et de Berry : « Quant à ce que l'on pourrait dire que j'ai parlé seulement de leurs vertus sans tenir compte de leurs vices, je réponds que le but de mon livre est de louer les vertus, que parler des vices serait sortir de mon sujet... Y a-t-il des vices en eux? J'avoue ne le point savoir et ne m'en être point informée.

« Louis, duc d'Anjou et de Touraine, qui fut couronné



roi de Naples, fut prince louable et de digne réputation ; c'était un homme moult sage ; avec ses amis et ses familiers il se montrait doux, bon et facile; convoiteux était d'amasser trésor... par désir de voyage et de conquête.

« Le deuxième frère du roi était Jean, duc de Berry, prince de grande bénignité envers tous ceux qui avaient à lui parler, sage en conseil, prud'homme en fait, moult débonnaire envers ses serviteurs. »

Ce bon duc d'Anjou, assiégeant Derval en Bretagne, fit décapiter devant les murs du château, malgré les prières de son armée, deux chevaliers et deux écuyers qu'il avait comme otages, parce que la garnison refusait de se rendre ; immédiatement, par représailles, Robert Knolles fit trancher la tête à son tour à deux chevaliers et deux écuyers français prisonniers.

Dès que Montpellier est rentré en sa possession en 1378, il fait peser de telles exactions sur la ville que les habitants se soulèvent et tuent quatre-vingts collecteurs d'impôts. Il rentre dans Montpellier à la tête de ses troupes et y procède à de sanglantes exécutions.

Ce duc d'Anjou que l'on nous représente « convoiteux » et qui se fit attribuer, après la mort de Charles V, « la majeure partie du trésor royal », se fit encore donner « les restes des forfaitures des Navarrais » (1).

« En Languedoc, le comte de Poitiers, plus connu depuis sous le nom de *duc de Berry*, ruinait la province dont il était gouverneur et, après l'avoir laissée exposée à tous les ravages des compagnies, il attirait encore sur elle la colère du comte de Foix qui, lui ayant déclaré la guerre, défit les milices de Toulouse avec un grand carnage (2). »

« En Languedoc, dit Henri Martin, l'administration du

(1) Froissart. — *Edit. G. Raynaud.*
(2) Sismondi.



duc Louis ne fut qu'une longue tyrannie... Toujours entouré d'un faste royal, le duc ne songeait qu'à grossir son trésor par tous les moyens et à s'attacher les nobles... montrant au reste de la population un insolent mépris... il ruinait le peuple par des exactions sans bornes... »

Peu de temps avant sa mort, Charles V le rappela en France et donna le gouvernement de cette province au duc de Berry. C'était tomber de Charybde en Scylla.

« Les Toulousains en furent ébahis, car ils sentaient que le duc prendrait l'or et l'argent et qu'il travaillerait trop fort le peuple. Le duc d'Anjou y avait laissé des Bretons qui pillaient tout le pays et le bruit courait que le duc de Berry les y soutenait pour maîtriser les bonnes villes (1). »

Nul ne poussa plus loin que le duc d'Anjou l'audace dans le crime. Le religieux de Saint-Denis rapporte qu'au sacre de Charles VI, il apprit qu'un trésor était renfermé dans une cachette d'un château royal, mais que Charles V avait fait jurer au sire de Savoisy de n'en révéler l'emplacement qu'à Charles VI. Il part précipitamment, menace Savoisy de la hache du bourreau et s'empare du trésor.

Voilà le prince que Christine de Pisan nous représente « louable et de digne réputation ». On peut juger par là de la confiance qu'il convient de lui accorder dans les éloges hyperboliques qu'elle décerne à Charles le Sage.

(1) Sismondi.



SES DÉTRACTEURS

Le premier détracteur de Charles le Mauvais fut Secousse, qui rassembla les nombreux matériaux avec lesquels il écrivit la vie de ce prince et dans lesquels sont venus puiser depuis plus de cent ans, sans discernement, tant d'écrivains qui ont adopté les conclusions de cet avocat au plus grand détriment de l'histoire. Lorsque nous disons premier, c'est une erreur; il fut précédé dans cette voie par quelques historiens sans valeur, mais qui ne s'appesantirent pas sur ce sujet comme il le fit.

A tout seigneur tout honneur. Commençons ou plutôt continuons par Secousse dont nous avons déjà fait tant de citations. « Charles le Mauvais était intrigant, dissimulé et fourbe. Il avait l'esprit pervers et l'âme noire ; il était cruel et sanguinaire, les crimes les plus affreux ne l'arrêtèrent jamais. »

A dater de la publication des Mémoires de Secousse, la gamme des injures et des imputations malveillantes va *crescendo* pour atteindre son maximum d'intensité avec Siméon Luce.

Villaret dit (1770) : « On l'appela *Charles le Mauvais* et jamais surnom ne fut mieux mérité.

« Assemblage inouï de tous les vices, il est peut-être le seul grand criminel qui n'ait jamais démenti son caractère par un acte de vertu. Le mépris des lois divines et humaines, la perfidie, la haine couverte, le ressentiment implacable, l'impudence la plus effrénée, semblaient se disputer l'empire de son cœur atroce. »

Anquetil, qui écrivit son *Histoire de France* à la fin du dix-huitième siècle, en la composant d'après Dupleix, Mézeray, Daniel et Velly, s'exprime ainsi : « Il était



fourbe, perfide, cruel, vindicatif, ce qui lui a mérité le surnom de *Mauvais*, sous lequel il est connu dans l'histoire. »

Cependant, s'il avait lu plus attentivement le père Daniel (1713), il aurait vu que cet auteur ne donne nulle part ce surnom à Charles d'Évreux et qu'il dit à propos de sa mort : « Cette mort sur laquelle la haine qu'on y avait pour le roi de Navarre put faire inventer des fables, pour la faire paraître plus funeste et lui donner plus l'air d'un juste châtiment de Dieu. »

Naudet (1815) en trace ce portrait : « Les complots contre la patrie, les assassinats, les empoisonnements, furent les exercices de sa jeunesse ; prompt à entreprendre, hardi pour le crime, timide dans le danger, remplissant la France de carnage par les guerres intestines et les guerres étrangères, sans jamais paraître dans les combats, criminel sans passion, méchant sans remords, ambitieux sans politique, séditieux par une humeur inquiète et jalouse (1). »

Delandine de Saint-Esprit (1843) dit, en phrases prudhommesques : « Il avait en lui par sa mère les éléments du mal. Son ambition sans frein fut un gouffre moral. Il cachait ses desseins pervers sous la plus séduisante enveloppe ; son influence était celle d'un maléfice, ses actes le mouvement d'un poignard ; il voilait l'aspect d'un vice sous les fleurs d'une énergique éloquence. L'homme entraîné par lui ne mesurait la rapidité de la pente qu'au fond du précipice.

« Ombrageux par conscience, cruel par nature, coupable par calcul, l'orgueil et la cupidité se partageaient son âme.

« Cet attentat (le meurtre de la Cerda) rangea son au-

(1) *Conjuration d'Étienne Marcel.*



teur à la suite des criminels d'État qui trafiquèrent avec leur honneur du sang de la patrie, et la clameur populaire stigmatisa le roi de Navarre du nom de *Charles le Mauvais.* »

L'abbé Barthélemy le dépeint sous ces noires couleurs :

« Semblable à ces reptiles qui cachent de noirs poisons sous les plus brillantes couleurs, les grâces de sa figure ne servaient qu'à mieux déguiser sa cruauté. Son âme artificieuse et avide de vengeance se jouait sans remords avec le crime. Inconséquent, inquiet, turbulent, sans dessein fixe, une seule chose parut constante en lui, c'est sa perversité : comme l'artiste aux prises avec son œuvre, son imagination s'exaltait et semblait prendre de nouvelles forces au contact des forfaits. Il faisait le mal pour le mal et il est peut-être le seul grand criminel qui ne se soit jamais surpris à faire un acte de vertu. Sa vie ne fut qu'un tissu d'actions abominables, un mépris perpétuel de toutes les lois divines et humaines. Perfidie, haine profonde, ressentiment implacable, impudence effrénée, trahisons, révoltes, négociations frauduleuses, surprises, parjures, empoisonnements, assassinats, tels étaient ses habitudes et ses jeux (1). » Hélas ! ce n'est pas l'imagination de Charles le Mauvais qui s'exaltait, c'est celle de l'abbé Barthélemy qui s'échauffe et qui cependant, dans son lyrisme, garde assez de sang-froid pour reproduire souvent mot à mot Villaret, déjà cité. C'est ainsi que s'écrit bien souvent l'histoire en reproduisant, sans la discuter, l'opinion des prédécesseurs et la faisant sienne sans scrupule.

Boullée, historien des états généraux, formule en ces termes son opinion sur ce prince : « L'indocilité des états était secrètement encouragée par un membre éminent

(1) *Histoire de Charles V.*



de la famille royale, par ce roi de Navarre, gendre et lieutenant de Jean dans la Langue d'oc, prince séduisant par ses dehors, mais lâche, fourbe et paresseux, et qui, sous le nom de *Charles le Mauvais*, a mérité la réprobation de l'histoire et de la postérité. Mais, tandis qu'il exhortait l'assemblée à réclamer avec instance le redressement des griefs qu'elle avait articulés, il faisait conseiller à son beau-père de défendre énergiquement la dignité du trône. Tactique odieuse dont il recueillait le double avantage de brouiller les états et le roi et de se ménager la faveur populaire pour le moment où il croirait pouvoir lever impunément le masque et abjurer tout déguisement. »

Phrases creuses, qui renferment tant d'erreurs qu'elles ne méritent que l'oubli.

Charpillon (*Dictionnaire de l'Eure*) : « Charles, que ses cruautés, ses perfidies et ses débauches ont fait surnommer *le Mauvais*, se joignit aux Anglais pour piller et dévaster une grande partie de la Normandie ; battu par du Guesclin au combat de Cocherel, le 16 mai 1364, il se réfugie en Angleterre d'où il revient pour recommencer sa vie de désordre et de pillage. »

G. Prévost, qui écrivit l'*Introduction au compte des recettes et dépenses du roi de Navarre publié par Izarn*, retrace avec plus de modération la vie de Charles le Mauvais.

« Charles succéda en 1343 à son père dans le royaume de Navarre et le comté d'Évreux, et le roi Jean lui fit épouser sa fille aînée bien qu'elle n'eût que huit ans, dans l'espoir de s'attacher un prince qui pouvait faire revivre toutes les prétentions de sa mère. Mais cette alliance ne fit que montrer la faiblesse des liens de parenté contre les intérêts politiques, car le roi de France et son fils Charles V n'eurent pas trouvé dans un étranger d'adver-



saire plus acharné que ne fut leur gendre et beau-frère. On sait le rôle que le roi de Navarre a joué dans toute cette misérable époque ; le meurtre du connétable Charles d'Espagne, son arrestation à Rouen par le roi Jean lui-même, sa prison, son évasion à la faveur des troubles de Paris qu'il dirigea un moment avec le prévôt Marcel, ses traités négociés à la fois avec l'Anglais et le roi de France, la saisie de ses fiefs, les accusations d'empoisonnement qui pesèrent sur toute sa vie, enfin ses efforts ambitieux pour s'emparer de la couronne de France. Ajoutons cependant que des historiens modernes, jugeant le comte d'Évreux à un point de vue nouveau et avec les idées de la démocratie moderne, ont entrepris sa réhabilitation. Mais la lumière est loin d'être faite, et si la conduite du roi de Navarre a été assez diverse pour faire naître une diversité de jugements où se reflètent d'ailleurs les opinions particulières de chaque écrivain, ses alliances avec l'ennemi le plus acharné de la France, son ardeur à fomenter les troubles et la division au milieu de l'invasion de son pays justifieront toujours, aux yeux du vrai patriotisme, l'accusation de trahison et le surnom de *Mauvais* qui lui a été attribué. »

G. Prévost a eu le tort, comme tant d'historiens, comme Dareste, comme H. Martin, comme Michelet, de vouloir juger les hommes du quatorzième siècle avec les idées du dix-neuvième. Lorsqu'il parle de patriotisme, il oublie que patriotisme implique l'idée de patrie et que la patrie n'existait pas alors. Les Grandes Chroniques, l'organe officiel de Charles V, ne pensent certes pas à la patrie lorsqu'elles enregistrent, sans aucune réflexion, que, à la mort de Charles le Bel, « dirent aucuns, que le royaume devait revenir au roi d'Angleterre et non à Philippe de Valois qui n'était que cousin germain. Dont plusieurs en droit civil et en droit canon gradués furent d'opinion que,

audit roi d'Angleterre Edouard, appartenait le gouvernement, administration et succession comme au plus prochain. »

Si nous en croyons Froissart, Charles IV et son conseil eurent l'intention de donner à Edouard III, en mariage, une des deux jeunes filles qu'il y avait à la cour de France, l'une, fille de Louis le Hutin, l'autre, de Philippe le Grand, et que le royaume de France lui revint après lui, « car il venait de la droite ligne ».

De tous les grands écrivains qui se sont occupés de l'histoire de France, un écrivain de l'époque de la Restauration, Sismondi, est le seul qui ait jugé sainement, sans esprit de parti, cette époque lointaine.

« L'Angleterre ne nourrissait contre la France, jusqu'à l'époque où nous sommes parvenus, aucun sentiment d'inimitié... Aucune animosité n'existait alors entre les Anglais et les Français... Le roi d'Angleterre, toute sa cour, tous les nobles de sa nation, ne parlaient d'autre langue que le français et se glorifiaient de leur origine française. A l'époque même où nous sommes parvenus, le roi d'Angleterre était encore un prince français; toute sa noblesse était française; le langage de tous les chefs de l'armée, de même que celui de la loi, de même que celui qu'employait le gouvernement pour toute sa correspondance, était toujours le français. Enfin, tous ceux qui avaient quelque autorité sur la nation, regardaient la noblesse de France avec un sentiment de fraternité... »

L'histoire de France de Simonde de Sismondi restera, malgré les travaux plus récents de Michelet, d'Henri Martin, de Gabourd, l'un des monuments les plus vrais de notre histoire nationale. On s'étonna, dit l'un de ses biographes, que l'Académie ne lui eût pas décerné le grand prix Gobert. La raison en est simple : Sismondi écrivait



sous la Restauration, et son œuvre était trop libérale pour qu'elle eût des chances d'être couronnée.

Les numismatistes eux-mêmes ont donné leur note dans ce concert d'imputations malveillantes (1).

Lecointre-Dupont, après avoir parlé des nombreuses falsifications de monnaies de Jean le Bon, rapporte que le marc d'argent, qui avait été mis à 6 l. 15 s. au 30 août 1358, suivant la promesse faite aux états, valait 102 livres au mois de mars 1359 et relate une bulle de 1361 dans laquelle le pape Urbain flétrit les agissements de plusieurs personnes qui, « n'ayant aucune autorité pour faire la monnaie, en fabriquent de fausse dans le royaume de France et lieux circonvoisins »; d'autres s'appliquent à l'altérer, en lui ôtant son poids réel; « un plus grand nombre encore qui, dans les terres voisines de celles du roi de France, ont autorité pour frapper monnaie en vertu d'un droit, de la coutume ou d'une concession, cherchent à revêtir les espèces qu'ils fabriquent de l'empreinte particulière de la monnaie royale de France et en leur donnant même poids, même module, même forme de lettres, imitent, rendent et contrefont, aussi exactement qu'ils peuvent, la ressemblance et le type de la monnaie du roi. »

« Vous avez déjà reconnu, dit Lecointre-Dupont, le prince qui, *dans le duché de Normandie*, pouvait, sous le règne de Jean, faire ces contrefaçons. Vous avez nommé ce comte d'Évreux, roi de Navarre, au nom duquel l'histoire a attaché l'ineffaçable épithète de *mauvais*, parce qu'aucun moyen de faire le mal ne lui fut étranger.

« Il est à remarquer que, vers le même temps, Charles de Blois faisait frapper, en Bretagne, des deniers qui ne diffèrent de ceux du roi de Navarre que par la substi-

(1) *Revue des questions historiques*, t. XII.



tution des mots *dux* à *rex* et *Britanne* à *Navarre*. Charles le Mauvais avait donc l'avantage de faire circuler ces monnaies contrefaites, non seulement en France, mais encore dans la Bretagne qui touchait à ses possessions du Cotentin. »

Puis, Lecointre-Dupont donne quelques types : KAROLUS DEI GRATIA NAVARRÆ REX ; un autre type : KAR. DEI GRA REX FRA : NAVARRE, et ajoute : « Cette pièce a pu être frappée, soit en 1358, à l'époque de la conspiration de Marcel, prévôt des marchands, qui devait faire couronner le Navarrais roi de France, soit en 1363, après le retour de Jean II, d'Angleterre. »

Il faut avouer que si Charles d'Évreux fut un faux monnayeur, il le fut en bonne compagnie, avec les ducs de Bourgogne, d'Aquitaine, les princes d'Orange, etc., et avec ce Charles de Blois que le pape Urbain voulut canoniser.

Malgré tout le mérite que peuvent avoir les œuvres de Lecointre-Dupont, on nous permettra de douter de ses appréciations, car rien ne prouve, ces pièces ne portant aucun millésime, qu'elles n'ont pas été frappées par Charles IV qui fut roi de France et de Navarre de 1322 à 1328, et nous répéterons encore ce que dit, de Charles d'Évreux, l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois : « Jamais ne s'en mit en fait et jamais il n'en prit le titre. »

Mais le réquisitoire le plus violent contre Charles le Mauvais a été écrit par un homme que ses études spéciales, sa grande instruction, sa haute intelligence devaient préserver de cet écueil, par Siméon Luce, l'auteur de Bertrand du Guesclin et de son époque.

« On chercherait vainement, dit-il, dans l'histoire, un personnage plus repoussant que Charles II, roi de Navarre. Si le crime est odieux, la perfidie est à la fois



odieuse et méprisable ; or, Charles le Mauvais fut la perfidie en personne. Il y avait du serpent et du tigre dans ce petit homme d'allure féline, à l'œil vif, au regard chatoyant, d'une faconde intarissable, qui faisait d'abord patte de velours même aux gens qu'il voulait égorger. Le roi Jean l'avait comblé de témoignages de sa bienveillance, il lui avait donné sa fille, il l'avait nommé, en 1351, son lieutenant en Languedoc. Le gendre acquitte sa dette de reconnaissance en faisant assassiner, à la faveur d'un guet-apens, le 6 janvier 1354, Charles d'Espagne, connétable de France, le favori de son beau-père. Le roi de Navarre vient à peine d'obtenir son pardon qu'il s'efforce d'entraîner le jeune dauphin dans un complot tendant à jeter Jean en prison et à le faire mourir. Le complot ayant été découvert, Charles le Mauvais administra à ce même duc de Normandie, naguère sa dupe, sinon son complice, un poison terrible dont ce jeune prince se ressentit pendant le reste de sa vie. En 1358, pour se rendre populaire, il invite à sa table « un marchand de vins de petit état », alors maire de Rouen ; il recherche l'alliance de Marcel et de la commune de Paris dont il se fait nommer capitaine, et il extermine sans pitié les jacques, alliés des Parisiens ; il s'empare, par trahison, de la personne de Guillaume Cale, que les paysans révoltés s'étaient donné pour chef et qu'ils appelaient leur *roi*, et lui met sur la tête un trépied de fer rouge. Le dimanche 8 juillet de la même année, il jure sur la sainte hostie « d'être avec le régent contre tous » ; et lorsqu'il prête ce serment, il est, depuis plus d'un mois, en pourparlers avec Édouard III pour conclure un traité tendant au partage de la France à son profit et au profit du roi d'Angleterre.

« Cet hypocrite scélérat prodiguait ses faveurs aux gens d'église ; ses lieutenants, en Basse-Normandie, furent longtemps Robert Porte, évêque d'Avranches,

l'abbé de Cherbourg et Gui Quiéret, chanoine d'Amiens et archidiacre de Glasgow. Il avait, dans un recoin de son palais, une pharmacie destinée aux « secrètes besognes de monseigneur », c'est ainsi qu'il désignait parfois ce terrible laboratoire. Il vivait dans les meilleurs termes avec les chefs des compagnies dont on l'avait surnommé *le roi ;* il les laissait s'engraisser à loisir du sang du pauvre peuple. Seulement, quand ces chefs avaient fait fortune, il les invitait à sa table et leur servait, au dessert, quelque plat sucré qui les conduisait tout droit dans l'autre monde. C'est ce qui advint à un capitaine de brigands dont les affaires avaient été tellement brillantes qu'on l'appelait, lui aussi, *le roi des compagnies*, au fameux Séguin de Badefol. Né au milieu des rochers et des sites sauvages du Périgord noir, Séguin, fils aîné du sire de Badefol et de Berbiguières, s'était emparé, le 13 septembre 1363, de la ville de Brioude. Après dix ou douze mois d'occupation qui lui avaient rapporté 100000 francs, il avait quitté la Basse-Auvergne, où il ne restait plus rien à piller, et il avait pris un matin, par escalade, l'importante forteresse d'Anse, située à quelques lieues de Lyon, qui commandait le cours de la Saône. Là, il avait pressuré les habitants du Lyonnais et du Beaujolais, il avait rançonné avec tant de succès les voyageurs et les marchands, qu'au bout d'un an on n'évaluait pas ses profits à moins de 45000 florins. C'est alors que Charles le Mauvais, qui se trouvait en Navarre, entendant parler des prouesses de Séguin de Badefol, le fit venir à sa cour, sous prétexte de le prendre à sa solde. L'opulent aventurier emmenait partout avec lui, le roi de Navarre le savait, un nombre considérable de mules qui portaient ses trésors. Charles accueillit son hôte avec des démonstrations de joie ; il lui fit servir, dans la grande salle du palais, un souper magnifique. A la fin du repas,

Guillelmin Petit, l'un des valets de chambre du roi, apporta des coings et des poires sucrées. Ces fruits avaient sans doute reçu certain condiment extrait de la redoutable pharmacie, car Séguin, après en avoir mangé, ne tarda pas à être pris d'un accès de colique et mourut bientôt après, à Pampelune, en proie à d'atroces souffrances. Débauché et violent en même temps, Charles le Mauvais a plus d'un trait de ressemblance avec Pierre, dit le Cruel, son voisin et son allié. Certes, le roi de Castille, malgré son surnom espagnol de *Justicier*, fut, sous beaucoup de rapports, un rare modèle de perversité. Et pourtant le roi de Navarre le laissa bien loin derrière lui. Justicier, c'est un titre que jamais personne ne songea à accoler au nom de Charles; il ne fut que cruel; et comme il joignit la perfidie à la violence, les contemporains, devançant le jugement de la postérité, l'appelèrent avec raison *le Mauvais*.

« Tel était le prince dont les états sollicitèrent la mise en liberté dès leur première réunion, au mois d'octobre 1356. Les chroniqueurs ne sont pas d'accord sur les motifs qui avaient poussé le roi Jean à s'emparer de la personne de son gendre le 5 avril précédent; mais, quelque opinion que l'on puisse avoir sur la légitimité de cette arrestation, c'était une bonne fortune inouïe pour la France, on en conviendra, que ce roi ambitieux, brouillon, brûlant de se venger d'un affront sanglant, qui avait pris, l'année précédente, un si fâcheux empire sur l'esprit du dauphin, se trouvât sous les verrous au lendemain du désastre de Poitiers. Circonvenus par les intrigues de Robert le Coq, évêque de Laon, qui semble, dès lors, vendu à Charles le Mauvais, les états ne comprirent pas une vérité aussi évidente, et c'est la faute la plus grave qu'on puisse leur reprocher. » Autant de phrases, autant d'erreurs.

Tout est calomnie dans les accusations d'assassinats et d'empoisonnements portées contre le roi de Navarre. Nous l'avons démontré pour les soi-disant tentatives commises contre Jean le Bon et Charles le Sage.

Pour le cardinal de Boulogne, nous avons vu intervenir le pape lui-même, le lavant de ce crime.

« Dud. Mgr Séguin de Badefol, dit Froissart, ne sai-je plus avant, fors tant que j'ai ouï depuis conter qu'il mourut assez merveilleusement. Dieu lui pardonne tous ses méfaits ! »

On remarquera que Froissart ne porte aucune accusation contre le roi de Navarre.

Du Guesclin avait réussi, dit Siméon Luce, à l'entraîner en Espagne. « Il voulut, chemin faisant, rendre visite au roi de Navarre et lui réclamer un arriéré de solde. Le Navarrais trouva plus simple de l'empoisonner que de le payer. »

Il faut être conséquent avec soi-même et Siméon Luce ne l'est pas, puisqu'il dit, ici, que Badefol allait rejoindre du Guesclin, là, que Charles le Mauvais le fit venir à sa cour pour le prendre à sa solde. Autre inconséquence : il accuse formellement le roi de sa mort et reproduit ce passage du *Parvus Thalamus* : « Et aud. mois de décembre (1365) le susd. Séguin de Badefol mourut à Pampelune *per lo fuoc de Saint-Anthoine.* » Or, le feu Saint-Antoine était une maladie épidémique qui sévit avec violence à diverses reprises au moyen âge et qui était connue sous le nom de *mal des ardents*. Il est donc à peu près certain que Séguin de Badefol succomba à une attaque de ce mal. Le roi de Navarre lui fit faire de magnifiques funérailles.

A la mort de la reine Jeanne, femme du roi de Navarre, on fit une enquête. Sa belle-sœur, la comtesse de Foix, était auprès d'elle avec Mme de Sacquainville et

d'autres personnes qui certifièrent qu'elle était morte de faiblesse dans un bain étant enceinte (1).

Nous avons reproduit la protestation de l'auteur du manuscrit des quatre premiers Valois contre l'accusation d'empoisonnement portée à cette occasion contre Charles le Mauvais. Un autre témoignage vient s'y ajouter, celui du père Aleson : « Il l'aima toujours tendrement, il eut pour elle tant d'estime et de vénération que jamais il ne se souvint qu'elle était la sœur de son plus cruel ennemi (2). »

Ce même auteur, qui a écrit avec une impartialité rare les *Annales du royaume de Navarre*, dit qu'il ne croit pas plus que Garibay à la tentative d'empoisonnement sur le comte de Foix, tentative dont ne parle aucun chroniqueur espagnol. La comtesse de Foix s'était enfuie, dit-il, indignement traitée, sans autre cause que les amours adultères auxquelles se livrait le comte. Le jeune Gaston partagea le malheureux sort de sa mère ; il était mal vu de son père parce qu'il était son fils légitime. Le comte de Foix portait toute son affection sur ses deux bâtards.

Nous croyons avoir suffisamment démontré l'inanité des accusations portées contre ce prince et contre lesquelles s'éleva avec indignation Pierre du Tertre, ce loyal serviteur que Charles V fit monter sur l'échafaud pour couvrir d'un odieux prétexte le rapt des domaines du roi de Navarre en Normandie.

Simēon Luce n'est pas plus juste dans ses apprécia-

(1) Secousse.

(2) Muy triste y muy trabajosa fue la viudez del rey don Carlos. La mala fortuna, que siempre le havia seguido, le tratò con mas rigor desde la muerte de la reyna, como si hasta entonces la huviera contraido, y reprimido en parte el respeto à esta santa y cuerda princesa. Siempre la amò tiernamente el rey, y la estimò con veneracion en tanto grado que nunca se acordaba de que era hermana de su mas cruel enemigo; y aun de si mismo estaba muy olvidado, oyendo siempre con docilidad grande, y muy rara en èl sus consējos.



tions de la vie publique du roi de Navarre. Il a mal agi lorsqu'il a accusé le roi de Navarre de s'être emparé de Guillaume Cale, le roi des jacques, par trahison, quand il savait, mieux que personne, lui l'éditeur de la Chronique des quatre premiers Valois, que ce fut le capitaine anglais qui chargea les paysans, tandis que leur chef conférait avec Charles le Mauvais et que les autres capitaines ne firent que le suivre.

Siméon Luce a encore accusé le roi de Navarre d'avoir mis un trépied de fer rouge sur la tête de Guillaume Cale, sachant bien qu'aucun des chroniqueurs contemporains ne parle de cet acte de cruauté qu'il n'a emprunté qu'aux *Vies des papes d'Avignon*. Mais il y a mieux : ce fait, qu'il a pris dans un récit renfermant autant d'erreurs que de mots, et il le savait bien, se retourne contre le régent lui-même qui est formellement accusé d'avoir commis cette atrocité par l'un des auteurs de la *Vie d'Innocent VI*. Comment Siméon Luce a-t-il pu commettre une pareille erreur ? (1)

Le mal est que des écrivains, qui ne se sont pas donné la peine de remonter aux sources, ont reproduit cette fausse assertion comme un trait destiné à peindre la cruauté du Navarrais dans des livres scolaires que l'on met maintenant dans les mains de nos enfants.

D'autres écrivains se sont empressés de le suivre dans

(1) Eodem etiam quasi contextu contra Karolum Ducem Normanniæ et Delphinum Viennensem primogenitum Regis Franciæ, qui dicto patre suo tunc in captivitate detento regimen regni tenebat, insurrexerunt cives et populares Parisienses adhærentibus sibi et consentientibus ferè omnibus aliis ejusdem status linguæ gallicanæ, et facto sibi quodam capitaneo dicto *Jacques Bon-homme*, ipsum Ducem ac sibi assistentes deliberaverunt interficere. Et hac de causa una die iverunt ad palatium regale, ubi ipse tutus esse credebat, pluresque ex dictis sibi assistentibus in sui præsentia interfecerunt; idemque de ipso, ut creditur, fecissent; sed pro sui securitate dato sibi unius ex eis capucio, subitò et occultè eorum manus evasit, et exivit civitatem, quæ per aliquos dies sequentes in magna turbatione permansit. Et ex tunc memoratus Rex Navarræ ipsius dominium sibi conatus est usur-



cette voie, notamment du Fresne de Beaucourt qui reproche à Etienne Marcel de s'être abandonné à « l'exterminateur des jacques et au féroce meurtrier de leur chef, Guillaume Cale ».

Telle est sa haine du roi de Navarre qu'il lui fait un crime d'avoir cherché à pacifier le pays après la défaite des jacques, lorsque les bourgeois de Senlis et les paysans les plus notables vinrent se mettre sous sa protection. « C'était pour lui, dit-il, un excellent moyen d'accroître son influence. »

C'est là le remerciement des écrivains royalistes au roi de Navarre qui rendit alors un grand service au dauphin et à la noblesse, service que, le péril passé, cette noblesse, qui lui avait promis dans le danger de ne pas l'abandonner dans les mauvais jours, oublia bien vite pour se retourner contre lui quand la fortune l'abandonna.

Mais lorsque Siméon Luce nous parle des crimes de Charles le Mauvais, pourquoi passe-t-il donc sous silence les cruautés et les vices de son héros, de Bertrand du Guesclin, qui fut certes un grand capitaine, mais qui, d'après M. Kervyn de Lettenhove, aima l'or et fut cruel. « Après la prise d'une forteresse, dit cet éditeur des Chroniques de Froissart, le duc de Berry jurant de ne pas manger tant que les Anglais faits prisonniers seraient en

pare; sed nequaquam iidem populares sibi obtemperare voluerunt, sed in suo furore persistentes, tam ibi quam ferè per totam illam patriam cœdes quamplurimas magnatum et nobilium fecerunt, et eorumdem castra et fortalitia innumera totaliter diruerunt; duravitque ista maledictio per aliqua tempora. Sed tandem Domino disponente dictus Delphinus aggregatis sibi gentibus armigeris dictam civitatem ad sui obedientiam redegit, et præfatos insolentes viriliter compescuit, pluribus ipsorum interemptis; inter quos fuit eorum dictus capitaneus : qui quia perprius se Regem Jaqueorum nominabat, fuit cum uno tripede ferreo candenti seu ignito coronatus, et demum prout meruerat occisus. Et sic cessavit hujusmodi tempestas.

(*Prima vita Innocentii VI. Vitæ paparum Avenionensium.* Et. Baluze I.)



vie, du Guesclin l'approuva et se hâta de faire pendre tous les prisonniers, afin que le duc de Berry pût faire honneur à un banquet notablement servi. »

A une époque où la ruse et la force brutale constituaient la seule stratégie, du Guesclin devait forcément arriver aux plus hautes charges. Ce fut par la terreur qu'il chassa les Anglais qui n'ignoraient pas qu'il pendait aux créneaux ceux qui voulaient se défendre ou les faisait sauter du haut des tours dans les fossés.

« Il était accompagné par une troupe nombreuse de Bretons, ses compatriotes, qui, nourris vingt-cinq ans dans les guerres civiles, y avaient contracté une férocité que n'égalaient les habitants d'aucune autre province, et qui s'étaient rendus redoutables par leur brigandage dans l'Ile-de-France et la Normandie (1). »

SES AMIS

Ses amis! Ce mot ne détonne-t-il pas dans la vie de Charles le Mauvais ? Cependant il en eut et beaucoup, dans toutes les classes de la société. Jamais famille ne fut plus unie que celle des enfants de Navarre, qui marchèrent toujours dans la vie la main dans la main, bien différents des membres de la famille royale de France contre lesquels les chroniqueurs portent les plus graves accusations. Est-il besoin de rappeler le dévouement de ses Navarrais et celui des Picquigny, des Sacquainville, des Gauville et de tant d'autres à sa personne ? de Robert le Coq, qu'il recueillit après sa disgrâce et auquel il donna l'évêché de Calahorra? de Robert Porte, évêque d'Avranches « qui partagea sa bonne et sa mauvaise for-

(1) Sismondi.



tune et à qui Charles V ne pardonna jamais sa fidélité au Navarrais (1) », du cardinal de Boulogne, des chanoines et des prélats auxquels Siméon Luce fait un crime de leur attachement?

Parmi les plus illustres, il faut ranger le poète Guillaume de Machault qui écrivit pour lui, pendant sa détention, son *Confort d'ami*.

« Il a maintes fois pensé à consoler Charles, quoiqu'il le sache assez sage pour n'avoir pas besoin de son confort, mais il le fait cependant en souvenir et pour l'amour de sa « grévance ».

Et par ma foy! quant à ton fait,
Je croy que tu n'as rien méffait!

« Il est sien, quoiqu'il puisse advenir, cher sire et ami, tu es la victime de ton ennemi. Tu as étroite prison. Si tu me réponds : Je crois que chacun me maudit et dit que je suis en prison pour meurtre et pour trahison et je suis à toujours déshonoré, je te répondrai que la renommée est que peu de gens comprennent la cause de ton arrestation et que pour un qui est joyeux de ta prise, deux mille sont dans la douleur. On le dit bien dans la ville et chacun te plaint. Les enfants chantent de toi bonnes chansons. Aussi as-tu de bons amis qui prieront pour toi et t'aideront et te trouveront des juges loyaux qui t'absoudront.

« Et si tu te désoles en pensant que tu peux perdre ta dame que tu aimes tant, je te répondrai que tu dois revoir souvent son doux visage, ses cheveux d'or, crêpés et longs qui lui tombent aux talons et ses doux yeux, ses vertus qui la font si parfaite qu'on la tient pour la meilleure dame qui soit au monde.

(1) *Antiquaires de Normandie*, t. XIV.



« Beaucoup pensent que c'est pour toi un bonheur d'être pris, car, sans cela, tu serais allé à Poitiers et alors tu eusses été tué, ou tu te fusses enfui et tu aurais été déshonoré, comme tant d'autres, ou tu aurais été pris et... ruiné, car on t'aurait rançonné dix fois plus que de raison. »

Puis c'est Honoré Bonet, prieur de Salon, l'auteur de *l'Apparition de Jehan de Meun ou le Songe du prieur de Salon*, qui, dans une dédicace à monseigneur d'Orléans, lui parle du roi de Navarre, *dernier* trépassé, qui vit plusieurs choses en sciences et aima les hommes étudiants.

Enfin rappelons, comme un titre de gloire pour Charles le Mauvais, que les habitants d'Évreux, au dire de Froissart, eurent toujours plus d'amour pour lui que pour le roi de France et qu'il en fut de même à Mantes, à Meulan et dans tous ses domaines. C'est encore Froissart qui nous apprend que les habitants de Montpellier se réjouirent d'échapper à la domination du duc d'Anjou pour devenir les vassaux du roi de Navarre. Quelle preuve plus éclatante veut-on de la popularité dont jouit toujours ce prince, malgré les calomnies des courtisans et de Charles V?

Oloriz a dit avec raison que, pour juger Charles le Mauvais, il faut étudier les conditions de son temps, les vices et les vertus de ses contemporains, leurs passions et leurs caractères et que les écrivains français ont toujours noirci sa mémoire.

Continuons donc l'étude du caractère du prince à qui les historiens ont donné le surnom de *Sage*, et de cette étude ressortira la preuve manifeste que l'histoire s'est grossièrement trompée à son égard. Nous avons déjà signalé ses intrigues politiques, voyons-le maintenant dans ce que nous pourrions appeler les actes de sa vie privée.

CHARLES V DIT LE SAGE

Ce que fut réellement Charles V, quelques traits le montreront et permettront de dégager sa physionomie déloyale et autoritaire de la légende de simplicité, de bonté, de justice, que Christine de Pisan a créée autour de sa personne. « Ce très débonnaire roy, en tous ses fais, gardait le lien d'amour et débonnaireté, fust envers ses subjets ou autres. » — « Ici, dit Gabourd, on pourrait, l'histoire en main, contester plus d'une fois la vérité de ce panégyrique. »

Chaque jour, un fait nouveau vient apporter une nouvelle preuve de sa duplicité.

M. Noël Valois contribue, pour sa part, sans le vouloir certainement, car il est élève de l'École des chartes et, à ce titre, ennemi de Charles le Mauvais et d'Étienne Marcel, il contribue à démolir l'échafaudage de vertus si laborieusement élevé par les écrivains royalistes qui l'ont précédé (1).

Dans une notice ayant pour titre : *la Revanche des frères Braque*, M. Valois rapporte, d'après des pièces originales des Archives nationales, un fait qui montre Charles le Sage sous un jour tout nouveau et le dépeint bien tel qu'il fut toute sa vie et tel qu'ont pu déjà le faire entrevoir les intrigues et les fourberies dont nous avons donné tant de preuves au cours de ce livre.

Les frères Braque se trouvaient au nombre des conseillers du roi Jean dont les états demandèrent la destitution. « Jusqu'en 1356, ils n'avaient eu qu'à tendre les mains pour recevoir. » La carrière de Nicolas « n'avait

(1) *Société de l'histoire de Paris*, t. X.



pas été aussi honorable que lucrative ». Maître particulier de la monnaie de Montdidier, il avait assassiné un garde de la monnaie qui avait refusé d'autoriser l'émission d'une monnaie trop faible. « Son audace n'avait d'égal que l'aveuglement du roi. » Le dauphin le défendit jusqu'à la dernière extrémité. « L'année 1357 s'écoula au milieu de violentes alternatives : excès et déboires des factieux ; revanche momentanée du dauphin ; triomphe sanglant du roi de Navarre échappé d'Arleux et du prévôt des marchands, aidé de la populace. »

Nicolas Braque fait noyer, le 24 mai 1358, « sans loi, sans jugement, sans connaissance de cause », Jean d'Arrablay, ancien maître particulier de la monnaie de Saint-Lô. D'Arrablay avait été accusé de malversations et banni. Il offrit de révéler les fraudes et les vols des officiers du roi et fut gracié. Nicolas Braque fut du « nombre de ceux qu'il dénonça ; de là la haine de ce dernier qui le fit enfermer au Châtelet. « Soumis à la question, il se laissa arracher des aveux compromettants ; le dauphin fut affermi par là dans la résolution de sévir. Charles le Mauvais aurait bien voulu qu'Arrablay fût compris dans une amnistie générale des prisonniers du Châtelet ; il le demanda à plusieurs reprises, mais chaque fois il trouva le prince inexorable. Cependant, Arrablay fut relâché le 24 mars 1358, mais à la suite d'une délibération du grand conseil envahi alors, comme on sait, par la cabale du prévôt des marchands. »

Le lendemain, le régent quittait Paris.

« On trouvera d'autant plus étrange la conduite du régent qui, aussitôt affranchi de la tutelle du Navarrais, confirme spontanément une grâce signée par lui, la veille, à contre-cœur. »

Le 24 mai, Nicolas Braque le faisait assassiner.

Ce conseiller du dauphin commit un troisième crime



dans des conditions plus étranges. Un partisan du régent, Michel de Saint-Germain, avait été enfermé au Châtelet par Marcel. Délivré le 2 août, à la rentrée du dauphin, il fut, de nouveau, arrêté le lendemain par ordre du régent lui-même « et noyé dans la Seine purement et simplement, sans avoir été convaincu ni même accusé d'aucun crime ». Ses biens et ceux de sa femme furent confisqués. Michel de Saint-Germain était coupable d'avoir, dans la mission de réformer les monnaies du royaume, qui lui avait été confiée par le roi en 1354, rendu des arrêts contre un certain nombre d'officiers royaux parmi lesquels les frères Braque.

Pendant plusieurs mois, la veuve et la famille n'osèrent pas porter plainte. Elles se décidèrent enfin à demander le châtiment d'Amaury et de Nicolas Braque. Le roi Jean était revenu d'Angleterre, il les fit arrêter. C'est alors que se produisit l'étrange intervention du dauphin qui déclara que, *pour certaines et justes causes, il avait fait mourir et noyer ledit Michel* et qui pria le roi, à plusieurs reprises, de relâcher les prisonniers et de leur restituer leurs biens, attendu qu'*aucun d'eux n'était en rien coupable* » d'un meurtre dont il revendiquait pour lui seul l'entière responsabilité. Ils reprirent alors à la cour le rang qu'ils y occupaient et finirent en paix leurs jours, comblés de richesses et d'honneurs.

« Vainement supposerait-on, dit M. Valois, que le désir de sauver ses anciens amis a déterminé plus tard le dauphin à s'accuser d'un meurtre projeté, ordonné, accompli par les seuls Braque. La saisie judiciaire des biens de la victime prouve, dès le début, sa participation : Michel de Saint-Germain est mort, condamné par lui, condamné sans jugement. »

M. Valois plaide alors les circonstances atténuantes en faveur de Charles V : lendemain d'une révolution; pre-



mier trouble de la victoire chez un jeune homme de vingt et un ans; « influence d'un entourage corrompu dont le moindre crime n'est pas d'avoir associé le jeune prince à une œuvre de vengeance personnelle et d'avoir réussi à jeter une ombre sur la réputation de Charles le Sage ».

Nous disons, nous, crime impardonnable, étant donné que la victime avait toujours été l'un des partisans et des conseillers les plus fidèles du roi de France. On fait valoir le jeune âge du dauphin, vingt et un ans, comme on l'avait déjà fait lors de l'arrestation de Rouen, mais on s'est bien gardé d'en faire autant pour le roi de Navarre qui n'avait que vingt-deux ans au moment du meurtre de la Cerda, meurtre qu'excusaient les indignes agissements du favori de Jean le Bon. Mais M. Valois ne serait pas digne de l'École des chartes s'il n'avait jeté sa pierre à Étienne Marcel et à Charles le Mauvais : excès des factieux et de la populace; cabale du prévôt des marchands; triomphe sanglant du roi de Navarre; demande d'amnistie en faveur d'un misérable condamné pour malversations. M. Valois, cependant, cite parmi ceux qui s'intéressèrent à la cause du malheureux d'Arrablay les évêques de Langres et de Nevers, la veuve du comte de Flandre, la duchesse de Normandie elle-même. Il fut condamné, dit-il, pour crime de malversation; mais les lettres de rémission portent « pour cause ou *soupçon* d'aucuns maléfices et délits ». Soupçon, cela est bien vague, et il est permis de se demander si d'Arrablay n'avait pas été victime d'une odieuse machination des frères Braque ou d'autres personnages aussi tarés.

Charles V fut peut-être un grand roi parce qu'il réunit à la couronne le Cotentin, le comté d'Évreux, le Ponthieu, la Guyenne, et qu'il contribua ainsi à ce que l'on appelle la formation de l'unité française ; mais nous ne

voulons ici qu'établir le parallèle de Charles le Sage et de Charles le Mauvais pour montrer de quel côté penchera, en fin de compte, la balance des iniquités, et il ne nous sera pas difficile de prouver, croyons-nous, que Charles d'Évreux, dit *le Mauvais*, valut mieux que son implacable adversaire Charles de France, dit *le Sage*. Nous l'avons déjà démontré pour bien des cas.

M. Valois nous a montré Charles le Sage endossant délibérément la responsabilité d'un crime impardonnable à nos yeux. D'autres exemples, puisés çà et là, nous permettront de porter un jugement plus vrai qu'on ne l'a fait jusqu'ici des actes d'un prince qui couvrit toutes ses actions du masque de l'hypocrisie.

Innombrables sont les lettres de rémission accordées par Charles le Sage à ses partisans pour crimes, pillages, incendies, vols et viols. Bien plus, non content de les gracier, il en anoblit quelques-uns (1).

Ce roi, disent ses biographes, Lacabane en tête, « mérita de son vivant, par son extrême prudence et son habileté dans l'art de gouverner, le beau surnom de *Sage*, que la postérité lui a conservé. » — « Il y avait à peine une année (1367-1368) que le royaume était en paix, et déjà la trace des malheurs passés était effacée. L'ordre, introduit dans les finances et dans toutes les branches de l'administration, avait ramené l'aisance parmi le peuple et l'abondance dans le trésor public. »

Un autre nous dira (*Biographie* Michaud) : « Egalement occupé de ses sujets et de sa famille, il supprima formellement la plupart des impôts auxquels le peuple avait consenti pendant son règne » et ajoute : « Le surnom donné à Charles V par ses contemporains l'emporte sur les éloges emphatiques prononcés en sa faveur dans nos académies.

(1) Secousse, *Preuves*. — Siméon Luce, *Bertrand Duguesclin*.



L'article consacré à Charles V par la *Biographie générale* de Firmin Didot est beaucoup plus exact et plus vrai que celui de Lacabane : son père meurt. « Alors, on voit se développer le caractère du prince, insensible aux maux du peuple, sans doute à cause des craintes qu'il avait senties dans sa lutte avec les bourgeois, mais habile dans l'art d'attendre les événements et d'en profiter, de surprendre ses ennemis, de les amuser, et d'employer les intrigues et l'or, quand la force ouverte ne pouvait le seconder efficacement.

« Il construisit la Bastille plutôt contre les Parisiens, qu'il avait appris à craindre que contre l'ennemi. Il s'efforça de faire tomber les états généraux en désuétude, et n'assembla que des états provinciaux... Il fut perfide et cruel... Il s'embarrassa peu des dévastations que l'ennemi faisait souffrir à ses sujets. « Laissez faire, disait-il à ses « conseillers, avec toutes ces fumées ils ne m'enlèveront « pas mon héritage. »

Son héritage! Voilà bien l'expression de sa pensée. C'est pour qu'il ne soit pas amoindri, qu'il se décide, en 1359, à réunir les états généraux qui refusent de ratifier le traité conclu par Jean avec Édouard III. La France, il s'en soucie peu, mais il ne veut pas devenir un roitelet comme le roi de Navarre, et c'est alors qu'il laisse les Anglais, avant Brétigny, ravager la France, piller les villes ouvertes, brûler les villages ; c'est alors qu'en 1369, il les laissa de nouveau incendier la plus grande partie du pays de Caux, « depuis Boulogne jusqu'à Harfleur, » charger leurs navires de leur pillage, défendant que nul ne les combattît, et disant qu'il *valait mieux pays essillé que terre perdue*. La noblesse les regardait passer du haut des tours de ses châteaux crénelés. Créci et Poitiers l'avaient rendu prudent. La chevalerie n'osait attaquer les Anglais en rase campagne. Les

paysans seuls se défendaient et les tuaient quand ils pouvaient, et cependant, dit Pierre Cochon, si on l'avait voulu, « il n'en fut échappé homme qu'il n'eust été mort ou pris, car ils étaient dans la tonnelle aux perdrix ». Et dire qu'il s'est trouvé des historiens pour le louer de cette lâche inaction !

Nous l'avons vu, au moment de comparaître devant Dieu, donner l'ordre « d'abattre le subside des feux qui courait par le royaume sur le peuple, dont le peuple était moult grandement grevé ».

Nous voilà loin des éloges de l'abbé de Choisy : « Il fit de si grandes choses par des moyens doux et faciles, sans charger le peuple qui, voyant le bon usage qu'il faisait des finances, contribuait volontiers à toutes les dépenses de l'État. » On l'a loué d'avoir amassé un trésor de 17 millions, mais à quel prix? « Toujours levait ses aides et subsides et épargnait tant de finance que c'était grant merveille. En murmurait son peuple très fort. Et avait si grant peur de la rébellion, qu'il ne faisait que penser comme il put son peuple appauvrir, afin qu'ils ne pussent ni osassent rebeller (1). »

Ecraser le peuple pour régner en paix, telle fut sa devise.

Les millions entassés par lui ne permirent pas de racheter les bourgeois envoyés comme otages en Angleterre pour la délivrance du roi. En 1375, les habitants de Compiègne lui exposèrent humblement que deux des leurs étaient toujours prisonniers, qu'ils ne pouvaient payer leur rançon, et que le sire de Germigni menaçait de faire mourir l'un d'eux s'il n'était pas payé à brève échéance.

Le roi ne leur vint pas en aide, mais il ordonna que

(1) P. Cochon.



les villes de Soissons, Saint-Quentin, Chauni et Nesles, contribuassent à le racheter (1).

Louis XIV aussi fut un grand roi, mais on sait combien il écrasa le peuple d'impôts, et quelle France appauvrie il laissa à son successeur. Sur le passage du convoi funèbre, le menant reposer à Saint-Denis, le peuple l'insulta en dansant, buvant et chantant.

Eh bien, une note du même Gaston Raynaud, dans son édition du dixième volume de Froissart, prouve que les mêmes malédictions accompagnèrent le corps de Charles le Sage, porté lui aussi à la vieille basilique royale.

« Diablement y ai part, disait un homme du peuple, en parlant du roi et des subsides levés par ses ordres, quand il a vescu si longtemps, car il nous fust mieulx, s'il fust mort passé à dix ans » ; et aussi : « Maudite soit l'heure qu'il fut onques nez ne sacrez, » disait un autre.

« Lorsqu'on calcule, dit Gabourd, les sommes énormes que Charles dépensa pour les fondations, pour les bâtiments royaux, pour soutenir de nombreuses armées, pour créer et entretenir une marine considérable, pour encourager les sciences et les lettres, pour récompenser les services militaires et civils, on a peine à concevoir comment le trésor royal a pu subvenir à de si énormes frais... Cependant, *il améliora la condition matérielle de ses sujets*... Afin de rendre sa cour plus brillante ou plutôt pour attirer près de lui les seigneurs et les attacher davantage à son service, le roi avait considérablement augmenté le nombre des officiers de la couronne. On voit dans Philippe de Maizières qu'il eut jusqu'à vingt chambellans ; Philippe de Valois n'en avait eu que quatre... Jamais prince ne paya avec plus de grandeur et de géné-

(1) *Mandements et Actes de Charles V.*



rosité les services rendus à l'État. Les dons qu'il fit au connétable du Guesclin s'élevèrent à des sommes prodigieuses pour le temps. »

Comment Charles le Sage améliora la condition matérielle de ses sujets, les Chroniques des quatre premiers Valois et de Pierre Cochon nous l'ont montré.

Le trésor qu'il amassa en levant ses aides et subsides lui permit d'enrichir ses créatures et ses flatteurs, d'acheter des partisans en donnant, en 1365, une rente viagère de 1 000 francs (20 000 francs de notre monnaie actuelle environ) au sire de Fricamps « pour l'indemniser des pertes qu'il avait subies en quittant le parti du roi de Navarre; au sire de Gauville, en 1378, 7 000 francs d'or (140 000 francs) pour désintéresser Jean de Meudon, son maître des eaux et forêts, capitaine de Saint-Germain-en-Laye, l'incendiaire d'Évreux, « eu égard aux services que Gauville lui avait faits » ; à Aimenon et Jean de Pommiers, 3 000 francs (60 000) quand on les décida à devenir hommes du roi Jean ; à donner à du Guesclin, « qui aima l'or », des sommes prodigieuses, sans compter les 42 131 francs d'or (800 000 francs) trouvés à Gavrai et 4 000 francs (80 000 francs) « pour cause de la vaisselle d'argent» ; à enrichir les frères Braque qui assassinaient ses sujets ; le cardinal d'Amiens que les Rouennais, dans leur colère, faillirent tuer ; à récompenser en un mot les services militaires et civils et surtout à payer ce faste royal que Christine de Pisan s'est plu à décrire, les charges de cette cour brillante où l'on comptait vingt chambellans lorsque son aïeul en avait quatre, et cependant, au dire de Jehan le Bel, il n'y eut jamais en France roi qui eût état royal pareil à celui de Philippe de Valois. Qu'eût dit plus tard ce chroniqueur s'il eût vu les magnificences de Charles le Sage ?

Peut-on croire à sa bonté, à sa justice, à son équité,



quand au meurtre de Michel de Saint-Germain s'en ajoutent peut-être d'autres restés inconnus et qu'on le voit, avec un de ses plus néfastes conseillers, Jean de la Grange, cardinal d'Amiens, commencer le schisme qui divisa l'occident en refusant de reconnaître Urbain VI, faisant élire en France Clément VII, et envoyant avec ce dernier « des commissaires chargés de faire des enquêtes sur ceux qui étaient de la partie du pape de Rome, les faisant prendre par la justice laïque avec tous leurs biens, mener au Châtelet de Paris prisonniers, et les faisant mourir, comme maître Eustache de Maldestour et autres (1) ». Pierre Cochon n'est pas le seul chroniqueur qui lui donne tort. L'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois dit également que « les clercs de l'Université et le peuple étaient pour Urbain VI, et que les prélats tinrent l'opinion du roi afin qu'ils ne perdissent leurs bénéfices ».

Le premier acte du nouveau pape avait été, en effet, d'introduire des réformes et de diminuer les bénéfices des cardinaux.

Jean de la Grange partit de la cour et du conseil du roi de France en 1376, dit l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois, « et s'en alla demeurer avec le collège des cardinaux, à la cour du pape. De son allée et partement, fut tout le peuple du royaume de France moult joyeux (2). »

Le Laboureur, dans son histoire de Charles VI, en trace ce portrait : « Il était fort entier dans ses sentiments et dans ses ressentiments. C'était un homme nourri dans la domination du cloître, qu'il eût été plus louable d'avoir adoucie dans les usages du monde pour s'acquitter avec moins de dureté envers les peuples de la commission des

(1) P. Cochon.
(2) *Chronique des quatre premiers Valois.*

finances, où il n'eut d'autre soin que de faire ses affaires et de tirer avantage auprès du roi de la haine qu'il s'acquit sous prétexte d'accroître ses revenus. » Il y ajoute le jugement porté par un contemporain, Robert Gaguin : « Alors, était en la cour de France un certain cardinal dit d'Amiens qui, par ses conseils, avait été l'auteur des exactions et des impôts de l'autre règne et qui avait abusé de son autorité jusqu'à manquer de respect à M. le dauphin. Le dauphin, devenu roi sous le nom de Charles VI, dit un jour au sire de Savoisy : « Savoisy, « nous voilà délivrés de ce prêtre. » Le cardinal, épouvanté, ne songea qu'à se mettre à couvert du ressentiment du prince, et, s'étant retiré à Doué, il prit la route d'Avignon avec un grand amas de richesses qu'il avait volées à l'Etat dans le maniement des finances. »

On comprend que cet homme n'ait pas voulu reconnaître Urbain VI et ait intrigué auprès des autres cardinaux pour faire élire un autre pape et auprès de Charles le Sage pour le faire reconnaître par la France, malgré l'avis de la noblesse, de l'Université et du peuple.

Comme pour les subsides, Charles V s'en repentit à son lit de mort.

Mâcon avait alors pour bailli Oudart d'Atainville, célèbre par ses démêlés avec l'archevêque de Rouen, Philippe d'Alençon, qui, ayant voulu défendre les prérogatives de l'Église contre les empiétements du pouvoir royal, avait été envoyé à Auch en disgrâce. Oudart quitta Rouen « par crainte des amis » de l'archevêque. Les Rouennais avaient eu « grant joie » de son départ. C'était l'homme qu'il fallait au cardinal d'Amiens pour les vilaines besognes. Il lui fit donner un jour, par Charles V, l'ordre d'arrêter un chevalier breton, Sevestre Bude, et de le faire décapiter sans autre forme de procès. L'ordre fut exécuté.

Ce Sevestre avait aidé à conduire le pape Clément de Rome à Avignon, et, pour cette cause, demandait au cardinal d'Amiens, pour lui et sa compagnie, 30 000 francs. Il avait été fait prisonnier quelque temps auparavant en combattant contre les Romains, qui soutenaient le pape Urbain, puis relâché. Le cardinal d'Amiens, qui, par ses intrigues, avait fait nommer Clément VII, accusa Sevestre auprès du roi de France d'avoir voulu le prendre et le détenir, d'avoir pillé le royaume et mis lui-même ou fait mettre le feu en mainte circonstance, et de ne venir à Avignon que dans l'intention de trahir le pape Clément. « Il haïssait, d'après Froissart, Sevestre Bude, qui, lorsqu'il faisait campagne contre le pape Urbain, avait sur les champs rué jus ses sommiers ès quels il avait grand' finance et vaisselle d'or et d'argent et l'avait départie aux compagnies qui ne pouvaient être payées de leurs gages. »

En apprenant la mort de leur chef, les compagnies qui occupaient les environs de Mâcon y portèrent la désolation, rendant ainsi responsables d'une exécution ordonnée par le roi d'inoffensives populations (1).

Ce cardinal d'Amiens était détesté, même à la cour. Une anecdote rapportée par la Chronique des quatre premiers Valois en fournit la preuve. Quelques personnes de l'entourage du dauphin, qui devint Charles VI, lui ayant dit que le cardinal avait un diable privé qui lui disait les choses passées et à venir, un jour qu'il s'approchait du dauphin, celui-ci, épouvanté, s'écria : « Chassez ce diable, fuyez ce diable ! »

Le cardinal, furieux, pria le roi de demander à son fils de qui il tenait ce propos ; le dauphin répondit : « Tout le monde le dit » ; mais, malgré toutes les prières, il garda le secret. Nul doute que si le cardinal d'Amiens eût pu

(1) Froissart. Édition Buchon.



connaître celui qui l'avait tenu, il ne le lui eût fait payer chèrement.

Tel était ce conseiller de Charles le Sage, digne de prendre place auprès des frères Braque.

Jean de la Grange, connu d'abord sous le nom d'*abbé de Fécamp*, avait appartenu pendant quelques années au conseil du roi de Navarre.

Ce fut apparemment quelque acte d'indélicatesse qui lui valut d'être incarcéré par Charles d'Évreux dans le château de Lune ou la preuve d'une trahison effectuée par lui au profit du roi de France. A la suite de quel marchandage passa-t-il au service de la France, on ne le sait, mais il n'est pas douteux qu'il y entra la haine au cœur et qu'il fut pour beaucoup dans l'éclosion des bruits mensongers qui précédèrent la prise de Mantes et de Meulan, dans l'accusation portée, par exemple, contre Charles d'Évreux d'avoir voulu se faire livrer les forteresses de l'abbaye de Fécamp en 1363, et, plus tard, en 1378, dans les calomnies qui amenèrent la chute du Navarrais.

Veut-on une nouvelle preuve de l'esprit étroit et rancunier de Charles V? Si les habitants d'Évreux avaient gardé un mauvais souvenir de quelques-uns de leurs gouverneurs, c'était bien surtout de ce Jean de Meudon, qui avait incendié leurs maisons en 1358. Eh bien, dès le 24 avril 1378, dès que cette ville s'est rendue, Charles le Sage n'a rien de plus pressé que d'en confier le gouvernement à cet homme, sachant bien que les habitants n'auront nulle pitié à en obtenir et qu'ils seront soumis aux plus cruelles vexations, et, en effet, son premier acte est de faire poursuivre le bourgeois Michaud Le Moine, coupable de s'être défendu et d'avoir aidé Gauville à le chasser du château et à rendre Évreux au roi de Navarre.

CONCLUSION

Avec le treizième siècle ont disparu les traditions de bonté, de justice, d'équité et de véritable ferveur que saint Louis a apportées sur le trône.

« Ce saint, cet homme de paix fit plus, dans la simplicité de son cœur, pour le progrès de la royauté, que les plus subtiles conseillers et que dix monarques batailleurs, parce que le roi, après lui, apparut au peuple comme l'ordre même et la justice incarnée (1). »

Moins scrupuleux que Louis IX, qui laissa au roi d'Angleterre le duché de Guyenne et la Gascogne, dont l'acquisition lui semblait entachée de violence, ses successeurs employèrent tous les moyens, la force ouverte, la ruse et la fraude pour s'emparer de ces provinces, de celle de Champagne, de la Brie et des domaines du roi de Navarre en France.

Avec Philippe le Bel commencent les exactions, les impôts, sous le poids desquels le peuple succombe, la falsification des monnaies, le vol des richesses des Templiers, non pas tant, comme on l'a dit, pour subvenir aux besoins d'une administration nouvelle de la justice, des finances, de l'entretien d'une armée, dans un royaume plus grand et plus uni, et où la féodalité a perdu et perd chaque jour la plupart de ses prérogatives, que pour attirer à la cour une plus nombreuse noblesse et la combler de faveurs, ainsi que des légistes qui n'hésiteront

(1) Duruy.

pas à faire litière de la loyauté et de l'intégrité de leurs pères, ces clercs que saint Louis avait appelés pour juger les causes portées devant lui par le peuple, et qui mettront au service de la royauté les connaissances qu'ils ont puisées dans le droit romain pour forger des lois et des ordonnances qui donneront au roi le droit de tout faire selon son bon plaisir. L'une de leurs premières œuvres sera la loi salique, qui entraînera tant de maux pour la France.

Les derniers Capétiens ont enfin disparu et sont remplacés par les Valois qui, dit-on, les ont empoisonnés.

Philippe de Valois et Jean le Bon n'ont aucune des qualités que doit posséder un roi et sont incapables de grandes choses. Ils ne songent qu'aux tournois et aux fêtes. Pour eux la noblesse est tout, le peuple rien. Lorsque Jean le Bon revient de captivité, il ne pense nullement à réparer les maux dont le royaume a souffert depuis Créci ; pauvre esprit, sa première pensée est de se mettre à la tête de la croisade dont le roi de Chypre s'est fait l'inspirateur.

Lorsque Charles V prend les rênes du pouvoir, Paris a abdiqué. La mort d'Étienne Marcel a fait avorter tous les projets de réformes votés par les états généraux et le nouveau roi s'efforcera désormais de gouverner sans leur aide ; il leur substituera les états provinciaux, qui, dans les mains de ses officiers, se plieront mieux à toutes ses volontés. C'est qu'il a peur de l'esprit d'indépendance des communes, qui tend cependant chaque jour à s'effacer. Les réformes, il les reprendra pour son compte, mais il mettra à la tête des services judiciaires et financiers les conseillers du roi Jean, dont les états ont demandé la révocation et qu'il s'est empressé de rappeler dès que Paris lui a rouvert ses portes, ou des baillis et des conseillers tels qu'Oudart d'Atainville, le cardinal d'Amiens

et les frères Braque. C'est le pouvoir absolu qui commence

Les libertés provinciales et communales de la Normandie agonisaient depuis la mort de Godefroy d'Harcourt, leur dernier défenseur. Le bailli de Rouen, Oudart d'Atainville, leur avait porté le coup fatal.

Plus tenaces que les Normands, les Bretons devaient résister près de deux siècles encore. Lorsqu'il eut écrasé le roi de Navarre en juin 1378, et tandis que ses troupes sont encore enivrées des faciles succès qu'elles ont obtenus, grâce à la déloyauté d'un procédé qui a consisté à mettre l'héritier de Navarre au premier rang des assiégeants, Charles V confisque la Bretagne au profit du domaine royal. Les Bretons se révoltent et font alliance avec l'Angleterre contre la France. Voilà ce patriotisme du quatorzième siècle, dont parlent sans cesse les écrivains modernes !

On fait gloire à Charles le Sage d'avoir voulu supprimer les maîtrises. Ce ne fut certes pas son libéralisme qui l'incita à rendre une ordonnance permettant aux métiers de s'affranchir de la tutelle des maîtres, mais bien le désir d'en rompre la cohésion ; mais cette cohésion même faisait la force des corps de métiers, qui constituaient, pour ainsi dire, une seule famille, et maîtres, ouvriers et apprentis se trouvèrent unis pour maintenir les maîtrises.

La nation était alors divisée en trois castes : le clergé, la noblesse et la bourgeoisie des villes. Les paysans n'étaient même pas cette « merdaille » dont parlent les chroniqueurs avec tant de mépris; ils n'existaient pas, et, courbés sous la glèbe, ils n'étaient que des êtres sans nom que les nobles pressuraient à l'excès.

Le haut clergé était plutôt pour le roi que pour le peuple; le roi l'en récompensait en lui prodiguant ses



faveurs. Le moyen clergé, au contraire, et l'Université étaient pour le peuple; il suffit de parcourir les Chroniques des quatre premiers Valois et de Pierre Cochon pour s'en convaincre et de se rappeler le rôle joué par Mᵉ Robert de Corbie, le prieur d'Essonnes et autres dans la lutte du régent et de Charles d'Évreux.

La noblesse était arrogante, orgueilleuse, oppressive. Elle suivait l'exemple que lui donnaient les frères du roi. Elle gardait rancune au peuple du mépris qu'il lui avait montré après Poitiers.

La bourgeoisie luttait pour conserver quelques bribes de l'ancienne indépendance que lui avaient octroyée les chartes de communes. Elle montrait un courage, une fierté, un esprit d'indépendance que ses descendants n'ont plus et qui fait contraste avec les petitesses de notre époque, plus civilisée, où les caractères tendent à s'effacer.

C'est qu'en effet ce serait une erreur de croire qu'Étienne Marcel, Charles Toussac et leurs amis ne furent suivis que de la populace, comme sont trop enclins à le faire croire les écrivains royalistes. L'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois est là pour nous dire que, lorsque les maréchaux et Regnault d'Acy furent massacrés, les 3000 hommes qui marchèrent avec Marcel étaient « des plus notables et des plus riches ».

Cet état d'esprit explique pourquoi cette bourgeoisie intelligente et le clergé avaient embrassé avec ardeur le parti du roi de Navarre, qui s'associait à leurs revendications, et lui furent fidèles jusqu'au moment où Paris fut livré au dauphin par la trahison de Maillart et où la construction de la Bastille vint les placer pour jamais sous le joug royal.

Ces bourgeois du quatorzième siècle se jettent dans la mêlée avec un mépris du danger qui étonne et qui ne peut



s'expliquer que par les luttes quotidiennes qu'ils ont à soutenir contre une noblesse sans scrupules, un ennemi toujours en éveil, toujours prêt à les surprendre, à incendier leurs villes, à piller leurs maisons, à outrager leurs femmes et leurs filles. Riches aujourd'hui, savent-ils ce que sera le lendemain?

C'est au milieu de cette société, au milieu de ces luttes que Charles V parvient au trône. Sa politique sera faite de prudence cauteleuse; il s'appuiera sur la noblesse, qui constitue les cadres de son armée ; sur le haut clergé, sur une bourgeoisie à lui, qui lui donnera des légistes et des conseillers complaisants, et qu'il récompensera des services qu'elle lui rend ou lui rendra en l'anoblissant au besoin et lui donnant le droit de porter des éperons d'or comme les chevaliers.

Pour mieux contenir les artisans des villes et ces paysans qui, naguère, ont eu l'audace de se révolter, il les écrasera d'impôts, et si le témoignage de Pierre Cochon ne suffit pas pour le prouver, on aura celui de Christine de Pisan, déclarant « qu'il maintient en honneurs et largesses les princes et les nobles; qu'il tient en paix le clergé et le peuple en crainte et obéissance en temps de paix et de guerre » ; et ce témoignage nul ne le récusera.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si le peuple, « qui ne jouissait pas encore du bien-être, avait cessé de se plaindre et si l'autorité royale n'était plus contestée ». Le peuple se taisait parce que la Bastille dressait sur Paris ses tours menaçantes. C'est là ce que Gabourd range au nombre des bienfaits de ce prince.

« Il établit sous la dénomination d'*aides ordinaires* la permanence de l'impôt, violant du même coup les franchises féodales et les franchises municipales.

« Les contributions, bien que fort augmentées, se per-



cevaient avec régularité et étaient employées avec économie, si bien que la charge du peuple semblait moins lourde ». On a vu ce qu'en pensait celui de ses sujets qui s'écriait : « Maudite soit l'heure qui l'a vu naître! »

« Il fut le premier à contraindre chaque famille à acheter aux greniers royaux la quantité de sel qu'on supposait lui être nécessaire, sans qu'elle pût se dispenser de faire cette onéreuse acquisition. Il y avait oppression et violence ; mais les besoins de l'État étaient si grands qu'on se trouvait forcé de recourir à ce dangereux expédient (1). »

Au lieu de payer les gages des gens de justice, il leur donne le droit de prononcer des amendes, assujettissant ainsi ses sujets à un système de vexations et de prévarications dont ils souffrirent cruellement. Cela ne lui suffit pas. Il fait élire un pape d'Avignon, qui, en échange de son adhésion, lui donne le droit de lever pendant trois ans une subvention sur le clergé du royaume.

Avec ces ressources financières qu'il a si habilement créées, avec le produit des impôts que le cardinal d'Amiens sait si bien faire rentrer dans ses coffres, il fera construire des palais tels que l'hôtel Saint-Paul, où s'étaleront toutes les splendeurs du luxe le plus raffiné, toutes les merveilles de l'art et de l'industrie, où les chambres sont tendues de drap d'or et de velours broché de perles. Il entretiendra une cour royale comme jamais il n'y en eut et avec laquelle ne pourra rivaliser aucune autre cour.

Voilà le prince à qui la postérité a décerné le titre de Sage. Il est vrai que, pour quelques-uns, ce surnom vient de *sapiens*, savant, parce qu'il connaissait le latin et les règles de la grammaire ; mais, pour la plupart, ce fut sa sagesse dans l'art de gouverner qui le lui valut.

(1) Gabourd.



En face de lui se trouve un prince de la famille royale, qui a même âge et qui devrait être pour lui un ami ; mais à qui Charles le Sage a voué, au contraire, une haine mortelle, sur qui les chroniqueurs ont déversé toutes les calomnies et à qui cette même postérité a donné le surnom de *Mauvais*.

D'où vient cette haine? Ce n'est pas, quoi qu'on en ait dit, des prétentions élevées par Charles d'Évreux au trône de France; jamais il ne revendiqua la couronne. Ce ne peut donc être que du profond dépit de le savoir mieux doué que lui, de se le voir préférer par tous : nobles, bourgeois, Université, membres même de la famille royale ; de se rendre compte que ce prince, à qui ses ennemis les plus acharnés rendent malgré eux justice, est digne de s'asseoir sur ce trône, que les Valois ont usurpé ; cet acharnement à le pourchasser et à refuser de faire droit à ses justes revendications vient encore de ses conseillers, des anciennes créatures de la Cerda, qui ne lui ont jamais pardonné le meurtre de ce favori du roi Jean, et de la haine du duc d'Anjou

Savant, Charles d'Évreux l'est autant que Charles le Sage, et le témoignage d'Honoré Bonet, qu'il aima les hommes étudiant, est pour lui un titre de gloire. Comme toute cette famille d'Évreux, il eut l'amour des beaux livres et rien ne prouve qu'il n'eût pas réuni, comme Charles le Sage, ces neuf cents volumes qui ont été le noyau de la Bibliothèque nationale. Rien ne prouve que la France n'eût pas été plus heureuse avec lui qu'elle ne le fut avec Charles V, car Ferreras et Zurita l'ont dit avec raison : « Il eut de grandes qualités. » Or, s'il eut de grandes qualités ; si, d'après Iturralde et Oloriz, il protégea dans son royaume les arts et l'agriculture ; si, d'après le père Aleson, il fut libéral, juste et bon ; si nous avons réussi à prouver qu'il fut indignement calomnié et

ne commit jamais les crimes dont on l'a accusé, que lui manqua-t-il pour faire un grand roi?

Il est devenu le beau-frère de Charles le Sage. Il semble que ces nouveaux liens devraient resserrer l'amitié de ces deux jeunes princes ; il n'en est rien. Cette famille de Valois n'a aucune qualité familiale. Charles le Sage a des frères aussi faux que lui-même ; il n'a aucune affection pour sa sœur Jeanne. Il poursuit Charles d'Évreux de sa haine. Le père Aleson l'a dit : « Il n'eut pas de plus cruel ennemi. »

L'historiographe royal accumule les mensonges, et, renversant les rôles, accuse de duplicité et de fourberie le roi de Navarre, tandis que l'étude attentive des faits prouve que ce prince fut toujours trop confiant et eut toujours le tort de croire à des promesses qui ne furent jamais tenues. Son frère Philippe le lui avait dit : « Il fallait qu'il fût idiot ou enchanté » pour croire en la parole de son beau-frère. S'il se tourna plus d'une fois vers l'Angleterre, on peut dire qu'il y fut toujours forcé par les menées de ses adversaires.

Pierre d'Orgemont ne va pas jusqu'à l'accuser d'être un empoisonneur ; mais, comme l'exemple des calomnies vient de haut, il est suivi par Froissart et par d'autres chroniqueurs, qui n'hésitent pas à lui imputer des crimes dont ce livre a fait justice.

Aux brutalités révoltantes de son père Jean le Bon, Charles le Sage substitue une politique de ruse et de dissimulation qui lui réussit pleinement.

Quand Charles d'Évreux eut perdu ses frères, sa femme, sa tante la reine Jeanne, tous ceux qui jusque-là l'avaient soutenu de leur amitié et de leurs conseils, quand il se trouva seul, Charles le Sage, jetant le masque, l'attaqua résolument. La lutte était trop inégale ; le roi de Navarre succomba.



Vainqueur, il eût trouvé des chroniqueurs pour le défendre et pour chanter ses louanges; vaincu, il ne rencontra que des historiens qui l'accablèrent sous le poids de leurs malédictions.

Le *væ victis* sera toujours éternellement vrai.

AUTEURS CONSULTÉS

Histoire de France de SISMONDI, Henri MARTIN, DURUY, Th. LAVALLÉE, DARESTE, GABOURD, etc.

SECOUSSE. *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles II, roi de Navarre.*

PERRENS. *Étienne Marcel et le Gouvernement de la bourgeoisie au quatorzième siècle.*

TESSIER (J.). *Étienne Marcel.*

LAZARD (Lucien). *Un bourgeois de Paris au quatorzième siècle : Étienne Marcel.*

Chroniques (*Grandes*), éditées par Paulin Paris.

— *de Froissart*, éditées par Buchon, Siméon Luce et G. Raynaud, Kervyn de Lettenhove.

— *de Nangis*, éditées par Géraud.

— *des quatre premiers Valois*, par Siméon LUCE.

— *normande du quatorzième siècle*, par MOLINIER.

— *de Richard Lescot*, par G. LEMOINE.

— *du bon duc Loys de Bourbon*, par CABARET D'ORVILLE, éditées par Chazaud.

— *normande de Pierre Cochon*, par Ch. DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE.

— (*les Vrayes*) *de Mre Jehan le Bel*, par L. POLAIN.

Chronographia regum francorum, éditée par Moranvillé.

CUVELIER. *Chronique de Bertrand du Guesclin*, éditée par Charrière.

LUCE (Siméon). *Histoire de la jacquerie.*

— *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque.*

CANEL. *Lettres sur l'histoire de Normandie pendant la deuxième moitié du quatorzième siècle.*

CHÉRUEL. *Rouen pendant l'époque communale.*

COVILLE. *Les États de Normandie au quatorzième siècle.*

DELISLE (Léopold). *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte.*

— *Mandements et Actes divers de Charles V.*



DUPONT (G.). *Histoire du Cotentin et de ses îles.*

IZARN. *Le Compte des recettes et des dépenses du roi de Navarre.*

BRUTAILS. *Documents des archives de Navarre.*

CÉNAC-MONCAUT. *Histoire des peuples et des États pyrénéens.*

CHAPPUIS (Gabriel). *Histoire de Navarre.*

FAVYN (André). *Histoire de Navarre.*

MONLEZUN. *Histoire de la Gascogne.*

OLHAGARAY. *Histoire de Foix, Béarn et Navarre.*

VAISSETE (Dom). *Histoire du Languedoc.*

OIHENART. *Notitia utriusque Vasconiæ.*

AYALA (Pedro Lopez de). *Cronicas de los reyes de Castilla.*

GONGORA. *Historia apologetica y descripcion del reyno de Navarra.*

LLORENTE (Antonio). *Noticias historicas de las provincias vascongadas.*

MADRAZO (Pedro de). *España; sus monumentos y artes, su naturaleza e historia.*

MORET et ALESON. *Annales del reyno de Navarra.*

MORET (Le père de). *Investigaciones historicas de las antiguedades del reyno de Navarra.*

OLORIZ (Hermillo de). *Resumen historico del antiguo reino de Navarra.*

PEREZ (Gregorio Fernandez). *Historia de la iglesia y obispos de Pamplona.*

SANDOVAL (Prudencio de). *Catalogo de los obispos de Pamplona.*

YANGUAS Y MIRANDA. *Diccionario de antiguedades del reino de Navarra.*

— *Cronica de los reyes de Navarra.*

FERRERAS, GARIBAY, MARIANA, ZURITA. *Histoire d'Espagne et d'Aragon.*

RYMER. *Fœdera, conventiones, litteræ, etc., ab anno 1101 ad nostra usque tempora habita et tractata.*

MARTÈNE (Dom). *Thesaurus novus anecdotorum.*

AIGREFEUILLE (D'). *Histoire de la ville de Montpellier.*

VAUGEOIS (G.). *Histoire des antiquités de la ville de l'Aigle.*

SAINTE-MARTHE. *Histoire généalogique de la maison de France.*

ANSELME (Père). *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France.*

Les pièces justificatives sont contenues dans le tome II des *Mémoires* de Secousse.



TABLE DES MATIÈRES





PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.






UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06988 5351



